



LES INFOS DE L'ACADEMIE DANS UN AN

**Les Numéros du Bulletin Mensuel de
l'Académie Internationale du Fiqh Islamique
(25 - 36)**

1444H - 1445H

2022G - 2023G

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Contenu

Adresse	Non.
NUMÉRO. 25	1
L'AIFI et le Conseil des Emirats pour la Fatwa signent un accord de coopération	
L'AIFI et le Conseil des Musulmans d'Allemagne signent un protocole d'entente	
Le Président et le SG participent à la 35ème conférence des Musulmans d'Amérique latine	
AIFI et la Faculté Al-Maktoum en Ecosse signent un protocole d'entente	
La Présidente de l'Université de Bahreïn accueille le Secrétaire général à Manama	
Le Secrétaire général appelle à une stabilité fondée sur la fraternité humaine	
Le Secrétaire général participe au Sommet du Forum Al-Baraka à Londres	
Le SG prononce le sermon du vendredi à la Mosquée Centrale de Londres	
Le Secrétaire général appelle à renouveler le contenu du cours religieux	
Le Secrétaire général appelle les leaders religieux à disséminer la modération	
Lors de la Conférence des Juristes, le SG a mis en garde contre les fatwas anormales	
L'Ambassadeur du Nigéria en Arabie saoudite visite l'AIFI	
25ème Réunion mensuelle du personnel de l'Académie	
44ème réunion périodique des Chefs de division	
45ème Réunion périodique des Chefs de Division	
96ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
97ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
98ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
Rayons de Lumière sur la Vie des Savants de l'Académie (8)	
Son Éminence Juge Muhammad Badr Al-Minawi	
Son Éminence Prof. Ibrahim Kafi Donmez	
Son Eminence Dr. Ahmed Ragai El-Gendy	
Son Éminence Dr. Abdul Razzaq Wardak	
Son Éminence Cheikh Dr. Konate Arna	
Son Excellence Dr. Salem bin Mohammed Al-Malik	
Son Eminence Dr. Muhammad Suleiman Al-Ashqar	

Adresse	Non.
Son Éminence Prof. Muhammad bin Ahmed Al-Saleh	
Son Éminence Dr Naji bin Muhammad Shafiq Ajam	
Son Éminence Sheikh Muhyiddin Qadi	
Son Eminence Dr. Ibrahim Al-Maiman	
Son Eminence Dr. Muhammad Mahmoud Al-Jamal	
NUMÉRO. 26	15
Déclaration de l'AIFI sur le deni du droit à l'éducation des femmes afghanes	
Visite du Ministre Secrétaire Général du Gouvernement à l'AIFI	
Le Secrétaire général de l'AIFI visite la Grande Mosquée d'Alger	
Le Président du Haut Conseil islamique reçoit le Secrétaire général à Alger	
Le Secrétaire Général participe à la Conference internationale sur Imam Al-Maghili	
Le Ministre algérien des Affaires religieuses reçoit le Secrétaire général	
Le Secrétaire général de l'AIFI reçoit le Consul général du Nigeria à Djeddah	
L'AIFI et Family Watch Int. des Etats-Unis signent un protocole de coopération	
Iraq's Permanent Representative to the OIC visits IIFA	
L'AIFI participe à la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien	
La Directrice des Affaires familiales participe à la 20ème Session de la CPIDH	
Le Dr Mohamed Shoaib préside la 19ème réunion du Conseil d'Accréditation du CIBAFI	
La Directrice des Affaires Familiales participe à la Réunion de Coordination de l'OCI sur la Famille	
26ème Réunion mensuelle du personnel de l'Académie	
99ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
2ème Réunion hebdomadaire conjointe des Départements et Divisions	
3ème Réunion hebdomadaire conjointe des Départements et Divisions	
4ème Réunion hebdomadaire conjointe des Départements et Divisions	
Rayons de Lumière sur la Vie des Savants de l'Académie (9)	
Son Eminence Cheikh Rajab Bayoud Al-Tamimi	
Son Éminence Dr Tijani Sabun Muhammad	
Son Éminence Dr Saif Rashid Al-Jaabri	

Son Eminence Prof. Rashid Kochik

Son Excellence Dr Hamda Saeed

Son Eminence Dr Othman Muallem Mahmoud Sheikh Ali

Son Eminence Cheikh Dr. Ali Ahmed Al-Salous

Son Éminence Dr Abdul Kabir Al-Alawi Al-Madghari

Son Eminence Cheikh Mustafa Kamal Al-Tarzi

Son Éminence Cheikh Dr Muhammad Said Ramadan Al-Bouti

Son Eminence Cheikh Dr. Ikrima Said Sabri

Son Eminence Dr Abdulrahman Al-Sanad

NUMÉRO. 27

29

Le Secrétaire Général de l'OCI préside la réunion du Bureau de l'AIFI

Le Ministre guinéen des Affaires étrangères visite l'AIFI

Le Secrétaire général de l'AIFI reçoit le ministre singapourien du développement social et familial

En marge de l'Expo Hadj 2023, Le ministre jordanien des Awqaf visite l'AIFI

Le Secrétaire général de l'AIFI participe à l'Expo Hadj 2023

Le Secrétaire général de l'AIFI prononce un discours lors de la session d'ouverture du Sommet des jeunes et des femmes à Nouakchott

La Conseillère spéciale des États-Unis pour les droits internationaux des personnes handicapées visite l'AIFI

L'AIFI et l'Union européenne coordonnent leurs efforts sur l'Afghanistan

Le Secrétaire général participe à une conférence mondiale au Koweït sur les maladies sexuellement transmissibles : risques et prévention

La Consule générale du Royaume-Uni visite l'AIFI

Le Secrétaire général de l'AIFI reçoit le Président de la Fondation MYAQSA

Le Secrétaire Général de l'AIFI reçoit le Chef de la Mission Régionale de l'OCI en Somalie

Une délégation de l'Université de Gestion d'Almaty visite l'AIFI

L'AIFI et le SMIIC signent un protocole de coopération

L'AIFI pleure le ministre des Affaires étrangères de la République gabonaise

27ème Réunion mensuelle du personnel de l'Académie

5ème Réunion hebdomadaire conjointe des Départements et Divisions

Adresse	Non.
---------	------

6ème Réunion hebdomadaire conjointe des Départements et Divisions

7ème Réunion hebdomadaire des Départements et Divisions

8ème Réunion hebdomadaire des Départements et Divisions

Rayons de Lumière sur la Vie des Savants de l'Académie (10)

Son Éminence Prof. Salih Togh

Son Éminence Cheikh Muhammad Vaez-Zadeh Khorasani

Son Éminence Dr Saud Al-Thubaiti

NUMÉRO. 28

43

La 25ème session de l'Académie commence à Djeddah sous le patronage de SAR Prince Khalid Al-Faisal

Discours du Secrétaire général de l'OCI à l'ouverture de la 25ème session de l'AIFI

Discours du Président de l'AIFI à l'ouverture de la 25ème session

Discours du Secrétaire général de l'AIFI à l'ouverture de la 25ème session

S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Humaid élu à l'unanimité Président du Conseil de l'AIFI

Membres élus du Bureau de l'Académie

Elected members of the Bureau of the Academia

Chefs de division élus de l'Académie

Déclaration du Conseil de l'AIFI concernant le tremblement de terre en Turquie et en Syrie

Déclaration du Conseil de l'AIFI dénonçant le Brûlage du Saint Coran en Suède, au Danemark et ailleurs

Clôture de la 25ème session de l'AIFI à Jeddah

Résolutions et recommandations de la 25ème Session de l'Académie en bref

NUMÉRO. 29

57

La 25ème session de l'Académie commence à Djeddah sous le patronage de SAR Prince Khalid Al-Faisal

NUMÉRO. 30

71

L'AIFI pleure le décès de son membre Prof. Abdul Wahab Abu Soulaimane

Le Secrétaire général salue Sa Majesté Roi Mohammed VI à Rabat

Le Premier ministre malaisien accueille le SG à l'Iftar du Consulat à Djeddah

Le Président de l'Irak reçoit le S.G. au palais présidentiel de Bagdad

Le Premier ministre irakien reçoit le Secrétaire général à Bagdad

Le président de la Chambre des représentants irakienne reçoit le S.G.

Le Président du Waqf chiite reçoit le Secrétaire général à Bagdad

Le Waqf sunnite en Irak et l'AIFI signent un accord de coopération à Bagdad

Le SG donne une conférence à la mosquée Al-Imam Al-Azzam à Bagdad

L'AIFI et le Conseil irakien du Fiqh signent un protocole d'accord à Bagdad

Le Secrétaire général visite le Consulat général d'Irak à Jeddah

Le Secrétaire général prononce une conférence au Collège Imam al-Azzam à Bagdad

Le Président du Conseil islamique de Guinée visite l'Académie

Le Président et le Secrétaire général participent au 43e Forum d'Al-Baraka

Le Consul de l'État de Palestine et le Doyen des Consuls à Jeddah visite l'AIFI

Le Président préside la 3ème réunion du Conseil d'administration du Fonds Waqf de l'AIFI

L'AIFI et le Centre de Da'wah islamique en Amérique latine signent un protocole d'accord

Le Secrétaire général donne une conférence sur Imam Al-Nawawi à Amman

Le S.G. prononce une conférence sur Ijtihad à l'Institut des Imams à Rabat

Dialogue entre le S.G et les étudiantes en doctorat à Rabat

L'AIFI participe à la Conférence internationale de gynécologie esthétique

Dr. M. Shoaib représente l'AIFI à la réunion stratégique de CIBAFI à Médine

28ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie

10ème Réunion conjointe des Départements et Divisions

29ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie

NUMÉRO. 31

85

Sous les auspices du Roi malaisien le S.G participe au 40ème anniversaire de l'université internationale de Malaisie

Les ministres guinéens des finances, de l'infrastructure, du plan et le gouverneur de la BCRG visitent l'Académie

Le S.G accueille le Directeur Exécutif du Waqf BID Guinée à l'Académie

Le ministre marocain des Awqaf reçoit le Secrétaire général à Rabat

Le S.G. du Conseil scientifique suprême du Maroc reçoit le S.G. de l'AIFI

Le S.G. parle des directives de la Charia relatives à la protection du droit de l'homme dans le commerce

Le S.G. de la Commission des droits de l'homme au Maroc visite l'AIFI

L'ambassadeur de Singapour auprès de l'Arabie saoudite visite l'AIFI

La directrice générale des Affaires islamiques de Malaisie visite l'AIFI

Le S.G reçoit l'envoyé spécial et le directeur du bureau de l'OCI à Kaboul

Le S.G. parle sur la nécessité des sciences humaines dans l'Ijtihad et l'Ifta

Le gouverneur de la province indonésienne de Riau visite l'Académie

Le Consul général du Gabon et le Doyen des consuls du groupe africain rend visite à l'Académie

Les consuls généraux africains à Djeddah décernent le Trophée du mérite et d'excellence au Secrétaire général de l'Académie

L'AIFI participe à la réunion du groupe d'experts sur le plan d'action de l'OCI pour les handicaps

Le S.G s'exprime sur les actifs numériques lors de la conférence de l'AAOIFI à Manama

Le chef de la division de la coopération participe à la réunion du groupe d'experts de l'OCI sur la protection du patrimoine culturel

L'AIFI participe au cours de formation spécialisée de l'OCI

30ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie

99ème réunion hebdomadaire des départements

100ème réunion hebdomadaire des départements

46ème réunion périodique des divisions

14ème réunion conjointe des départements et divisions

NUMÉRO. 32

99

L'AIFI organise un symposium medico-juridique sur l'allaitement des prématurés

Discours de S.E. Cheikh Dr. Salih bin Abdullah bin Humaid, Président AIFI

Discours de S.E. Pr Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général AIFI

Déclaration finale du symposium sur l'allaitement des bébés prématurés

Imam Al-Akbar reçoit le Secrétaire général au Caire

La Consule générale de France visite le Secrétariat général de l'Académie

Le S.G. parle de la valeur de l'amour à L'école du Croissant à Bangkok

Le S.G. prononce le sermon du vendredi à la Mosquée de Bangkok

Le S.G. invité d'honneur de la graduation à l'école du Croissant

Le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'OCI visite l'Académie

Le S.E. reçoit le Consul Général du Nigeria au siège de l'Académie à Djeddah

Le S.G. donne une conférence sur la promotion de la coexistence en Écosse

Le S.G. rencontre le directeur de la faculté d'Al Maktoum en Écosse

Le S.G. appelle à enseigner les religions dans les universités en Occident

Le S.G. prononçant le sermon du vendredi sur la citoyenneté et la droiture en Écosse

47ème réunion périodique des chefs de département

32ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie

15ème réunion conjointe des départements et divisions

16ème réunion conjointe des départements et divisions

101ème réunion hebdomadaire des départements

NUMÉRO. 33

113

Déclaration de l'AIFI concernant le brûlage d'un exemplaire du Saint Coran par un extrémiste en Suède

L'AIFI se félicite de la résolution du Conseil des droits de l'homme des NU sur la haine religieuse adoptée lors de sa 53ème session

Recommandations du Symposium de l'AIFI sur l'allaitement des bébés prématurés

Le Secrétaire général prononce le sermon de l'Aïd Adha à la Mosquée de l'Université internationale de Malaisie

Le représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'OCI fait ses adieux au Secrétaire général de l'AIFI

Le représentant permanent de la Jordanie auprès de l'OCI fait ses adieux au Secrétaire général de l'AIFI

Le Président du Conseil des musulmans d'Allemagne visite l'AIFI

Le Chef de l'Autorité judiciaire chariaque du Tchad visite l'Académie

Depuis Genève, le Secrétaire général affirme que brûler un exemplaire du Saint Coran est une agression contre la liberté d'expression

L'AIFI participe à la réunion d'urgence du comité exécutif de l'OCI concernant le brûlage d'un exemplaire du Coran en Suède

Une délégation de la Faculté de Dawah islamique en Palestine visite l'Académie

102ème réunion hebdomadaire des départements

Adresse	Non.
---------	------

103ème réunion hebdomadaire des départements

NUMÉRO. 34

123

Qu'Allâh vous fasse miséricorde notre vénérable Cheikh Ali Al-Salous

Le S.G. présente ses condoléances suite au décès de l'ancien Président, M. Henri Konan

Le Secrétaire général reçoit le Recteur de l'université internationale de Malaisie

Le Secrétaire général adjoint de la Ligue islamique mondiale visite l'AIFI

Le représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'OCI visite l'AIFI

S.E. appelle à s'appuyer sur les trois fondamentaux de l'action islamique

La Directrice du Centre de Recherche du Droit Chaafi au Brunei visite l'AIFI

Le SG participe au Colloque de Marrakech sur la Fatwa dans le contexte africain

Dr. Abnauf participe au cours de formation du Comité permanent du DIH

L'AIFI participe à la 5ème session de la réunion consultative du Comité islamique du CI-OCI

L'AIFI participe à la réunion du Fonds de l'ONU pour l'enfance au Sri Lanka

33ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie

104ème réunion hebdomadaire des départements

105ème réunion hebdomadaire des départements

48ème réunion périodique des divisions

NUMÉRO. 35

133

Le Secrétaire général de l'OCI préside la réunion du Bureau de l'AIFI

Les érudits de la Oumma se réunissent à l'AIFI avant de se rendre en Afghanistan

Le Vice Premier ministre s'entretient avec les érudits de la Oumma

Le ministre de la Justice reçoit les érudits de la Oumma au siège du ministère

Le ministre de l'Intérieur accueille les érudits de la Oumma à Kaboul

Le ministre Afghan des Affaires étrangères reçoit les érudits de la Oumma

Les érudits de la Oumma rencontrent le ministre du Pétrole à Kaboul

Les érudits de la Oumma s'entretiennent avec le ministre du Hadj à Kaboul

Le ministre de la Promotion de la Vertu et la Prévention du Vice rencontre les érudits de la Oumma

Le président du Croissant-Rouge s'entretient avec les érudits à Kaboul

Les érudits s'entretiennent avec le ministre de l'Éducation à Kaboul

Les érudits rencontrent le ministre de l'Enseignement supérieur

Les érudits visite l'Académie afghane des sciences

Les érudits rencontrent les agences des Nations Unies basées à Kaboul

Les érudits rencontrent les ambassadeurs des États membres de l'OCI à Kaboul

Le Consul général du Japon à Djeddah visite l'Académie

Le Représentant permanent de l'Iran auprès de l'OCI visite l'Académie

La cheffe de la section politico-economique du Consulat général des États-Unis visite l'Académie

Le Secrétaire général participe à la conférence internationale sur le cyberespace et le discours religieux au Caire

Le S.G. appelle à classer le racisme comme crime contre l'humanité

34ème réunion mensuelle du personnel

106ème réunion hebdomadaire des départements

107ème réunion hebdomadaire des départements

49ème réunion des divisions

NUMÉRO. 36

147

Le Secrétaire général prononce un discours devant le Président de l'Iran à Téhéran

Le ministre iranien des affaires étrangères reçoit le Secrétaire général

Signature d'un protocole d'accord entre l'AIFI et le Forum pour la proximité

Le Représentant permanent de Jordanie auprès de l'OCI visite l'Académie

Une délégation du Département d'État des États-Unis visite l'Académie

Le Président de l'Université du Roi Saoud reçoit le Secrétaire général

Des délégations du Finnish Church Aid et du Peacemakers Network rendent visite à l'Académie

Le S.G. appelle à soutenir les recherches relatives à bio-impression

Le S.G. affirme l'indépendance financière totale et inclusive de la femme en Islam

35ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie

108ème réunion hebdomadaire des départements

109ème réunion hebdomadaire des départements

110ème réunion hebdomadaire des départements

51ème réunion périodique des divisions

111ème réunion hebdomadaire des départements



NUMÉRO. 25

L'AIFI et le Conseil des Emirats pour la Fatwa signent un accord de coopération

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et S.E. Dr. Omar Habtoor Al Darei, Directeur Général du Conseil des Emirats pour la Fatwa, ont signé un accord de coopération le jeudi 16 Rabi Al-Aakhir 1444 correspondant au 10 novembre 2022, en présence de S.E. Cheikh Abdullah bin Bayyah, Président du Conseil. Après la signature de l'accord, le Secrétaire général a exprimé son grand plaisir en disant: «Je suis très heureux de signer cet accord avec une institution de fatwa bien établie, dirigée par l'érudit Cheikh Abdullah bin Al-Mahfoud bin Bayyah, et dont les membres sont constitués de l'élite des érudits éminents des EAU qui se distinguent par leur engagement envers l'approche de la modération, de la tolérance et de l'ouverture. Je sais que cette honorable occasion pour exprimer ma gratitude aux dirigeants et au peuple des Émirats arabes unis pour leur attention constante et leur soutien généreux à l'Académie, et ma plus haute appréciation au Conseil de la Fatwa des Émirats arabes unis pour la confiance précieuse qu'il accorde à l'Académie et son désir sincère de renforcer les relations de coopération. Je remercie également le Conseil de la Fatwa des Émirats arabes unis pour la confiance qu'il accorde à l'Académie et pour son désir sincère de renforcer les relations de coopération, de coordination et de partenariat avec elle en tant qu'incarnation pratique d'une étape historique importante pour la Oummah, dans laquelle l'honneur de servir la Charia a transcendé les limites des efforts individuels et régionaux et a traversé les frontières politiques,



dans la plus grande organisation contemporaine d'ijithad collectif d'une part, et de fatwa collective d'autre part, dans la conviction des dirigeants du monde musulman que l'ijithad collectif est le plus proche de la vérité, le plus fiable et le plus sage. Nous, à l'Académie, croyons sincèrement que l'Académie est une extension de la fatwa et de la charia dans le monde musulman, et qu'elle ne remplace et ne concurrence aucune d'entre elles, mais qu'elle soutient et promeut les organismes de fatwa nationaux et régionaux, et qu'elle cherche à renforcer les relations de coopération et de coordination avec d'autres institutions de fatwa distinguées à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, afin d'éviter les contradictions et les incohérences dans les opinions et les fatwas. Enfin, nous levons les mains de supplication au Noble Seigneur pour qu'il préserve pour nous et la Oummah le père, le savant; S.E. Cheikh Abdullah bin Bayyah, que nous considérons comme l'un des héritiers des ancêtres vertueux en matière de savoir, de Fiqh et de comportement,

qu'Allah lui accorde une longue vie, qu'il nous fasse bénéficier, ainsi que la Oummah et le monde, de son savoir et de sa pensée. Et à vous tous, les membres distingués et vertueux du Conseil, merci et appréciation, et que Dieu dirige vos pas et préserve la sécurité, la prospérité et la stabilité des Émirats arabes unis.» Pour sa part, Son Excellence le Directeur général du Conseil s'est réjoui de cette occasion en déclarant : «Cette étape s'inscrit dans la stratégie du Conseil des EAU pour la fatwa visant à établir des partenariats stratégiques mondiaux qui découlent de la vision du Conseil, à savoir «l'universalisme et la proactivité dans les fatwas pour consolider les valeurs humaines», et dans le cadre de ses efforts pour établir des partenariats qui fournissent des fatwas d'une manière civilisée basée sur la diffusion des vertus, la tolérance et le respect des êtres humains, et la défense des valeurs de modération et d'ouverture aux différentes cultures et peuples du monde». Il convient de noter que le Conseil des EAU pour la Fatwa est la référence officielle en matière de fatwas dans les EAU.



L'AIFI et le Conseil des Musulmans d'Allemagne signent un protocole d'entente



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et M. Abdul Samad Al Yazidi, Secrétaire général du Conseil Suprême des Musulmans en Allemagne, ont signé un accord entre les deux institutions le lundi 20 Rabi' Al-Aakhir 1444 correspondant au 14 novembre 2022 à Francfort, République Fédérale d'Allemagne. Après la signature de l'accord, Son Excellence a exprimé à déclaré: «Nous, à l'Académie, cherchons, à travers cet accord, à renforcer la coopération et la coordination avec le Conseil suprême des musulmans d'Allemagne, en appréciation et reconnaissance du rôle éminent que ce conseil joue dans l'orientation, la gestion et la rationalisation des musulmans en Allemagne, et en réaffirmant notre engagement à fournir un soutien intellectuel aux communautés musulmanes en dehors des États membres de l'OCI pour leur permettre d'adhérer aux exigences de la citoyenneté et de la résidence tout en préservant leur identité musulmane et les valeurs et principes de l'Islam. Nous espérons également

que, grâce à cet accord, nous pourrons coopérer avec le Conseil dans le suivi des questions émergentes de Fiqh dans le but de leur fournir des fatwas et des solutions appropriées, d'une manière qui répond aux intérêts de ces communautés et contribue à leur intégration dans leur pays...» Pour sa part, le Secrétaire général du Conseil a déclaré: «Ce partenariat est considéré comme un bond en avant dans la stratégie du Conseil suprême des musulmans d'Allemagne visant à consolider ses relations avec les organisations musulmanes internationales, et il permettra sans aucun doute de raccourcir les longues distances pour le Conseil suprême et son organe scientifique dans le domaine du Fiqh, qui à son tour contribuera efficacement à l'établissement d'une autorité religieuse importante pour les musulmans en Allemagne.» La cérémonie de signature du protocole d'accord comprenait les discours de bienvenue

de M. Ayman Mazyak, président du Conseil des musulmans d'Allemagne, de M. Daniel Holtingen, commissaire du Conseil de l'Europe pour la lutte contre l'antisémitisme et l'islamophobie, et de M. Nadim Suleimanovich, directeur adjoint du département des religions et de la politique étrangère au ministère allemand des Affaires étrangères, M. Ayoub Köhler, porte-parole officiel du Conseil de coordination des musulmans d'Allemagne et le pasteur Tharwat Qadis, président du Forum abrahamique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il convient également de noter que la cérémonie de signature comprenait également une conférence sur «Le concept de citoyenneté et la question de l'identité» donnée par le Secrétaire général de l'Académie à l'auditoire, dans laquelle il a abordé les points et les questions les plus importants soulevés par les musulmans dans les sociétés occidentales en particulier, rappelant que les droits et les devoirs de la citoyenneté ne sont pas en conflit avec l'identité religieuse de l'individu, au contraire, ils sont en intégration et en solidarité permanentes, et que les musulmans d'Allemagne et d'Europe en général doivent contribuer et participer activement au processus de construction et de développement civilisationnel de leurs sociétés pour être un élément d'enrichissement positif et de diversité qui profite à leurs sociétés et aux pays dans lesquels ils choisissent de vivre.



Le Président et le SG participent à la 35ème conférence des Musulmans d'Amérique latine

S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, membre du Conseil des Grands Savants, Imam-Khatib à la Grande Mosquée de Makkah, et Président de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), et S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, ont participé à la 35e Conférence internationale des musulmans d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenue du 24 au 26 Rabi' Al-Aakhir 1444, soit du 18 au 20 novembre 2022, dans la capitale brésilienne, São Paulo, sous le titre «Les musulmans d'Amérique latine face au phénomène de la haine». La cérémonie d'ouverture de la conférence a débuté par le discours du Royaume d'Arabie Saoudite prononcé par le Ministre S.E. Cheikh Dr. Abdul Latif bin Abdulaziz Al Cheikh, délivré en son nom par le Sous-Secrétaire du Ministère des Affaires Islamiques, S.E. Cheikh Awad bin Sabti Al-Anzi. Son Excellence le Sous-Secrétaire du Ministre saoudien a prononcé un discours, suivi du discours du Représentant du Président de la République du Brésil, Luis Marinho, dans lequel il a souligné que la communauté musulmane est l'une des communautés les plus intégrées dans la société, soulignant l'importance et la nécessité d'une telle conférence, et l'importance de la coopération pour rejeter la haine et établir la tolérance, remerciant l'Arabie saoudite pour le parrainage de cette conférence, suivi par le discours du président du Centre islamique Da'wah pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Dr. Ahmed Ali Al-Saifi , sur les dangers de la propagation du phénomène de la haine et ses effets négatifs sur les musulmans d'Amérique latine et le monde en général. Ensuite, S.E. Cheikh Dr. Saleh Humaid, Président de l'Académie, a prononcé son discours et a prononcé un discours dans lequel il a expliqué



que les groupes cibles des discours de haine sont souvent les groupes vulnérables ou les minorités, et qu'il est important de distinguer entre la liberté d'opinion, qui est garantie à tous, et la liberté d'expression, qui doit être soumise à de nombreuses normes, dont la plus importante est le respect des droits d'autrui et la protection de la sécurité publique. Il également a souligné que le discours de haine est en totale contradiction avec les valeurs de tolérance et de coexistence entre tous les êtres humains. La première session de la conférence a été présidée par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et a abordé le premier thème de la conférence sur «Le concept de la haine en Occident, son origine et son développement». Dans son discours d'introduction à la session, Son Excellence a souligné que le phénomène de la haine sous toutes ses formes d'exclusion et de racisme, qui classe les gens selon leur religion, leur sexe ou leur couleur, est considéré comme l'un des phénomènes dangereux qui s'est développé et répandu dans le monde et qui ne s'est pas répandu

ou intensifié pour une seule raison ou un seul motif, mais plutôt pour un ensemble de raisons et de motifs dans lesquels le bien est mélangé au mal, un mélange d'accumulations qui a conduit à la propagation de ce phénomène. Son Excellence a souligné que l'Islam s'est préoccupé dès le début de rejeter la haine et de diffuser une culture de tolérance et de fraternité, que ce soit entre les musulmans entre eux ou avec les autres nations. La culture de l'amour et de l'affection se reflète dans le comportement des musulmans et dans la participation des non-musulmans à l'adoption de cette religion, qui incite à la miséricorde même avec les ennemis. Par conséquent, en raison de la propagation de ce danger du phénomène de la haine et de ses effets négatifs sur les musulmans dans le monde entier, et de la nécessité de l'affronter en confrontant son origine, en développant des moyens avancés pour corriger les idées fausses, et en s'efforçant avec tous les moyens intellectuels et pratiques disponibles de découvrir les illusions et les idées fausses et de les affronter par la guidance, la sensibilisation, la clarification du véritable Islam et la démonstration de la modération dans cette religion.



AIFI et la Faculté Al-Maktoum en Ecosse signent un protocole d'entente



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), et S.E. Dr. Abu Bakr Jaber Abu Bakr, Recteur et Vice-Chancelier de la Faculté Al-Maktoum de l'Université de Dundee en Grande-Bretagne, ont signé un accord de coopération entre les deux parties le samedi 18 Rabi' Al-Aakhir 1444, correspondant au 12 novembre 2022, dans la capitale britannique, Londres, en marge du Forum Al-Barakah pour l'économie islamique. Après avoir signé l'accord de coopération, Son Excellence a exprimé ses remerciements et sa gratitude au Directeur de la Faculté pour être venu à Londres afin de signer cet accord, le premier du genre entre l'Académie et une institution prometteuse d'enseignement supérieur, louant le

rôle intellectuel et académique joué par la Faculté dans la diffusion des enseignements tolérants de l'Islam et la correction de l'image de l'Islam et des musulmans au Royaume-Uni en particulier, et en Europe en général. Son Excellence a également exprimé la pleine disponibilité de l'Académie à fournir toutes les formes de soutien intellectuel et de la charia à cette faculté, qu'il a décrit comme ancien et distingué, en lui fournissant les publications et les périodiques de l'Académie, et en permettant à sa faculté de participer aux séminaires et aux conférences organisés par l'Académie de temps à autre, en particulier les forums scientifiques qui visent à diffuser les valeurs de modération et d'équité, et à combattre le fanatisme et les idéologies extrémistes. Pour sa part, le Directeur de la Faculté a exprimé son plaisir et sa fierté de signer cet accord avec l'Académie, qui est aujourd'hui la plus importante référence en matière de Charia et de Fiqh pour la Oumma, puisqu'elle est la plus grande institution contemporaine d'Ijtihad collectif et que ses membres représentent tous les Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Il a ajouté que la faculté se réjouira d'une grande étape de coopération académique et intellectuelle avec l'Académie sur un certain nombre de questions et de préoccupations pour les deux parties, telles que le soutien des valeurs de coexistence pacifique et de tolérance,

la diffusion de la fraternité et de l'harmonie entre les peuples, et la lutte contre les idéologies extrémistes et leur réfutation d'une manière intellectuelle, convaincante et pacifique. Ensuite, le Directeur de la Faculté a invité le Secrétaire général à visiter le collège pour passer en revue les nouveaux programmes d'études islamiques qui seront offerts au début de l'année prochaine. La cérémonie de signature a été suivie, du côté de la Faculté, par le Dr Ali Alija et le Dr Muhammad Al-Saghir. Du côté de l'Académie, par Mme Sarah Amjad Bedawi, directrice de la famille, et le Dr AlHagi Manta Drammeh, chef de la division de la coopération internationale et des relations extérieures



La Présidente de l'Université de Bahreïn accueille le Secrétaire général à Manama

Lors sa participation au Forum International de Bahreïn pour le Dialogue, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), et la délégation qui l'accompagne ont visité l'Université de Bahreïn à Sakhir, le samedi 11 Rabi Al-Aakhir 1444 correspondant au 05 novembre 2022. Son Excellence et la délégation qui l'accompagne ont été reçus par S.E. Dr. Jawaher bint Shaheen Al-Madahka, Présidente de l'Université, accompagnée de ses assistants. La Présidente de l'Université a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence et à la délégation qui l'accompagne pour avoir consacré une partie de leur temps à visiter l'université afin de discuter des moyens de renforcer les relations de coopération et le partenariat entre les deux parties dans un certain nombre d'aspects d'intérêt commun. Le Dr Al-Madahka a souligné le rôle de l'Université nationale dans la diffusion et la promotion de la culture islamique, et a veillé à ce que ses programmes incluent les valeurs de tolérance et la création d'une atmosphère de dialogue ouvert, car il s'agit d'une base essentielle dans la formation de la culture des individus et l'identité de la société et leur capacité à comprendre les différentes cultures et religions dans le monde, en plus de renforcer les liens de coopération avec les secteurs industriels et commerciaux, et leur intérêt pour l'excellence et l'innovation, en encourageant la recherche scientifique et en adoptant des initiatives et des projets liés aux plans de développement durable. La Présidente de l'Université a conclu en exprimant son aspiration à développer



des relations de coopération scientifique et intellectuelle avec l'Académie et à profiter mutuellement des expériences scientifiques et académiques dont les deux parties regorgent. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé sa grande joie de cette visite et ses remerciements au Président de l'Université pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, louant les réalisations tangibles et les développements rapides dont il a été témoin lors de sa visite au Royaume de Bahreïn, souhaitant au Royaume et à son honorable peuple prospérité et sécurité sous sa sage leadership. Son Excellence a également exprimé sa joie quant au haut niveau scientifique atteint par cette prestigieuse université et aux résultats et réalisations scientifiques qu'elle a obtenus depuis sa création. Son Excellence a souligné l'aspiration de l'Académie à conclure avec cette université un partenariat stratégique qui lui permettrait de recruter des chercheurs des différents collèges et instituts de l'université pour participer aux

sessions, séminaires et conférences de l'Académie afin d'étudier en profondeur les problèmes de la vie contemporaine. Son Excellence a également indiqué que l'université, avec ses capacités de recherche avancées dans diverses disciplines, peut contribuer efficacement, par l'intermédiaire d'experts, de chercheurs et de membres du corps enseignant, à diverses questions médicales, scientifiques, sociales, financières et économiques qui relèvent des intérêts de l'Académie. Ont assisté à la réunion du côté de l'université, le vice-président des services informatiques et des affaires administratives et financières, Dr Osama Abdullah Al-Jodar, le vice-président des programmes académiques et des études supérieures, Dr Muhammad Reda Qader, le doyen de la Faculté des lettres, Dr Abdul Aziz Muhammad Bulila, le chef du département de la langue arabe et des études islamiques, ainsi que Dr Dia Abdullah Al Kaabi. Du côté de l'AIFI, Mme Sarah bint Amjad Hussein, directrice du département des affaires familiales, et M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef de la division du protocole, ont également assisté à la réunion.



Le Secrétaire général appelle à une stabilité fondée sur la fraternité humaine



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a participé au Forum de Dialogue de Bahreïn : «L'Orient et l'Occident pour la Coexistence humaine» les jeudi et vendredi 9-10 Rabi Al-Aakhir 1444 correspondant aux 3 et 4 novembre 2022, tenu sous le patronage de Sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, Roi du Bahreïn, et avec la participation de S.E. le Grand Imam, du Prof. Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar Al-Charif, Président du Conseil des Sages musulmans, et le Pape François, Pape de l'Église catholique, et en présence d'environ 200 personnalités, dirigeants et représentants des religions du monde entier, ainsi que d'éminents intellectuels et personnalités des médias. Le forum a été organisé conjointement par le Conseil des Sages musulmans, le Conseil suprême des affaires islamiques du Royaume de Bahreïn et Le Centre mondiale du Roi Hamad pour la Coexistence pacifique. Son Excellence a exprimé son grand bonheur de participer à ce forum, en sa qualité de membre du Conseil des

Sages musulmans, et son honneur de rencontrer deux grandes personnalités universelles, le Grand Imam Dr. Cheikh Ahmed Al-Tayeb, et le Pape François, soulignant que «la tenue de ce forum au Royaume de Bahreïn, représente un modèle vivant et ancien de coexistence et de tolérance, qui est un message clair à l'humanité, que la solution la plus efficace aux tragédies, guerres et conflits que connaît l'humanité aujourd'hui réside dans des approches concertées et intégrées, afin de promouvoir les valeurs et principes de paix et de coexistence, d'acceptation et de reconnaissance de l'autre, et de lui permettre de pratiquer ses rites et croyances en toute liberté. La voie souhaitée pour sortir des circonstances exceptionnelles que traverse l'humanité réside dans l'ouverture des adeptes des religions les uns envers les autres, à travers un profond respect et une application pratique des valeurs pures et des principes nobles que les religions appellent de leurs vœux, tels que l'amour, la miséricorde, l'affection, la coopération, la solidarité et la synergie. Par conséquent, l'espoir est que ce forum, qui comprend une élite distinguée de toutes les religions et croyances, sortira avec une application pratique et un programme tangible qui permettra la réalisation des visions claires et des idées solides ce qui ont été exprimé dans le mémorable Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et le vivre ensemble». Son Excellence a conclu en demandant aux adeptes des religions de cesser «les combats et les différends répréhensibles, et de coopérer plutôt afin de parvenir à une fraternité humaine sincère, dans laquelle les armes ne sont

pas brandies contre d'autres êtres humains, et l'honneur et les biens d'autres êtres humains ne sont pas aggrés. Ainsi, le bonheur, la survie et la prospérité de l'humanité dépendent de la promotion des valeurs de la fraternité humaine. Il a conclu son discours en félicitant le Conseil des Sages musulmans pour le choix du lieu et du moment de ce Forum, en louant les nombreuses idées innovantes et créatives possession du Conseil qui visent à réaliser les principes énoncés dans le «Document sur la Fraternité Humaine», que l'humanité ne peut pas oublier, car il est l'un des rares documents dans l'histoire qui contient des principes capables de mettre fin à toutes les circonstances exceptionnelles que l'humanité traverse. Le forum s'est conclu sous le généreux patronage de Sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, Roi du Royaume de Bahreïn.



Le Secrétaire général participe au Sommet du Forum Al-Baraka à Londres



À l'aimable invitation de S.E. Dr. Yousef Al-Khalawi, Secrétaire général du Forum Al-Baraka pour l'économie islamique, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a participé au Sommet du Forum Al-Baraka pour l'Economie islamique les samedi et dimanche 18-19 Rabi Al-Aakhir 1444 correspondant aux 12-13 novembre 2022, à Londres. Son Excellence Prof. Koutoub Sano, dans son discours d'ouverture, a abordé le sujet: «L'importance de la mise en œuvre de la raison pour l'avancement de l'économie islamique contemporaine», soulignant que «la vraie religion célèbre grandement l'esprit, car il est la source

de la pensée, de la créativité et de l'innovation. La preuve est que la préservation de la raison est l'un des cinq finalités à préserver et à protéger en Islam, car il s'agit d'un intérêt nécessaire sans lequel la vie ne peut être juste (qui sont : l'âme, la religion, l'honneur, la raison, la fortune). Par conséquent, utiliser l'esprit, le développer, le dompter et l'élever est un principe islamique dont la légitimité et la nécessité ne doivent pas être contestées. Au contraire, la compréhension des dispositions de la Charia dans le Coran et la Sounna dépend principalement de la nécessité de mettre en œuvre la raison à la lecture, à la réflexion et à la contemplation». A cet effet «l'esprit droit ne peut en aucun cas s'opposer au références du Coran et de la Sounna ou les rejeter de quelque manière que ce soit, ce qui signifie que ce qui est considéré comme un conflit entre la raison et la révélation n'est rien d'autre qu'une contradiction entre une raison saine et une révélation truquée d'une part, ou entre une révélation saine et une raison corrompue d'autre part. La corruption de la révélation est évidente dans le fait qu'il s'agit d'une révélation faible ou fabriquée, comme c'est le cas dans le hadith fabriqué. Quant à la corruption de la raison, elle se manifeste dans le fait que l'esprit n'adhère pas aux fondements et aux contrôles qui le guident

lorsqu'il examine la révélation comme inférence ou déduction, et il contredit les méthodes de pensée et d'analyse qui le conduisent à une compréhension incorrecte de la révélation saine.» Par conséquent les institutions scientifiques devraient «accorder plus d'attention à la pensée créative et critique par la mise en œuvre rationnelle de la raison dans les textes d'une part et dans les faits d'autre part afin de générer et de produire des idées scientifiques intégrées capables de faire progresser l'économie islamique de manière globale, afin de devenir une économie humaine qui produit des connaissances. Les responsables de l'économie islamique de devraient promouvoir la pensée créative et encourager les chercheurs créatifs, et ne pas prêter attention aux appréhensions de ceux qui craignent l'utilisation de la raison et son développement afin qu'elle joue le rôle souhaité aux côtés de la révélation divine.



Le SG prononce le sermon du vendredi à la Mosquée Centrale de Londres

À l'aimable invitation du Centre culturel islamique de Londres, au Royaume-Uni, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a prononcé le sermon du vendredi à la Grande Mosquée de Londres le 17 Rabi Al-Aakhir 1444, correspondant au 11 novembre 2022, en arabe et en anglais, dont son thème était «notre devoir envers notre patrie». Il a commencé son sermon en rappelant aux fidèles que l'univers entier appartient à Allah le Tout-Puissant, que la terre entière appartient à Allah Tout-Puissant et que l'homme est responsable de la construction de l'univers, de sa réforme et de la gestion de ses affaires où qu'il soit et où qu'il réside, soulignant qu'Allah nous a créés en tant que peuples et tribus pour nous nous connaître. Ainsi, les pays dans lesquels nous vivons et résidons ont des droits que nous devons remplir, et des devoirs auxquels nous devons adhérer; parmi les plus importants de ces droits, nous devons les aimer, les protéger, préserver leur sécurité, leur stabilité et leur prospérité, et cherir notre appartenance à eux en reconnaissance de leur faveur, de leur générosité et de leur bienveillance à notre égard. Si un musulman prend un pays comme patrie et lieu de résidence, il doit s'acquitter des droits susmentionnés, respecter sa législation, se conformer à ses lois et se tenir à l'écart de tout ce qui contrevient aux règlements qui ont été établis pour le protéger, prendre soin de lui, lui offrir des possibilités d'emploi et une vie décence pour lui et sa famille. Son Excellence a ensuite expliqué qu'un musulman britannique devait être fier d'être britannique et musulman à la fois, et qu'il devait aimer ce pays, qui lui a fourni tout ce dont il a besoin pour prendre soin de lui, le protéger et lui offrir une vie décence. Il n'y a aucun conflit entre le fait d'être musulman et britannique à la fois, car la citoyenneté et l'appartenance religieuse sont deux choses qui



ne se contredisent pas, ne s'opposent pas et ne s'opposent pas, mais qui se complètent et se soutiennent mutuellement. Le pays dans lequel vous avez choisi de vivre, de travailler, de profiter de ses richesses et de ses opportunités, et d'élever vos enfants n'entre pas en conflit avec la préservation de votre identité religieuse. L'Islam est plus grand pour être confiné dans un pays particulier ou de confiner la présence islamique dans un pays particulier. L'Islam est venu au monde entier et à tous les habitants de la terre. Son Excellence a ensuite abordé la question de la moralité et du comportement d'un musulman dans tous pays. Le musulman doit être un modèle d'honnêteté, de travail, de sérieux et d'intégrité. La meilleure action est qu'une personne mange du travail de ses mains et ne soit pas un fardeau pour la société. Le musulman doit également donner à ses enfants une éducation solide qui fait d'eux des producteurs et de bons citoyens, qui contribuent à la construction et à la préservation des nations, et participent à leur développement, leur progrès et leur renaissance. Il a également appelé les masses de s'éloigner de la violence, de l'extrémisme, du fanatisme, du terrorisme et de tout ce qui nuit aux nations et offense la réputation de l'Islam et des musulmans. L'Islam est innocent de toute violence contre les enfants, les femmes et les animaux, il est plutôt innocent des crimes

contre l'environnement. Le musulman n'est pas violent, extrémiste, maudit ou insultant, il est plutôt miséricordieux, honnête, doux, sérieux et juste dans son comportement et ses actions. Son Excellence a également précisé que la lutte contre le phénomène de l'islamophobie ne passe pas par la violence, mais par la présentation de l'islam et de ses valeurs de manière objective et sereine. Le fait de défendre le Prophète PSSL ne se fait pas par la violence ou les cris, mais par un travail sérieux et organisé de présentation aux gens de ce Prophète et de sa biographie, de sa grande moralité et de son approche juste. L'humanité n'a jamais connu dans son histoire une personnalité aussi grande, miséricordieuse, aimante et compatissante que le Prophète Mohamed, dont les détails de la vie et de la biographie ne sont connus que des justes. Il a conclu son sermon en appelant les fidèles à s'éloigner de toute forme de violence, de haine des religions, de mépris des symboles et d'intolérance. Son Excellence a ensuite prié Allah de protéger le Royaume-Uni et le monde entier du fléau de la guerre, des catastrophes et des conflits. La prière du vendredi a été suivie par une foule nombreuse qui a rempli la mosquée, ses cours et les routes environnantes. Leur nombre des adorateurs a été estimé à plus de cinq mille fidèles. Il convient de noter que le sermon a été bien accueilli par les fidèles et les dirigeants nationaux et musulmans de Grande-Bretagne, car il a été largement diffusé et propagé via les plateformes et médias sociaux.



Le Secrétaire général appelle à renouveler le contenu du cours religieux



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a participé à la deuxième conférence scientifique du Collège des Etudes Islamiques de l'Université Mohamed ben Zayed des Sciences Humaines, intitulée « Etudes Islamiques dans les Universités : Vers la Promotion des Valeurs de la Citoyenneté ». and Coexistence », du 28 au 30 Rabi' al Thani 1444, correspondant au 22 au 24 novembre 2022, à Abu Dhabi. Dans son intervention, il a remercié la direction de l'université d'avoir organisé cette importante conférence et d'avoir bien choisi son titre. Puis il a défini la pensée islamique comme « une pensée humaine produite par des esprits musulmans visant à établir un lien entre la révélation et la réalité changeante et évolutive, influencée par les circonstances sociales et culturelles et les conditions économiques et politiques apparentes qui ont influencé la réalité islamique à partir de avec ces changements et événements majeurs après la mort du Prophète, que la paix soit sur lui, ces grands développements à la veille du contact de la Oummah islamique avec des nations aux civilisations intellectuelles anciennes telles que les Perses, les Byzantins, les Pharaons et d'autres, et se terminant par le défis successifs qui continuent d'affliger la réalité à ce jour ». Il a expliqué qu'il y a « de nombreuses générations de différentes approches scientifiques et divers points de départ intellectuels ont participé à la formulation et à l'affinement de cette pensée, et il n'était donc pas surprenant que son contenu soit une combinaison d'ijtihad qui a été faite par ces générations dans des questions doctrinales (= al Mutakalima), les questions de Fiqh (= al Mutafaqha) et les questions éducatives (= les soufis), toutes affectées dans leur quête par leurs conditions sociales et culturelles dominantes, et par leurs conditions économiques et politiques existantes». Il a souligné que «la pensée islamique qui a produit la leçon religieuse était, avant les âges de l'imitation, une pensée vive et émouvante qui accueillait toute chose nouvelle et utile et était ouverte à tout apport sage et rationnel. Par conséquent, il n'est pas surprenant que cette leçon religieuse soit un texte riche qui inclut les faits de tous les discours intellectuels dont l'arène intellectuelle a été témoin un jour entre musulmans et personnes d'autres religions, et il n'est pas surprenant non plus de trouver des débats entre ceux connus dans entre les sunnites et les chiites d'une part, et entre les mu'tazila et les sunnites d'autre part. Dans cette leçon abondante, on trouve du débat houleux entre les sectes sunnites, telles que les Ash'aris, Maturidiyya, Murji'ah et Ahl al-Hadith, et entre les sectes chiites de Zaydiyyah, douze Imamiyyah et ismaéliens. En plus de cela, il contient une documentation fidèle des escarmouches éducatives entre les soufis et les autres sectes d'une part, et entre les sectes des soufis entre elles d'autre part. Puis il souligna que "pour permettre au cours religieux d'aujourd'hui de fournir une orientation

rationnelle aux conditions sociales et culturelles existantes, et un règlement honnête des conditions économiques et politiques qui prévalent, il faut un filtrage de ses contenus, une révision de ses sujets, puis un ajout à ses champs. Et par décryptage de ses enjeux, nous entendons la dispense responsable de l'attention à l'ensemble des enjeux doctrinaux, fiqh et éducatifs auxquels il n'y a plus lieu de s'intéresser, considérant qu'il s'agit d'enjeux historiques purement circonstanciels qui ont disparu avec la disparition du social et les conditions culturelles, économiques et politiques qui ont contribué à leur formation et à leur émergence. Par révision de ses thèmes, nous entendons également l'obligation de distinguer les fondamentaux, les branches, les constantes et les variables dans les contenus doctrinaux, fiqh et éducatifs, et d'éviter les confusions entre eux. Et nous voulons dire en ajoutant des zones à son contenu, en l'incluant et en le greffant avec les défis de l'époque, afin de l'enraciner, de l'éditer et de le diriger ». Et pour y parvenir, il est nécessaire de « faire prendre conscience aux jeunes d'abord que toute opinion ou pensée qui confisque ou contredit les dispositions des textes et l'expérience prophétique authentique doit être entièrement contournée et supprimée, et d'autre part leur faire prendre conscience que ce qui unit les gens en général et les fidèles en



particulier est de plus en plus grand que ce qui les sépare, et troisièmement de renforcer leur prise de conscience de l'impact des conditions sociales et culturelles, économiques et politiques sur ces événements que l'arène islamique a connus à travers l'histoire, et ces conditions ont disparu et changé. Par conséquent, la réalité contemporaine n'a pas besoin de s'en préoccuper, et de tenir les non-participants responsables de ses conséquences et effets, mais de la prendre comme base pour contrôler les relations qui doivent prévaloir entre les peuples et les nations d'une part, et entre les fidèles eux-mêmes d'autre part.

Il a conclu en appelant la conférence à adopter les trois essences méthodologiques suivants: 1) Repenser le recours aux dispositions des textes et à l'expérience prophétique en ce qui concerne la relation du musulman avec son Dieu, sa société et le monde qui l'entoure, loin des considérations fragmentaires au sein du Livre et de la Sunna qui ont été évoquées dans le cas des non-musulmans en général, et dans le cas des Gens du Livre en particulier, et d'empêcher la confiscation de nombreux textes ambigus basés sur des interprétations hors du contexte et des motifs de révélation, et de biffer les textes religieux les uns contre les autres sans prêter attention à l'approche progressive et à la sollicitation sur laquelle ces textes sont basés, et en même temps en empêchant les emplois irresponsables et inexacts de nombreux termes clairs de la charia avec des concepts spécifiques, et avec des contextes historiques connus et clairs, et sur en tête de ces termes: le terme loyauté

et désaveu, djihad, sécurité, gouvernance et ignorance, incrédulité, hommage, tutelle, etc. En conséquence, il est nécessaire de sensibiliser davantage au fait que les décisions de la charia relatives à la sécurité, à la sûreté, à la paix, au djihad, à l'administration, au leadership, à la gouvernance et au pouvoir judiciaire sont des décisions gouvernementales auxquelles les individus ne sont pas adressés et qui ne les concernent pas, ni responsable d'eux, et la conscience des niveaux multiples et différents des actions du grand Prophète, y compris ses actions en tant que prophète, ses actions en tant qu'imam et dirigeant, ses actions en tant que commandant en chef des forces armées, ses actions en tant que juge, et ses actions en tant que mufti. 2) Représenter la narration répétitive et automatisée des différences et des conflits historiques répandus entre les sectes islamiques, qui sont tous deux ceux qui se sont produits pendant l'apparition de sédition entre les compagnons, de sorte que les gens étaient divisés en sunnites, kharijites et chiites, ou étaient ces différences qui ont éclaté entre les fidèles pendant les Omeyyades, Abbassid, et les dynasties seldjoukides, de sorte que les gens ont été divisés en sunnites et mu'tazila, puis en sunnites et Ahl al-Hadith, ou ces différences historiques qui ont eu lieu entre les gens de hadith et les gens de goût, d'acclamation et autres. Ces différences et d'autres sont des différences purement historiques qui sont apparues parmi les peuples de la nation en raison de conditions sociales et culturelles qui sont passées et ont disparu, et à cause de conditions économiques et politiques qui se sont éteintes et ont pris fin. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de les répéter aux jeunes, il convient plutôt de leur assurer qu'ils ne sont pas responsables de ce qui s'est passé, car ils n'ont pas vécu dans les conditions où ces événements sont survenus à cause d'eux, et ils n'ont pas été parties à eux. Par conséquent, il est préférable pour eux de prêter attention à leurs conditions sociales et culturelles existantes et de se concentrer sur leurs conditions économiques et politiques dominantes, afin de fournir des conseils, un règlement et une rationalisation. 3) Entreprendre un travail sérieux et responsable afin de supprimer la différence dans les questions doctrinales et éducatives du cercle de la vérité et du mensonge dans le cercle du vrai et de l'erreur; Semblable à la différence dans l'Ijtihad dans les questions de Fiqh, où les juristes s'abstinent de décrire leurs adversaires avec les descriptions mentionnées. De cette façon, les extrémistes sont empêchés de ne pas croire les monothéistes, de chasser les fidèles et de faire exploser les prostrateurs. Elle empêche aussi les groupes terroristes de la prendre comme une grande oasis dans laquelle ils rôdent pour profaner le sang infaillible et elle empêche tous les agitateurs et soi-disant savants de s'infiltrer par pour accuser des individus, des dirigeants, des universitaires, des sociétés et des États. Et notre base pour cela est la parole du Prophète, qui a divisé les mujahids dans les affaires diligentes en vrai et en erreur, et a alloué deux récompenses pour la bonne, la récompense pour la diligence et la récompense pour avoir raison, et pour la mauvaise seulement une récompense. Ce dicton n'a pas fait de distinction entre les mujahids dans les questions doctrinales et éducatives et les mujahids dans les questions de Fiqh, ce qui rend la distinction entre eux discutable.

Le Secrétaire général appelle les leaders religieux à disséminer la modération

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a participé à la 9ème Assemblée du Forum d'Abou Dhabi pour la Paix, qui s'est tenue cette année sous le titre «Conflit; globalisé et paix universelle : Revendications et partenariats» du 14 au 16 Rabi' Al-Aakhir 1444 correspondant au 8 au 10 novembre 2022, dans la capitale des EAU. Dans son discours, Son Excellence a exprimé ses remerciements et sa gratitude aux dirigeants et au peuple émiratis pour avoir accueilli le Forum d'Abou Dhabi pour la Paix, et pour le bon parrainage de cette institution. Il a également exprimé sa grande gratitude et sa reconnaissance à S.E. Cheikh Abdullah bin Bayyah, pour ses idées brillantes, sa pensée sage. Ensuite il a indiqué que face à ces circonstances exceptionnelles que traverse l'humanité, chacun de nous doit faire ce qu'il peut pour éteindre les incendies et déclarer la guerre aux guerres afin de parvenir à la paix et à la sécurité, et il a ajouté : «Le rôle attendu des leaders religieux représentés par les imams, les prêtres, les moines, les rabbins et les responsables d'institutions éducatives, a un grand rôle car il est convenu que derrière chaque extrémisme se trouve la pensée, et derrière chaque terrorisme se trouve la pensée, plutôt derrière chaque radicalisme et fanatisme se trouve la pensée, et la pensée est le motivateur, le guide et l'influenceur sur le comportement et la conduite. Par conséquent, les leaders religieux d'aujourd'hui doivent jouer leur rôle en combattant l'idéologie extrémiste et en rejetant les discours de haine, d'exclusion et de mépris, et ils doivent constituer une barrière infranchissable contre toute pensée ou opinion qui propage le fanatisme, l'extrémisme et le terrorisme. Ils doivent œuvrer ensemble pour faire prendre conscience de l'interdiction d'agresser les personnes, l'honneur et l'argent, et il n'y a aucune différence entre ce sang étant le sang



d'un musulman ou le sang d'un non-musulman et cet argent étant l'argent d'un musulman ou l'argent d'un non-musulman. Et pour une raison connue seulement de Dieu le Tout-Puissant, la supplication du Prophète PSSL, lors du pèlerinage d'adieu s'adressait à tous les gens lorsqu'il a dit : [O peuple, votre sang, votre honneur et votre biens personnels sont aussi sacrés pour vous que le caractère sacré de ce jour qui est le vôtre dans ce mois qui est le vôtre dans votre pays...]. Nous tous, les leaders religieux de toutes les religions et confessions, devons œuvrer à la consolidation de ce principe pour mettre fin aux effusions de sang, aux atteintes à l'honneur et à l'extermination des richesses au nom des religions et des confessions, alors que les religions sont innocentes de tous ces crimes perpétrés en leur nom.]

Afin de réaliser ce rôle attendu des leaders religieux, Son Excellence a souligné l'importance de réviser les programmes scolaires pour en faire des programmes qui diffusent les valeurs d'amour, de fraternité, de tolérance, d'harmonie et de paix, construisent des ponts et transcendent les vestiges de l'histoire afin de mettre fin aux querelles et aux combats. Son Excellence a également expliqué que les leaders religieux devraient sensibiliser le public et les fidèles au fait que la différence entre

les êtres humains dans leurs religions et leurs croyances est une norme universelle et éternelle qui ne peut être supprimée en raison de la parole du Tout-Puissant : (Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord (entre eux,) sauf ceux à qui ton Seigneur a accordé miséricorde. C'est pour cela qu'il les a créés Et (Et l'un de Ses signes est la création des cieux et de la terre, et la diversité de vos langues et de vos couleurs. Il y a certes en cela des signes pour les sages)). Ces textes signifient que le pluralisme et la diversité religieuse, ethnique et culturelle sont un code divin qui ne peut être ignoré ou effacé de l'existence, et donc que la coopération, la coordination et la communication entre les leaders religieux sont nécessaires pour renforcer cette compréhension et la consolider dans les esprits et les actions. Son Excellence a conclu en appelant à travailler dur pour transformer le principe de tolérance et de coexistence en un comportement pratique concret et une pratique quotidienne continue, et la nécessité de l'adhésion aux religions comme un facteur de discipline et d'illumination qui guide l'humanité vers de nobles valeurs et de nobles principes communs d'amour et de fraternité, considérant que la stabilité du monde ne viendra que par la réalisation de ces valeurs et principes, car ils représentent la voie du bien pour répandre la paix, la sécurité et la sûreté dans le monde entier.



Lors de la Conférence des Juristes, le SG a mis en garde contre les fatwas anormales

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a participé le mercredi 8 Rabi' Al-Aakhir 1444, correspondant au 2 octobre 2022, par videoconference, à la Dix-septième Conférence des Juristes musulmans sur la Finance numérique et l'Inclusion Financière, organisée par l'Académie internationale de Recherche de Charia en Finance islamique à Kuala Lumpur, Malaisie. Dans son discours lors de la session intitulée «Le rôle des institutions de surveillance et de l'infrastructure bancaire islamique dans la promotion de la finance numérique et de l'inclusion financière», il a appelé les institutions financières islamiques à adhérer aux normes de la Charia émises par les conseils de Fiqh contemporains concernant les questions émergentes et les nouveaux développements dans l'industrie financière islamique contemporaine, en particulier celles qui sont liées à l'inclusion numérique et financière, l'orientation et la rationalisation, car ces jugements et normes sont émises par un groupe de savants bien établis qui répondent aux exigences du jugement juridique, ce qui rend leur opinion acceptée et prise en considération. Il a également souligné que la prévalence de la complexité et de l'enchevêtrement sur les développements



financiers contemporains rend urgent d'avoir une jurisprudence collective dans laquelle les juristes de la Charia se complètent avec les économistes et les spécialistes de la finance afin de concevoir étroitement et sobrement les jugements de Charia appropriées pour ces calamités. Il l'a alerté sur le danger des jugements individuels et des fatwas aberrantes dans les affaires publiques, les qualifiant d'insuffisants, de hâtifs jugements et fatwas qui sont souvent dominés par l'émotion, l'impulsivité dans l'analyse et l'interdiction, en plus du fait qu'ils n'englobent pas complètement la question, ce qui les rend vulnérables à la confusion et au dérapage. Il a précisé que son appel à la nécessité de se référer à la guidance jurisprudentielle pour reconnaître les jugements de la Charia dans les calamités et développements financiers

contemporains ne signifie pas un dénigrement ou une dépréciation de la jurisprudence et des fatwas individuelles, mais plutôt une reconnaissance et un renouvellement de l'approche du Prophète, PSSL, face à des calamités et des développements au sujet desquels aucune révélation n'a été faite, car le Prophète PSSL avait l'habitude de réunir les compagnons pour cela, et de les consulter. Les compagnons avaient l'habitude d'adhérer à l'iijihad que l'on appelle aujourd'hui l'iijihad collectif dans le traitement des calamités générales. Par conséquent, les interprétations individuelles et les fatwas anormales doivent être évitées dans les émissions publiques, quel que soit l'auteur, afin d'éviter le chaos, la contradiction et l'incohérence parmi les pratiques des institutions financières islamiques.



L'Ambassadeur du Nigéria en Arabie saoudite visite l'AIFI



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu S.E.M. Yahya Lawal, Ambassadeur de la République Fédérale du Nigeria auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et Représentant Permanent du Nigeria auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), le dimanche 12 Rabi' Al Thani 1444 correspondant au 06 novembre 2022 à Djeddah. Il l'a remercié pour cette première visite au siège du Secrétariat Général de l'Académie. Il a également exprimé la gratitude de l'Académie pour le soutien constant du gouvernement du Nigeria, espérant que cette visite serait l'occasion de mieux s'informer de la vision de l'Académie, de sa mission, de ses objectifs, de ses projets et de son plan stratégique quinquennal, qui comprend

une illustration claire de toutes les activités et de tous les programmes qu'elle entend mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années. Il a également exprimé sa gratitude pour la volonté de l'ambassadeur de renforcer les relations de coopération et de coordination entre le Nigeria et le Secrétariat général de l'Académie. Pour sa part, l'Ambassadeur a exprimé son grand plaisir de visiter l'Académie et ses remerciements et sa gratitude au Secrétaire général pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, soulignant la volonté de son pays d'établir des relations fortes et durables avec l'Académie et de bénéficier de sa grande expertise face aux nombreuses questions religieuses, intellectuelles et sociales qui préoccupent la société nigériane et la région ouest-africaine en général. Il a également exprimé son espoir de renforcer les relations de coopération et de communication entre le Secrétariat général de l'Académie et l'État du Nigéria dans le domaine de l'organisation d'événements scientifiques conjoints à l'intérieur et à l'extérieur du Nigéria, ainsi que de renforcer la coopération étroite entre les chercheurs et les experts de l'Académie et les chercheurs nigérians afin de soutenir les efforts du gouvernement nigérian

dans la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme et l'intolérance. Il a également exprimé sa profonde appréciation pour les changements qualitatifs et les développements remarquables dont a été témoin le Secrétariat général de l'Académie, tant au niveau administratif que scientifique et intellectuel, louant la grande volonté du Secrétaire général d'unifier la voix de la Oumma et de diffuser les idées corrects de la véritable religion. En conclusion, le Secrétaire général a demandé à S.E.M. l'Ambassadeur de servir de médiateur auprès des autorités officielles afin que le gouvernement nigérian accueille la prochaine session de l'Académie, qu'il a accueilli et promis de soutenir cette init



25ème Réunion mensuelle du personnel de l'Académie



Le dimanche 12 Rabi al-Aakhir 1444, correspondant au 06 novembre 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la vingt-cinquième réunion périodique mensuelle du personnel de l'Académie, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant pour leur participation. Il a ensuite évoqué les conclusions de la récente visite de travail que lui et sa délégation ont effectuée au Royaume de Bahreïn, où Son Excellence a participé au Forum international de Bahreïn pour le dialogue

entre l'Est et l'Ouest pour la coexistence humaine, organisé par le Conseil suprême pour les af-faires islamiques au Royaume de Bahreïn en coopération avec le Conseil des Sages musulmans. Il a également visité l'Université de Bahreïn, au cours de laquelle il a discuté avec la présidence de l'université des aspects possibles de la coopération entre l'Académie et l'Université. Son Excellence a expliqué que les deux parties ont con-venu de signer prochainement un protocole d'accord entre les deux institutions pour atteindre des objectifs communs et renforcer les domaines de coopération entre elles. Son Excellence a ensuite abordé le sujet de la 25ème session de l'Académie et les nouvelles tâches qui y sont liées, exhortant chacun à poursuivre le travail sérieux et diligent afin de s'y préparer et de le gérer de la meilleure manière possible. Il a en-suite appelé les participants à exprimer leurs opinions, à présenter leurs suggestions et à discuter des enjeux et des problèmes auxquels ils

sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions, rappelant à chacun de se sentir libre et de ne pas hésiter à aborder tout sujet qu'il juge utile à l'Académie et aux employés, assurant chacun de sa disponibilité constante à les écouter et à les soutenir en trouvant des solutions appropriées à leurs problèmes et en adoptant leurs suggestions et initiatives constructives. Plusieurs nouvelles décisions ont été émises par la réunion, dont les plus importantes sont :

- Expédier le paiement des frais des traducteurs qui ont terminé le travail qui leur est confié.
- Etudier la possibilité de calculer des jours de vacances en contrepartie du travail supplémentaire confié au fonctionnaire.
- Envisager le transfert des cartes de séjour des employés de l'Académie vers le ministère des Affaires étrangères afin d'en bénéficier des priviléges de celle-ci.

44ème réunion périodique des Chefs de division

Le Secrétariat général de l'Académie a tenu sa quarante-quatrième réunion périodique des chefs de division, présidée par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, le jeudi 02 Rabi' Al-Aakhir 1444 correspondant à 27 octobre 2022 à Djeddah. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en rappelant que le Secrétariat général de l'Académie s'attachera particulièrement au cours de la période à venir au travail préparatoire et à la bonne préparation de la tenue de la vingt-cinquième session de l'Académie, appelant au renforcement et à l'intensification de la coopération entre toutes les divisions et départements, et à la suspension et au report de tout autre travail incompatible avec les travaux de la session.



Il a ensuite parlé de sa participation à la 12e session de la réunion des ministres de l'information de l'OCI, en plus de signer deux accords de coopération stratégique avec l'Université Ibn Khaldoun d'Istanbul et l'Université Sa-bah Al-Din Zaim à Istanbul, et une visite au siège du Forum des jeunes de la coopération islamique à Istanbul. Ensuite, les participants ont discuté des

decisions précédentes et ont abouti à de nouvelles décisions, notamment :

- Contacter certains États membres pour voir l'accueil des cinq prochaines sessions de l'Académie.
- Achèver dès que possible la nouvelle vidéo sur l'Académie
- Détermination de la date du colloque « Fondation de famille » en janvier 2023 et du colloque sur les « Testaments » en février 2023.
- Refuser tout nouveau document de recherche pour la prochaine session vu l'expiration des délais pré-déterminés.
- La nécessité de documenter et d'archiver tous les documents et correspondances des départements afin de préserver les dans le patrimoine de l'Académie.

45ème Réunion périodique des Chefs de Division

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la quarante-cinquième réunion périodique des chefs de division de l'Académie, le jeudi 16 Rabi Al-Akhira 1444, correspondant au 10 Novembre 2022, via vidéoconférence depuis sa résidence à Abou Dhabi, Émirats arabes unis. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux chefs de division et en les remerciant pour leurs efforts appréciés dans l'accomplissement des tâches qui leur ont été confiées, puis il a noté la nécessité d'intensifier ces réunions et peut-être même de les fusionner avec le reste des réunions périodiques, afin d'assurer une bonne préparation de la prochaine session, et l'importance d'informer périodiquement les chefs de division de tous les



développements et questions liés à la session, qui sont censés être réglés en temps opportun. Il a ensuite abordé le sujet de sa visite aux Émirats, où il participe à la neuvième réunion du Forum de la paix à Abou Dhabi. Ensuite,

les participants ont discuté des points à l'ordre du jour de la réunion et ont abouti à plusieurs nouvelles décisions, notamment :

- Envoi de lettres de remerciements et d'appréciation au Ministère des Affaires étrangères des Émirats, au Conseil des Émirats arabes unis pour la Fatwa et au Forum de la paix d'Abou Dhabi pour leur hospitalité et l'honneur fournis à la délégation dirigée par le Secrétaire général.
- S'adresser au Conseil d'Ifta des EAU concernant l'accueil de la prochaine session de l'Académie à Abou Dhabi.
- Expédier la préparation de la version finale du livre des biographies des savants de l'Académie pour être imprimé à temps pour sa distribution lors de la 25e session de l'Académie.

96ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



L'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) a tenu sa quatre-vingt-seizième réunion hebdomadaire des directeurs de département, le lundi 06 Rabi' Al-Aakhir 1444 correspondant au 31 octobre 2022, présidée par S.E. Prof. Koutoub

Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, au siège du Secrétariat général à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, les remerciant pour leur présence à ces réunions hebdomadaires, rappelant que ces réunions auront pour but de discuter de la vingt-cinquième Session et des nouveaux travaux qui y sont liés. Son Excellence a également parlé des derniers développements concernant la date de tenue de la Session de l'Académie, qui se tiendra bientôt puisque le soutien financier nécessaire a été obtenu. Il a également demandé aux départements de donner suite aux tâches qui leur sont confiées et de les compléter de la manière requise afin que la Session atteigne ses buts et fins souhaitées.

La réunion a ensuite discuté des décisions précédentes, et plusieurs nouvelles décisions ont été prises, dont les plus importantes sont :

- Envoi d'une lettre de condoléances à la délégation tunisienne auprès de l'OCI et au ministère tunisien des Affaires étrangères à l'occasion du décès du Cheikh Othman Batikh, membre de l'Académie et Grand Mufti de Tunisie.
- Achever la préparation du programme de la prochaine session (y compris les sessions scientifiques avec leurs titres), avec une proposition de durée pour chaque session en fonction du thème, et du nombre de chercheurs y participant.
- Envoi des documents de recherche terminés et édités aux membres de l'Académie afin qu'ils puissent les examiner dans un délai suffisant avant la tenue de la Session.

97ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

8 novembre, 2022 S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la 97ème réunion hebdomadaire des départements, le lundi 11 Rabi' Al-Aakhir 1444, correspondant au 07 novembre 2022 au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation, soulignant que ces réunions auront pour but de suivre l'avancement des travaux sur les préparatifs de la vingt-cinquième session de l'Académie. Ensuite, Son Excellence a parlé de sa participation au Forum de Bahreïn pour le dialogue « Est et Ouest pour la coexistence humaine », qui a été organisé par le Conseil des Sages musulmans sous le patronage royal de Sa Majesté Roi Hamad



bin Isa Al Khalifa, roi du Royaume de Bahreïn, et qui s'est tenue au Centre culturel Isa (ICC) à Manama avec la participation de personnalités intellectuelles éminentes et de représentants de religions de différents pays du monde. La tenue du Forum à Bahreïn est une affirmation

du statut du royaume de Bahreïn en tant que modèle vivant de co-existence, d'acceptation et de reconnaissance de l'autre et lui permettant de pratiquer librement ses rites et ses croyances. Son Excellence a ensuite parlé des préparatifs de la vingt-cinquième session, où les départements ont soumis des rapports détaillés sur les derniers développements et sur ce qui a été accompli. La réunion a discuté des décisions émises par la réunion précédente, et a émis de nouvelles décisions, dont les plus importantes sont :

- Envoi des articles de recherche finis et révisés aux membres de l'Académie afin qu'ils puissent les lire à temps.
- Envoi de lettres de remerciements au Président de l'Université de Bahreïn et au Président du Conseil Suprême des Affaires islamiques pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité.

98ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la quatre-vingt-dix-huitième réunion hebdomadaire des départements de l'Académie, le mardi 21 Rabi' Al-Akhira 1444 correspondant au 15 novembre 2022, via vidéoconférence depuis sa résidence à Francfort, en République fédérale d'Allemagne. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant pour leurs efforts dans la préparation de la vingt-cinquième session de l'Académie. Il a ensuite remercié le Département des affaires financières et administratives pour ses efforts louables dans la préparation du rapport financier annuel et du

budget général de l'Académie, qui a reçu les éloges distingués du comité de surveillance financière de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI). Son Excellence a parlé des visites qu'il effectue actuellement en Grande-Bretagne et en Allemagne, où il participe à la première réunion annuelle du Forum Al Baraka dans la capitale britannique, Londres, et qui traite des questions et des sujets de la finance islamique sous tous ses aspects. Il a également évoqué les deux accords de coopération avec le Collège Al Maktoum pour l'enseignement supérieur en Grande-Bretagne et le Conseil suprême des musulmans en Allemagne. La réunion a ensuite discuté des décisions émises par la réunion précédente, et a



pris de nouvelles décisions, notamment :

- Expédier l'approbation du coût estimé de la médiation de la session, après comparaison avec trois offres.
- Préparer un plan pour télécharger du Journal scientifique de l'AIFI sur le site pour le public.

Rayons de Lumière sur la Vie des Savants de l'Académie (8)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sunnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédecesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la

référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts

brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire général de l'Académie

Son Eminence Juge Muhammad Badr Al-Minawi

Né en 1931 en Égypte, S.E. Juge Muhammad Badr Al-Minawi est diplômé des facultés de charia de l'université Al-Azhar et de droit de l'université du Caire la même année 1953. Son Eminence a obtenu une maîtrise en droit et un diplôme en charia. Son Eminence a occupé un certain nombre de postes importants, notamment diverses fonctions de haut niveau au sein du ministère public depuis mars 1954, jusqu'à devenir procureur général adjoint en 1984. Son Eminence a également travaillé en tant que chef de l'Inspection judiciaire en octobre 1984 et en tant que procureur général adjoint au département de la Cour d'appel d'Ismaïlia en novembre 1988. Son Eminence a atteint le rang de Vice-président de la Cour de Cassation en juin 1984, puis est devenu procureur général en juillet 1990, jusqu'à sa retraite en octobre 1991. Son Eminence a également été choisie comme membre du Conseil supérieur d'Al-



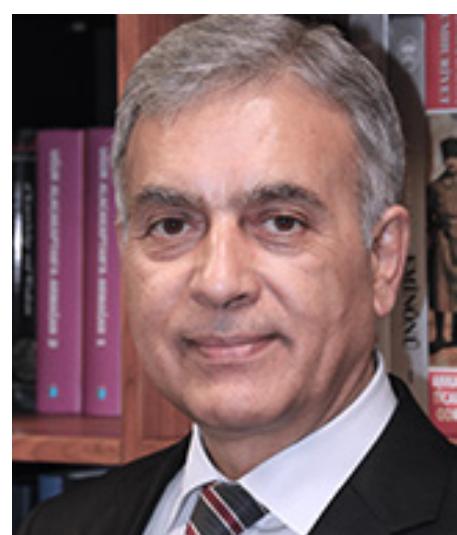
Azhar, membre de la Ligue des universités islamiques et membre du Conseil islamique d'appel et de secours, membre des comités du Conseil suprême des affaires islamiques, de l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie, et du Centre national de recherche sociale et criminologique, membre du Conseil national des affaires islamiques, membre du Centre Sheikh Saleh Kamel pour l'économie

islamique de l'université Al-Azhar, membre de l'Association des droits de l'homme et de l'Association des conseillers des cours d'appel. Son Eminence a participé à de nombreuses recherches judiciaires et islamiques dans plusieurs instituts, universités et centres, et était également membre de leur corps enseignant, participant fréquemment à la supervision de thèses de doctorat. Son Eminence a également donné des cours d'études scientifiques à l'Institut national d'études judiciaires, à l'Institut de l'Académie de police du Caire et à l'Institut des universitaires de la défense. Son Eminence était également un membre actif de l'Association caritative islamique et présidait son comité juridique. Avant sa mort en 2003, S.E. le juge Muhammad Badr Al-Minawi était un membre élu de l'Académie de recherche islamique d'Al-Azhar Al-Sharif, ainsi qu'un membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

Son Eminence Prof. Ibrahim Kafi Donmez

Né à Izmir, République de Turquie, en 1951, S.E. Prof. Ibrahim Kafi Donmez a terminé ses études à l'Institut supérieur islamique d'Istanbul en 1974, a été diplômé de la Faculté de droit de l'Université d'Istanbul en 1976, puis a achevé sa thèse de doctorat en 1981 à la Faculté des sciences islamiques de l'Université Ataturk, intitulée : «Le concept des sources dans la jurisprudence islamique et les différences méthodologiques sur le concept des sources parmi les juristes musulmans au 8ème siècle. » Son Eminence a également été membre représentant de la République de Turquie à l'Académie internationale du Fiqh islamique. Son Eminence a occupé de nombreux postes importants, notamment en tant que membre de la faculté de théologie de l'université de Marmara jusqu'à sa retraite en 2010, puis en tant que doyen entre 1994 et 1997. En 1996, Son Eminence a

été choisi comme représentant de l'Université de Marmara au sein du Conseil de la Ligue des universités islamiques. Entre 1983 et 1986, Son Eminence a été membre du corps enseignant des universités algériennes, notamment l'Université d'Alger, l'Université Prince Abdul Qadir et l'Université d'Annaba. Entre 1997-1998, Son Eminence a été professeur invité à l'Université islamique internationale de Malaisie, et a également été membre du comité scientifique pour la jurisprudence dans l'encyclopédie islamique des dotations religieuses turques puis président de ce comité. Son Eminence a été le président fondateur de l'Université d'Istanbul de 2010 à 2018, et est actuellement membre de la faculté de cette même université et est également membre du conseil d'administration du Centre de recherche islamique (iSAM).



Son Eminence Dr. Ahmed Ragai El-Gendy

Né en 1939 en Égypte, S.E. Dr Ahmed Ragai El-Gendy a obtenu une licence en pharmacie et sciences pharmaceutiques de l'Université d'Alexandrie (1960), une maîtrise (1967) et un doctorat (1970) de l'Université du Caire. Son Éminence a occupé divers postes importants, notamment en tant que chercheur et chef du département de recherche pharmaceutique au Centre de recherche et de contrôle des médicaments du Caire, chef du secteur de la recherche de la Syed Pharmaceutical Company au Caire, chef du Centre de médecine islamique, secrétaire général adjoint de l'Organisation islamique des sciences médicales, Membre du comité exécutif et du conseil d'administration de l'organisation et responsable de la création



du centre de médecine islamique, responsable des activités de l'Organisation islamique des sciences médicales et rédacteur principal de toutes les activités de l'organisation en termes de publications, de conférences, de séminaires et de réunions, et membre de l'Académie islamique de Fiqh de la Ligue mondiale musulmane, et membre de l'Organisation . CIOMS Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences scientifiques internationales dans divers domaines des études médicales et islamiques dans différentes parties du monde. Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres dans les domaines médicaux et islamiques. Son Éminence a été nommée membre du Conseil de l'Académie internationale islamique de fiqh.

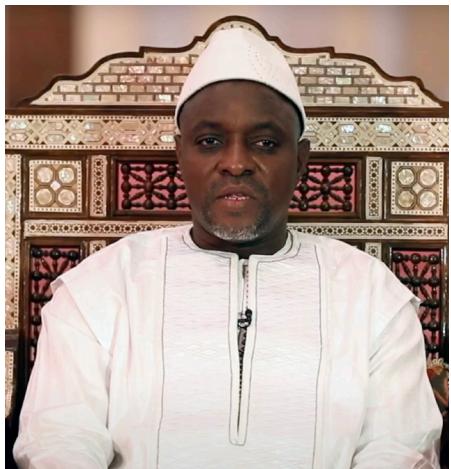
Son Éminence Dr. Abdul Razzaq Wardak

Né en Afghanistan 1941, S.E. Dr Abdul Razzaq Wardak a obtenu une licence de l'école Dar al-Uloom al-Arabi de Kaboul, une licence de la faculté de charia de l'université de Kaboul et une maîtrise des fondements de la jurisprudence islamique de la faculté de charia et de droit de l'université Al-Azhar. Son Éminence a été membre du comité de conception des programmes et des manuels

scolaires pour les écoles de la charia, membre du comité des examens d'entrée aux universités afghanes lié au ministère de l'enseignement supérieur. Son Éminence a été chargé de la formation des juges et des membres du parquet au sein du comité de rotation des juges et continue d'enseigner au collège de la charia de l'université de Kaboul, en plus de nombreux autres postes

à responsabilité dans cette même université. Son Eminence est l'auteur d'un certain nombre de livres et de traductions. En tant que membre de l'Académie Internationale du Fiqh islamique, S.E. Dr Abdul Razzaq Wardak a représenté l'Afghanistan depuis le 13 septembre 2012.

Son Éminence Cheikh Dr. Konate Arna



Né en 1978 en Côte d'Ivoire, S.E. Cheikh Dr. Konate Arna a obtenu une licence (diplôme supérieur) de la Faculté de Charia et d'Etudes islamiques de l'Université islamique du Niger en 2000, une maîtrise de Dar Al-Hadith Al-Hasaniyah au Royaume du Maroc en 2004, et un doctorat de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université Abd al-Malik al-Saadi au Royaume du Maroc en 2008. Son Eminence a occupé de nombreux postes importants, notamment en tant que Directeur Général à l'Institut International de Formation des Imams et Prêcheurs en Afrique, Chef du Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation et de la Recherche Scientifique au Conseil Suprême des Imams, Enseignant chercheur à l'Institut d'Histoire, des Arts et d'Archéologie Africaine à l'Université Félix Houphouët Boigny Kokodi d'Abidjan

Professeur de Jurisprudence Islamique et de Dialogue Religieux à l’Institut International de Formation des Imams et Prêcheurs, et Professeur de Langue Arabe à la Division d’Histoire de l’Université Félix Houphouët, et Directeur Général Adjoint de l’Institut International de Formation des Imams et Prêcheurs en Afrique. Son Eminence a participé à un grand nombre de conférences scientifiques dans divers pays, et a rédigé de nombreux articles de recherche dans différentes revues d’études islamiques, ainsi que de nombreux livres dans différents domaines. Son Éminence est actuellement le vice-président de l’Université islamique d’Afrique. En tant que membre de l’Académie Internationale du Fiqh Islamique, S.E. Cheikh Dr. Konate Arna a représenté la Côte d’Ivoire depuis le 22 mars 2015.

Son Excellence Dr. Salem bin Mohammed Al-Malik

Né en 1960 au Royaume d'Arabie saoudite, S.E. Dr Salem bin Mohammed Al-Malik a obtenu une maîtrise en administration et politique de la santé de l'université de Harvard, un certificat d'administration pour médecins cadres et un diplôme en administration médicale de l'American College of Executive Physicians. Son Éminence a siégé au conseil d'administration de l'Autorité saoudienne du Croissant-Rouge, du groupe Al-Aghar et de nombreuses institutions internationales. Son Éminence a également été consultant auprès de l'Organisation mondiale de la santé et de la Commission américaine d'accréditation des établissements de santé mondiaux, ainsi qu'auprès d'un certain nombre d'organisations internationales et de soins de santé. Avant d'être nommé directeur général de l'Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), Son Éminence a été conseiller et superviseur général du Département général de la coopération internationale, conseiller du

ministre de l'Éducation pour les affaires de santé au ministère de l'Éducation en Arabie saoudite, et secrétaire général du Comité national saoudien pour l'éducation, la culture et les sciences. En plus de son travail de consultant en allergologie et immunologie à la Cité médicale du roi Abdulaziz dans la Garde nationale, Son Éminence a également été chef du secteur des industries du savoir à l'Autorité générale saoudienne de l'investissement et a dirigé l'équipe de développement de la stratégie des industries du savoir, le directeur exécutif adjoint (directeur médical) des services médicaux de la région centrale dans les affaires sanitaires de la Garde nationale. Son Éminence est considérée comme un expert de premier plan dans la création de partenariats stratégiques et la collaboration avec des organisations internationales, en plus de ses initiatives aux niveaux éducatif, culturel et sanitaire. Son Éminence est l'auteur de sept livres et est également un éminent poète.



Son Eminence Dr. Muhammad Suleiman Al-Ashqar



Né à Naplouse, en Palestine, en 1930, S.E. Dr Muhammad Suleiman Al-Ashqar a rejoint l'école primaire de son village, et a obtenu son diplôme en 1944. Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires à Naplouse, il s'est rendu au Royaume d'Arabie saoudite et a travaillé dans l'enseignement primaire. En 1372H, il a été nommé responsable de la bibliothèque de Dakhna Dar Al Iftaa à Dakhna, mais il a poursuivi ses études à l'Institut et au Collège de la charia à Riyad jusqu'à ce qu'il obtienne son diplôme en 1376 AH avec les premières distinctions, et il a fait la connaissance de ses cheikhs vénérés. Son Éminence était un expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique. Son Éminence a occupé un certain nombre d'autres postes importants, notamment : enseignant à l'Institut scientifique de Shaqraa, dont l'administration lui a été confiée en 1377, à l'Université islamique de Médine pendant deux ans, puis s'est rendu au Koweït, pour devenir le chef de la bibliothèque du ministère des Awqaf et des Affaires islamiques pendant douze ans (1385-1397 AH). Pendant cette période, Son

Éminence a obtenu une maîtrise et un doctorat de la faculté de charia de l'université d'Al-Azhar, puis s'est rendu en Jordanie, où il s'est entièrement consacré à la recherche et à l'écriture, et pendant cette période, il a participé à quelques conférences et séminaires jurisprudentiels. Son Éminence est l'auteur de nombreux ouvrages, dont les plus importants sont : Les actes du Messager, bénédiction et paix sur lui : Leur signification dans les preuves de la Shari'a, Usul al-Fiqh pour les débutants, Interprétation de Fath al-Qadeer (qui est une brève interprétation d'al-Shawkani), Fatwas et méthodes d'Ifta, Indexation alphabétique et arrangement lexical, al-Mughni de la jurisprudence Hanbali par Ibn Qudamah, Indexation Bidaya wa Al-Nihaya d'Ibn Kathir, comment embrasser l'Islam (un résumé pour les prédicateurs), Contrat d'Istisna'a, étiquette des prêts, fluctuations monétaires et des devises, entretien des biens loués et leur dépendance vis-à-vis du bailleur et du locataire, etc. Son Éminence est décédée en 2009.

Son Éminence Prof. Muhammad bin Ahmed Al-Saleh

Né en 1361/1942 au Royaume d'Arabie Saoudite, S.E. Prof. Muhammad bin Ahmed Al-Saleh est diplômé du Shari'ah College de Riyad en 1380 / 1960, et a obtenu une maîtrise en jurisprudence comparée de la faculté de Charia d'Al-Azhar Al-Sharif en 1389 / 1969, et un doctorat en jurisprudence comparée à la même université en 1395 / 1975. Son Éminence a occupé de nombreux autres postes importants, notamment en tant qu'expert à l'Institut de gestion et expert au Conseil du Fiqh islamique de la Ligue mondiale musulmane à La Mecque, membre de l'Académie de recherche islamique à Al-Azhar, membre du Conseil scientifique de l'Université islamique de l'Imam Muhammad bin Saud,



membre des conférences des études supérieures à Al-Azhar, participant aux conférences du Conseil suprême des affaires islamiques au Caire, membre du comité de recherche et de publication de l'université Al-Imam et membre du comité d'introduction à l'Islam, président du comité des histoires pour enfants, et a supervisé des dizaines de thèses de maîtrise et de doctorat de l'intérieur et de l'extérieur de l'université Al-Imam, en plus de discuter de nombreuses thèses scientifiques. Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences et de séminaires internationaux et locaux. Son Éminence est l'auteur de plusieurs livres dans différents domaines.

Son Eminence Dr Naji bin Muhammad Shafiq Ajam

Né dans la ville d'Alep en République arabe syrienne en 1360 / 1942, Son Éminence Dr Naji bin Muhammad Shafiq Ajam a étudié dans les écoles d'Alep, y compris le lycée de la charia, jusqu'à l'obtention du diplôme du lycée Al-Ma'moun en 1962, puis a rejoint la faculté de la charia à l'Université de Damas, pour obtenir une licence en 1966. Son Éminence a ensuite travaillé dans plusieurs universités d'Arabie saoudite, où il a étudié sous la direction de grands cheikhs, avant de s'installer en Égypte où il a obtenu un doctorat de la faculté de charia et de droit de l'université Al-Azhar du Caire en 1977, avec mention très bien. Son Éminence a également occupé de nombreux autres postes, dont plus de vingt-cinq ans au sein du corps enseignant de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud, de l'Université islamique de Médine, de l'Université du Roi Abdulaziz, de la faculté des humanités, du département des études islamiques à Djeddah. Il a supervisé un certain nombre de thèses de maîtrise et de doctorat à l'université Umm Al-Qura à La Mecque et dans d'autres établissements, et a assumé la présidence du département des études islamiques. Il a été conseiller au sein de ce département pendant une quinzaine d'années et a également présidé le

comité des programmes d'études supérieures. Son Éminence a également été l'imam de la mosquée universitaire pendant plus de dix ans sur décision du recteur de l'université, en plus de prêcher des sermons dans plusieurs mosquées de Djeddah. Son Éminence a été conseiller en matière de charia pour les dotations et les systèmes d'investissement au Centre Fakih pour la recherche et le développement, arbitre dans le domaine de la recherche sur les dotations à l'Institut islamique de formation et de recherche de la Banque islamique de développement, et expert dans la rédaction des actes de dotation et leur interprétation dans les tribunaux de la charia. Son Éminence est l'auteur de nombreux ouvrages, dont : la calamité générale et son impact sur l'évolution des règles, le système du travail et des travailleurs en Islam, la jurisprudence de l'héritage et le partage de l'héritage en Islam, l'effet de la variation de la valeur de l'argent sur les droits et obligations des personnes, les dispositions de la clause pénale dans les contrats, a facilité la jurisprudence islamique avec ses applications contemporaines sur les quatre écoles de pensée. Avant sa mort en 2006, Son Éminence était un expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a participé à ses sessions pendant plus de dix ans.



Son Eminence Sheikh Muhyiddin Qadi



Né en 1929 à Tozeur, en Tunisie, Son Eminence Cheikh Mohieddin Kadi, qu'Allah ait son âme, a appris auprès des grands cheikhs de la branche d'Al-Zaytouna à Tozeur, et de la Grande Mosquée de Tunis, dont il a obtenu un diplôme universel. Son Eminence a occupé de nombreux postes importants, notamment : Imam et prédicateur à l'Université d'Al-Mihras à Tunis et au Centre islamique de Saleh Kamel à Beheira, membre du Conseil islamique suprême et directeur de l'Institut suprême de la charia. Son Eminence a également enseigné la langue et la littérature arabes dans les instituts secondaires de Monastir, Menzel Bourguiba, Carthage et Radès jusqu'à ce qu'il soit affecté à l'enseignement de la

jurisprudence et des objectifs de la charia à Al-Zaytouna. Son Eminence est considéré comme l'un des juristes les plus chevronnés de l'école Maliki, et participe depuis de nombreuses années à des plateformes et forums religieux en Tunisie et à l'étranger, tels que le Forum des Pensées Islamiques en Algérie et les Leçons de Hassaniya au Maroc) en plus des pays qui ont accueilli les sessions de l'AIFI, ainsi que la France dans le cadre de l'information de la communauté tunisienne, Avant son décès en 2018, Son Éminence était membre de nombreux organismes et conseils (dont le conseil municipal avec deux sièges pour deux sessions). Son Éminence est décorée des médailles de la République pour le mérite éducatif.

Son Eminence Dr. Ibrahim Al-Maiman

Né en 1969 à Al-Madinah Al-Munawwarah, S.E. Dr Ibrahim Al-Maiman a obtenu une licence à la faculté de charia de l'université islamique Imam Muhammad bin Saud, ainsi qu'une maîtrise intitulée «Jugements sur l'abortion selon le Fiqh islamique» et un doctorat étudiant le livre Al Bayaan d'Al-Omrani Al-Shaf'i, à la même université. Son Éminence est un expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a également occupé d'autres postes importants, notamment Vice-doyen de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud pour les affaires des instituts scientifiques, conseiller au bureau de Son Excellence le directeur de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud, chef de l'unité de sensibilisation intellectuelle à l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud, et membre des comités consultatifs et du comité



consultatif du Centre de soins et de conseils du Prince Muhammad bin Nayef, directeur adjoint du Centre d'excellence de recherche en jurisprudence des questions contemporaines pour les affaires scientifiques et de recherche, secrétaire du conseil d'administration, consultant à temps partiel à l'Administration générale de la sécurité intellectuelle au ministère de l'Intérieur, et doyen adjoint des affaires d'admission et des étudiants pour les affaires d'admission à l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud, et superviseur des études de troisième cycle à l'Université Qassim. Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences et de séminaires internationaux et locaux, a écrit plusieurs livres dans différents domaines et est actuellement professeur à l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud à Riyad.

Son Eminence Dr. Muhammad Mahmoud Al-Jamal

Né en 1972 en Égypte, S.E. Dr Muhammad Mahmoud Al-Jamal a obtenu une licence en charia et en droit en 1996 à la faculté de charia et de droit de l'université Al-Azhar, ainsi qu'une maîtrise en jurisprudence comparée en 2002 et un doctorat dans le même département en 2005. Son Éminence est un expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique. Son Éminence a également occupé d'autres postes importants, notamment : Doyen associé pour les affaires étudiantes au Collège des études islamiques - Université Hamad Bin Khalifa, chef du département de «Fiqh et société», chef du département de «Jurisprudence contemporaine» dans le même collège, et chef du comité des affaires étudiantes, président du comité d'admission pour les nouveaux étudiants postulant à la majeure «Jurisprudence contemporaine», membre du comité d'admission

pour les nouveaux étudiants postulant à la majeure «Jurisprudence contemporaine», Membre du comité des bourses d'études pour les étudiants du collège des études islamiques de l'université Hamad Bin Khalifa, et président du comité pour la création d'un site web pour enfants sur le Saint Coran, président du comité d'enquête au collège des études islamiques, membre du projet «Biographie numérique du Prophète», membre de la Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement communautaire, et membre du comité de rédaction de plusieurs revues scientifiques. Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences et de séminaires au niveau international et local, et a écrit plusieurs livres dans différents domaines. Il est actuellement professeur à l'université d'Al-Azhar et à l'université Hamad bin Khalifa.





NUMÉRO. 26

Déclaration de l'AIFI sur le deni du droit à l'éducation des femmes afghanes

Louange à Dieu, Seigneur des mondes, prière et paix sur notre Prophète Mohammed, sa famille et ses compagnons: Conformément à la parole de Dieu Tout-Puissant: 1) Lisez, O Prophète, au Nom de votre Seigneur Qui a créé 2) a créé les humains à partir d'un caillot collant 3) Lisez ! Et ton Seigneur est le Très Généreux 4) Qui a enseigné par la plume 5) a enseigné à l'humanité ce qu'elle ne savait pas. Al-'Alaq: 1-5, Dans la parole du prophète, que la prière et la paix soient sur lui, dans le hadith rapporté par Al-Tirmidhi d'Anas Ibn Malik, que Dieu soit satisfait de lui : (La recherche de la connaissance est obligatoire pour tout musulman, et le chercheur de connaissance reçoit des prières de pardon de tout, même des baleines dans la mer) ; Conformément au devoir d'encourager le bien et d'interdire le mal, comme l'a dit Dieu Tout-Puissant : {Vous êtes la meilleure communauté jamais créée pour l'humanité – vous encouragez le bien, interdisez le mal} Al-Imran : 110 ; et accomplissant le devoir d'énoncer la vérité que Dieu a prise sur les gens de connaissance dans Sa parole, bénie soit Son nom : {quand Allah a pris l'engagement de ceux à qui l'Écriture a été donnée de la faire connaître aux gens et de ne pas la cacher} Al -Imran : 187 ; Et partant du devoir de donner des conseils aux dirigeants des musulmans et au grand public, comme indiqué dans le hadith que l'Imam Mousslim a rapporté dans son Sahih du grand compagnon Tamim al-Dari, que Dieu soit satisfait de lui, il a dit : Messager de Dieu, que les prières et la paix de Dieu soient sur lui, a dit : (La religion est un conseil), nous avons dit : À qui, ô Messager de Dieu ? Il a dit : (A Dieu, à Son Livre, à Son Messager, aux dirigeants des Musulmans et au grand public). Pour tout cela, l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) souhaite clarifier la décision de la charia sur la suspension de l'étude des filles et des femmes dans les écoles en Afghanistan, comme suit: Premièrement: l'éducation des hommes et des femmes est considérée comme un devoir légal dans la charia, et cela est indiqué par des versets bénis du Saint Coran et des hadiths authentiques de l'honorables Sounna du Prophète, et aucun désaccord significatif n'a été mentionné à ce sujet parmi les érudits. Et le premier verset qui a été révélé au Messager de Dieu, que les prières et la paix de Dieu soient sur lui, est considéré comme la preuve la plus forte et la plus grande de cette obligation, et c'est Sa parole, le Très-Haut : {Lisez, Ô Prophète, au Nom de ton Seigneur Qui a créé} Al-'Alaq : 1, et Sa parole : {Lire} est un commandement pour le Saint Prophète, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui, à lire, et le commandement, tel qu'il est bien connu, nécessite une obligation selon les savants du Fiqh et d'Osoul. Et si le plus grand Prophète, que les prières et la paix de Dieu soient sur lui, est commandé d'étudier par obligation, alors son Oumma est commandée d'étudier en conséquence sur ses pas. Il n'y a pas de différence dans ce commandement entre un homme et une femme, et entre un garçon et une fille, car ils sont tous commandés selon ce grand verset à lire, et en lisant selon les érudits, le verset signifie apprendre et étudier. De plus, sa parole, que les prières et la paix de Dieu soient sur lui, dans le hadith (la recherche de la connaissance est obligatoire pour tout musulman ...) est également une preuve explicite et claire de la charia indiquant la nécessité d'éduquer les garçons, les filles et les femmes à tous fois et partout. Deuxièmement : Préserver l'âme, préserver la religion et préserver l'esprit sont parmi les objectifs les plus importants de la sublime Charia, et parmi les intérêts nécessaires que les religions divines appellent à plusieurs reprises à la nécessité de les préserver par tous les moyens et capacités légitimes. L'éducation, selon tous les érudits de la Oumma, est le moyen le plus important de préserver l'âme, de préserver la religion et de préserver l'esprit ; Parce qu'elle



est celle qui permet à l'homme de connaître son Seigneur et sa religion, ainsi que de connaître ses droits et ses devoirs, et lui permet aussi de construire l'univers, et d'accomplir avec sincérité et sécurité la tâche de succession sur la terre, et cela le protège des effets désastreux de l'ignorance et de la chute dans les superstitions et les illusions, et par conséquent, il est considéré comme l'un des plus grands actes d'adoration et le devoir le plus important pour les hommes et les femmes. Et si la décision convenue de la charia stipule que « toute obligation qui n'est pas remplie sans elle, alors elle est obligatoire » et que « la prémissé du devoir est obligatoire », alors l'éducation est considérée comme un devoir légal dans la charia parce qu'elle est considérée quelque chose que le devoir de conserver l'âme, de conserver la religion et de conserver l'esprit, ne peut s'accomplir qu'avec elle ; Et parce qu'il est aussi considéré comme une prémissé le devoir de préserver l'âme, de préserver la religion et de préserver l'esprit. Sur cette base, l'éducation des hommes et des femmes est un devoir de la charia car elle dépend de la préservation des objectifs de la charia en général, et des objectifs de préservation de l'âme, de préservation de la religion et de préservation de l'esprit en particulier, tout comme empêcher les garçons et filles de l'éducation est considérée comme une violation des objectifs de la charia en général et des objectifs de préservation de l'âme, de préservation de la religion et de préservation de l'esprit en particulier. Il est également considéré comme une atteinte grave aux intérêts nécessaires qui perturbent la vie par son déséquilibre, et ces deux choses sont considérées comme interdites par la charia. Troisièmement : Empêcher les filles et les femmes d'accéder à l'éducation est une violation de la tradition du Messager de Dieu, que les prières et la paix de Dieu soient sur lui, et de la tradition des justes prédecesseurs parmi les Compagnons, que Dieu soit satisfait d'eux, et des disciples et leurs partisans, que Dieu leur fasse miséricorde. La Oumma musulmane n'a pas connu cette violation tout au long de sa longue histoire, d'autant plus qu'il est rapporté que des femmes assistaient aux réunions du Messager de Dieu, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui, au cours desquelles il enseignait les Compagnons, que Dieu soit content d'eux. En fait, le Messager de Dieu, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui, a alloué des jours aux femmes pour les enseigner. Les épouses du Prophète étaient parmi les grands érudits des Compagnons, que Dieu soit satisfait d'eux, et ce sont eux qui ont enseigné à de nombreux Compagnons et à leurs disciples, que Dieu soit satisfait d'eux, ce qui fait d'empêcher les filles et les femmes de l'éducation quelque chose répréhensible. Quatrièmement : La Oumma musulmane devrait être alertée et mise en garde contre la tromperie par les hadiths bien connus du gens ordinaire, en particulier les hadiths fabriqués sur lesquels certaines personnes instruites s'appuient pour justifier le fait d'empêcher

les filles et les femmes d'accéder à l'éducation. Parmi les plus célèbres de ces hadiths faux et fabriqués, il y a celui qui a été fabriqué par le célèbre fabricant Mohammed ibn Ibrahim al-Shami, où il a faussement attribué à la femme du Prophète Aisha, que Dieu soit satisfait d'elle, qu'elle a dit : (Ne logez pas femmes dans les chambres, et ne leur apprenez pas à écrire, enseignez-leur plutôt la sourate al-Nour et le fuseau). Prendre des mots aussi incorrect et faux comme preuve et argument pour empêcher ou suspendre l'éducation des filles et des femmes équivaut à abandonner intentionnellement ce qui a été décidé par les versets du Coran et stipulé par la Sounna et le consensus de la Oumma. Enfin: Les bonnes et spécifiques méthodes atteintes par les systèmes éducatifs contemporains pour assurer la scolarisation des jeunes représentés dans la division de ces cycles éducatifs en cycles primaire, intermédiaire, secondaire et universitaire. L'engagement envers cette division est considéré comme l'un des intérêts légitimes qui sont adoptés, afin de permettre aux garçons et aux filles de se conformer au devoir de la charia représenté par la nécessité d'apprendre et d'éduquer, et donc d'empêcher les filles et les femmes d'accéder à l'éducation à n'importe quel niveau des étapes éducatives mentionnées est un arbitraire évident et une grande transgression. Sur la base de tout ce qui précède, l'Académie Internationale du Fiqh Islamique lance un appel à l'autorité dirigeante en Afghanistan pour qu'elle prenne l'initiative de rouvrir les portes des écoles et des universités pour les filles et les femmes afghanes, conformément au commandement de Dieu Tout-Puissant, et conformément à la Sounna du Messager de Dieu, que les prières et la paix de Dieu soient sur lui, et un engagement envers ce que la Oumma est exigée de faire en tout temps et en tout lieu. L'Académie leur demande également de veiller à ce que les garçons et les filles puissent s'inscrire à toutes les étapes de l'éducation et à toutes les spécialisations dont l'honorables peuple afghan a besoin à ce stade critique de son histoire, pour lui permettre de lutter contre l'extrême pauvreté et l'ignorance, pour la pauvreté n'a pas de meilleure arme que l'éducation, et l'ignorance n'a pas de remède qu'une éducation plus efficace. Les érudits de la Oumma du monde entier leur rappellent que permettre aux garçons, aux filles et aux femmes d'Afghanistan d'étudier et d'apprendre est une responsabilité sacrée sur leurs épaules, sur laquelle ils seront interrogés devant Dieu le Jour de la Résurrection, car Il, que Les prières et la paix de Dieu soient sur lui, a dit dans le hadith qu'Al-Bukhari et Mousslim ont inclus dans leurs Sahibs : (Chacun de vous est responsable et responsable de ses sujets, l'imam est responsable et il est responsable de ses sujets, l'homme en sa famille est responsable et il est responsable de ses sujets, et la femme dans la maison de son mari est responsable et elle est responsable de ses sujets). En conclusion, l'Académie appelle tous les États membres de l'OCI et les institutions caritatives du monde à fournir un soutien matériel et moral au peuple afghan afin de lui permettre de développer l'infrastructure, l'équipement logistique, les laboratoires, les installations nécessaires et les moyens de transport nécessaires pour les écoles, les instituts et les universités. Et que les bénédictions et la paix de Dieu soient sur notre maître Mohammed, sa famille et ses compagnons, et ceux qui les suivent dans la bonté jusqu'au Jour du Jugement.

Prof. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire Général de l'Académie

Publié le jeudi 28 Jumada Al-Oulla 1444
correspondant au 22 décembre 2022
À Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite.

Visite du Ministre Secrétaire Général du Gouvernement à l'AIFI

Son Excellence Monsieur Abdourahmane Shiké Camara, Ministre Secrétaire Général du Gouvernement de la République de Guinée, s'est rendu le mardi 26 Jounada al-Awwal 1444H correspondant au 20 décembre 2022G, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. A son arrivée, Son Excellence et la délégation qui l'accompagnait ont été reçus par Son Excellence Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), qui l'a chaleureusement accueilli, et lui a exprimé ses sincères remerciements et sa reconnaissance pour cette première visite de Son Excellence au siège de l'Académie. Il a également exprimé sa grande gratitude et son appréciation au gouvernement de la République de Guinée pour les soins constants et le soutien continu dont l'Académie a bénéficié depuis sa création jusqu'à nos jours, louant les bonnes relations distinguées qui existent entre l'Académie et les institutions guinéennes et centres scientifiques, menés par le Secrétariat général aux affaires religieuses et le Conseil national de la fatwa. Son Excellence a conclu en exprimant son aspiration à renforcer les relations de coopération, de partenariat et de coordination entre l'Académie et toutes les institutions et centres scientifiques qui œuvrent dans le domaine de la diffusion de l'approche de la modération et de la culture de la tempérance, de la tolérance et de la coexistence entre les religions. Pour sa part, Son Excellence le Ministre a exprimé sa grande joie de cette visite à cette



institution intellectuelle de premier plan, qui est devenue aujourd'hui l'une des institutions intellectuelles de premier plan qui jouit d'un grand respect et d'une grande appréciation dans toutes les parties du monde. Il a également ajouté : « Duran de séjour de la délégation guinéenne à la réunion ministérielle des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) sur la lutte contre la corruption, j'ai eu l'honneur de rendre une visite fraternelle à Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie, en compagnie de Monsieur Bily Kéita, Chef de Cabinet du Minsitère de la Justice et Monsieur Aly Touré, Procureur Spécial de la cour de Repression des infractions économiques et financières (CRIEF), pour lui faire part du message de félicitations du Chef de l'Etat, Président de la République de Transition, le Colonel Mamady Doumbouya, du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de l'ensemble des membres du Gouvernement, et de tout le peuple de Guinée pour la grande marque de confiance

placée en la personne de Votre Excellence pour occuper ce poste de responsabilité prestigieux. » En conclusion, il a exprimé son grand plaisir de ce qu'il a entendu de Son Excellence le Ministre, et sa fierté particulière du message de félicitations de la part de Son Excellence le Président de la République, priant Dieu Tout-Puissant de protéger Son Excellence, son gouvernement et le peuple guinéen, et que le généreux Seigneur l'aide à mener à bien la mission qu'il lui a confiée. Ensuite, Son Excellence a offert des souvenirs à son invité et à la délégation qui l'accompagnait. L'entretien s'est déroulé en présence de Son Excellence M. Naby Soumah, Chargé d'affaires de l'Ambassade de la République de Guinée au Royaume d'Arabie Saoudite, et de M. Mondher El-Chouk Directeur du Département des Affaires du Cabinet et du Protocole à l'Académie.



Le Secrétaire général de l'AIFI visite la Grande Mosquée d'Alger



A l'aimable invitation de la République Algérienne, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a effectué une visite officielle en Algérie durant la période du 16 au 19 Jounada Al-Awwal 1444 correspondant du 10 au 13 décembre 2022, au cours de laquelle il a rencontré un groupe de hauts responsables algériens et de chefs religieux pour discuter des moyens de renforcer les relations de coopération, de coordination et de partenariat entre l'Académie et les institutions scientifiques et intellectuelles algériennes de renom. Son Excellence a commencé la visite en visitant la Grande Mosquée de la capitale Alger, qui est la troisième plus grande mosquée du monde après les Deux Saintes Mosquées, possède le plus haut minaret du monde et comprend de grands bâtiments et des couloirs inspirés de l'architecture andalouse. À son arrivée, Son Excellence a été

reçu par le Doyen de la Mosquée, Son Eminence, le vénérable érudit Mohammed Maamoun Al Qasimi, et ses principaux assistants, où il a chaleureusement accueilli Son Excellence et l'a remercié pour la visite, louant le statut scientifique de Son Excellence, en particulier, et la position de l'Académie comme la plus grande référence scientifique et charia de l'ère actuelle. Il a également exprimé son aspiration à renforcer les relations de coopération et de partenariat entre l'Académie et la Mosquée d'Alger dans un avenir proche. Au cours de la réunion, la direction de la mosquée a fait une présentation détaillée à Son Excellence le Secrétaire général et à sa délégation qui l'accompagne de ce grand monument islamique en termes de sa structure architecturale unique et des services multiples et distingués qu'il offre aux fidèles tout au long de la semaine ainsi qu'aux visiteurs de partout dans le monde. Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire général a exprimé son grand plaisir de visiter l'Algérie et l'affection et l'appréciation qu'il porte à ses dirigeants et à son peuple, louant les réalisations historiques et les développements rapides de la République algérienne populaire démocratique dans tous les domaines, rappelant l'histoire glorieuse que représente l'État algérien, et un modèle unique de sacrifice et de lutte. Il a également exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude pour le soutien et les soins continus apportés à l'Académie, notant entre-temps qu'il s'agissait du premier pays du continent africain à accueillir l'une des sessions de l'Académie il y a près de dix ans. Puis Son Excellence a exprimé son grand plaisir de visiter

la Grande Mosquée d'Alger, notant le formidable travail accompli par les responsables de la mosquée dans le domaine de la promotion de la méthode de modération, de la diffusion des valeurs de tolérance de notre vraie religion et de la diffusion de la culture de modération, de tolérance et de coexistence. Au terme de sa visite, Son Excellence a promis aux responsables de la mosquée de doter la bibliothèque de la mosquée des publications et périodiques de l'Académie. A la fin de la réunion, Son Excellence le Secrétaire général a visité la Grande Mosquée, où il a été informé des installations et des départements de ce grand monument et des services religieux et des programmes éducatifs qu'il offre aux musulmans d'Algérie. La rencontre s'est également déroulée en présence de M. Rachid Bourokoua, secrétaire des Affaires étrangères au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale algérienne à l'étranger, et de M. Jawzy Lardjane, chef de la division de traduction à l'Académie.



Le Président du Haut Conseil islamique reçoit le Secrétaire général à Alger

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), s'est rendu au siège du Conseil Islamique Suprême à Alger, le dimanche 17 Jourmada al-Ulla 1444 correspondant au 11 décembre 2022, dans le cadre de sa visite de travail officiel en Algérie. A son arrivée, Son Excellence et la délégation qui l'accompagnait ont été reçus par le Dr Abu Abdullah Ghoulamallah, président du Conseil et ancien ministre des Affaires religieuses, ainsi que par Son Eminence le professeur Kamal Bouzidi, membre algérien du Conseil de l'Académie, et un groupe d'érudits et de chefs religieux au sein du Conseil et le représentant du ministère algérien des Affaires étrangères. Son Excellence le Président du Conseil a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette visite historique, qui est la première depuis que le Secrétaire général a pris ses fonctions, notant la grande position dont jouit l'Académie parmi les États membres et les peuples de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) comme première référence religieuse dans le monde musulman, et il a également exprimé l'aspiration du Conseil à renforcer la coopération et la coordination entre le Conseil et l'Académie dans les domaines d'intérêt commun. Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire général a exprimé son grand plaisir et son honneur de visiter le Conseil islamique suprême d'Algérie,



remerciant son président et ses adjoints pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, notant les efforts appréciés déployés par le Conseil sous la présidence de Son Excellence le Dr Ghoulamallah dans le domaine de la diffusion de la modération, de la tolérance et de la coexistence, et de la lutte contre l'idéologie extrémiste et le fanatisme au service de l'islam et des musulmans en Algérie. Son Excellence a également affirmé que l'Académie est pleinement disposée à fournir toutes sortes de soutien doctrinal, scientifique et intellectuel au Conseil, convaincue de la nécessité de renforcer et de soutenir les efforts considérables déployés par les principales institutions religieuses des États membres de l'OCI afin qu'ils puissent s'acquitter pleinement de leurs fonctions et être bénéfiques pour les musulmans dans leurs

pays respectifs. Son Excellence a ajouté que l'Académie est prête à conclure un partenariat stratégique à long terme avec le Conseil qui lui permet d'impliquer ses savants et chercheurs dans toutes les sessions et conférences organisées par l'Académie afin de bénéficier de ses importants résultats et de ses sages résolutions, en plus d'obtenir régulièrement toutes les publications et périodiques scientifiques de l'Académie. Son Excellence a ensuite remis à Son Excellence le Président un souvenir de l'Académie. La rencontre s'est déroulée en présence de Son Excellence Cheikh Abdallah Maqshoush, Conseiller du Président du Conseil, Son Excellence M. Rachid Bourokoua, Secrétaire des Affaires étrangères au Ministère algérien des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et M. Jawzy Lardjane, Chef de la division de traduction de l'Académie.



Le Secrétaire Général participe à la Conference internationale sur Imam Al-Maghili



Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a participé à la cérémonie d'ouverture du Forum International Algérien "Imam Mohammad bin Abdel Karim Al-Maghili : Gouvernance, Stabilité et Unité des Sociétés Africaines", qui s'est tenue sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République Algérienne, M. Abdelmadjid Tebboune, et s'est déroulée au Palais des Conférences Internationales "Abdul Latif Rahal" dans la capitale, Alger, le lundi 18 Jourmada Al-Awwal 1444H, correspondant au 12 décembre 2022G. Organisé par les Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et des Affaires Religieuses et des Awqaf en Algérie, ce forum vise à relancer la marche et le rôle du Cheikh Al-Maghili dans la diffusion de l'islam sur le continent africain et à mettre en avant les valeurs de dialogue, de tolérance et de modération qui caractérisent le discours religieux modéré de ce savant algérien célèbre pour ses débats scientifiques et ses voyages dans les pays du monde musulman

et de l'Afrique sub-saharienne. Des professeurs universitaires et des chercheurs spécialisés dans le domaine du patrimoine islamique de plus de 20 pays, dont le Nigeria, le Mali, la Palestine, le Sénégal, le Burkina Faso, le Pakistan, l'Inde et l'Irak, ont participé à cet événement. Les participants à ce forum international s'attacheront pendant deux jours à étudier les aspects intellectuels, politiques et scientifiques du Cheikh Imam Mohammad bin Abdel Karim al-Maghili al-Tlemansi (1425-1504), qui est l'un des grands savants algériens en XV^e siècle (calendrier grégorien) et la position prestigieuse dont il jouissait à l'intérieur et à l'extérieur de son pays pendant cette période, en particulier dans certains pays africains, comme le Mali, le Niger et le Nigeria, et certaines de ses positions historiques courageuses face à des questions importantes de son temps et sa vision réformiste modérée. Les interventions programmées lors de ce forum scientifique ont touché plusieurs axes tels que « Imam Mohammad bin Abdel Karim Al-Maghili : La biographie et le parcours », « La dimension libérale réformiste dans la pensée d'Al-Maghili et ses prolongements régionaux et internationaux », « La pensée politique de l'Imam Al-Maghili : un projet pionnier dans la construction de l'État et l'établissement des premiers piliers de la bonne gouvernance », « L'approche d'Al-Maghili pour l'unité et la paix en Afrique, des messages significatifs et de bons conseils au service de l'humanité ». Son Excellence a commenté la conférence en disant : « L'hommage de la République Algérienne Démocratique et Populaire à un grand savant tel que l'Imam Mohammad bin Abdel Karim al-Maghili est une affirmation du désir des sages

dirigeants algériens de perpétuer la biographie d'un érudit qui a enduré des épreuves pour propager l'islam dans des pays qui ne pouvaient pas être facilement atteints à cette époque. Mais la force de volonté, la confiance et le sens de responsabilité pour diffuser le message ont tous suffi à surmonter toutes les difficultés. lecteur de son livre qui s'appelle (Taj al-Din dans ce qui est obligatoire pour les rois et les sultans) et ce qu'il contenait de conseils sincères et justes sont considérés comme les fondements de ce que l'on appelle aujourd'hui une bonne gouvernance et un leadership sage, et il est possible de bénéficier de ces conseils gracieux pour renforcer les significations et les valeurs de justice, d'intégrité, de transparence et de sincérité dans le leadership et la gestion, compte tenu des valeurs de coexistence, de tolérance, de progrès et de développement ».



Le Ministre algérien des Affaires religieuses reçoit le Secrétaire général



Son Excellence Dr. Youssef Belmehdi, ministre des Affaires Religieuses et des Awqaf de la République Algérienne, a reçu Son Excellence Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), dans la capitale algérienne, le lundi 18 Jounada Al- Awwal 1444H correspondant au 12 décembre 2022G, en marge de la participation de Son Excellence au Forum International d'Algérie sur l'Imam Mohammed ibn Abd al-Karim al-Maghili. Son Excellence le Ministre a souhaité la bienvenue à l'invité de marque de l'Algérie, louant la réputation scientifique mondiale et la position internationale prestigieuse dont jouit Son Excellence le Professeur Sano, et ses grands efforts continus en vue de diffuser les nobles valeurs de l'Islam et de son honorable Charia, qui appelle à la promotion et la consolidation des concepts de modération, de tolérance, d'amour et de fraternité entre les peuples et les religions, et le rejet de toutes les manifestations de haine,

de fanatisme et de violence. Son Excellence a également exprimé la fierté de l'État algérien et de tous les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dans les efforts continus de l'Académie pour répandre la vraie religion, réunir la Oummah, unifier sa voix et éléver le statut de l'islam et des musulmans dans le monde grâce à une contribution civilisée positive et à l'éloignement de la violence, de l'ignorance et de l'arriération. A cette heureuse occasion, Son Excellence a affirmé l'empressement de l'Algérie de renforcer les liens de coopération et de coordination entre le ministère et l'Académie dans tous les domaines d'intérêt commun. Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire général a exprimé son grand plaisir et son honneur de visiter l'Etat algérien, remerciant Son Excellence le Ministre pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, louant les activités scientifiques et les projets intellectuels qualitatifs menés par le Ministère sous la direction de Son Excellence, et affirmant l'entièvre disposition de l'Académie



à conclure un partenariat stratégique exemplaire dans le domaine de la diffusion de l'approche de modération et de coexistence, ainsi que la coopération dans l'organisation conjointe de conférences et de séminaires scientifiques sur diverses questions et sujets d'intérêt pour les musulmans en Algérie. Entre-temps, Son Excellence a exprimé l'aspiration de l'Académie à signer un accord de coopération afin de tirer le meilleur parti du personnel scientifique, intellectuel et de recherche qui abondent dans les universités, instituts et centres scientifiques en Algérie dans les sessions et séminaires de l'Académie. En conclusion, les deux parties ont convenu de revoir les dispositions du projet d'accord proposé en vue de sa signature dans les prochains jours. La réunion s'est déroulée en présence de Son Eminence Dr. Kamal Bouzidi, membre représentant de l'Algérie au Conseil de l'Académie, et de M. Jawzy Lardjane, Chef de Division de la Traduction à l'Académie.

Le Secrétaire général de l'AIFI reçoit le Consul général du Nigeria à Djeddah

Son Excellence le Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu Son Excellence l'Ambassadeur Mansour Gosimi Abdul Karim, Consul Général de la République Fédérale du Nigeria à Djeddah, et sa délégation qui l'accompagne, le lundi 25 Jounada Al- Awwal 1444 correspondant au 19 décembre 2022 au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, Arabie Saoudite. Son Excellence le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à son honorable invité, le remerciant pour sa visite et exprimant sa reconnaissance et sa gratitude à l'État du Nigéria pour son soutien et son soin à l'Académie depuis sa création jusqu'à nos jours. Son Excellence a également fourni à l'invité et à la délégation qui l'accompagnait un aperçu complet des activités de l'Académie et des développements récents, notant à cet égard la position prestigieuse et le grand respect dont jouit l'Académie parmi les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et à l'extérieur dans le domaine de la promotion des valeurs de modération, de fraternité et de coexistence pacifique entre les peuples et les religions. Son Excellence a expliqué qu'un certain nombre d'États membres de l'OCI ont tenu des sessions de l'Académie afin de bénéficier des résultats de ces sessions pour aborder certains des problèmes locaux qui les concernent en plus d'autres problèmes qui préoccupent les musulmans du monde entier. Son Excellence a exprimé son espoir que l'État du Nigéria accueillera l'une des



sessions de l'Académie dans un proche avenir. Pour sa part, Son Excellence le Consul a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie et ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire général pour le bon accueil et l'accueil chaleureux qu'il lui a réservé ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, soulignant son souci d'établir des liens solides et durables relations avec l'Académie et d'en tirer profit pour traiter de nombreuses questions locales et régionales qui concernent son pays et la région. Son Excellence a également exprimé son admiration et son appréciation pour les grands et importants développements dont l'Académie a été témoin à tous les niveaux depuis que Son Excellence a pris ses fonctions de Secrétaire général de l'Académie, louant la position scientifique et intellectuelle pionnière que l'Académie occupe au niveau international et son rôle central rôle au sein de l'OCI en tant que première référence Fiqh pour la Oummah musulmane.

Son Excellence a conclu en saluant l'idée de tenir une des sessions de l'Académie au Nigéria afin de renforcer les relations de coopération et de communication entre l'Académie et les institutions scientifiques officielles nigérianes actives dans le domaine de la diffusion des valeurs de tolérance, de fraternité et de coexistence pacifique entre les religions, et au service des problèmes qui concernent les musulmans au Nigéria en particulier et en Afrique en général. La réunion s'est déroulée en présence de Son Excellence M. Ismail Abdulquadir, Chef de Chancellerie au Consulat Général, Son Excellence M. Hassan Abu Bakr Khamis, Deuxième Secrétaire au Consulat Général, Dr. Alhagi Manta Drammeh, Chef de la Division de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures à l'Académie, et M. Mourad TLiLi, Conseiller de Son Excellence le Secrétaire Général aux Affaires des Médias.



L'AIFI et Family Watch Int. des Etats-Unis signent un protocole de coopération



Cherchant à établir des relations de partenariat stratégique avec les institutions et centres scientifiques et de recherche actifs dans le domaine de la protection et de l'épanouissement de l'institution familiale dans les sociétés modernes, et désireux de permettre à ces institutions et centres de tirer le meilleur parti des résolutions et recommandations de l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), et Mme Sharon Slater, Présidente de Family Watch International (FWI) en Arizona, Etats-Unis, ont signé un protocole de coopération entre les deux institutions, le mardi 26 Jourmada Al-Awwal 1444 correspondant au 20 décembre 2022 au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, en Arabie Saoudite. Cet accord vise à construire un partenariat stratégique basé sur le renforcement de la coopération et de la coordination entre les deux institutions afin de souligner le rôle important et central de l'institution familiale dans la construction et la cohésion de la société, et d'apporter des solutions efficaces aux défis auxquels est confrontée l'institution familiale, ainsi que de travailler à coordonner les efforts et les positions contre les diverses tentatives visant à éliminer les valeurs et les principes réclamés par les religions et les croyances afin de préserver le système familial, et les intérêts nécessaires convenus par toutes les religions divines, en particulier la préservation de la progéniture et présentation à travers des institutions traditionnelles éternelles, telles que l'institution du mariage et l'institution de l'héritage, par l'organisation de programmes et d'activités scientifiques visant à sensibiliser les sociétés à l'importance des valeurs familiales et à la nécessité de les consolider pour les générations futures. L'accord vise également à la coopération

des deux institutions dans l'organisation conjointe de conférences et de séminaires, la mise en place d'ateliers et de formations, l'échange de publications et de périodiques, et la représentation des deux parties dans les travaux de conférences et de séminaires organisés par chacun d'eux dans le domaine d'intérêt commun entre eux. Après avoir signé le mémorandum, Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie a exprimé sa grande fierté et son plaisir à la conclusion de cet accord important pour les deux parties, saluant le rôle important joué par l'organisation FWI sur la scène internationale à travers les institutions et organes des Nations Unies à faire prendre conscience de l'importance de l'institution familiale, et de la nécessité de la préserver, afin d'assurer la survie de l'espèce humaine par la reproduction, qui est l'une des finalités de la charia, à savoir la finalité de préservation de la progéniture, qui est atteint en préservant le reste des objectifs de l'âme, de la religion, de l'esprit et de l'argent, car aucun de ces objectifs ne peut être préservé si la progéniture n'est pas préservée dès le départ. Son Excellence a expliqué que toute violation ou manipulation du concept de mariage, qui signifie ce contrat naturel sacré entre un homme et une femme, conduit à l'éradication progressive de la race humaine, et à la destruction et à la ruine évidentes qui en résultent. Son Excellence a ajouté que l'Académie a émis de nombreuses décisions et recommandations dans lesquelles elle a indiqué l'importance et la nécessité de préserver l'institution familiale et de prendre soin des droits des femmes, des enfants et des personnes âgées, et de rejeter toutes les tentatives visant à saper ou à nuire à l'institution familiale en général et l'institution du mariage en particulier. Son Excellence a conclu en exprimant l'aspiration de l'Académie à atteindre tous les objectifs stipulés dans cet accord dans les jours à venir. Pour sa part, Son Excellence la Présidente de FWI a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire Général pour l'aimable réception et l'accueil chaleureux, et elle a également exprimé son grand plaisir à l'issue de cet accord parfait avec l'Académie, qui est considérée comme la première référence Fiqh dans le monde musulman. Elle a ajouté que FWI, depuis sa création à la fin des années 90, a cherché

à protéger et à entretenir l'institution familiale conformément à ce que toutes les lois divines appelaient, et aux plans pratiques et programmes de terrain ultérieurs pour protéger nos sociétés de la dissolution et de l'érosion. Son Excellence a également souligné que les grands partenariats internationaux, tels que le partenariat de FWI avec l'Académie, soutiendraient fortement les efforts internationaux conjoints pour protéger la famille, les femmes et les enfants, en faisant prendre conscience de l'importance des valeurs familiales et de l'intégrité de toutes les composantes de son institution à une large échelle internationale et l'utilisation d'institutions religieuses de diverses religions divines pour peser de tout leur poids pour adopter ces nobles valeurs et les défendre pour le bien de notre avenir. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de M. Greg Slater, conseiller du président de FWI pour les affaires juridiques, Mme Jenni Updike, assistante exécutive du président de FWI, Dr Abdul Qaher Qamar, directeur du département des études et de la recherche, Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice du Département des affaires féminines, Dr Alhagi Manta Drammeh, Chef de la Division de la coopération internationale, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général pour les affaires des médias. Il convient de noter que l'organisation Family Watch International travaille à la protection et à la promotion de la famille en tant qu'unité de base de la société aux niveaux international, national et local par le biais de l'éducation, de la défense de la famille et de l'aide humanitaire familiale. FWI estime que cela peut être réalisé en s'efforçant de préserver et de renforcer le mariage traditionnel, de protéger les droits des parents, de défendre la vie humaine, de soutenir la liberté religieuse et de protéger la santé et l'innocence des enfants.



Le Représentant permanent de l'Irak auprès de l'OCI visite l'AIFI



S.E. M. Kanaan Adnan Al-Azzawi, Consul Général de la République d'Irak auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et son Représentant Permanent auprès de l'OCI, accompagné d'une délégation du Consulat Général, a visité le lundi 28 Jourmada Al-Akhira 1443 correspondant au 31 janvier 2022 au siège de l'Académie. Son Excellence l'a souhaité la bienvenue en le remerciant pour sa visite, et remercié la République d'Irak pour son soutien continu à l'Académie. Il a ensuite donné à son invité un bref aperçu des activités et des divers

programmes de l'Académie et des changements dont elle a été témoin au cours de la période récente. Il a également assuré son invité de la disponibilité de l'Académie à fournir un soutien religieux et intellectuel à la République d'Irak afin de renforcer ses efforts appréciés dans le domaine du rejet du fanatisme et de l'extrémisme. Pour sa part, le Consul général a exprimé son plaisir de visiter l'Académie, ainsi que ses remerciements au Secrétaire général pour la réception chaleureuse soulignant le désir de son pays d'établir des relations solides et durables avec l'Académie et d'en bénéficier pour aborder les nombreuses questions religieuses qui occupent la société irakienne. Il s'est également félicité de la volonté de l'Académie de renforcer la coopération entre l'Académie et les savants irakiens renommés et fiables. Il a conclu en exprimant ses bons voeux au Secrétaire général et à l'Académie pour plus de succès dans la réalisation des activités et des

programmes de son plan stratégique, soulignant sa disponibilité à continuer de soutenir l'Académie. Ont été présent, du côté irakien, le Consul général Nihad Hamad Al-Dulaimi, la conseillère diplomatique Mayia Hadi Mahdi et le consul adjoint Mohammad Mustafa Kamel, et du côté de l'Académie, M. Mohamed Al-Mondher El-Chouk, directeur des affaires du cabinet et du protocole, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général pour les médias.



L'AIFI participe à la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien



Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a tenu sa célébration annuelle pour commémorer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui tombe le 29 novembre de chaque année, au siège du Secrétariat général de l'Organisation à Djeddah mercredi, 13 Jourmada I 1444H correspondant au 07 décembre 2022G.

M. Mohamed Al-Mondher El-Chouk, Directeur du Département de Cabinet, du Protocole et des Affaires Juridiques, a participé à la célébration en tant que représentant de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et au nom de Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie. Au cours de la cérémonie, le Secrétaire général de l'OCI a appelé dans son discours à des efforts concertés pour relancer le processus de paix sous les auspices internationaux multilatéraux, afin de trouver une solution juste, globale et durable à la question de Palestine, conformément au droit international, aux résolutions des Nations Unies et l'Initiative de paix arabe. Son Excellence le Secrétaire général a exprimé la condamnation par l'OCI des politiques de l'occupation israélienne basées sur la construction de colonies coloniales et a appelé au renforcement des efforts internationaux conjoints pour faire face aux politiques de l'occupation

et les exposer à l'opinion publique mondiale. Dans son discours, le Secrétaire général a également condamné les actions et pratiques illégales commises par l'occupation israélienne pour modifier le caractère et la géographie de la ville de Jérusalem, anéantir son identité arabe et profaner son caractère sacré, y violer la liberté de culte et tenter de l'isoler de son environnement palestinien, soulignant qu'il s'agit là d'un défi sérieux que la communauté internationale doit assumer ses responsabilités pour relever immédiatement. A cette occasion, le Consul général de l'Etat de Palestine, Son Excellence l'Ambassadeur Mahmoud Al-Asadi, et le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de l'OCI, Son Excellence l'Ambassadeur Maher Al-Karaki, ont prononcé un discours lors de cette cérémonie, en auquel ont participé les employés du Secrétariat général et des organes subsidiaires ainsi qu'un certain nombre de

La Directrice des Affaires familiales participe à la 20ème Session de la CPIDH

Mme Sarah Amjad Hussain, Directrice du Département des Affaires de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a participé à la 20ème session de la Commission Permanente Indépendante des Droits de l'Homme de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), qui s'est tenue au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah du 24 au 28 Jourmada Al-Awwal 1444H correspondant au 18 au 22 décembre 2022G, en présence des représentants des États membres et des États observateurs auprès de l'OCI, dont leurs institutions nationales des droits de l'homme, des spécialistes de diverses organisations internationales et régionales compétentes, ainsi que des cadres supérieurs du secrétariat général de l'OCI et des médias. La session, qui a été inaugurée par Son Excellence M. Hussain Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, a commencé par la signature d'un protocole d'accord entre la Commission et le Conseil national malaisien des droits de l'homme, en plus des présentations par des orateurs principaux sur le sujet « Le droit à la vie de famille... Perspective islamique et perspective des droits de l'homme pour relever les défis auxquels est confrontée l'institution du mariage ».



L'ordre du jour de la conférence comprenait un certain nombre de sessions. La première session était intitulée « Efforts et stratégies pour protéger l'institution du mariage et de la famille... une perspective islamique et institutionnelle ». La deuxième session était intitulée « Une approche fondée sur les droits de l'homme pour protéger l'institution du mariage et de la famille », tandis que la troisième session était intitulée « Le rôle des institutions nationales et des acteurs religieux dans la protection de l'institution du mariage et de la famille ». Dans son intervention lors de la première session de la conférence, la directrice du Département des affaires familiales de l'Académie a souligné la nécessité de préserver et de protéger fermement

l'institution de la famille afin d'assurer la survie de l'espèce humaine par la reproduction, qui est l'une des buts de la charia, à savoir le but de préserver la progéniture, qui s'inscrit dans le reste des buts de préserver l'âme, la religion, l'esprit et l'argent. Elle a précisé que l'Académie avait publié de nombreuses résolutions et recommandations dans lesquelles elle indiquait l'importance et la nécessité de préserver l'institution de la famille et de veiller aux droits des femmes, des enfants et des personnes âgées, et rejetait toutes les tentatives visant à saper ou à nuire à l'institution de la famille en général et l'institution du mariage en particulier. Tout au long de la semaine, la commission a tenu des discussions détaillées sur toutes les questions à l'ordre du jour de la session, y compris les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans les États membres de l'OCI, et les violations des droits de l'homme en Palestine et dans le Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde. La Commission tiendra également des réunions régulières de ses quatre groupes de travail concernés par la Palestine, les droits des femmes et des enfants, l'islamophobie et les minorités musulmanes, et le droit au développement, où des résolutions seront prises sur l'élaboration d'un futur plan d'action pour la Commission.

Le Dr Mohamed Shoaib préside la 19ème réunion du Conseil d'Accréditation du CIBAFI



الاجتماع التاسع عشر للهيئة العلمية لاعتماد المجالس العلمية
CIBAFI 19th Accreditation Board (AcB) Meeting

Dr. Mohamed Mustafa Ahmed Shoaib, Superviseur de l'Observatoire des Fatwas et Revues à l'Académie, représentant S.E. le Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 19ème réunion de la Commission d'Accréditation Académique de l'Assemblée Générale Conseil des Banques et Institutions Financières Islamiques (CIBAFI), le mardi 26 Jourmada Al-Awwal 1444H correspondant au 20 décembre 2022G, via la technologie Zoom pour l'année 2022G du Conseil Scientifique d'Accréditation. La réunion a commencé par l'approbation de l'ordre du jour, et l'approbation du procès-verbal de la 8ème réunion, puis le Secrétaire général du Conseil a présenté un rapport sur les activités du

CIBAFI au cours de la dernière période, et des initiatives de développement professionnel ont été discuté. Au cours de la réunion, le portefeuille d'audit de la charia (le troisième niveau) a été approuvé et le rapport d'évaluation du portefeuille de gestion des risques a été discuté ainsi qu'un certain nombre d'autres points de la réunion. La réunion s'est déroulée en présence de Son Excellence Dr. Abdelilah Belatik, Secrétaire général du Conseil, Dr. Faisal Al-Atabani de l'Institut d'économie islamique de l'Université du Roi Abdelaziz, Prof. Akram Lal Al-Din, PDG de l'ISRA, Dr Mohamed Bores du Centre Saleh Kamel de l'Université Al-Azhar et Mme Mariam Al-Daqqaq du CIBAFI.

La Directrice des Affaires Familiales participe à la Réunion de Coordination de l'OCI sur la Famille



Mme Sarah Badewi, directrice du Département des affaires de la famille, des femmes, de l'enfance et des personnes âgées à l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a participé à la réunion de coordination virtuelle organisée par le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) pour discuter des moyens et les mécanismes de mise en œuvre du paragraphe 4 du para. N° 4 de la résolution n°4/48-C sur les femmes, les enfants et la famille en général, le jeudi 14 Jourmada Al-Awwal 1444H correspondant au 08 décembre 2022G. La réunion, à laquelle ont participé tous

les organes subsidiaires de l'OCI, ainsi que l'Université islamique internationale de Malaisie, a discuté du para. N° 4 de la résolution n°4/48-C, qui demande aux Etats membres de diffuser les valeurs de l'islam relatives aux femmes, aux enfants et à la famille en général pour mettre en valeur la véritable image de l'islam et améliorer les conditions des enfants dans le monde musulman. Dans le même temps, la résolution demande aux institutions compétentes de l'OCI à cet égard de préparer, en coordination avec le Secrétariat général, un document complet et intégré sur les valeurs islamiques concernant les femmes et les enfants afin de renforcer la connaissance et la prise de conscience de ces valeurs et de contrer la propagation d'idées fausses sur l'Islam. Au cours de la session, les participants ont délibéré sur les meilleurs moyens de développer des bons et efficaces mécanismes de mise en œuvre pour cette importante résolution et les mesures prises par tous les organes participants, en plus du département

concerné du secrétariat général de l'OCI, pour mettre en œuvre la résolution de l'organisation. Dans ce cadre, tous les participants ont soumis leurs suggestions à cet égard, chacun selon son poste et sa spécialisation, et la directrice du Département des affaires familiales de l'Académie a présenté à l'assemblée le plan quinquennal élaboré par le secrétariat général de l'Académie pour sensibiliser les États membres et les sociétés musulmanes à l'importance de diffuser les valeurs islamiques relatives à l'institution de la famille et à toutes ses composantes, et à la nécessité de relever tous les défis auxquels est confrontée l'institution de la famille, en particulier l'institution du mariage, l'institution de l'enfance, des personnes âgées et des personnes ayant des besoins spéciaux. La directrice a également souligné les séminaires et conférences que l'Académie entend organiser sur diverses questions et sujets liés à l'institution de la famille.

26ème Réunion mensuelle du personnel de l'Académie

S.E. le Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé, le jeudi 08 Jumada Al-Awwal 1444H correspondant au 01 décembre 2022G, la vingt-sixième réunion mensuelle des employés de l'Académie, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Il a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant pour leur présence régulière aux assemblées générales périodiques en raison de leur impact direct sur les résultats des travaux et la qualité de l'Académie. Puis, il a parlé de sa participation prochaine au Forum international « Imam Mohammed bin Abdul Karim Al-Maghili : Le mouvement et la stabilité et l'unité des communautés africaines » en République algérienne populaire démocratique, qui se tiendra sous les auspices du Président de la République Son Excellence Monsieur Abdelmadjid Tebboune les 12-13 décembre 2022G. Son Excellence a ensuite parlé

de l'importance de la coopération, de l'intégration et de la coordination entre tous les employés, et de travailler dans un esprit d'équipe pour mener à bien tous les travaux liés à la vingt-cinquième session. A la fin de la rencontre, Son Excellence a fait l'éloge du rapport annuel des activités du Secrétariat général de l'Académie, qui a été préparé par le Département de la planification, du développement et de la coopération internationale. Le rapport est un compte rendu complet de toutes les activités scientifiques telles que conférences, séminaires, participations scientifiques et diverses visites et rencontres avec des dignitaires qui ont eu lieu au cours de l'année. Il comprenait également un rapport sur les mémorandums de coopération et les accords conclus avec les autorités et institutions compétentes, les publications et périodiques imprimés par l'Académie, et d'autres travaux et activités de l'Académie en 2022G. Ensuite, la réunion a discuté des points des



décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Mettre à jour régulièrement la liste des participants à la session en précisant leurs professions et nationalités.
- Étudier les propositions soumises concernant combler le vide dans le bulletin après l'achèvement des membres de l'Académie.

99ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), Prof. Koutoub Moustapha Sano, a présidé la quatre-vingt-dix-neuvième réunion hebdomadaire des départements, le lundi 04 Jourmada Al-Awwal 1444H correspondant au 28 novembre 2022G, au siège de Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation à la réunion, indiquant que cette réunion, et les réunions à venir, seront conjointes entre les départements et les divisions pour suivre l'avancement des travaux sur les préparatifs pour la vingt-cinquième session de l'Académie. Ensuite, Son Excellence a parlé de sa participation à la deuxième conférence scientifique de la Faculté des études islamiques de l'Université Mohamed ben Zayed pour les sciences humaines, intitulée « Études islamiques dans les universités : vers la promotion des valeurs de la citoyenneté et de la coexistence », dans laquelle il a participé à une conférence intitulée « Études islamiques et modernisation des enseignements religieux ». Son Excellence a également exprimé ses remerciements et sa gratitude à la direction de



l'université pour l'organisation et la tenue de cette conférence importante et pour le bon choix de son titre, louant les réalisations scientifiques majeures réalisées par cette université prometteuse dans une période record depuis sa création, lui souhaitant plus de brillance et de réussite, et les Emirats Arabes Unis, leadership et peuple, plus de progrès, de prospérité et de sécurité et de sûreté continues. Et sur la base des valeurs de l'Académie qui appellent à la coopération, l'intégration, la solidarité, la synergie et le soutien entre les employés et à s'entraider afin d'atteindre les résultats souhaités en complétant les activités et les programmes, Son Excellence a exhorté chacun à coopérer entre les départements

et divisions dans le but de faire de la vingt-cinquième session un succès, qui se tiendra pour la première fois sous la préparation et l'entière supervision du secrétariat général de l'Académie. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Mettre à jour la liste des participants à la session et les classer selon les membres, les experts et les compagnons séparément en anglais selon les passeports, tout en veillant à ce que les passeports des membres soient remplis en vue de leur envoi sous leur forme définitive au ministère des Affaires étrangères.
- Présentation d'échantillons des cadeaux proposés par le Comité des cadeaux à présenter aux invités de la vingt-cinquième session pour discussion.
- Organiser un cours de formation professionnelle pour les employés spécialisés dans la photographie dans le but de développer des capacités dans les plus brefs délais pour en tirer profit dans la documentation des travaux de la session et du reste des activités de l'Académie.

2ème Réunion hebdomadaire conjointe des Départements et Divisions



Son Excellence le Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la deuxième réunion hebdomadaire conjointe des départements et divisions de l'Académie, le mercredi 20 Jourada al-Awwal 1444H correspondant au 14 décembre 2022G, au siège du secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation à la réunion, expliquant que cette réunion est un prolongement de la série de réunions qui a débuté fin novembre,

qui seront conjointes entre les départements et les divisions pour suivre l'avancement des travaux de préparation et d'organisation de la vingt-cinquième session de l'Académie, et cela se poursuivra jusqu'à la tenue de la session. Puis il a évoqué la visite officielle qu'il a récemment effectuée en République algérienne à l'invitation officielle des autorités, où il a participé au Forum scientifique international de l'Imam Mohammed ibn Abd al-Karim al-Maghili, où il a rencontré en marge de la conférence avec le ministre algérien des Affaires religieuses et des Awqaf, Son Excellence Dr. Youssef Belmehdi. Au cours de la visite, il a également rencontré le président du Conseil islamique suprême en Algérie, Son Excellence le Dr Bouabdallah Ghoulamallah. Il a également visité la Grande Mosquée d'Alger et rencontré le Doyen de la Mosquée, Son Eminence Cheikh Mohammed Mamoun Al-Qasimi Al-Hassani et ses assistants. Dans ce contexte, Son Excellence a salué le haut niveau des institutions religieuses officielles algériennes, saluant les efforts déployés par ces

institutions dans la diffusion de la méthode de modération et de la culture de la modération et de la tolérance. Son Excellence a également remercié, à cette occasion, Son Eminence Dr. Kamal Bouzidi, membre représentant de l'Algérie au Conseil de l'Académie, et M. Jawzy Lardjane, Chef de Division de la Traduction à l'Académie, pour les facilités qu'ils ont fournies et surmonté les difficultés, ce qui a eu un grand impact sur la réalisation des objectifs de la visite. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Commencez à imprimer les recherches de la session et à les envoyer aux membres de l'Académie.
- Formation d'un comité scientifique pour examiner les projets de résolutions liés aux thèmes de la session.
- Formation d'un comité technique pour imprimer les recherches de la session à l'intérieur et à l'extérieur de l'Académie.

3ème Réunion hebdomadaire conjointe des Départements et Divisions

Son Excellence le Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la troisième réunion hebdomadaire conjointe des départements et divisions de l'Académie, le lundi 25 Jourada al-Awwal 1444H correspondant au 19 décembre 2022G, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation à la réunion, saluant les différents efforts déployés pour assurer le succès de la session grâce à une bonne préparation. Ensuite, Son Excellence a informé les participants de la délivrance de l'approbation royale pour tenir la session dans la seconde moitié de février 2023G à Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite. À cette occasion, Son Excellence a exprimé la gratitude et l'appréciation de l'Académie au pays siège,

à son roi, à son gouvernement et à son peuple pour le soutien continu de l'Académie. Dans ce contexte, Son Excellence a exhorté tous les employés à redoubler d'efforts pour accomplir toutes les exigences de travail pour la session, intensifier la coopération et la coordination entre les départements et les divisions, et veiller à ce que toutes les tâches qui leur sont confiées soient bien exécutées dans les délais indiqués. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Adopter la date de la seconde quinzaine de février 2023G comme date officielle de la session de l'Académie.
- Commencer à envoyer la liste des membres de l'Académie au ministère saoudien des Affaires étrangères pour demander



des visas pour assister à la session.

- Inviter des dignitaires de l'intérieur et de l'extérieur du Royaume à assister à la cérémonie d'ouverture de la session.
- Mettre à jour régulièrement les informations des membres sur le site Web de l'Académie.

4ème Réunion hebdomadaire conjointe des Départements et Divisions

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quatrième réunion hebdomadaire conjointe des départements et divisions de l'Académie, le lundi 02 Jourada II 1444, correspondant au 26 décembre 2022, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant pour leur participation active aux réunions régulières de l'Académie, saluant en particulier les efforts déployés par le Comité d'examen de la recherche et le Comité d'impression, formés pour gérer les travaux de la 25e Session, qui vient de terminer ses fonctions. Il a également remercié le Dr Ismail Cebeci, chef de la Division des encyclopédies et des dictionnaires pour avoir terminé son travail d'assemblage du livre des membres de l'Académie. Son Excellence a également informé la réunion de la délivrance de l'approbation finale de



l'émirat de La Mecque Al-Moukarrama pour la date de la Session du 19 au 25 février 2023G à Djeddah, en Arabie saoudite. À la lumière de cette décision, Son Excellence a ordonné la création de huit comités spécialisés pour entreprendre toutes les exigences de la Session, a défini les tâches de chaque comité, et a nommé un président et des membres pour chacun d'eux et a exhorté chacun à coopérer et à se coordonner régulièrement pour assurer le succès de la Session. Ensuite, la réunion a discuté des points des

décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Adopter la date du 19 au 25 février 2023G, comme date officielle de tenue de la Session de l'Académie.
- Création de huit commissions spécialisées pour gérer tous les travaux de la Session jusqu'à son achèvement.
- Demander aux commissions de présenter des rapports quotidiens sur l'avancement de leurs travaux.
- Commencer à s'adresser aux dignitaires pour assister à la cérémonie d'ouverture de la Session.
- Traduire la brochure de la Session en anglais et en français afin de la distribuer aux participants pendant la Session.

Rayons de Lumière sur la Vie des Savants de l'Académie (9)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sunnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédecesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la

référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts

brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire général de l'Académie

Son Eminence Cheikh Rajab Bayoud Al-Tamimi

Né en 1922 dans la ville de Khalil Al-Rahman en Palestine où il y a passé son enfance, S.E. Cheikh Rajab Bayoud Al-Tamimi a voyagé avec son père au Caire où il a commencé sa carrière universitaire à Al-Azhar Al-Sharif et où il a terminé la mémorisation du Noble Coran. Son Eminence a obtenu une licence en 1944, et après cela, il a commencé à se spécialiser dans la magistrature chariaque. Son Eminence a obtenu le doctorat en 1946 à Al-Azhar Al-Sharif, et il était le premier membre représentant de Palestine à l'Académie internationale du Fiqh islamique dès sa fondation. Son Eminence a occupé d'autres postes importants, notamment dans le système judiciaire comme greffier au tribunal à Jaffa en Palestine

jusqu'à l'occupation sioniste en 1948, après quoi il est retourné dans sa ville natale, Khalil al-Rahman, et a travaillé dans le corps scolaire et a enseigné l'arabe et l'éducation islamique. En 1955, Son Eminence a de nouveau rejoint le système judiciaire de la Charia, il a donc travaillé comme chef du greffier du tribunal chariaque de Jérusalem, et après cela, il a travaillé comme juge chariaque dans divers tribunaux. Son Eminence était membre de la Cour d'appel de la Charia, membre du Conseil des awqaf, membre de l'Autorité islamique suprême, membre de la Ligue islamique mondiale et membre de la Moufti général des Forces palestinienne, ainsi qu'enseignant à Al Masjid Al-Ibrahimi.



Son Éminence Dr Tijani Sabun Muhammad



Né dans la ville d'Abesha au Tchad en 1952, S.E. Dr. Tijani Sabun Muhammad a obtenu une double licence (arabe-français) en 1975, et un double diplôme général en 1976 en sciences de l'éducation de Ain Shams University au Caire. Son Eminence a obtenu un diplôme d'études approfondies en histoire de l'Université Roi Fayçal de N'Djamena (2010), et un diplôme supérieur d'études diplomatiques du Centre national des études diplomatiques du ministère des Affaires étrangères. Affaires du Soudan (2016), un doctorat en histoire moderne de l'Université d'Omdurman au Soudan (2017). Son Eminence a occupé plusieurs postes importants, notamment tant que membre de l'Académie internationale du Fiqh islamique représentant le Tchad depuis le 19 novembre 1984, conseiller à la Commission des Affaires étrangères et des Relations Internationales de l'Assemblée Nationale au Tchad depuis 2018, professeur de traduction à King Faisal University à N'Djamena depuis 2021, et Conseiller principale

à l'Ambassade du Tchad au Soudan (2010 - 2017), Directeur des Ressources Humaines à l'Assemblée Nationale au Tchad (2008 -2010), Directeur du Service Administratif et Départements Techniques de l'Assemblée Nationale au Tchad (2006 -2008), Conseiller à la Direction de la Communication et des Droits de l'Homme au Premier Ministère au Tchad (1993 -1995), et Traducteur spécialisé à l'Assemblée Nationale au Tchad (1995 - 2005), professeur de traduction à l'Institut supérieur des sciences de l'éducation de N'Djamena (1987 -1990), directeur de l'enseignement arabe et représentant du Tchad auprès de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (1982 - 1987), directeur de cabinet du secrétaire d'État à la santé publique, au travail et aux affaires sociales (1976 -1978), directeur du lycée Félix Abuy (1979-1981), membre du comité technique institutionnel chargé de préparer la constitution (1995) et membre du Comité national des droits de l'homme (1994).

Son Éminence Dr Saif Rashid Al-Jaabri



Né en 1960 à Dubaï, S.E. Dr. Saif Rashid Al-Jaabri a obtenu une licence en études islamiques de la Faculté des Lettres de l'Université des Émirats arabes unis, et une maîtrise et un doctorat en théologie, tafsir, et sciences coraniques. Son Eminence était un membre représentant

des Emirats Arabes Unis de Académie internationale du Fiqh islamique. Son Eminence a occupé de nombreux postes importants, notamment en tant que directeur du département de la fatwa et de la recherche au département des affaires islamiques et des activités caritatives de Dubai, directeur du département de la prédication et de l'orientation, vice-président du comité de préparation le Sermon Unifié aux Emirats Arabes Unis , et membre du Comité Suprême pour le Hajj au sein l'Autorité des Affaires Islamiques et des Awqaf, prédicateur du Département de la Prédication et de l'Orientation dans les Forces Armées , membre du Conseil Consultatif de l'Institut Imam Malik de Charia du Droit à Dubaï , membre de l'Organisation

de la famille arabe , membre du Rashid Center for Childhood Treatment and Care , et membre du conseil d'administration de l'Association émirienne pour les personnes douées, ainsi que membre de l'Union emiratiène pour les Ecrivains. Son Eminence ont participé à un grand nombre de conférences scientifiques internationales dans divers domaines des études islamiques et dans différentes régions du monde. Il a publié plusieurs livres dans différents domaines, et actuellement il est le président de l'Union des universitaires et des scientifiques arabes et un professeur dans différentes universités. Son Eminence est également conseiller familial et membre de diverses associations.

Son Eminence Prof. Rashid Kochik

Né à Antalya, en Turquie, en 1947, S.E. Prof. Rashid Kucek est diplômé du lycée des Imams d'Antalya en 1966 et de l'Institut supérieur des sciences islamiques de Konya en 1970. Son Eminence a obtenu un doctorat à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Marmara en 1984. Son Eminence a également occupé d'autres postes importants, notamment tant que professeur et personnel administratif pendant quatre ans au lycée des imam-khatibs, assistant d'enseignement au département de hadith et d'éthique islamique à l'Institut supérieur des sciences islamiques d'Erzurum en 1975. Puis, Son Eminence a été nommé à l'Institut Supérieur des Sciences Islamiques d'Istanbul en 1981 et après la transformation de l'Institut Supérieur des Sciences Islamiques d'Istanbul en Faculté



de Théologie de l'Université de Marmara en 1982. Son Eminence a travaillé pendant de nombreuses années dans cette faculté en tant que professeur au département Hadith puis comme enseignant agrégé en 1997, et professeur en 2003. Son Eminence été nommé doyen du même institut entre 2007 -2011, président du Conseil suprême des affaires religieuses à la présidence (2011 - 2014), et président du Centre de recherche islamique (ISAM) de la Fondation religieuse turque (2014 -2022), en plus de cela, il a contribué à la création de nombreuses fondations, associations et société civile. Avant son décès en 2022 à Istanbul, Son Eminence a été membre représentant de la Turquie au sein de à l'Académie internationale du Fiqh islamique de 2012 à 2015.

Son Excellence Dr Hamda Saeed



Né en 1940 à Nabeul en Tunisie, S.E. Dr Hamda Saeeda obtenu son premier diplôme national en 1959, puis a terminé ses études en 1962, et a obtenu la licence en Charia et en théologie en 1966. En 1987, il a obtenu un doctorat la jurisprudence, ses origines et ses objectifs, pour une thèse intitulée «Le conflit entre les preuves de la Charia et les méthodologies des érudits relatifs à leur réconciliation.» Son a également occupé d'autres postes importants, notamment en tant que professeur

d'université dans les sources et les principes de jurisprudence islamique ainsi que dans la magistrature théorique et appliquée en 1989. Son Eminence a également été Imam-Khatib à la Mosquée Al-Souq de Beni Khiar en 2011, président de l'association coranique régionale de la wilaya de Nabeul en 2011. En tant que Moufti de la République de Tunisie de 2013 à 2016, Son Excellence a été le membre représentant la Tunisie à l'Académie internationale du Fiqh islamique de 2013 à 2016.

Son Eminence Dr Othman Muallem Mahmoud Sheikh Ali

Né en 1962 en Somalie, S.E. Dr. Othman Muallem Mahmoud Sheikh Ali a obtenu une licence en 1407 H (1987) et une maîtrise en 1411 H (1991), et un doctorat en 1416 H (1996) à la Faculté du Saint Coran à l'Université islamique de Médine. Son Eminence a participé divers cours de langue, d'interprétation, de logique, et de littérature par correspondance à l'Académie de la langue arabe à Makkah Al- Mukarramah. Son Eminence est membre représentant la Somalie à l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis le 3 novembre 2019. Son Eminence a travaillé en tant qu'enseignant

collaborateur à l'Université internationale Al-Madinah en Malaisie et à l'Université Al-Imam Al-Marwazi en Somalie, et a enseigné un bon nombre de sciences religieuses telles que la croyance, la jurisprudence, les principes fondamentaux de la jurisprudence, l'interprétation, et les sciences du Coran. Son Eminence est également chercheur au Complex du Roi Fahd pour l'Impression du Coran à Médine depuis 1420 H (1999). Son Eminence a participé à plusieurs conférences dans divers domaines, et a publié plusieurs livres sur divers sujets.



Son Eminence Cheikh Dr. Ali Ahmed Al-Salous



Né en 1934 en Egypte, S.E. Cheikh Dr. Ali Ahmed Al-Salous a obtenu un baccalauréat de la Faculté de Dar Al-Uloom à l'Université du Caire (1957), un diplôme de troisième cycle (1969), et une maîtrise (1969) avec le titre « La jurisprudence imami-chiite, les points de désaccord entre elle et les quatre écoles sunnites », et un doctorat (1975) en jurisprudence comparée et ses principes , intitulé “ L'Impact de l'Imamat sur la Jurisprudence Jaafari et ses Principes ”. Son Eminence a été membre désigné à l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a également occupé de nombreux postes importants, notamment en tant qu'enseignant en Égypte, au Koweït et à l'Université Al-Mustansiriya en Irak. Son Eminence a travaillé comme professeur de

jurisprudence et de principes fondamentaux à la Faculté de la Charia de l'Université du Qatar et a été membre du Conseil du Fiqh islamique de la Ligue islamique mondiale à Makkah et premier vice-président du Conseil des juristes musulmans en Amérique, l'un des responsables du Qatar Islamic Center à Londres et chef de la Commission de la Charia pour les droits et la réforme en Égypte. Son Eminence a participé à un grand nombre de conférences scientifiques internationales dans différentes régions du monde, et a publié plusieurs livres sur divers sujets. Son Excellence est professeur émérite à l'Université du Qatar et se consacre à la Dawah et à la recherche.

Son Éminence Dr Abdul Kabir al-Alawi al-Madghari

Né à Meknès, au Royaume du Maroc en 1942, S.E. Dr Abd al-Kabir al-Alawi al-Madghri a combiné l'étude du droit et des sciences islamiques. Il a obtenu un baccalauréat (lycée) d'al -Qarawiyin, puis une licence en sciences juridiques de la faculté de droit affiliée à l'université Mohammed V de Rabat, puis un certificat d'études supérieures en sciences humaines de Dar Al-Hadith Al-Hasaniyah, avant d'obtenir un doctorat d'État en sciences islamiques, sur le sujet de "L'Abrogé dans le Saint Coran". Son Eminence a également occupé d'autres postes importants, notamment en tant professeur d'enseignement supérieur à la faculté de la Charia de l'université Al-Qarawiyin à Fès, professeur chargé de cours à la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université Sidi Muhammad bin Abdullah à Fès, et professeur à l'Institut Mawlawi de Rabat affilié au Palais Royal, dans lequel les princes et les princesses sont

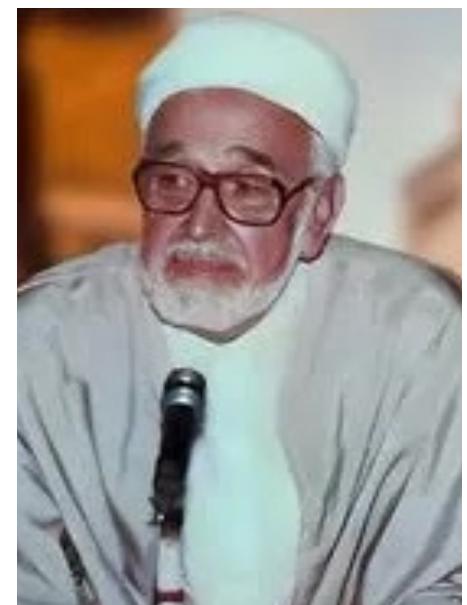


enseignés. Son Eminence a également pratiqué le droit et occupé le poste de ministre des Awqaf et des affaires islamiques entre 1985 et 2002 ; Il a également été membre du Conseil consultatif des droits de l'homme, du Conseil scientifique de Fès, de l'Association des savants marocains, du Comité national pour la réforme de l'éducation, du Conseil suprême des affaires islamiques au Caire, du Comité de révision du statut personnel, le comité chargé par l'Organisation de la Conférence islamique d'établir le statut de l'Académie internationale du Fiqh islamique, l'équipe de la vision stratégique entre la Russie et le monde musulman, et l'Institut royal d'Aal-Bayt pour la pensée islamique en Jordanie. Son Eminence était le directeur général de l'agence Beit Mal Al-Quds Al-Sharif affiliée au Comité de Jérusalem . Avant son décès en 2017 à Rabat, Son Eminence était un membre désigné de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

Son Eminence Cheikh Mustafa Kamal Al-Tarzi

Né dans une famille d'origine turque dans la ville de Tunis en l'an 1921, S.E. Cheikh Al-Mun'im Al-Mabrour Mustafa Kamal Al-Tarzi a étudié le fiqh hanafite à l'Université d'Al-Zaytuna. Son Eminence a également occupé de nombreux postes importants lui. Il a été le premier à superviser la Maison des rites religieux du premier ministère depuis sa fondation, et le magazine Al-Hidayah, dont le premier le numéro a été émis pendant le Ramadan en l'an 1395 / 1973. Il fut entouré dans son grand projet par un groupe d'érudits, d'hommes de lettres, d'écrivains et de juristes, parmi lesquels nous faisons une mention spéciale : Sheikh Muhammad al-Taheer bin Ashour, Cheikh Ali bin al-Khawja, Cheikh al-Bashir al-Naifer , Cheikh al-Hadi Balqadi, Cheikh Mukhtar al-Salami et Cheikh Mustafa al-Muddib et d'autres universitaires distingués. Son Eminence a enseigné dans plusieurs instituts secondaires ainsi qu'à Al-Zaytuna pendant un certain temps, et a

rejoint le plan de la prédication et d'orientation dans la matière d'éducation islamique et a assumé plusieurs hautes responsabilités. En 1976, Son Eminence a été élu membre du Comité exécutif du Conseil de coordination islamico-africain, membre du Conseil islamique suprême de l'Université islamique de Médine en 1979 , et secrétaire général de l'Association islamique internationale des récitants du Coran lors de sa fondation en 1980. Cheikh Tarzi a également assumé la direction de la mosquée Ahmadi à Marsa . Son Éminence a participé à de nombreux forums scientifiques à Jakarta, Vienne, Bruxelles, Istanbul, Algérie, Dubaï, Doha , Koweït, La Mecque, Médine , Tachkent et Samarcande , et a publié plusieurs livres sur divers sujets. Avant son décès en 2000 en Tunisie, Son Eminence était membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique.



Son Eminence Cheikh Dr Muhammad Said Ramadan Al-Bouti

Né en 1929 en Turquie, S.E. Cheikh Dr. Muhammad Said Ramadan Al-Bouti a étudié à la mosquée de Manjak sous le Cheikh Hasan Habankah al-Maydani après l'école primaire, et en 1953 , il a terminé ses études à l'Institut d'orientation islamique. Son Eminence a obtenu une licence en Charia de la Faculté de Charia d'Al-Azhar en 1955, un diplôme en éducation de la Faculté de langue arabe d'Al-Azhar en 1956. Son Eminence a été nommé professeur d'éducation religieuse à Homs en 1958 , et est devenu assistant d'enseignement à la faculté de Charia de l'université de Damas, il fut donc délégué au Caire pour obtenir un degré de professeur qu'il y remporta avec mention d'honneur, Son Eminence a également occupé de nombreux postes importants, notamment en tant que professeur à l'Université de Damas en 1965, puis vice-doyen de la faculté de Charia dans la même université, puis en 1977, il en est nommé



doyen, puis chef du département du credo et des religions. Il est resté maître de conférences jusqu'au dernier moment de sa vie en tant que retraité et sous contrat avec l'université. Son Eminence était membre de l'Organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques (AAOFI), membre de l'Association Nour al-Islam en France, membre de la Fondation Taba à Abu Dhabi, superviseur de l'activité scientifique à la Mosquée des Omeyyades à Damas, membre du Conseil Suprême d'Oxford Center, membre de l'institut royal de recherche sur la civilisation islamique à Amman. Son Eminence a remporté de nombreux prix et est l'auteur de plusieurs livres dans différents domaines. Avant son décès à Damas en 2013, Son Eminence était membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique.

Son Eminence Cheikh Dr. Ikrima Said Sabri



Né dans la ville de Qalqilya en Palestine en 1938, S.E. Cheikh Dr. Ikrima Said Sabri a rejoint l'Université de Bagdad et a été diplômé en 1963 en Charia et en langue arabe. En 1989, il a obtenu une maîtrise en Charia de l'Université nationale An-Najah de Naplouse, puis un doctorat de l'Université Al-Azhar en Égypte dans le domaine de la jurisprudence en 2001 sur le sujet du Waqf islamique entre théorie et pratique. Son Eminence a assumé plusieurs postes importants, notamment en tant qu'enseignant à l'école secondaire islamique d'Al-Aqsa (anciennement l'Institut scientifique islamique), et après la guerre de juin 1967, il a pris la direction de l'École secondaire islamique d'Al-Aqsa. Son Eminence a occupé plusieurs postes, dont celui de directeur de la prédication et de l'orientation en Cisjordanie, directeur du Collège des sciences islamiques à Abu Dis, ainsi que grand moudawwa

de Jérusalem et des terres palestiniennes. Son Eminence a une activité remarquable dans les activités scientifiques et sociales, car il est le fondateur et président du Conseil des érudits et des prédicateurs en Palestine en 1992, le chef du Conseil suprême des fatwas en Palestine, le prédicateur d'Al-Aqsa, et membre fondateur de l'Association de la Conférence internationale des mosquées islamiques à Makkah Al-Mukarramah, et membre fondateur de l'Assemblée des juristes de la Charia en Amérique, président et membre de divers autres comités. Son Eminence a été élu président de l'Autorité islamique suprême à Jérusalem en 1998 . Son Eminence a participé à un grand nombre de conférences et de séminaires internationaux et locaux, et il a publié plusieurs livres dans divers sujets. Son Eminence était membre représentant la Palestine à Académie internationale du Fiqh islamique.

Son Eminence Dr Abdulrahman Al-Sanad

Né dans le Royaume d'Arabie saoudite, S.E. Dr Abdulrahman Al-Sanad a obtenu une licence à la Faculté de Chariah de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud, et de l'Université Roi Saud en informatique, une maîtrise en jurisprudence comparée, à l'Université islamique Imam Muhammad Ibn Saud; et un doctorat dans la même spécialité de l'Institut supérieur de la magistrature affilié à celle-ci; sur le sujet «jugements relatifs aux technologies de l'information». Son Eminence a également occupé d'autres postes importants, notamment en tant que Recteur de l'Université islamique de Médine, doyen de l'Institut supérieur de la magistrature, doyen de l'enseignement à distance de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud , enseignant à la Grande Mosquée de Makkah et à la Mosquée du Prophète de Médine, membre à l'Association saoudienne pour la jurisprudence, membre du comité de préparation

d'un système de commerce électronique au ministère du Commerce, chef du département de jurisprudence comparée à l'Institut supérieur de la magistrature de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud, membre du groupe de travail sur les dispositions des technologies d'information dans le cadre du projet de plan national de la technologie de l'information, membre du comité de préparation du système de signature électronique à King Abdulaziz City pour la science et la technologie. Actuellement, Son Eminence est le président général de la Commission pour la promotion de la vertu et la prévention du vice dans le Royaume d'Arabie saoudite avec grade de ministre. Son Eminence est un membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique, et il a participé à un grand nombre d'événements et conférences internationaux. Son Eminence a publié plusieurs livres dans divers domaines.



SUPERVISION GÉNÉRALE
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

Rédaction
MOURAD TLILI
JAWZI B. LARDJANE

PHOTOGRAPHE
AMJAD MANSI

CONCEPTION
SAAD ESSEMMAR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER
VIA LES ADDRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661

www.iifa-aifi.org

info@iifa-aifi.org

[@aifi_org](https://www.facebook.com/@aifi_org)

[@aifi.org](https://twitter.com/@aifi.org)



NUMÉRO. 27

Le Secrétaire Général de l'OCI préside la réunion du Bureau de l'AIFI



Son Excellence l'Ambassadeur Hussain Ibrahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), et Président du Conseil du Bureau, a présidé le jeudi 05 Jumada Al-Akhirah 1444, correspondant au 29 décembre 2022, la deuxième réunion du Conseil du Bureau 2022, via vidéoconférence. S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Hamid, Conseiller à la Cour Royale, membre du Conseil des Grands Savants, l'imam et Khatib de la Grande Mosquée, président de l'Académie, chef adjoint du Conseil du Bureau, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), et secrétaire du Conseil du Bureau, ont participé à la rencontre. Les membres éminents du Conseil du Bureau ont également participé à la réunion, à savoir Cheikh Dr. Abu Bakr Doukouri, représentant du Groupe africain, Prof. Ajeel Al-Nashmi, représentant du Groupe arabe, et Cheikh Taqi Usmani, représentant du Groupe asiatique. La réunion a été suivie par un certain nombre de cadres de l'OCI et de l'Académie. Le Secrétaire général de l'OCI a ouvert la réunion en exprimant ses sincères remerciements et sa grande appréciation aux Excellences et Eminences pour leur participation et leur soutien continu à l'Académie, louant le grand rôle joué par l'Académie dans la diffusion de la culture de modération et la tolérance et la lutte contre l'extrémisme, le fanatisme, le terrorisme, la violence et l'exclusion. Dans ce contexte, Son Excellence a appelé l'Académie à lancer rapidement une campagne internationale pour rassembler toutes les voix des érudits et des autorités religieuses du monde musulman et les mobiliser contre la décision du gouvernement taliban de suspendre l'éducation des filles au niveau universitaire, soulignant la gravité de la justification du gouvernement taliban pour empêcher les filles d'étudier et licencier les membres féminins du corps professoral de leurs postes au motif que cela contredit la charia. Cette affirmation est en fait incorrecte et ne repose sur aucune preuve, mais elle contredit plutôt la charia et ses enseignements clairs sur ce sujet.

Par conséquent, cette question est considérée comme un autre défi devant l'Académie, en plus des questions des minorités, de l'escalade des sentiments d'hostilité envers les musulmans dans les pays occidentaux et d'autres questions urgentes. Son Excellence a d'ailleurs souligné la priorité du dossier afghan à l'ordre du jour de l'OCI et de l'Académie, soulignant que la décision des talibans n'est pas basée sur les textes de la charia et qu'une délégation des savants s'est rendue en Afghanistan en juin dernier et a tenu de longues réunions avec des savants talibans et un certain nombre de membres du gouvernement, où il a été convenu que l'islam accordait aux femmes tous leurs droits, y compris le droit à l'éducation et au travail, expliquant que la décision des talibans de priver les filles d'éducation approfondit les erreurs faussement propagées sur l'Islam. Pour sa part, Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, a exprimé ses

le sujet de l'éducation au genre et la participation des femmes afghanes au processus d'édification de la nation. Il a exprimé sa confiance dans la capacité et la compétence des savants de la Oummah pour réussir dans leurs efforts afin de faire tout ce qui est dans l'intérêt du peuple afghan, et aussi afin de répondre aux opinions anormales qui contredisent les enseignements de l'Islam et l'approche du Prophète, que la prière et la paix soient sur lui. Suspendre et empêcher l'éducation des filles et des garçons est l'une de ces vues anormales qui contredisent le consensus de la Oummah à travers les âges. Son Excellence a également évoqué l'obtention par l'Académie de l'approbation royale du pays siège afin de tenir la 25ème Session fin février 2023. Et à cette occasion, Son Excellence a adressé ses sincères remerciements au Royaume d'Arabie Saoudite, roi, gouvernement et peuple pour le soutien et les soins continus et pour toutes les installations et services distingués qu'ils offrent encore à



remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI pour son soutien ferme et continu à tout ce que fait l'Académie. Il a également exprimé sa gratitude aux membres du Bureau pour leur présence et leur participation active à la marche bénie de l'Académie, puis a salué les résultats et réalisations obtenus par l'Académie sous la direction de Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie et ses assistants, indiquant que ce qui a été dit dans le rapport du Secrétariat général de l'Académie présenté à cette réunion est considéré comme le meilleur témoignage de cela. Dans son discours, le Secrétaire général de l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Sano, a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI pour le soutien et les soins de l'Académie, louant la précieuse confiance de Son Excellence dans l'Académie et dans son humble personne pour diriger à nouveau les efforts islamiques, en dirigeant une nouvelle délégation élargie d'érudits de la Oummah en Afghanistan ou dans d'autres États membres afin de dialoguer et de discuter avec l'autorité actuelle et les érudits d'Afghanistan sur



l'Académie pour lui permettre de jouer son rôle avec compétence et facilité. La réunion a ensuite examiné les points inscrits à son ordre du jour, notamment l'approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Bureau, l'examen des modalités de la 25e session de l'Académie, les accords de coopération et d'entente signés par le Secrétariat général de l'Académie avec de nombreux ministères, conseils et des institutions scientifiques à l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI, ainsi que le rapport administratif et financier et les arriérés de contributions des États membres au budget de l'Académie pour l'année en cours. A la fin de la réunion, Son Excellence le Secrétaire Général de l'OCI, Président du Bureau, et leurs Excellences et Eminences les membres du Bureau, ont exprimé leur grande gratitude et leur appréciation pour les grands efforts de l'Académie et ses grandes réalisations en toutes les directions et à tous les niveaux, en particulier ces efforts bénis déployés par Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie afin de tenir la 25e Session annuelle avec des efforts personnels pour la première fois dans l'histoire de l'Académie.

Le Ministre guinéen des Affaires étrangères visite l'AIFI



Le mardi 09 Rajab 1444, correspondant au 31 janvier 2023, S.E. Dr. Maurice Kouyaté, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Extérieur, s'est rendu au siège du Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) à Djeddah, où il et la délégation qui l'accompagnait ont été reçus par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie. Le Secrétaire général a chaleureusement accueilli le grand invité et ses accompagnateurs, le remerciant d'avoir honoré l'Académie de cette aimable visite, la première du genre d'un haut responsable de la diplomatie guinéenne. Pour sa part, Son Excellence le Ministre a exprimé son extrême joie de cette visite à la plus grande institution du Fiqh du monde musulman, pointant sa fierté et la fierté de tous les Guinéens que Son Excellence ait assumé l'honneur de diriger cette institution, et l'a félicité pour la bonne gestion et la direction de l'Académie avec distinction et compétence,

saluant les grands résultats obtenus depuis son entrée en fonction. Il a également transmis à Son Excellence le Secrétaire Général les salutations de Son Excellence Monsieur le Président de la République de Guinée, Chef de l'État et le Chef Suprême des Forces Armées, le Colonel Mamady Doumbouya, et ses vœux de succès et d'accomplissement dans ses fonctions, qui sont une source de fierté non seulement pour chaque Guinéen mais aussi pour tous les peuples du continent africain et de la Oumma musulmane. Son Excellence le Ministre a également assuré Son Excellence le Secrétaire Général du plein soutien du gouvernement guinéen à Son Excellence, et de sa volonté d'apporter davantage de soutien à l'Académie dans tous ses efforts bienveillants et ses brillants projets. Il a conclu en inscrivant son impression dans le livre d'honneur en disant : « Je suis heureux et fier de visiter cette institution renommée sous la direction éclairée de Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie, et je remercie Dieu pour son succès, et j'exprime le plein appui du Gouvernement de la Guinée à Son Excellence, que Dieu le protège ». Pour sa part, S.E. Prof. Koutoub Sano a remercié Son Excellence le Ministre et sa délégation qui l'accompagne pour ces expressions de fraternité, d'appréciation et de soutien, profitant de l'occasion pour exprimer sa grande gratitude et son appréciation à la République de Guinée en tant que président, gouvernement et peuple pour leur soutien continu à l'Académie. Son Excellence a également

assuré l'honorable invité de la détermination et de l'aspiration de l'Académie à soutenir et à consolider les partenariats stratégiques qu'elle a établis avec les institutions scientifiques et religieuses de la République de Guinée, en activant toutes les dispositions incluses dans ces accords et en assurant la participation des savants et des penseurs guinéens dans les grands rendez-vous scientifiques organisés par l'Académie afin de tirer le meilleur parti de leurs visions pour répondre aux enjeux qui concernent les peuples de la région et de tout le continent africain. En conclusion, Son Excellence le Secrétaire Général a confié à son hôte un message de remerciements, de gratitude et d'appréciation à Son Excellence le Président de la République de Guinée et à son gouvernement de l'Académie et de tous ses employés, et leurs vœux au peuple guinéen pour plus de progrès, prospérité et développement.



Le S.G. reçoit le Ministre Singapourien du Développement Social



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu Son Excellence Monsieur Masagos Zulkifli, Ministre du Développement Social et Familial, Deuxième Ministre de la Santé, et Ministre chargé des affaires musulmanes affaires en République de Singapour, le mardi 17 Jounada Akhira 1444 correspondant au 10 décembre 2023, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, Arabie Saoudite. S.E. le Ministre a exprimé ses vifs remerciements à S.E. le Secrétaire Général pour l'accueil chaleureux, soulignant son empressement d'effectuer cette visite à l'Académie dans le cadre des efforts inlassables de son pays pour renforcer les relations de coopération et de coordination avec l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et ses organes affiliés, en particulier l'Académie internationale du Fiqh islamique, qui est considérée comme la première référence du Fiqh pour les États membres de l'OCI et pour les communautés musulmanes à travers le monde. Il a également noté les efforts intellectuels et scientifiques distingués déployés par S.E. le Secrétaire général en particulier pour diffuser la culture de la modération, de la tolérance et de la coexistence dans le monde. Il a ajouté que le gouvernement de son pays apprécie

sa juste valeur ces grands efforts, et attend avec impatience de consolider les liens de coopération avec l'Académie afin de servir ces nobles objectifs humains qui appellent à la coopération et aux principes de la coexistence, en organisant des activités scientifiques à Singapour devant traiter des questions liées à la vie des communautés musulmanes à travers le monde. Dans ce contexte, il a adressé une invitation officielle au Secrétaire général à se rendre à Singapour et à assister à la conférence internationale qui sera organisée par le Ministère sur le rôle des communautés musulmanes dans leur pays, et à contribuer à la sensibilisation des musulmans de Singapour par le biais de conférences et des rencontres en personne tout au long de l'année. Pour sa part, S.E. le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue à S.E. le Ministre et sa délégation, saluant cette visite, la première du genre d'un membre éminent du gouvernement singapourien à l'Académie. Cela traduit clairement la volonté de la République de renforcer les liens de coopération avec l'Académie sur diverses questions et sujets qui concernent les communautés musulmanes de Singapour en particulier et d'autres pays des communautés musulmanes de la région de l'Asie du Sud-Est en général. Il a mis à profit de l'occasion pour donner à l'honorable invité un aperçu de l'Académie, sa vision, sa mission, ses objectifs, ses programmes et ses activités, exprimant la disponibilité de l'Académie à coopérer avec les autorités singapouriennes afin de promouvoir l'approche de la modération et la tolérance entre les communautés musulmanes résidant dans la République, et de les aider à préserver leur identité islamique dans le respect des exigences de la citoyenneté et du respect des lois et règlements en vigueur dans leur pays, car il n'y a pas de conflit

d'appartenance à l'islam et à l'engagement envers les exigences de la citoyenneté de n'importe quel pays. Il a également salué l'idée d'organiser des séminaires spécialisés en coopération avec les autorités officielles de Singapour au profit des musulmans de Singapour et de l'ensemble de la région de l'Asie du Sud-Est. En conséquence, il a exprimé ses remerciements à S.E. le Ministre pour l'invitation à se rendre à Singapour et à participer à la conférence internationale organisée par le ministère. La réunion s'est déroulée en présence de S.E. Kadir Maideen, Directeur général du Conseil islamique de Singapour, S.E. Chandra Kumar, Consul général de Singapour à Djeddah, S.E. Syfulnizar Hamid, vice-consul (politique), Mme Mazlena Mazlan, Directrice de Media et Sensibilisation Communautaire au ministère, et M. Hanif Fouad, directeur principal au ministère de la Culture, de la Société et de la Jeunesse, Singapour. La réunion s'est également déroulée en présence de M. Mondher El-Chouk, directeur du Cabinet et du protocole, Mme Sarah Amjad Hussein, directrice des affaires féminines et familiales, le Dr Alhagi Manta Drammeh, chef de la Division de la Coopération Internationale, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général de l'Académie pour les Médias.



En marge de l'Expo Hadj 2023, Le ministre jordanien des Awqaf visite l'AIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu Son Excellence Dr. Mohammed Al-Khalayleh, Ministre des Awqaf Affaires Islamiques et des Lieux Saints du Royaume Hachémite de Jordanie, et sa délégation qui l'accompagne le Mercredi 18 Jounada Al-Akhira 1444 correspondant au 11 janvier 2023, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, dans le cadre d'une visite de courtoisie en marge de la participation de la délégation jordanienne à l'Expo Hajj 2023 organisée par le Ministère du Hajj et Omra dans le Royaume d'Arabie Saoudite. Son Excellence le Dr Mohammed Al-Khalayleh a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire général pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, louant l'empressement de l'Académie sous sa direction de servir les musulmans dans toutes les régions du monde en trouvant des solutions appropriées de la Charia aux problèmes auxquels ils sont confrontés, en particulier lors de l'accomplissement des rituels du Hajj et de la Omra. Dans ce contexte, Son Excellence a suggéré que des séminaires spécialisés soient organisés pour étudier un certain nombre de calamités et de développements du Hajj et de la Omra à la lumière des changements et développements successifs, dans le but de publier des résolutions qui facilitent pour les musulmans l'accomplissement de leurs rituels et soulagent eux des difficultés inhabituelles. Son Excellence a également profité de l'occasion pour adresser une



invitation officielle à Son Excellence le Secrétaire général à se rendre en Jordanie au cours du prochain mois de Ramadan pour participer à la série de Conseils scientifiques hachémites organisée par le Ministère. Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à Son Excellence le ministre, le remerciant pour cette aimable visite, et exprimant sa gratitude et son appréciation à Son Excellence pour son empressement de communiquer constamment avec l'Académie et de se coordonner avec elle sur de nombreuses questions et sujets de préoccupation pour les musulmans, en particulier en ce qui concerne les rituels du Hajj et de la Omra. Son Excellence a souligné la nécessité de publier de nouvelles résolutions de l'Académie sur de nombreuses calamités et développements liés aux rituels du Hajj et de la Omra, afin de permettre aux pèlerins de les accomplir facilement. Son Excellence a également profité de l'occasion pour saluer les nouvelles

mesures annoncées par le ministère saoudien du Hajj et de la Omra, dirigé par Son Excellence le ministre Dr Tawfiq Al-Rabiah, lors de l'Expo Hajj 2023, qui rendraient l'expérience de la Omra et du Hajj beaucoup plus facile pour les musulmans et beaucoup moins cher. Ces procédures s'ajoutent à ce que le Royaume d'Arabie saoudite a fourni en termes de services distingués et de grande attention aux pèlerins au fil des ans. En conclusion, les deux parties ont convenu de poursuivre les consultations et les discussions sur la question de la tenue d'un symposium spécialisé sur le Hajj et la Omra. Son Excellence a également accepté l'invitation à se rendre en Jordanie et à participer à la série des Conseils scientifiques hachémites au cours du prochain mois de Ramadan. La réunion s'est déroulée en présence de M. Ziyad Al-Beik, directeur du cabinet de Son Excellence le ministre jordanien des Awqaf, M. Mourad TLiLi, conseiller de Son Excellence le secrétaire général pour les médias et les relations publiques à l'Académie, et M. Amjad Ibrahim, chef de la division du protocole à l'Académie.



Le Secrétaire général participe à l'Expo Hadj 2023

Le 15 Jounada Al Akhira 1444 correspondant du 098 janvier 2023, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a participé à l'Expo Hadj 2023 dans sa deuxième édition, qui a été inaugurée par SAR le Prince Khaled Al-Faisal, Conseiller du Serviteur de Deux Saintes Mosquées, Gouverneur de la région de Makkah Al-Moukarrama. S.E. le Prof. Sano a fait un exposé sur le thème intitulé «Le Fiqh de la facilitation du Hadj et son impact sur les services de facilitation». Au début de son intervention, il a exprimé sa gratitude pour les grands services que le Royaume d'Arabie saoudite offre aux pèlerins et aux visiteurs. Il a également salué les développements rapides et les changements qualitatifs observés par le ministère du Hajj et de la Omra et toutes les institutions qui travaillent dans le domaine du Hajj, de la Omra et des visites. Puis il a expliqué qu'il est nécessaire d'utiliser les différentes règles du Fiqh et de l'Ijtihad concernant le Hajj et la Omra, soulignant l'importance de mettre en œuvre la règle de facilitation et de supprimer la maladresse, notant entre-temps que la difficulté qui apporte la facilitation est cette difficulté inhabituelle qui apporte embarras, inflexibilité et détresse aux pèlerins, et avec ces grands services et facilités fournis par le Royaume, il doit y avoir un Fiqh qui les accompagne qui les permettent d'en profiter au maximum, et devrait être évident dans le fait que les pèlerins sont conscients, bien informé et familier avec les dispositions du Hajj. Le pèlerinage se compose de plusieurs dispositions, y compris les piliers, les devoirs, les sunnas et les moustahabs (actes souhaités). Ainsi, lorsqu'il s'agit de questions sur



lesquelles il y a désaccord entre les juristes, nous devons tirer parti de tout l'Ijtihad et des options que ce riche héritage intellectuel et Fiqh consiste en ce que nos ancêtres bénis nous ont laissé, et il est nécessaire de donner du poids aux dictons et aux opinions qui suivent les changements et les développements dont le pèlerinage est témoin à tous les niveaux. Il a souligné la nécessité de sensibiliser le public au fait qu'il n'y a pas de péché dans les questions sur lesquelles ils diffèrent et qu'agir sur l'une des opinions en matière de diligence n'entraîne pas de péché ou de désobéissance, en respectant la règle de non-déni en matière de diligence. En conséquence, il y a un certain nombre d'Ijtihad dans le Fiqh qui devraient être pesés et appliqués aujourd'hui à la lumière de la réalité contemporaine, y compris la légalité de la lapidation à tout moment, la légalité de quitter Arafat avant le coucher du soleil, la légalité de quête avant d'aller à Mina le jour de Tarwiyah (Jour de l'Aid), et d'autres questions qui devraient être examinées en termes d'Ijtihad conformément à la réalité contemporaine, et

comprend la levée de l'embarras et la facilitation pour les pèlerins et les visiteurs, afin d'assurer le bénéfice des installations et des services qualitatifs et quantitatifs distingués, et pour faciliter l'exécution des rituels et conjurer les difficultés et les ennuis. Il convient de noter que la deuxième édition de la conférence et exposition sur les services du Hajj et de la Omra » Expo Hajj 2023 « s'est terminée avec succès et qu'une large participation de plus de 60 000 visiteurs du monde entier a été enregistrée, avec la participation de plus de 200 entreprises spécialisées dans les services du Hajj et de la Omra, et de nombreuses agences gouvernementales concernées par les services des pèlerins et de la Omra. Il convient également de noter que la conférence a connu différentes activités, de nombreuses sessions et discussions scientifiques, en plus de sessions de présentation et 36 ateliers, présentés par 70 intervenants locaux et 11 intervenants internationaux qui ont passé en revue la réalité et l'avenir des services du Hajj et de la Omra à travers 3 axes : amélioration, compétitivité et durabilité.



Le S.G. prononce un discours lors de la session d'ouverture du Sommet des jeunes et des femmes à Nouakchott



A l'aimable invitation de Son Excellence Cheikh Abdullah bin Mahfoud bin Bayyah, Président du Forum de la Paix d'Abu Dhabi, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a participé à la Troisième Conférence Africaine pour la Promotion de la Paix organisé par le Forum de la Paix d'Abu Dhabi, durant la période du 24 au 26 Jourmada Al Akhira 1444, correspondant au 17 au 19 janvier 2023*, dans la capitale mauritanienne, Nouakchott. La conférence s'est tenue sous le haut patronage de Son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh Al-Ghazwani, Président de la République Islamique de Mauritanie, et en partenariat entre le gouvernement mauritanien et le Forum Africain pour la Promotion de la Paix, qui est l'un des initiatives du Forum d'Abu Dhabi pour la paix aux Émirats arabes unis. Cette année, la conférence a choisi le slogan « Entrez tous dans la paix », faisant l'éloge du modèle émirati de tolérance et de coexistence, appelant à l'inspiration dans l'élaboration de stratégies et de plans pour promouvoir la paix en Afrique.



conférence a rappelé la grande importance d'unir les efforts des savants du continent pour faire face aux courants d'extrémisme et de violence et suivre le rythme des efforts des gouvernements pour établir un front intellectuel pour défendre les patries en répandant la stabilité et en éteignant les flammes des guerres alimentées par conflits et haines. La conférence a également vu la tenue du sommet « Jeunes et Femmes... Artisans de la paix en Afrique », présidé par Son Excellence l'épouse du Président de la République, la Première Dame Dr. Maryam bint Mohammad Fadel Al-Dah, et la participation de dizaines de jeunes et de femmes leaders, en présence d'un groupe de responsables gouvernementaux et de savants africains, où le sommet a souligné la nécessité de renforcer et d'activer le rôle des jeunes et des femmes dans la construction de la paix locale, et de contribuer à l'élaboration des politiques et construire des partenariats pour renforcer la stabilité des sociétés et y maintenir la paix, appelant à encourager

l'éducation des jeunes hommes, femmes et filles et leur permettant de réaliser leurs aspirations et de contribuer à la construction des nations. Dans son discours à l'ouverture de ce sommet, Son Excellence le Secrétaire général a félicité les organisateurs de la conférence, dirigés par Son Eminence Cheikh Abdullah bin Mahfoud bin Bayyah, Président du Forum, pour leurs efforts bénis dans la promotion de la paix, de la tolérance et du dialogue et consolider ces principes universels sur tout le continent africain pour désamorcer les guerres et les conflits et répandre la sécurité, la sûreté et la stabilité. Il a également félicité la République islamique de Mauritanie pour avoir adopté et accueilli à la fois la conférence et ce sommet, notant l'importance du sommet et la centralité de la question des jeunes et des femmes pour la Oummah et la plus haute importance que l'Académie attachée à cette question, et justifié la conviction de l'Académie qu'il s'agit de l'une des questions les plus importantes qui devraient recevoir l'attention des peuples de la Oummah, car elle est considérée comme la base du développement, du progrès et du développement auxquels les États et les nations aspirent, « Les femmes et les jeunes sont le pilier de la société et la forteresse et la barrière inexpugnable dans les sociétés civilisées se réfugient pour parvenir à la renaissance , au progrès et à la prospérité, et pour assurer leur sécurité et leur stabilité. Il n'y a pas de stabilité pour les nations sans leur stabilité, et il n'y a pas de progrès pour les peuples sans leur progrès, ce qui rend impossible la possibilité



pour ces deux groupes importants de participer efficacement aux efforts de pointe et de pionnier en matière de civilisation et de développement.» Dans ce contexte, Son Excellence a expliqué que l'Académie travaille avec diligence et fermeté pour corriger les idées fausses, notamment en ce qui concerne la question des femmes et leur position dans la société sur la base des dispositions des textes et des pratiques du plus grand Messager, que Dieu lui bénisse et lui accorder la paix, et les règles universelles définies qui stipulent que la mission est générale pour les hommes et

les femmes, et qu'entreprendre la tâche de la succession sur terre et de construire l'univers est une responsabilité conjointe entre les hommes et les femmes. Son Excellence a souligné entre-temps que la question de l'éducation des femmes et de leur participation à l'édification des nations est une question réglée dans la charia, et seuls les ignorants peuvent en discuter et la nier en raison de la clarté des textes qui y sont contenus. Par conséquent, Son Excellence a appelé à l'autonomisation des deux sexes de tous les types d'éducation et de travail, et de la participation au leadership et à l'entrepreneuriat, et a conclu son discours en disant : « Il est temps de passer du discours théorique sur l'importance de la participation de ces deux groupes importants, qui représentent la base du progrès, du développement et de la prospérité, à un travail sérieux pour leur permettre de jouer leur rôle. Convenons que désormais, il n'y aura plus de jeune ignorant privé d'éducation, ni de jeune éduqué au chômage, et loin des centres de décision. Le temps est venu où aucune femme ne reste ignorante et privée d'éducation, ou une femme instruite chômeuse et privée de participation aux efforts de construction et de progrès. Souvenons-nous tous du dicton d'Al-Farouq : Si un mullet trébuchait en Irak, Dieu m'interrogeait à ce sujet, pourquoi n'aurais-je pas réparé la route. Par analogie, si un jeune homme ou une femme était privée d'éducation et de participation active aux efforts de développement et de progrès, Dieu nous demandait à leur sujet pourquoi ils ont été privés de ces deux droits sacrés.» Les activités du forum ont été caractérisées par un remarquable élan interactif officiel et populaire, avec une majorité de jeunes et de femmes définis par les titres des thèmes qui ont évoqué des sujets liés à la géographie des crises, au dialogue et à la réconciliation, à la correction des concepts, au développement sur la route de la paix, et le présent et l'avenir des femmes et des jeunes. Les salles de conférence étaient remplies de grandes foules conduites par des ministres, des représentants d'organisations internationales, des responsables d'organisations islamiques, des ambassadeurs, des représentants d'agences gouvernementales, des centres et organisations internationales, des muftis, des savants, des juges, des penseurs, des universitaires et des professionnels des médias. La déclaration de clôture du forum a appelé les principaux pays amis de l'Afrique et les organisations internationales à soutenir les efforts de paix et de développement sur le continent et a recommandé la mise en place et l'organisation de convois de paix dirigés par des imams et des notables de différentes ethnies et tribus pour être des messagers de l'harmonie et de la paix dans les régions souffrant de guerres civiles et de conflits sanglants.



La Conseillère spéciale des États-Unis pour les droits internationaux des personnes handicapées visite l'Alfi



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a tenu une réunion avec une délégation de haut niveau des États-Unis dirigée par l'Ambassadeur Dr. Sara Minkara, Conseillère spéciale pour les Droits des Personnes Handicapées au Département d'État américain, le dimanche 29 Jounada Al-Akhira 1444 correspondant au 22 janvier 2023 au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. La Conseillère spéciale a exprimé son plaisir de visiter l'Académie qui est considérée comme une référence jurisprudentielle pour tous les musulmans à travers le monde. Elle a également remercié le Secrétaire général pour l'accueil chaleureux qui lui ont été réservés, soulignant que cette visite représente la première étape d'une série de navettes qu'elle effectue dans la région afin de mobiliser le soutien et de faire connaître l'importance des droits des personnes ayant des besoins spéciaux dans les pays de l'OCI, et l'impact positif qu'elle a sur le développement, la prospérité et le progrès des économies et des sociétés des pays du monde musulman. Aussi elle a exprimé sa ferme conviction et croyance dans le rôle central que l'Académie peut jouer pour mobiliser le soutien de toutes les parties et diffuser la prise de conscience nécessaire parmi les États membres de l'OCI à travers le contact direct en organisant des séminaires et des conférences conjoints sur la question des droits des personnes handicapées, dans une perspective

stratégique basée sur l'importance d'intégrer ces groupes sociaux dans le tissu économique et de la connaissance des pays et des sociétés afin de tirer le meilleur parti de leurs capacités créatives et inventives dans le processus de construction et de développement continus. Elle a conclu en exprimant l'entièvre disposition de l'administration américaine à coopérer et à se coordonner avec l'Académie à cet égard. Elle a également exprimé son désir d'assister aux séminaires et conférences organisés par l'Académie dans ce domaine. Pour sa part, le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à la Conseillère et à la délégation qui l'accompagne, la remerciant pour cette visite à l'Académie, qui témoigne de l'appréciation du Département d'Etat américain, et de l'administration américaine à travers lui pour le rôle positif et central de l'Académie dans tous les efforts visant à sensibiliser et à consolider le concept de pleine inclusion des personnes handicapées et à leur donner tous leurs droits légitimes, conformément aux enseignements clairs de l'islam dans ce domaine, qui stipulent que tous les membres de la société doivent être traités également sans discrimination en raison d'un handicap, de la couleur ou de la race. Il a également souligné la nécessité d'unir les efforts internationaux visant à permettre à toutes les personnes ayant des besoins particuliers de jouir pleinement de leurs droits et de la possibilité de contribuer à l'édition, au progrès et à la prospérité de leurs sociétés et de leurs pays en investissant dans leur potentiel intellectuel et créatif illimité. Il a également profité de l'occasion pour renouveler ses félicitations à S.E. la Conseillère pour sa nomination en tant qu'envoyée spéciale de la Maison Blanche en Amérique, lui souhaitant plein succès dans ses fonctions et soulignant l'engagement et la disponibilité de toute l'Académie à soutenir les efforts de son bureau dans ce domaine, car elle croit au caractère

sacré de cette mission. Il a également salué les efforts appréciés de la Conseillère dans un certain nombre de pays de l'OCI pour faire prendre conscience de l'importance de ce dossier et pour aider à développer un système intégré sur la façon de le traiter et de l'appliquer de manière pratique. Il a conclu en exprimant son aspiration à plus de coopération et à une forte coordination entre l'Académie et le bureau de son Excellence dans tout ce qui permet d'atteindre ces objectifs communs, notamment en ce qui concerne l'organisation de séminaires scientifiques spécialisés pour éduquer les peuples et les gouvernements. La réunion s'est déroulée en présence de S.E. M. Fares Asaad, Consul général et Envoyé spécial des États-Unis auprès de l'OCI, Mme Fatimah Martin, Vice-consul Section politique et économique, Mme Shams Mahmoud, Responsable politique au Consulat, et Mme Nicole Schlichter, responsable des affaires étrangères au Bureau des affaires du Proche-Orient au Département d'Etat américain, et Mme Hana Nasri, assistante spéciale au Bureau des droits internationaux des personnes handicapées. Du côté de l'Académie, Dr. Abdel-Qaher Qamar, Directeur des Etudes et de la Recherche, Dr. AlHagi Manta Drammeh, Chef de la Division de la Coopération Internationale, et M. Mourad TLiLi, Conseiller pour les médias et les relations publiques.



L'Alfi et l'Union européenne coordonnent leurs efforts sur l'Afghanistan

À la demande du Bureau de l'Envoyé spécial de la Commission européenne en Afghanistan, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et S.E. Thomas Niklassen, Envoyé spécial européen en Afghanistan, a tenu une réunion virtuelle via la technologie de communication visuelle le jeudi 12 Jounada Akhira 1444 correspondant au 05 janvier 2023, afin de discuter les voies de coopération et de coordination entre les deux parties sur le dossier afghan. Le Secrétaire général a exprimé ses remerciements à l'Envoyé spécial pour son empressement à convoquer cette réunion afin de discuter de la question de la suspension des études des filles dans les écoles et universités afghanes, et de la question de la participation des femmes dans les efforts de construction d'Afghanistan. Il a également évoqué les grands efforts déployés par l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et tous ses organes, y compris l'Académie, afin de soutenir le peuple afghan et d'alléger les souffrances qu'il subit depuis des décennies. Dans ce contexte, il a informé l'Envoyé spécial des contacts établis par l'académie après avoir été chargé par l'OCI de diriger une délégation des savants à Kaboul pour dialoguer et discuter avec des savants et des dirigeants afghans

sur les questions susmentionnées, soulignant que l'académie continue de renforcer la communication avec l'autorité actuelle en Afghanistan pour permettre aux filles de retourner à l'école et à l'université dans un proche avenir. En plus, il a indiqué l'importance de coordonner les efforts entre l'Académie et les organisations internationales actives sur la scène internationale afin d'aider le peuple afghan à surmonter cette étape difficile de son histoire. Pour sa part, l'Envoyé spécial a exprimé ses remerciements au Secrétaire général pour avoir accepté l'invitation à cette réunion importante et a salué son engagement de soutenir la cause de l'éducation et du travail des femmes en Afghanistan. Il a souligné le vif intérêt que porte la Commission européenne à ce dossier complexe, devenu aux yeux du monde un

enjeu humanitaire par excellence qui mérite coopération et unification des efforts afin de soutenir les femmes afghanes et leur permettre de jouir de tous leurs droits civiques prévus par toutes les lois religieuses, y compris la loi islamique. Il a déclaré avoir suivi avec beaucoup d'intérêt la mission de la délégation des savants de la Oummah, qui a été conduite l'année dernière par S.E. le Secrétaire général à Kaboul, et les grands efforts qui ont été déployés pour persuader l'autorité afghane de revenir sur ses décisions récentes concernant l'éducation et le travail des femmes. Il a salué la déclaration ferme récemment publiée par l'académie sur les récentes mesures exceptionnelles concernant les femmes en Afghanistan. Dans ce contexte, il a affirmé au Secrétaire général que la Commission européenne était entièrement disposée à coordonner intensivement avec l'Académie pour trouver des solutions pratiques permettant aux femmes afghanes de participer aux efforts de reconstruction d'Afghanistan. A l'issue de la rencontre, les deux parties ont convenu de poursuivre les consultations en vue de la prochaine visite de la délégation des savants de la Oummah en Afghanistan, et d'échanger des visites entre elles pour organiser et unifier les démarches adéquates.

Le S.E. participe à une conférence au Koweït sur les maladies sexuellement transmissibles



A l'aimable invitation de l'Organisation Islamique des Sciences Médicales (IOMS) au Koweït, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a participé à la conférence internationale organisée par l'IOMS, intitulée : Maladies Sexuelle transmissibles, une épidémie qui se renouvelle – Risques et prévention du point de vue de la santé islamique, le dimanche 22 Jourmada Al Akhira 1444, correspondant au 15 janvier 2023, à Koweït City. Dans son intervention à la première session de la conférence, Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements et sa grande gratitude à l'État du Koweït, à ses dirigeants et à son peuple, pour le soutien et les soins apportés à l'Académie. Il a également exprimé ses remerciements à l'IOMS pour son travail inlassable visant à sensibiliser la Oummah à tout ce dont elle a besoin en termes de prévention et de protection contre les maladies et les épidémies, puis il a déclaré : « Si le monde pousse un soupir de soulagement après le recul d'un pandémie cosmique qui a détruit la progéniture, la richesse et les entreprises, et semé la terreur, la peur et la panique partout, et si nous avons tous appris au fil des années de son arrivée et de sa propagation dans le monde entier l'importance de la prévention et de la protection contre le fléau des pandémies et les dangers des épidémies, nous pensons que l'IOMS a réussi à choisir le thème de notre conférence, considérant que c'est l'un des sujets les plus importants de l'heure qui doit sensibiliser le public et le privé aux dangers qui découlent de ces maladies qui menacent l'individu et la société, et destructeur pour la race humaine. Les maladies sexuellement transmissibles faisaient et font toujours partie des affections qui ne font pas la différence entre un homme et une femme, ni entre jeunes et vieux, et les fœtus dans le ventre de leur mère n'en sont et ne seront pas à l'abri s'ils ne prennent pas les raisons que nous commandé de prendre en compte dans Sa parole, le

Très-Haut: ((et il a pris par les raisons)), et les paroles du Prophète, prières et paix soient sur lui: « Prenez vos précautions puis placez votre confiance en Dieu », et son dicton : « Fuyez le lépreux comme vous fuyez le lion ». Il n'y a pas de cause plus grande et plus digne que d'unir nos efforts, d'intégrer des étapes et d'échanger des expériences afin d'offrir le traitement le meilleur et le plus efficace à



ceux qui en sont affectés, d'une part, et afin de prendre des mesures préventives pour protéger ceux qui en sont en contact avec eux, y compris les conjoints et les enfants. Si l'auto-préservation, la descendance, l'honneur et la lignée font tous partie des intérêts nécessaires à l'établissement des intérêts de la religion et du monde, comme l'a dit l'Imam Al-Shatibi, que Dieu ait pitié de lui, afin que s'ils sont perdus, les intérêts du monde ne mèneront pas à la justice, mais plutôt à la corruption et à la perte du salut au jour du jugement. Et si ces intérêts sont maintenus, leur réalisation dépend aujourd'hui de la prise de tous les moyens de prévention par les examens nécessaires pour tous ceux qui souhaitent se marier, et par des examens périodiques pour protéger les fœtus et leurs mères de ces maladies. En plus de cela, le moment est venu de s'éloigner de ce que certaines personnes ont fait, en termes de lien automatique entre contracter ces maladies et commettre l'immoralité, car il est absolument prouvé que tous ceux qui en sont infectés ne commettent pas l'immoralité, ou

est impliqué dans un péché. Certains fœtus, nourrissons, femmes enceintes et personnes innocentes en sont affligés, et ils n'ont pas commis d'indécence ou d'acte coupable. Ils ne devraient pas porter le fardeau des autres, ni être punis pour le crime des autres !! Il faut donc aujourd'hui un changement radical dans le discours qui insiste sur le lien absolu entre ces maladies et le fait de commettre des péchés. Au lieu de cela, ils devraient promouvoir la prise de conscience des personnes atteintes qu'il s'agit de maladies qui peuvent affecter n'importe qui, qu'il ait ou non commis un péché. Cette prise de conscience encouragerait les personnes atteintes à divulguer leurs maladies et à chercher un remède dans la paix et la sécurité. Il est déclaré dans notre honorable charia que la maladie et la santé sont des tests de Dieu Tout-Puissant, et par conséquent, les malades, quelle que soit la cause de leurs maladies, doivent chercher un traitement, se repentir, demander pardon et désavouer tout ce que Dieu a interdit de l'immoralité et du mal. Quant aux bien- portants, leur devoir vis-à-vis de cette épreuve divine est de préserver leur santé en évitant tout ce qui lui nuit. Cependant, cela n'empêche en rien l'appel à rester à l'écart des immoralités, apparentes ou cachées, et l'adhésion à la chasteté et à la pureté afin de se préserver, la progéniture, la lignée, l'honneur et la religion. Il a conclu son discours, qui a été très apprécié par les assistants, en priant pour ceux qui sont atteints de ces maladies pour un prompt rétablissement, et pour la bénédiction continue du bien-être pour ceux qui n'en ont pas souffert.



La Consule générale du Royaume-Uni visite l'AIFI



S.E. Mme Cecille El-Beleidi, Consule générale du Royaume-Uni à Djeddah, a effectué la première visite d'un responsable britannique au siège du Secrétariat Général de l'Académie, le mercredi 03 Rajab 1444, correspondant au 25 janvier 2023, et a été reçu par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie. La Consule générale a exprimé ses profonds remerciements au Secrétaire général pour l'accueil chaleureux, soulignant son désir de faire cette importante visite afin de discuter et de conférer un certain nombre de questions et de sujets dans lesquels l'agenda de l'Académie regroupe. Elle a ajouté que le gouvernement de son pays considère avec beaucoup de respect la pensée modérée et sobre présentée par l'Académie, dirigée par S.E. le Secrétaire général, et les efforts distingués pour répandre la modération, la tolérance et la coexistence pacifique entre les religions, les races et les peuples à travers le monde, notant que le gouvernement de son

pays a suivi de près la visite de Son Excellence dans les communautés musulmanes du Royaume-Uni et le bon impact qu'elle a laissé, en plus du premier cycle de négociations que S.E. menée avec la partie afghane à Kaboul sur le dossier de l'éducation des filles et du travail des femmes. Elle a conclu en exprimant son espoir de consolider les liens de coopération et de coordination avec l'Académie afin de servir les nobles objectifs humanitaires qui renforcent la coopération et la communication entre les peuples, en organisant davantage d'activités intellectuelles et scientifiques destinées aux communautés musulmanes du Royaume-Uni. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation à la Consule générale pour cette visite importante, notant qu'il s'agit d'une expression sincère du désir de son Excellence de faire connaissance avec l'Académie et de consolider les liens de communication et de coopération avec elle. Il a ensuite profité de l'occasion pour lui donner un bref aperçu de l'Académie, de ses objectifs, programmes et activités, et lui a donné un aperçu des développements dont elle a été témoin dans la période récente depuis qu'il a pris les rênes du Secrétariat général. Il a également affirmé l'engagement de l'Académie à sensibiliser les communautés musulmanes à l'importance de respecter les exigences de la citoyenneté dans leur pays et à la nécessité de respecter les lois et règlements

tout en préservant leur identité religieuse, car il n'y a, en fait, aucun conflit entre appartenance religieuse et fidélité à la patrie habitée par un musulman. Puis il a exprimé la volonté de l'Académie d'organiser davantage d'événements intellectuels et scientifiques au Royaume-Uni destinés aux communautés musulmanes pour servir ces idées. Enfin il a exprimé ses remerciements à S.E. la Consule générale et au gouvernement de son pays pour leur suivi et leur intérêt pour les efforts de l'OCI et de l'Académie concernant le dossier afghan, appelant le gouvernement britannique à continuer à soutenir l'Académie dans ce dossier et intensifier la coopération pour atteindre les objectifs fixés. La rencontre s'est déroulée en présence de M. Mondher El-Chouk, Directeur du Cabinet et du Protocole, Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice de la Famille et des Affaires Féminines, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire général pour les médias et les relations publiques



Le Secrétaire général reçoit le Président de la Fondation MYAQSA



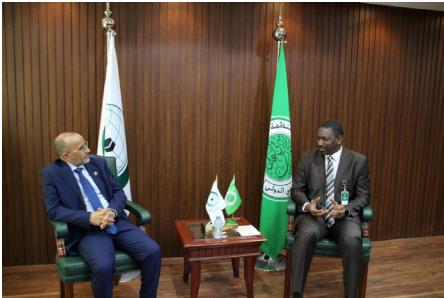
S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu M. Suwardi Yaacob, le président fondateur de la fondation malaisienne » MYAQSA,« le dimanche 07 Rajab 1444, correspondant au 29 janvier 2023, au siège de l'Académie à Djeddah. Il a souhaité la bienvenue à l'honorables invités, exprimant sa joie de recevoir le chef de cette fondation malaisienne pionnière dans le domaine du soutien à la juste cause palestinienne et de la sensibilisation au niveau international sur le statut d'Al-Aqsa et de travailler à sa libération en mobilisant les autorités et la sympathie internationale populaire pour soutenir cette cause. Il a ajouté que l'OCI et tous ses organes subsidiaires travaillent constamment pour développer

une position islamique unifiée sur la question d'Al-Aqsa et de la Palestine occupée à travers une stratégie intégrée dirigée par le Secrétaire général de l'OCI lui-même, rappelant que la principale raison pour laquelle l'organisation a été créée est l'incident de l'incendie de la mosquée Al-Aqsa en 1968G, ce qui confirme la centralité de cette question à l'ordre du jour de l'OCI et de tous les États membres. Il a mis à profit l'occasion pour donner à l'invité un aperçu de l'Académie, de ses activités et de ses programmes, soulignant sa volonté de fournir l'assistance intellectuelle et morale nécessaire pour soutenir la fondation et ses efforts légitimes au service de la mosquée Al-Aqsa. Pour sa part, M. Suwardi Yaacob a exprimé sa gratitude à S.E. le Secrétaire Général pour l'accueil chaleureux, qui est considérée comme la première référence du Fiqh dans le monde musulman, notant la bonne réputation dont jouit ce grand édifice au niveau international à travers les grands services qu'il rend continuellement aux musulmans à l'intérieur et à l'extérieur des pays du monde musulman. Il a ajouté qu'il se réjouissait, à travers cette visite, de consolider les relations de coopération avec l'Académie et de tirer le meilleur parti des bonnes

résolutions émises par une élite d'érudits de la Oummah qui abondent dans l'Académie au service du programme de travail de la Fondation, notamment pour faire connaître au plus grand nombre ses objectifs et les résultats tangibles qu'elle cherche à obtenir sur le terrain. Aussi, il a ajouté que sa fondation cherche à organiser conjointement avec l'Académie des séminaires et des conférences scientifiques spécialisés sur la question d'Al-Aqsa, en plus de participer et de bénéficier de tous les événements que l'Académie organise périodiquement. La rencontre s'est également déroulée en présence de Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice des affaires féminines et familiales, et de M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire général pour les médias et les relations publiques.



Le S.E. reçoit le Chef de la Mission Régionale de l'OCI en Somalie



Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, le mardi 03 Jourada Akhira 1444 correspondant au 27 décembre 2022, Son Excellence l'Ambassadeur Mohammed Bambah Mohammed Boubah , Directeur général de la Mission régionale de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en République fédérale de Somalie, et sa délégation qui l'accompagne. Son Excellence a souhaité la bienvenue à l'ambassadeur et à la délégation qui l'accompagnait, louant sa volonté de consolider et de solidifier les liens de coopération et de coordination continues entre l'Académie et le bureau de la mission régionale de l'OCI en Somalie, et les efforts inlassables déployés par la mission sous sa direction dans le domaine du soutien à la communication et à la coopération entre l'Académie d'une part et le ministère des Awqaf et des affaires religieuses en Somalie et d'autres institutions religieuses et politiques connexes d'autre part. À cet égard, Son Excellence a réaffirmé la pleine disponibilité et l'engagement total de l'Académie à fournir

un soutien intellectuel et Fiqh aux autorités somaliennes dans leurs efforts pour diffuser une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et pour combattre l'idéologie extrémiste, le fanatisme et le terrorisme. Il a également exprimé la ferme aspiration de l'Académie à coopérer avec les autorités religieuses officielles et les savants somaliens de haut niveau afin de promouvoir l'approche de la modération, de rejeter le fanatisme et l'extrémisme, et de réfuter les discours de haine, la violence et l'extrémisme afin d'assurer la sécurité, la sûreté et la coexistence pacifique parmi le peuple somalien. Son Excellence a conclu en exprimant ses souhaits pour le peuple somalien de parvenir à la stabilité, la prospérité, la sécurité et la paix afin que le Somaliland revienne à son ancienne ère de prospérité et de développement. Pour sa part, l'Ambassadeur a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire Général pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, louant le grand rôle joué par l'Académie sous la direction de Son Excellence dans la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, de fanatisme, de violence et du terrorisme et la diffusion des valeurs de tolérance, de modération et de tempérance. Dans le cadre de la recherche des meilleurs moyens de soutenir les efforts de paix, de réforme et de développement en Somalie, Son Excellence a exprimé sa ferme conviction qu'un changement intellectuel profond est la pierre angulaire de tout changement radical ou réforme de la société somalienne, et donc la coopération avec l'Académie sur cette base s'inscrit dans le cadre de la recherche

de bénéficier du potentiel scientifique et intellectuel de l'Académie au service de l'agenda de paix et de réforme sociétale en République Fédérale de Somalie en diffusant la culture de la modération, de la tempérance, de la tolérance, et rejetant la pensée extrémiste et pétrifiée et les idées religieuses fausses en organisant des séminaires et des conférences scientifiques spécialisés à l'intérieur et à l'extérieur de la Somalie en coopération et en partenariat avec les autorités et les savants somaliens. Dans ce contexte, Son Excellence a informé Son Excellence le Secrétaire général de la volonté du Ministre somalien des Awqaf et des Affaires religieuses de rencontrer Son Excellence pour discuter de la question somalienne, en plus d'organiser des séminaires spécialisés sur diverses questions et sujets qui préoccupent les musulmans en République fédérale de Somalie. La réunion a également été suivie par Son Excellence Eng. Abdullah Abdullah Ali, Directeur général adjoint de la Mission régionale de l'OCI en Somalie, Dr Alhagi Manta Drammeh, Chef de la Division de la coopération internationale et des relations extérieures à l'Académie, et M. Mourad TLiLi, Conseiller de Son Excellence le Secrétaire Général pour les affaires des médias.



Une délégation de l'Université de Gestion d'Almaty visite l'AIFI



Au nom de S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh Islamique (AIFI), M. Mohamed Mondher El-Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet et du Protocole a reçu S.E. Dr. Assylbek Kozhakhmetov, Président et Fondateur de l'Université de Gestion d'Almaty en République du Kazakhstan, et son délégation, le mardi 24 Jourada Al Akhira 1444 correspondant au 17 janvier 2023 au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence le Président de l'Université a exprimé ses remerciements et sa gratitude à l'Académie pour avoir organisé

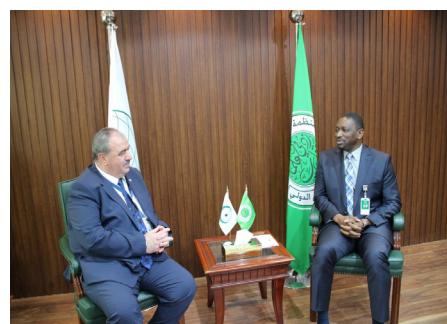
cette réunion, notant la position prestigieuse et la réputation scientifique distinguée dont jouit l'Académie au niveau mondial, ajoutant l'aspiration de son université à la coopération scientifique et académique avec l'Académie en afin de créer un département d'enseignement de la charia et des sciences islamiques. Il a également exprimé la volonté de l'université de participer à toutes les manifestations scientifiques organisées par l'Académie afin de tirer le meilleur parti des ressources scientifiques mondiales qui abondent en elle. Pour sa part, le Directeur de Cabinet a souhaité la bienvenue à l'invité de l'Académie et lui a transmis les salutations de Son Excellence le Secrétaire Général et ses vœux de succès dans ses démarches et l'engagement permanent de l'Académie à soutenir les efforts de toutes les institutions scientifiques officielles des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) pour atteindre leurs objectifs scientifiques et éducatifs au service de la Oummah musulmane et de ses diverses causes. Son Excellence a ajouté que l'université peut également tendre la main au département concerné au sein de l'OCI afin de mobiliser

le soutien logistique nécessaire à la mise en place de ce nouveau département scientifique, lui souhaitant plein succès dans cette bonne entreprise. La réunion s'est déroulée en présence du Dr Bakytzhan Sarkeyev, vice-recteur pour les sciences à l'université, du Dr Abdel-Fattah Abnauf, directeur du département de la planification et de la coopération internationale, du Dr Alhagi Manta Drammeh, chef de la division de la coopération internationale et des relations extérieures de l'Académie, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire général pour les médias et les relations publiques.



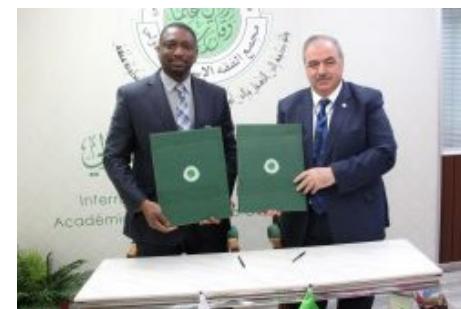
L'AIFI et le SMIIC signent un protocole de coopération

Cherchant à établir des relations de partenariat avec les institutions et centres scientifiques et de recherche opérant sous la bannière de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), et désireux de permettre à ces agences et centres de tirer le meilleur parti des résolutions et recommandations Académie international du Fiqh islamique (AIFI), qui regroupent des solutions efficaces à de nombreux problèmes de la vie contemporaine et à ses enjeux émergents, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et S.E. Dr Ihsan Ovut, Secrétaire Général de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (SMIIC) affilié à l'OCI, ont signé un mémorandum de coopération stratégique entre les deux parties, le mardi 02 Rajab 1444, correspondant au 24 janvier 2023, au siège de l'Académie à Djeddah. Ce mémorandum vise à établir un partenariat stratégique entre les deux institutions dans le domaine de l'émission spécifications et normes de la Charia pour l'industrie halal dans les abattoirs, les aliments, les boissons, etc., afin d'atteindre les objectifs de l'OCI dans la promotion de l'industrie Halal qui adhère aux normes islamiques, et dans la poursuite de l'engagement des États membres et des communautés musulmanes à toutes les normes de la charia pour les produits halal des aliments, des médicaments et autres, par la recherche et la coopération scientifique, l'organisation conjointe de conférences et de séminaires, la tenue d'ateliers et de formations, échangeant des publications et des périodiques, et représentant les deux parties aux travaux



des conférences et séminaires tenus par chacune d'elles dans le domaine d'intérêt commun entre elles. Après avoir signé le mémorandum, Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie a exprimé son grand plaisir à l'achèvement de cet accord important, non seulement pour les deux parties, mais pour tous les États membres de l'OCI en raison de son impact direct sur la vie des millions de musulmans et leurs moyens de subsistance dans le monde entier, louant le rôle important que joue l'institut dans la détermination des normes et spécifications de la charia qui régissent toutes les industries halal telles que la nourriture, les boissons, les vêtements et les médicaments. Son Excellence a ajouté en exprimant l'aspiration de l'Académie à renforcer la coopération et la coordination avec l'Institut afin d'établir toutes les normes et spécifications de la charia pour de nombreux produits halal qui doivent encore être codifiés par la charia pour soutenir la fabrication et le commerce de produits halal dans notre monde musulman et pour servir les musulmans à l'intérieur et à l'extérieur des pays de l'OCI. En conclusion, Son

Excellence a invité le Dr Ovut à assister et à participer à la 25e session de l'Académie au cours du prochain mois de février. Pour sa part, S.E. Dr. Ihsan Ovut a exprimé sa fierté et son plaisir de signer cet important accord avec l'Académie, louant l'empressement de l'Académie sous la direction de Son Excellence le Secrétaire Général à codifier et structurer une coopération positive entre l'institut et l'Académie dans une poussée sans précédent pour tous les efforts déployés depuis des décennies vers une coopération et une coordination plus ciblée afin d'obtenir des résultats plus grands et plus complets. Son Excellence a souligné que la coopération de longue date entre l'institut et l'Académie sur les questions de produits halal tels que la nourriture, les médicaments et les vêtements, a donné des résultats impressionnantes qui ont profondément affecté ce secteur vital et en pleine croissance, ajoutant que cet accord donnera un nouveau esprit à cette coopération et lui donner une impulsion majeure lui permettant d'accompagner les évolutions et changements scientifiques et les progrès techniques de l'industrie agro-alimentaire de notre monde contemporain.



L'AIFI pleure le Ministre des Affaires Etrangères Gabonaise



C'est avec beaucoup de tristesse et de chagrin que le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) a appris la nouvelle du départ soudain du Ministre des Affaires Etrangères de la République gabonaise, M. Michel Musa Adamo, suite à un problème de santé, et en cette occasion douloureuse, M. Mohamed Mondher El-Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet et du Protocole à l'Académie, a présenté ses condoléances au siège du Consulat Général du Gabon à Djeddah au

nom de Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie, Pr. Koutoub Moustapha Sano. El-Chouk a transmis au Consulat Général les condoléances de Son Excellence le Secrétaire Général à la famille du défunt ainsi qu'au gouvernement et au peuple gabonais, saluant les nombreux mérites du défunt et ses efforts constants pour promouvoir et consolider une coopération fructueuse entre son pays et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et ses organes au profit de tous les États membres.

27ème Réunion mensuelle du personnel de l'Académie



Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé le dimanche 08 Jourada Akhira 1444, correspondant au 01 janvier 2023, la vingt-septième réunion périodique mensuelle du personnel de l'Académie, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, félicitant tout le monde pour la nouvelle

année grégorienne et en exprimant son espoir que ce sera une année pleine de réalisations et de succès pour l'Académie, semblable à la précédente. A cette occasion, il a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance à tous les employés du Secrétariat général de l'Académie pour leurs efforts appréciés au cours de l'année écoulée, qui ont largement contribué à permettre à l'Académie de réaliser nombre de ses programmes et projets. Son Excellence a ensuite évoqué les grandes étapes qui attendent l'Académie au cours de l'année en cours, au premier rang desquelles la convocation de la vingt-cinquième Session organisée par le Secrétariat général de l'Académie, pour la première fois de son histoire, alors que les États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) étaient ceux qui accueillaient les Sessions et s'occupaient de tout. En conséquence, Son Excellence a appelé chacun à déployer un maximum d'efforts et à coopérer et à se coordonner en

permanence entre les départements et les divisions afin d'assurer le succès de la Session. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Charger le service du personnel d'organiser une retraite d'une journée pour tous les employés en dehors du siège du Secrétariat général, à condition qu'elle soit entièrement consacrée à l'examen et à la discussion du plan stratégique quinquennal.
- Lancement de la série de conférences mensuelles dans le cadre du Forum de l'Académie du Fiqh islamique, à partir de la première semaine de mars juste après la Session et en présence.
- Charger le service du personnel de compenser les heures de travail supplémentaires effectuées par les employés au cours de l'année écoulée par des jours fériés officiels au lieu d'une compensation financière.

5ème Réunion hebdomadaire conjointe des Départements et Divisions

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la cinquième réunion hebdomadaire conjointe des départements et divisions de l'Académie, le lundi 9 Jourada Al Akhira 1444, correspondant au 02 janvier 2023, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux employés de l'Académie, dont les directeurs et les chefs de division, et en remerciant leur présence aux réunions régulières de l'Académie, soulignant notamment l'importance de poursuivre les rencontres conjointes entre les départements et les divisions sur une base hebdomadaire jusqu'à la tenue de la Session de l'Académie, afin d'intensifier la coordination et la coopération entre tous les différents comités qui se sont constitués il y a quelque temps pour mener à bien tous les



travaux liés à la préparation de la Session de fin février prochain. Puis tous les comités, l'un après l'autre, ont passé en revue devant Son Excellence les rapports des travaux accomplis au cours de la semaine écoulée et ont présenté les progrès qui avaient été accomplis et les difficultés et problèmes auxquels ils étaient confrontés afin d'en discuter et de proposer des solutions appropriées à eux afin d'éviter toute perturbation des procédures de travail. Pour y parvenir, Son Excellence a

exhorté tous les comités à persévérer dans la coordination et la coopération, et à soumettre des rapports quotidiens à son bureau pour aider à résoudre toute difficulté émergente. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Commencer à envoyer des documents de recherche prêts et édités à tous les membres du Conseil de l'Académie au cours de la première semaine de janvier.
- Demander au comité scientifique de s'assurer que l'Académie appelle à des articles de recherche de tous les membres du Conseil de l'Académie sur les différents sujets de la Session.
- Envoi des projets de résolutions de l'Académie à certains membres et experts pour exprimer leurs observations et commentaires à leur sujet bien avant la date de la Session.

6ème Réunion hebdomadaire conjointe des Départements et Divisions

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la sixième réunion hebdomadaire conjointe des départements et divisions de l'Académie, le lundi 16 Jourada Al Akhira 1444 correspondant au 09 janvier 2023, au siège du Secrétariat général de l'Académie à



Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et a remercié M. Saad Salah El-Din, chef de la division des médias à l'Académie, pour les efforts appréciés qu'il a déployés pour remettre le livret de l'ordre du jour de la session. Ensuite, les comités ont examiné leurs rapports sur le travail effectué au cours de la semaine écoulée, suivis de discussions approfondies entre les participants sur les meilleures façons de terminer le travail restant. En conclusion, Son Excellence a exhorté tous les comités à persévérer dans la coopération et la coordination entre eux, et à soumettre rapidement tous leurs besoins directement au Département des affaires financières et administratives, afin qu'ils puissent être approuvés et satisfaits

immédiatement. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Envoi de documents de recherche prêts et formatés au format PDF aux membres de l'Académie pour examen suffisamment de temps avant la session.
- Préparer un plan intégré de coordination des travaux entre les comités d'accueil, d'hébergement et de transport et le présenter pour discussion lors de la prochaine réunion.
- Adopter un seul dossier pour la liste définitive des participants à la session, contenant toutes leurs coordonnées, pour soumission à l'Emirat du région de Makkah Al-Moukkaramah.

7ème Réunion hebdomadaire des Départements et Divisions



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la septième réunion hebdomadaire conjointe des départements et divisions de l'Académie, le jeudi 26 Jourmada Al-Akhira 1444, correspondant le 19 janvier 2023, par videoconference depuis sa résidence dans la capitale mauritanienne Nouakchott. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en remerciant tous les comités de la Session pour le travail qu'ils accomplissent et les progrès qu'ils ont réalisés dans les préparatifs de la 25e Session

de l'Académie. Son Excellence a ensuite évoqué sa participation actuelle au Troisième Forum Africain pour la Promotion de la Paix, qui s'est tenu en Mauritanie sous le généreux patronage de Son Excellence le Président de la République et avec la participation de nombreux Chefs d'Etat africains, Leurs Excellences Ministres, experts, universitaires et professionnels des médias du monde entier. Ensuite, comme d'habitude, les commissions ont passé en revue leurs rapports hebdomadaires sur leurs réalisations au cours de la période écoulée, suivis de discussions et de délibérations approfondies pour surmonter tous les problèmes et difficultés rencontrés par les commissions, notamment en ce qui concerne les déplacements des participants à la Session et imprimer la recherche prête à une date rapprochée qui permet de la distribuer aux membres de l'Académie dans des délais raisonnables pour la visionner et la commenter. Par mesure de précaution

pour assurer la continuité des activités, Son Excellence le Secrétaire Général a déclaré la suspension de tous les types de congés, à l'exception des congés de maladie, jusqu'à la fin de la Session. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions précédentes, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Révision finale des recherches de la prochaine session avant de l'envoyer à l'impression.
- Etablir une liste définitive des participants à la Session qui ont reçu les visas et les billets.
- Rappelant à tous de poser toute demande de renseignements sur les services fournis aux employés directement au Département des affaires financières et administratives par le biais des méthodes et cadres administratifs habituels.

8ème Réunion hebdomadaire des Départements et Divisions

25 janvier 2023 S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la huitième réunion hebdomadaire conjointe des départements et divisions de l'Académie, le mardi 02 Rajab 1444, correspondant au 24 janvier 2023, au siège de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à tous, en les remerciant pour leur bonne coopération et leur dévouement dans l'exercice de leurs fonctions, en félicitant particulièrement tous les collègues qui ont travaillé pendant la fin de semaine pour remplir les exigences de travail dans les délais spécifiés. Son Excellence a souligné la nécessité pour tous les employés de faire preuve d'un esprit de dévouement au travail et d'un grand soin pour l'intérêt supérieur de l'Académie afin de mettre en œuvre tous les plans et programmes qui ont été élaborés à l'avance pour servir la Oumma musulmane.



Cela a été suivi par un examen par les comités de leurs rapports hebdomadaires sur le travail qu'ils ont effectué au cours de la dernière semaine, et les difficultés et obstacles qu'ils ont rencontrés qui ont empêché la réalisation de certaines activités et programmes. Dans ce contexte, Son Excellence a appelé les présidents des comités et tous les directeurs à plus de coopération et de coordination entre eux, et à plus de flexibilité dans la communication entre les employés afin de surmonter tous les obstacles bureaucratiques qui empêchent d'atteindre les résultats

souhaités dans les délais prévus. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions précédentes, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Établir une base de données complète des chercheurs hommes et femmes participant à la Session, classés par pays, et incluant toutes les informations nécessaires à leur sujet dans la 25e Session de l'Académie.
- Communiquer avec les participants qui ont obtenu leurs visas et billets afin d'assurer leur participation, dès la semaine prochaine.
- Organiser une réunion du Conseil d'administration du Fonds Waqf de l'Académie avant la Session.
- Concevoir le prochain numéro du bulletin mensuel de l'Académie en ligne avec le thème de la Session en termes de forme et de contenu.
- Révision finale des projets de résolutions et ajout des recommandations du séminaire avant fin janvier.

Rayons de Lumière sur la Vie des Savants de l'Académie (10)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sounnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédécesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui

se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn AlMubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants

qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation.

Son Éminence Prof. Salih Togh

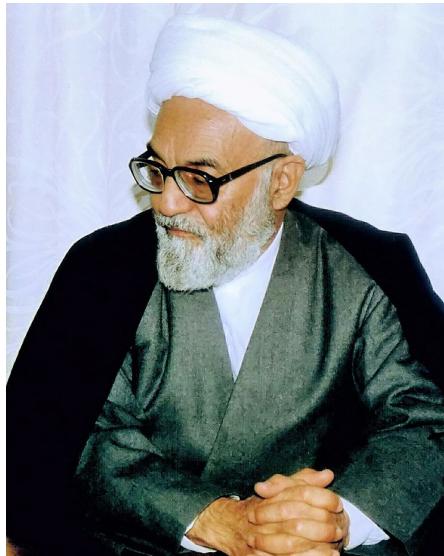


Né en 1930 à Istanbul, S.E. Prof. Salih Togh a obtenu sq licence de la faculté de droit de l'université d'Istanbul en 1954, et en 1963, il a terminé ses études doctorales avec une thèse intitulée «L'émergence du droit fiscal islamique» dans le domaine de l'histoire du Fiqh islamique à la Faculté des Lettres de l'Université d'Istanbul. Son Éminence a été désigné membre représentant la Turquie au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique de 1984 jusqu'à 2008. Son Éminence a également occupé de nombreux postes importants, notamment en tant qu'enseignant à l'Université d'Istanbul jusqu'à ce qu'il devienne professeur associé en 1969, puis professeur en 1978 à l'Institut

d'études islamiques de la même université. Son Éminence était directeur de l'Institut d'enseignement supérieur islamique d'Istanbul, directeur de l'Institut d'études islamiques de l'Université d'Istanbul (1969-1970), doyen de la Faculté Al-Hayat de l'Université de Marmara (1982-1994), et il a pris sa retraite en 1997. Depuis les années 70, Son Eminence a travaillé dans des universités, des institutions et diverses associations. il est l'auteur de plusieurs livres, recherches et articles dans divers domaines, et il a traduit plusieurs livres de l'arabe et de l'anglais vers le turc, et a participé à un grand nombre de conférences et de séminaires internationaux et locaux.

Son Éminence Cheikh Muhammad Vaez-Zadeh Khorasani

Né en 1926 dans la ville de Machhad en Iran. Avant de commencer l'école élémentaire, S.E. Cheikh Muhammad Vaez-Zadeh Khorasani est allé à l'école coranique et a appris le Coran, puis il a suivi les cours de l'école élémentaire ainsi qu'une école religieuse. Son Eminence a étudié au séminaire religieux de la Hawza de Machhad pour étudier les sciences religieuses jusqu'en 1949. Il a étudié diverses disciplines des sciences islamiques, notamment les sciences et les connaissances traditionnelles, ainsi que des modules supérieurs en sciences religieuses. En 1949, Son Eminence s'est installé dans la ville de Qom pour poursuivre ses études supérieures pour environ onze ans, puis il a obtenu une ijaza en ijtihad dans les sciences et les connaissances traditionnelles, et également obtenu une autre ijaza en hadith. Son Éminence était un membre désigné de



l'Académie internationale du Fiqh islamique. Il a également occupé de nombreux autres postes importants, notamment en tant qu'enseignant à l'Université de Machhad en 1960, ou il a enseigné diverses disciplines telles que : Le Fiqh, l'histoire du Fiqh, l'histoire du hadith, l'explication du hadith, l'interprétation du Coran, l'histoire de l'interprétation du Coran, la linguistique, la philosophie il était également vice-président de l'Union internationale des savants musulmans, le premier secrétaire général de l'Académie internationale de l'approche entre les doctrines islamiques, et le fondateur et premier président de l'Université des sectes islamiques à Téhéran. Son Éminence est décédée en 2016 en Iran.

Son Éminence Dr Saud Al-Thubaiti

Né à Taif au Royaume d'Arabie Saoudite en 1370H/1951G, S.E. Dr Saud bin Musaad bin Musaed Al-Thubaiti a obtenu une licence de la Faculté de Charia et des études islamiques de la Mecque en 1392H /1972G, puis une maîtrise sur «le Divorce des époux par décision du juge» à l'Université d'Umm Al-Qura en 1398H/1978G, puis un doctorat dans l'analyse du livre «Al-Istighna' fi Al-Firaq wal-Istithna'a par Muhammad bin Al-Bakri», au sein de la même université en 1404H/1984G. Son Éminence est un membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a également occupé un certain nombre de postes importants, notamment en tant que

professeur adjoint à la Faculté de la Charia et des études islamiques de l'Université Umm Al-Qura, puis chef du département de la Charia, puis professeur associé à la même Faculté, a enseigné à la Grande Mosquée, et a été membre des comités : l'encyclopédie du Fiqh économique à l'Académie, l'encyclopédie des maximes du Fiqh, le comité de planification à Djeddah, le comité des programmes du département de la Charia à l'université Umm Al-Qura, et le comité des bibliothèques à l'université Umm Al-Qura. Son Eminence a participé à plusieurs conférences scientifiques et compte de nombreuses publications dans divers domaines.



SUPERVISION GÉNÉRALE
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

www.iifa-aifi.org

Rédaction
MOURAD TLILI
JAWZI B. LARDJANE

info@iifa-aifi.org

PHOTOGRAPHE
AMJAD MANSI

[@aifi_org](https://www.facebook.com/@aifi_org)

CONCEPTION
SAAD ESSEMMAR

[@aifi.org](https://twitter.com/@aifi.org)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661



NUMÉRO. 28

La 25ème session de l'Académie commence à Djeddah sous le patronage de SAR Prince Khalid Al-Faisal



Au nom de SAR Prince Khalid Al-Faisal, conseiller du Gardien des Deux Saintes Mosquées et gouverneur de la région de Makkah, Son Altesse Prince Saud bin Abdullah bin Mansour bin Jalawi, gouverneur de Djeddah, a patronné le lundi soir 29 Rajab 1444 correspondant au 20 février 2023, la vingt-cinquième session du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique à l'hôtel Hilton, à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite. À son arrivée, Son Altesse a été reçue par S.E. le Secrétaire général de l'Organisation



de la coopération islamique (OCI), Hussein Ibrahim Taha, ainsi que par le conseiller à la cour royale, membre du conseil des hauts savants, imam-khatib de la Grande Mosquée, et président de l'Académie, S.E. Cheikh Dr Saleh bin Abdullah bin Humaid, le Secrétaire général de l'Académie, S.E. Prof Koutoub Moustapha Sano, et un certain nombre de membres et d'experts de l'académie, ainsi que des dignitaires participant à la session. À l'arrivée de SAR, l'hymne royal a eu lieu, puis Son Altesse et le public ont regardé un film documentaire qui raconte la fondation la mission et la vision de l'Académie, puis le Secrétaire général de l'Académie a prononcé un discours de bienvenue dans lequel il a exprimé les remerciements des

membres de l'Académie et de ses experts et leur grande gratitude envers le Royaume d'Arabie saoudite, le Roi, le gouvernement et le peuple pour le soutien et l'attention illimités dont l'Académie a bénéficié depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Il a également exprimé sa profonde gratitude et ses sincères éloges au Gardien des deux saintes mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, et à son fidèle prince héritier, SAR Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, que Dieu les protège, pour leur soutien particulier à cette session. Il a terminé en disant : «Voici le royaume de la connaissance, de la religion, de l'humanité et de la fierté, le Royaume d'Arabie saoudite, qui accueille les héritiers des nobles prophètes. Voici la ville de Djeddah qui se réjouit de l'arrivée de ceux que le Saint Créateur a chargés de sa religion, et leur Prophète leur a recommandé de la rapporter, et voici l'Oumma de l'Islam de partout qui attend de ceux que Dieu a chargés de montrer des solutions efficaces aux problèmes de la vie contemporaine et à ses défis accumulés, et des réponses satisfaisantes aux calamités et aux développements qui se sont abattus sur eux, et qui s'entassent dans leur cour». Le Président de l'Académie a ensuite prononcé son discours de cadrage dans lequel il a expliqué que la session actuelle de l'Académie est diversifiée en termes de



nombre de participants, de sujets et de volume de recherche soumis, et a noté que les participants représentent un groupe des meilleurs savants et penseurs de la Ummah, et en termes de sujets, il s'agit de quinze sujets répartis sur des thèmes importants dans les calamités du culte, les défis familiaux, les questions sociétales, l'éducation et les affaires et la finance. Il a conclu son discours en disant : «L'espoir

repose sur vous : L'espoir repose sur vous, les savants et les experts, après Dieu Tout-Puissant, pour accomplir, si Dieu le veut, le devoir de clarification et d'explication, que Dieu a pris sur les gens du savoir en tout temps et en tout lieu «pour le montrer aux gens et ne pas le garder secret», basé sur le livre que Dieu a fait une explication de tout, la guidance et la miséricorde, et en suivant la guidance du meilleur de la création de Dieu, et un engagement à l'approche de la modération, qui a été suivie par les Compagnons justes, le successeur et leurs disciples ...». Le Secrétaire général de l'OCI a ensuite prononcé un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue aux invités et aux participants, et a souligné que les thèmes de cette session font partie des questions qui s'imposent à la Oumma islamique et à ses centres intellectuels et religieux, en particulier l'Académie, et a déclaré que le Secrétariat général de l'Organisation affirme son soutien au parcours et à la trajectoire de l'Académie, et appelle tous les États membres à la soutenir de manière générale. À la fin de la cérémonie, Son Altesse le Gouverneur de Djeddah a remis des boucliers commémoratifs aux sponsors de la session, à savoir le ministère des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite représenté par la Mission permanente du Royaume auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique, la branche du Ministère des Affaires étrangères dans la région de Makkah, et le Forum Al Baraka pour l'économie islamique. Son Excellence le Président de l'Académie a ensuite présenté un bouclier commémoratif à SAR Prince Khalid Al-Faisal au nom de l'Académie et l'a remis à Son Altesse le Prince Saud bin Abdullah bin Mansour bin Jalawi, Gouverneur de Jeddah.



Discours du Secrétaire général de l'OCI à l'ouverture de la 25ème session de l'AIFI



SAR Prince Khalid Al-Faisal, conseiller du Gardien des deux saintes mosquées et gouverneur de la région de Makkah, S.E. Cheikh Dr Saleh bin Humaid, président de l'Académie internationale du Fiqh islamique S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique S.E. Dr. Saleh Al-Suhaimi, représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite, S.E. Cheikh Abdulla Saleh Kamel, président du conseil d'administration du Forum de l'économie islamique d'Al Baraka Son Excellence l'ambassadeur Mazen bin Hamad Al-Hamali, directeur général de la branche du ministère des Affaires étrangères dans la région de Makkah Cheikh Abdulla Saleh Kamel, président du conseil d'administration d'Al Baraka Islamic Economy Forum Son Excellence l'ambassadeur Mazen bin Hamad Al-Hamali, directeur général de la branche du ministère des affaires étrangères dans la région de Makkah Excellences, Mesdames et Messieurs: Assalam alaykum wa Rahmatou Allah

wa barakatou....J'ai le plaisir d'exprimer mes plus sincères remerciements et mon appréciation à l'Académie internationale du Fiqh islamique pour l'organisation de sa vingt-cinquième session. Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à tous les invités et participants à cette session bénie, avec l'aide de Dieu. Je tiens à remercier sincèrement SAR Prince Khalid Al-Faisal pour son aimable parrainage de cette session et pour les efforts qu'il déploie afin de soutenir l'organisation en général et tous ses organes qui travaillent dans la ville de Djeddah. Mesdames et Messieurs, les thèmes jurisprudentiels et intellectuels abordés au cours de cette session font partie des nécessités absolues qui se sont imposées à la Oummah islamique et à ses centres intellectuels et religieux, et à l'Académie internationale du Fiqh islamique en particulier. La question de l'éducation des filles, que notre véritable religion islamique a été pionnière dans l'histoire des religions à résoudre en réalisant l'égalité des sexes, est à nouveau sur la table en raison de la conception erronée adoptée par certains groupes à notre époque. L'épidémie de Corona a également imposé une réalité à laquelle les moujtahids et les érudits doivent répondre par des fatwas, des conseils et une rationalisation, de même que la technologie moderne, en particulier les médias sociaux, a imposé une nouvelle réalité qui doit être traitée avec sagesse, ce qui exige des érudits et des penseurs qu'ils répondent de manière appropriée à ces défis et travaillent à guider les sociétés d'une manière qui préserve leur religion et contribue à renforcer la sécurité et la stabilité

dans le monde. Excellences, Éminences Nous, au Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique, n'épargnons aucun effort pour soutenir les efforts de l'Académie et apprécier ses activités, en rappelant aux États membres son soutien en général, et en soutenant ses projets intellectuels et jurisprudentiels distingués en particulier. Excellences, Éminences....Celui qui ne remercie pas les gens ne remercie pas Dieu. C'est pourquoi nous adressons nos sincères remerciements au Gardien des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, et à son fidèle Prince héritier, SAR Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, que Dieu les protège, pour leur empressement à fournir tous les moyens de travail et de réussite à l'Académie et à l'Organisation. Je tiens également à remercier S.E. Dr. Saleh bin Humaid, président de l'Académie, et S.E. Prof Koutoub Moustapha Sano pour les efforts considérables qu'ils déploient pour diriger l'Académie et s'efforcer d'atteindre ses nobles objectifs. Je remercie S.E. Cheikh Abdulla Saleh Kamel, Son Excellence le Représentant permanent du Royaume d'Arabie Saoudite auprès de l'Organisation, et Son Excellence le Directeur général du Ministère des Affaires étrangères du Royaume, pour leur soutien à cette session, et je remercie tous Leurs Excellences et Éminences pour leur présence, ainsi que tous les soldats cachés qui ont passé jour et nuit pour organiser cette session de la meilleure façon possible. Assalam alaykum wa Rahmatou Allah wa barakatouh.



Discours du Président de l'AIFI à l'ouverture de la 25ème session



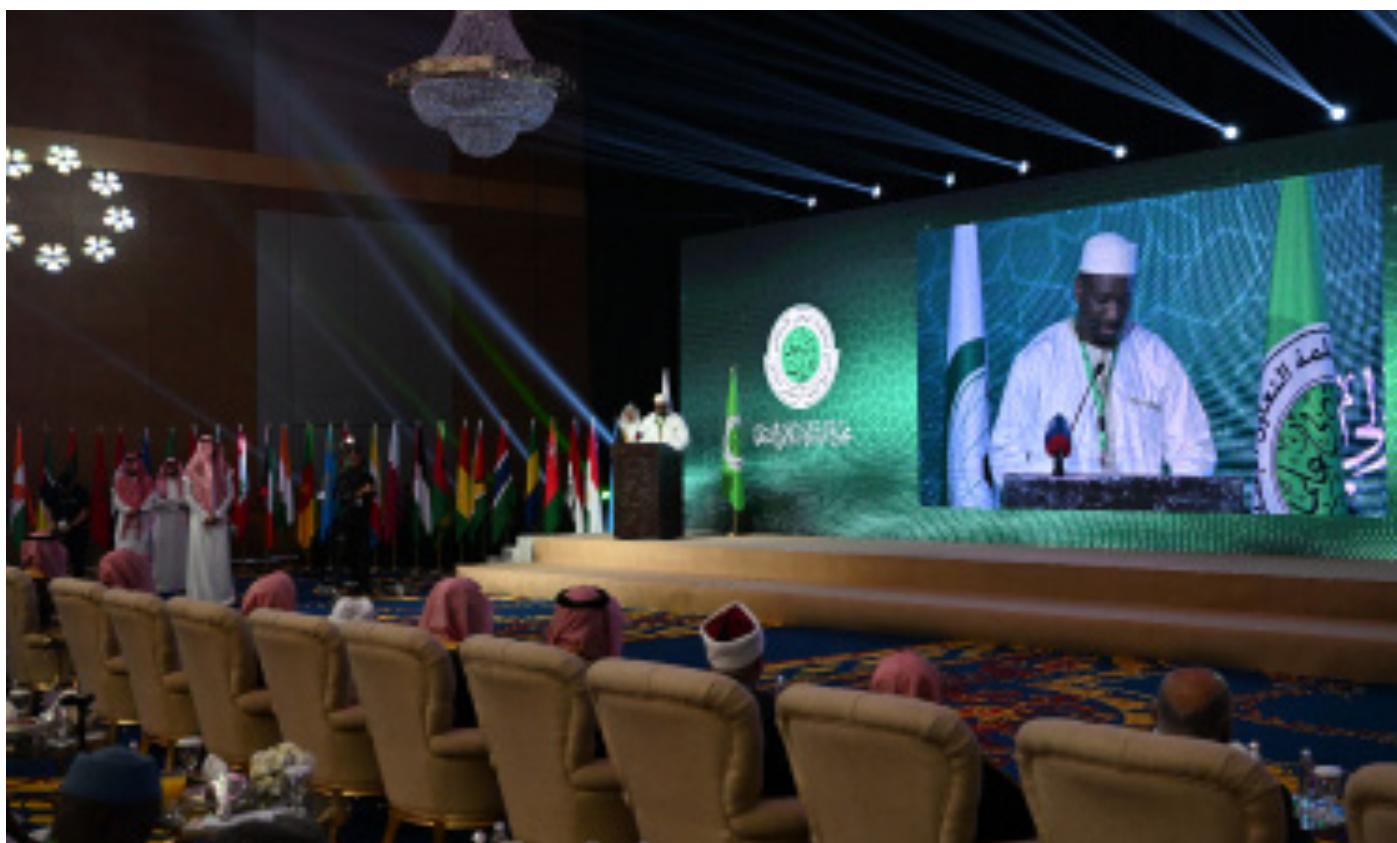
Louange à Allah qui a enseigné à l'homme ce qu'il ignorait, et que la paix et la bénédiction soient sur le Prophète qui lui a enseigné le Livre et la sagesse, sur sa bonne famille, sur ses compagnons vertueux et sur leurs disciples jusqu'au jour du jugement dernier. SAR, le Prince Khalid bin Faisal bin Abdulaziz Al Saud, conseiller du Gardien des Deux Saintes Mosquées, gouverneur de la région de Makkah, Votre Excellence M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, Votre Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, Vos Altesses, Éminences, Excellences, distingués savants, Honorable audience, Assalam alaikum wa Rahmat Allah wa barakatuh Je vous souhaite à tous la bienvenue en cette heureuse soirée au pays des Deux Saintes Mosquées. Je vous souhaite la bienvenue, chers invités du Royaume d'Arabie saoudite, et je vous remercie également au nom du parrain de cette session, SAR Prince Khalid bin Faisal bin Abdulaziz Al Saud, Conseiller du Gardien des Deux Saintes Mosquées, Gouverneur de la région de Makkah, que Dieu le protège, d'avoir pris la peine de se déplacer pour participer à cette session, qui se tient après la fin d'une pandémie mondiale au cours de laquelle nous avons perdu de grands savants parmi les membres et les experts de l'Académie. Ils ont quitté notre monde mortel et ont rejoint le compagnon suprême après avoir laissé à la Oummah de bonnes traces et un bon souvenir, que Dieu leur fasse miséricorde, leur pardonne et bénisse leur lieu de repos et nous réunisse avec eux et ceux qui les ont précédés par la foi dans les jardins de la Jannah dans un siège de vérité avec un roi puissant. Votre Altitude, Frères et Sœurs, cette vingt-cinquième session de la Conférence du Conseil de votre estimée Académie est une session unique par ses participants, par ses sujets, par le volume des recherches et des études qui lui sont soumises. Ils représentent les meilleurs savants et les plus éminents penseurs de la Oummah, hommes et femmes, et de toutes les écoles de jurisprudence islamique respectées, et leur nombre dépasse

les deux cents savants appartenant à plus de cinquante États membres de l'Organisation de la coopération islamique et des communautés musulmanes ; En ce qui concerne leurs sujets, ils s'élèvent à quinze sujets répartis sur des thèmes importants dans les calamités du culte, et des sujets importants dans les défis de la famille, de la sociologie et de l'éducation, et des sujets d'actualité dans les développements de la finance et des affaires, et le montant de la recherche, s'élève à cent soixante-cinq pièces. Chère audience. Nous espérons que vous, les savants et les experts, après Dieu tout-puissant, accomplirez au cours des quatre prochains jours, si Dieu le veut, le devoir de l'énoncé que Dieu a pris sur les gens de la connaissance en tout temps et en tout lieu comme le Coran dit (pour l'éclairer aux gens et ne pas le dissimuler), ainsi en se basant sur le livre que Dieu a fait pour expliquer toute chose, la guidance et la miséricorde, et en suivant la guidance du meilleur de la création, le Prophète, les prières de mon Seigneur et Ses bénédications soient sur lui, et en s'engageant dans l'approche de la modération qui a été suivie par les ancêtres vertueux des honorables compagnons, que Dieu soit satisfait d'eux, et les grands disciples, et les imams de l'Ijtihad, que Dieu ait pitié d'eux, en regardant, en déduisant et en espérant que Dieu, la gloire de Sa louange, s'ouvre à vous, et vous aide à porter la responsabilité de rapporter, et vous aide à fournir des solutions efficaces aux problèmes de la vie contemporaine, en vous guidant pour les calamités, en dirigeant les développements, en rationalisant la réalité humaine changeante, et en recherchant l'inspiration du Messager d'Allah, que la paix et les bénédicitions de Dieu soient sur lui : Celui qu'Allah rétribue par le bien leur fera comprendre profondément la religion et leur enseignera l'interprétation. Au terme de ce bref discours, Vos Éminences et Excellences, les membres et les experts de l'Académie vous prient de bien vouloir transmettre leurs salutations et leurs remerciements au Gardien des deux saintes mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, Roi du Royaume d'Arabie saoudite, et à SAR

Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, Prince héritier et Premier ministre, que Dieu les protège, pour le soutien continu, la grande et généreuse attention, l'Académie a reçu depuis sa création à ce jour, que Dieu les récompense pour nous et l'Oummah avec la meilleure récompense, et qu'il perpétue la bénédiction de la sécurité, la sécurité, la stabilité et la prospérité sur notre Royaume bien-aimé, sa leadership et son peuple. Votre Altitude Royale, je vous adresse mes remerciements et ma gratitude pour l'honneur que vous nous faites et le généreux patronage de cette session au nom du Gardien des Deux Saintes Mosquées, que Dieu vous protège et vous récompense abondamment. Enfin, en votre nom à tous, je renouvelle mes remerciements et ma gratitude au ministère des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, représenté par son représentant permanent auprès de l'Organisation de la coopération islamique et sa branche dans la région de Makkah Al-Mukarramah, pour son soutien généreux à cette session, et j'exprime les remerciements de l'Académie au président du Forum Al Baraka pour l'économie islamique, le cheikh Abdullah Saleh Kamel, pour son soutien généreux à cette session, que Dieu le gratifie de la meilleure récompense. Je voudrais remercier mon cher frère, Son Excellence M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, pour son soutien continu à l'Académie, ainsi que mon cher collègue, S.E. Professeur Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et tous les employés de l'Académie pour leur travail acharné dans la préparation remarquable et l'organisation merveilleuse de cette session. A tous ceux qui ont assisté, participé et contribué au succès de cette session, merci et appréciation, que Dieu nous aide tous à faire ce qui est bon pour notre religion et notre monde. Merci à tous ceux qui ont participé et contribué au succès de cette session.

Et que les bénédicitions d'Allah soient sur notre maître Muhammad, sa famille et tous ses compagnons.

Discours du Secrétaire général de l'AIFI à l'ouverture de la 25ème session



Que la paix et la bénédiction soient sur le Prophète de la compassion et de la miséricorde, ainsi que sur ses compagnons, ses disciples et leurs successeurs jusqu'au jour du jugement dernier, Son Altesse le Prince Saud bin Abdullah bin Mansour bin Jalawi, Gouverneur de Jeddah, et représentant de SAR Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller du Gardien des Deux Saintes Mosquées, Gouverneur de la région de Makkah, Votre Excellence Monsieur Hussein Ibrahim Taha, Gouverneur de la région de Makkah, Son Altesse le Prince Saud bin Abdullah bin Mansour bin Jalawi, Gouverneur de La Mecque. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, S.E. Cheikh Dr Saleh bin Abdullah bin Humaid, conseiller à la cour royale, membre du conseil des hauts savants, imam et prédicateur de la grande mosquée et président de l'académie, S.E. Cheikh Abdullah Saleh Kamel, président

du conseil d'administration du Forum Al Baraka pour l'économie islamique, Votre Excellence le Dr. Saleh Al-Suhaibani, représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite, Son Excellence l'ambassadeur Mazen bin Hamad Al-Hamali, directeur général de la branche du ministère des Affaires étrangères dans la région de Makkah Vos Altesses, Excellences et Éminences, Assalamou alaykum wa Rahmatou Allah wa barakatouh. Quatre années, au cours desquelles l'humanité a souffert de calamités, de chagrins et de douleurs qu'elle n'avait jamais connus auparavant, et l'humanité a connu au milieu d'elle des formes de défis et de changements qu'elle n'avait jamais connus, mais sous lesquelles le monde a été témoin de types de calamités et de développements qu'il n'avait jamais connus auparavant. Oui, les années ont rendu absents de notre monde de grands juristes et de grands experts, qui étaient dévoués au service de l'Académie, et qui étaient dévoués à Dieu dans leur jurisprudence sobre au cours de ses différentes sessions. Ils ne se sont pas lassés de clarifier et d'expliquer, et ils ne se sont pas lassés d'enraciner et d'écrire, que Dieu ait pitié d'eux et les fasse demeurer dans l'immensité de son paradis. Honorable auditoire Voici le royaume de l'érudition, du savoir, de la religion, de l'humanité et de la chevalerie, le royaume d'Arabie saoudite, qui accueille les héritiers des nobles prophètes, et voici la ville gardée de Djeddah qui se réjouit d'accueillir ceux à qui le Saint Créateur a confié leur religion, et leur prophète leur a recommandé

d'en faire état. La Oummah de l'Islam attend des solutions efficaces aux problèmes de la vie contemporaine et à ses défis accumulés, et des réponses satisfaisantes aux calamités et aux développements qui se sont abattus sur eux et ont encombré leur arène. Votre Altesse L'Académie saisit cette occasion historique pour renouveler ses louanges permanentes et sa grande gratitude au Gardien des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, Roi du Royaume d'Arabie Saoudite, et à son fidèle Prince héritier, SAR Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, Premier ministre, pour les soins constants et importants qu'elle reçoit, et en particulier leur soutien généreux à cette session à travers sa délégation permanente auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique et la branche de son ministère des Affaires étrangères. L'Académie exprime également sa profonde gratitude à SAR Prince Khalid Al-Faisal pour son patronage de cette session, représentée par Votre Altesse, et exprime également sa grande gratitude à S.E. Cheikh Abdullah Saleh Kamel pour son généreux soutien à cette session. Excellences, Éminences, merci beaucoup pour les épreuves que vous avez endurées pour participer à cette session. Qu'Allah fasse en sorte que cela soit à l'échelle de vos bonnes actions. En conclusion, que Dieu nous bénisse par l'abondance de sa miséricorde, qu'il nous apprendre comme Salomon (PSL) et qu'il nous bénisse par ses conseils.



S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Humaid élu à l'unanimité Président du Conseil de l'AIIFI



Lundi matin, 29 Rajab 1444 correspondant au 20 février 2023, la réunion d'organisation des membres désignés du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique représentant les cinquante-sept (57) Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a commencé, en présence des membres désignés du Conseil représentant un certain nombre d'organisations et de pays des communautés musulmanes. L'ordre du jour de la vingt-cinquième session de la Conférence du Conseil de l'Académie a été présenté au Conseil, y compris l'élection d'un président du Conseil, l'élection d'un vice-président, l'élection des membres du Bureau, la nomination d'un rapporteur général pour la session, l'élection des chefs des unités de l'Académie, l'adoption du programme et des sessions, et l'information du Conseil sur les déclarations publiées par le Secrétariat général de l'Académie et les recommandations des

séminaires spécialisés organisés par le Secrétariat général au cours des quatre dernières années. Les membres du Conseil de l'Académie ont approuvé à l'unanimité la réélection de S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, en reconnaissance de ce que le pays siège, le Royaume d'Arabie Saoudite, fournit en tant que royaume, gouvernement et peuple, à cet édifice scientifique à travers la poursuite inlassable de Son Excellence de la sage direction pour continuer à soutenir et à prendre soin, ainsi que ce que Son Excellence représente en tant que modèle de modération et de haute moralité, que Dieu le protège et perpétue la bénédiction de la sécurité, de la sûreté, de la stabilité et de la prospérité sur l'État siège. Les personnalités suivantes ont également été élues vice-présidents de l'Académie : Hamdati Shabihna Maelainin, vice-président représentant le groupe arabe, Omar Jah, vice-président représentant le groupe africain, et Datuk Haji Wan Zahidi Bin Wan Tah, vice-président représentant le groupe asiatique. Les personnalités suivantes ont été élues membres du Bureau : le groupe arabe était représenté par le Dr Ahmed Al-Haddad, représentant des Emirats arabes unis, et le Dr Ajil Al-Nashmi, représentant de l'État du Koweït. Murtaza Badr, représentant de la République de Turquie, et Dr. Muhammad Taqi Osmani, représentant de la République islamique du Pakistan. Au nom du groupe africain, le Dr Aboubacar Doucouré, représentant du Burkina Faso, et le Dr Tijani Saboun, représentant de la République du

Tchad. Son Éminence le Dr Thaqeel bin Sayer Al-Shammari, représentant de l'État du Qatar, a été nommé rapporteur général de la session. Les personnalités suivantes ont été élues à la tête des unités de l'Académie : le Président de l'Académie en tant que Chef de la Division de la Fatwa selon les statuts, S.E. Prof. Ali Gomaa, Représentant de la République Arabe d'Egypte, Chef des Etudes, de la Recherche et du Patrimoine islamique, et S.E. Dr. Abu Bakr Idris Mega : Chef de la Division du Rapprochement entre les Ecoles, S.E. Dr. Kahlan Al-Kharusi : chef de la division des encyclopédies et des dictionnaires, S.E. Dr. Muhammad Al-Khalayla : chef de la division de la législation, S.E. Dr. Konaté Arna : chef de la division de la planification et du suivi, et S.E. Dr. Muhammad Al-Bachari : chef de la division du dialogue avec les adeptes d'autres religions et cultures. Le Secrétaire général a ensuite présenté au Conseil les déclarations publiées par le Secrétariat général en consultation avec le Président de l'Académie, ainsi que les recommandations des séminaires spécialisés organisés par le Secrétariat général après la vingt-quatrième session, et le Conseil en a pris note. Son Excellence a noté que cette session est la plus importante de l'histoire de l'Académie en termes de volume de sujets et de recherches, ainsi qu'en termes de nombre de participants. Il a souligné que près de 300 universitaires du monde entier ont participé à l'examen de 165 documents de recherche portant sur 15 sujets d'intérêt pour la Oummah et les communautés musulmanes. Son Excellence le Secrétaire général a conclu sa présentation en exprimant ses sincères remerciements, sa grande appréciation et sa gratitude aux dirigeants et au peuple de l'État du siège pour les grandes facilités et les services distingués dont bénéficie le secrétariat général à tous les niveaux. Il a également adressé des remerciements particuliers à S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid pour les conseils et les soins apportés au Secrétariat général, que Dieu prolonge sa vie et qu'il fasse bénéficier la Ummah de ses connaissances et de sa moralité. Le Président de l'Académie a ensuite annoncé la conclusion de la réunion de procédure du Conseil et a remercié les membres pour leur confiance dans le pays du siège, ses dirigeants, son peuple et sa personne, demandant à Dieu de l'aider à mériter cette confiance et à assumer ses responsabilités.

Rapporteur général de la session



Dr. Thaqeel bin Sayer Al-Shammari

Vice-présidents élus de l'Académie



S.E. Dr. Datuk Haji Wan Zahidi Bin Wan Tah, vice-président représentant le groupe asiatique



S.E. Dr. Omar Jah, vice-président représentant le groupe africain



S.E. Dr. Hamdati Shabihna Ma Al-Enein, vice-président représentant le groupe arabe

Membres élus du Bureau de l'Académie



Groupe arabe

S.E. Dr. Ajeel Al-Nashmi, représentant de l'Etat du Koweït



Groupe asiatique

S.E. Dr Muhammad Taqi Usmani, représentant de la République islamique du Pakistan



Groupe africain

S.E. Dr. Aboubacar Doucouré, représentant du Burkina Faso



Groupe arabe

S.E. Dr Ahmed Al-Haddad, représentant des Émirats arabes unis



Groupe asiatique

S.E. Dr. Murtaza Badr, représentant de la République de Turquie



Groupe africain

S.E. Dr. Tijani Soboun République du Tchad

Chefs de division élus de l'Académie

S.E. Cheikh Dr Saleh bin Abdullah bin Humaid,
chef de la division de la fatwaS.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano,
vice-président de la division de la fatwaS.E. Dr. Mohammed Al-Khalaleh,
Chef de la division de la législationS.E. Cheikh Ali Gomaa, chef de la division des études,
de la recherche et du patrimoine islamiqueS.E. Dr. Abu Bakr Idris Mega
Chef de la Division du Rapprochement des Ecoles de droitS.E. Dr. Abdullah Al-Maarouf Shah Alam
Chef de la division de la traduction et de l'éditionS.E. Dr. Kahlan Al-Kharusi
directeur des encyclopédies et des dictionnairesS.E. Dr. Konaté Arna
chef de la division de la planification et du suiviDr. Mohammed Al-Bachari
Chef de la Division du dialogue avec les adeptes d'autres

Déclaration du Conseil de l'AIFI concernant le tremblement de terre en Turquie et en Syrie



Louange à Allah, Seigneur de l'univers, et que les bénédictions et la paix soient sur notre Prophète Mohammed, sa famille et tous ses compagnons. Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, émanant de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), avec des coeurs pleins de foi dans le décret et le destin d'Allah, et des coeurs de consolation s'abandonnant à l'ordre et à la volonté du Seigneur, exprime sa profonde tristesse et sa mélancolie pour les événements dévastateurs survenus dans le monde entier, exprime sa profonde tristesse pour le tremblement de terre dévastateur qui a tué des dizaines de milliers de personnes en République de Turquie et en République arabe syrienne, priant Dieu d'accepter ceux qui sont

morts en martyrs et d'accorder à ceux qui ont été blessés un prompt rétablissement, et d'inspirer à leurs familles et à leurs proches patience et réconfort, car nous appartenons à Dieu et c'est à Lui que nous retournons. Face à cette situation humanitaire tragique et horrible, le Conseil de l'Académie exprime ses sincères condoléances aux familles des deux peuples frères, priant Dieu Tout-Puissant d'être bienveillant à leur égard et de les aider à surmonter les effets dévastateurs de cette catastrophe. Le Conseil de l'Académie, tout en affirmant son entière solidarité avec les deux nobles peuples, appelle la nation et la communauté humaine à leur apporter les secours et l'assistance dont ils ont besoin par les voies officielles. A cette occasion, il salue les efforts de secours déployés

par le gouvernement du Gardien des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, en particulier, et ses frères, Leurs Altesses et Excellences, les dirigeants des Etats membres de l'OCI en général, qu'Allah accélère l'élimination des effets de cette affliction le plus tôt possible.

Et que les bénédictions et la paix soient sur notre Prophète Mohammed, sa famille et tous ses compagnons.

Jeddah le 3 Chabane 1444, correspondant au 23 février 2023

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique

Déclaration du Conseil de l'AIFI dénonçant le Brûlage du Saint Coran en Suède, au Danemark et ailleurs



Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) condamne avec la plus grande fermeté l'incendie d'exemplaires du Livre d'Allah par des extrémistes en Suède, au Danemark et ailleurs. Il s'agit là d'une expression de leur haine cachée contre une religion suivie par près de deux milliards de personnes dans le monde, et d'une affirmation de la maladie croissante de l'islamophobie dans leur pensée et leur comportement. Partant de sa position islamique

en tant qu'autorité jurisprudentielle pionnière de la Oummah islamique, et de son sens du devoir des savants qui conseillent, et afin de préserver les relations de longue date entre les musulmans et toutes les sociétés, et en défense de la paix mondiale, et dans un effort pour consolider l'harmonie entre les peuples, le Conseil de l'Académie réaffirme que de tels actes irresponsables et démagogiques n'ont pas porté et ne porteront pas atteinte à la sainteté du Saint Coran. C'est le Livre Saint, révélé par l'Omniscient, la fausseté ne vient pas

de ses mains. Il a été révélé pour guider les pieux, exhorter les croyants et guider tous les peuples. Le Conseil affirme que ces actes de violence n'altéreront pas le statut du Coran dans le cœur des musulmans, mais qu'ils en renforceront au contraire la force et l'affirmation. Le Conseil réitère son appel aux États, aux institutions et aux organisations internationales pour qu'ils renforcent leur coopération et leur coordination afin de faire face aux actes irresponsables qui bafouent les saints et les symboles religieux, et pour qu'ils travaillent ensemble à l'élaboration de résolutions internationales qui criminalisent de tels actes pratiqués sous le couvert de la liberté d'expression. Le Conseil appelle également les États et les organisations islamiques à engager des poursuites devant les tribunaux nationaux et internationaux compétents contre quiconque tente de commettre de tels crimes contre l'islam, son prophète et ses symboles. Qu'Allah bénisse notre maître Mohammed, sa famille et ses compagnons, ainsi que ceux qui le suivent avec charité jusqu'au jour du jugement dernier. Et que les bénédictions et la paix soient sur notre Prophète Mohammed, sa famille et tous ses compagnons. Jeddah le 3 Chabane 1444, correspondant au 23 février 2023. Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique

Clôture de la 25ème session de l'AIFI à Jeddah



Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique a conclu sa vingt-cinquième session le jeudi soir 03 du mois de Chabane 1444 correspondant au 23 février 2023 G à Djeddah, sous la présidence de S.E. Cheikh Dr Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie. S.E. Dr. Thaqail bin Sayer Zaid Al-Shammari, rapporteur général de la session, a présenté un résumé des résolutions et recommandations les plus importantes émises par le Conseil au cours de cette session, soit un total de dix-sept (17) résolutions. Son Éminence a expliqué que la session a émis des résolutions sur la réglementation de l'éducation, à la fois religieuse et laïque, pour les hommes et les femmes dans l'Islam, et sur l'impact de la pandémie de Corona sur les



dispositions relatives au culte, à la famille et aux délits. Il a également mentionné l'impact de la pandémie de Corona sur les dispositions relatives au culte, aux transactions, aux contrats et aux obligations, la lecture de la prière en autre langue que l'arabe, à l'explication de la disposition relative à la prière derrière le téléphone, la radio et la télévision, aux dispositions et aux contrôles des médias sociaux, et autres. Il a également expliqué que la session avait reporté l'énoncé de résolutions sur les testaments et leur rôle dans la lutte contre la pauvreté dans les sociétés, sur l'avortement en cas de viol, sur les maladies mentales modernes et leur impact sur l'éligibilité dans la charia, sur les soukuk composites et hybrides et sur les lettres de garantie et le crédit documentaire. Son Excellence l'ambassadeur Dr. Saleh bin Hamad Al-Suhaibani, représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Organisation de la coopération islamique, a prononcé un discours dans lequel il a souligné que le Royaume d'Arabie saoudite, sous la direction du Gardien des deux saintes mosquées, le roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, et de son

fidèle prince héritier, SAR Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, que Dieu les protège, continuait d'apporter toutes les formes de soutien aux efforts de la bienheureuse Académie. Il a souligné que ce soutien du gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite à l'Académie découle de la volonté des sages



dirigeants d'unifier la parole de l'Oumma et d'intégrer les efforts des savants et des juristes au profit de l'islam et des musulmans dans les différentes parties du monde. Il a ajouté : «Ce soutien vient également du fait que le Royaume est conscient de l'importance de l'Académie et des lourdes charges qu'elle assume, ainsi que du grand service qu'elle rend aux musulmans des différentes parties du monde en orientant leurs approches intellectuelles, scientifiques et jurisprudentielles et en les rapprochant dans ce domaine». Il a exprimé l'espoir que les résultats de cette session, tenue dans des circonstances régionales et internationales difficiles, incarneront «la capacité de la charia à trouver des solutions et à traiter toutes les questions émergentes, les calamités et les problèmes de l'époque avec une vision jurisprudentielle brillante et des moyens créatifs fondés sur la modération, de manière à réaliser les intérêts des personnes et à servir la sécurité et la stabilité dans tous les pays islamiques



conformément aux objectifs suprêmes de la loi islamique, et à réaliser l'intégration intellectuelle entre les différents érudits et juristes musulmans à cet égard». Il a souligné que «l'on espère que les savants présenteront la loi islamique d'une manière qui la débarrasse des impuretés qui lui sont attachées par certains groupes extrémistes, qu'ils mettront en évidence ses précieux avantages et valeurs et qu'ils montreront sa capacité unique à traiter les problèmes contemporains et à réaliser le bonheur humain et le bonheur dans ce monde et dans l'au-delà, qu'ils affronteront les nouvelles méthodes d'athéisme et de déviation qui ont commencé à envahir une partie de la jeunesse de



la Oumma et qu'ils réfléchiront à la manière de tirer parti de la révolution technique moderne». Son Excellence Dr. Yousef bin Hassan Al-Khalawi, Secrétaire général de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture, a prononcé un discours dans lequel il a exprimé la fierté du Forum Al Baraka pour l'Economie Islamique dans la coopération étroite et le partenariat stratégique qui ont abouti à la tenue réussie de cette session, soulignant la volonté du forum de renforcer les relations de coopération et de partenariat avec l'Académie afin de lui permettre de s'acquitter de sa grave responsabilité intellectuelle dans la gestion des défis, des calamités et des développements. Il a souligné l'importance du travail d'équipe, d'une planification méticuleuse et d'une préparation intégrée, ainsi que l'impact de tout cela sur la durabilité et le succès des travaux islamiques, et a conclu son discours en félicitant l'Académie pour le succès de la conférence et la réalisation de ses objectifs. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a lu deux déclarations publiées par le Conseil de l'Académie.



La première déclaration comprenait l'expression de l'entièvre solidarité des savants et intellectuels de la nation avec les peuples de Turquie et de Syrie après le tremblement de terre dévastateur qui a frappé les deux pays, appelant l'Oumma islamique et la communauté humanitaire à leur fournir l'assistance dont ils ont besoin par l'intermédiaire des autorités officielles et des institutions d'aide fiables. La deuxième déclaration dénonçait ce dont le monde a été témoin récemment, à savoir l'incendie d'exemplaires du Saint Coran par des extrémistes en Suède, au



Danemark et dans d'autres pays. La déclaration condamne avec la plus grande fermeté ce comportement démagogique à l'égard d'une religion suivie par près de deux milliards de personnes dans le monde, soulignant que de telles actions irréfléchies n'ont pas affecté et n'affecteront pas le caractère sacré du Saint Coran, et qu'elles ne modifieront pas le statut du Saint Coran dans le cœur des musulmans, mais qu'elles renforceront au contraire sa force et son amour. Il a appelé les États, les institutions et les organisations internationales à renforcer la coopération et la coordination afin de faire face à toutes les formes de comportement qui méprisent les valeurs sacrées et les symboles religieux, à adopter des résolutions internationales qui criminalisent les actes odieux sous le prétexte de la liberté d'expression et autres, et à poursuivre devant les tribunaux compétents toute personne tentée de commettre de tels crimes contre l'Islam, son Prophète et ses symboles. Son Excellence a ensuite lu deux câbles de remerciements et d'appréciation du Conseil soumis au Gardien des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, Roi du Royaume d'Arabie



saudite, et au Prince héritier, SAR Prince Mohammed bin Salman, Premier ministre de l'Arabie saoudite, en expression des remerciements des savants et intellectuels de la Oumma aux dirigeants et au peuple du Royaume d'Arabie saoudite pour son soutien continu à l'Académie depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Les deux câbles font l'éloge du grand intérêt du Gardien des Deux Saintes Mosquées et de son sage gouvernement pour les affaires islamiques, la défense des causes de la Oumma et le service



honorable des Deux Saintes Mosquées et des lieux saints, et font également l'éloge de la renaissance globale dont le Royaume d'Arabie Saoudite a été témoin sous la sage direction du Gardien des Deux Saintes Mosquées, qui a élevé le Royaume au rang des pays développés. Son Excellence a également lu un câble de remerciement et d'appréciation adressé à SAR Prince Khalid Al-Faisal pour exprimer leurs remerciements pour son généreux patronage de cette session, et sa délégation au Gouverneur de Jeddah, Son Altesse le Prince Saud bin Abdullah bin Jalawi, pour l'ouverture de ses travaux. Ensuite, S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, président du Conseil de l'Académie, a prononcé le discours de clôture, dans lequel il a exprimé ses remerciements et ses louanges au Dieu saint pour avoir permis au Conseil de conclure les travaux de la vingt-cinquième session, louant les bons résultats obtenus conformément à la voie scientifique et à la considération de l'Ijtihad, qui repose sur une base solide de recherche scientifique et d'analyse sobre et sur la volonté de permettre aux musulmans de



faire face aux problèmes émergents en fournissant des solutions appropriées qui émanent de la charia et répondent aux besoins de l'époque par le biais d'un ijtihad authentique. Il a souligné que «la charia a répondu aux besoins des gens en tout temps et en tout lieu grâce à ses principes et règles souples visant à réaliser les intérêts et à écarter les maux, qui sont tirés des textes juridiques du Coran et de la Sunna». Il a également souligné que «la loi islamique est encore et restera dans toute sa vitalité et sa richesse et qu'elle est capable de rendre l'humanité



heureuse lorsqu'elle est mise en pratique». Il a souligné qu'il est devenu nécessaire pour les spécialistes de converger aux portes des trésors de la jurisprudence islamique à travers cette Académie, et de travailler avec vigueur pour servir la Oumma, et pour servir toute l'humanité en extrayant des enquêtes jurisprudentielles qui traitent de la vie des gens, et abordent leurs problèmes et les présentent dans des robes renouvelées selon la méthodologie suivie dans les études scientifiques sans fanatisme dans l'opinion ou la victoire d'une doctrine avec la prépondérance des opinions valables aux exigences de l'âge et les



exigences de la vie en conformité avec les principes et les règles juridiques.» Il a souligné, que Dieu le protège, que «l'importance de la jurisprudence islamique dans nos sociétés islamiques se reflète dans le fait qu'elle traite directement de la vie de l'individu, de la famille et de la société et qu'elle traite des relations avec les sociétés non islamiques, ainsi que dans le fait qu'elle s'emploie à émettre des fatwas, des recherches et des études tirées des principes de la vraie religion et conformes à l'évolution de la vie». La cérémonie s'est achevée par une brève présentation documentaire des séances de la conférence et par la prise de photos commémoratives des participants à la conférence avec le Président de l'Académie, le Secrétaire général, les membres de l'Académie et ses experts.



Résolutions et recommandations de la 25ème Session de l'Académie en bref



Sous le patronage de SAR Prince Khalid bin Faisal bin Abdulaziz Al Saud, Conseiller du Gardien des Deux Saintes Mosquées et Gouverneur de la région de Makkah, la vingt-cinquième session de la Conférence du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique s'est tenue entre le 29 Rajab et le 3 Châban 1444, soit du 19 au 23 février 2023, à l'Hôtel Hilton de Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. La session a été inaugurée par Son Altesse le Prince Saud bin Abdullah bin Mansour bin Jalawi, Gouverneur de Jeddah, au nom de SAR Prince Khalid Al-Faisal, en présence de S.E. M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique, de S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Conseiller à la Cour Royale, Membre du Conseil des Hauts Savants, Imam et prédicateur de la Grande Mosquée, Président de l'Académie, et de Son Excellence le Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, avec la participation de près de trois cents (300) savants de plus de soixante-cinq (65) pays dont 57 États membres de l'OCI et de communautés musulmanes. Pendant quatre jours, S.E. Cheikh Dr Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, a présidé les sessions de la session, soit quinze (15) sessions, afin d'examiner cent soixante-cinq (165) articles de recherche préparés par les membres de l'Académie et ses experts sur les calamités les plus importantes et les développements contemporains qui attendent la Oummah et le monde de l'Académie pour émettre des résolutions et des recommandations qui comprennent un énoncé



complet des dispositions de la Charia dans ces documents. Le Conseil, après avoir écouté les résumés des recherches soumises à la session, et les délibérations et discussions qui ont eu lieu autour, a été en mesure d'émettre dix-sept (17) résolutions en plus de ses deux cent trente-huit résolutions précédentes, portant le total des résolutions de l'Académie à deux cent cinquante-

cinq (255) résolutions. L'une des résolutions et recommandations les plus importantes du Conseil est une résolution sur l'énoncé de la décision relative à l'éducation, à la fois religieuse et laïque, pour les hommes et les femmes, car il a décidé que l'éducation, à la fois religieuse et laïque, est un droit légitime pour les hommes et les femmes au sein de la famille, de la société et de l'État, tel que déterminé par les textes juridiques, et l'Oummah a convenu à travers les âges qu'ils



doivent être éduqués, ce qui rend le fait de priver l'un ou l'autre de tout type d'éducation utile contraire à la charia. Le Conseil a recommandé de réagir aux fatwas anormales qui violent le Coran, la Sunna et le consensus et qui empêchent les filles d'enseigner et d'apprendre. Il a également recommandé de s'attaquer à tous les problèmes et obstacles qui peuvent les empêcher d'enseigner et d'apprendre, en faisant l'éloge des États membres de l'OCI qui ont fait de l'éducation des garçons et des filles un pilier de leur renaissance et de leur progrès. Le Conseil a également adopté d'importantes résolutions sur les dispositions de la pandémie émergente de Corona et son impact sur le culte, la famille, les délits, les transactions, les contrats et les obligations, ainsi qu'une résolution sur le phénomène de la prière en langue non arabe. Il a également publié une résolution sur le phénomène de la prière en langue non arabe, qui a récemment commencé à



se répandre dans certains États membres de l'Organisation de la coopération islamique et dans les pays des sociétés musulmanes, dans laquelle il a décidé qu'il n'était pas permis de prier en langue non arabe, et sur l'invalidité de la prière avec des traductions du sens du Saint Coran, et des traductions du sens des rappels obligatoires (adhkar) dans la prière. Il a appelé les dirigeants des États membres de l'OCI à punir (ta'zir) tous ceux qui appellent ou prient en langue non arabe, et a également appelé les organes de la fatwa, les érudits, les imams et les prédicateurs à montrer la gravité de ce phénomène, qui est à l'origine de partis et d'organisations anti-islamiques suspectes



dans le but de répandre la sédition parmi les musulmans en attisant les conflits ethniques et raciaux et en déchirant l'unité des musulmans. En ce qui concerne la prière derrière le téléphone, la radio et la télévision, le Conseil a décidé qu'elle n'est pas permise, que la personne qui prie soit proche ou éloignée, en raison du déséquilibre des conditions de suivi de l'union de l'espace et du temps entre l'imam et l'adepte, la possibilité pour le fidèle de voir son imam ou de voir celui qui voit l'imam, d'entendre les takbeers directs, et l'interruption de la subordination, en plus des nombreux maux que cela entraîne, y compris l'invalidation de la poursuite de la congrégation et la perturbation de la raison d'être des mosquées. En ce qui concerne les médias sociaux modernes et le contrôle de leur utilisation, le Conseil a décidé que la transmission, la diffusion, la publication et l'enregistrement du mal par le biais de ces moyens et d'autres, ainsi que la diffusion de fausses nouvelles, de rumeurs et de tout ce qui nuit à la société dans sa sécurité, sa stabilité et



l'intégrité de sa religion, sont des pratiques sacro-saintes. Il a souligné que la négation du vice par ces moyens est limitée par le respect des conditions, dont la plus importante est la réalisation de l'intérêt de la négation, et que la négation du vice ne conduit pas à un mal plus grand, et que la négation n'empêche pas sur l'autorité du gardien. Le Conseil a recommandé d'éviter l'utilisation de ces moyens lors de la



conduite de véhicules tels que les voitures et autres, en raison des désastres qui en découlent, tels que les accidents de la circulation, et a également recommandé de ne pas les utiliser lors de l'accomplissement de certains actes d'adoration tels que la circumambulation (tawaf), le sa'a'i et autres, en raison de la préoccupation et de la distraction de l'adoration. En ce qui concerne la question des enfants trouvés et des personnes de filiation inconnue, le Conseil a décidé que leur prise en charge incombe à l'État lorsqu'il n'y a pas de parrain pour eux, et a également décidé qu'il



est permis d'attribuer des enfants de filiation inconnue à ceux qui l'ont revendiqué s'ils ne sont pas démentis par le sens ou la raison, et qu'il est également permis d'attribuer à ceux qui sont prouvés être ses enfants par l'un des moyens de preuve considérés par la charia, et a affirmé que la personne dont la paternité est prouvée est tenue de subvenir à ses besoins et d'assurer sa prise en charge. Il a également décidé que l'enfant trouvé et celui dont la filiation est inconnue doivent recevoir un bon nom, un bon prénom et la nationalité du pays dans lequel ils ont été trouvés, notant que tous les droits religieux et civils



inaliénables des autres sont fixés pour eux, et a appelé les dirigeants à punir tous ceux qui les déshonorent ou les avilissent d'une manière dissuasive. Le Conseil a recommandé qu'il ne soit pas permis de remettre un enfant trouvé ou de filiation inconnue à des parties non islamiques ou à des personnes dangereuses, et que quiconque recueille un enfant trouvé ou de filiation inconnue soit allaité par sa femme, ou allaité par celles qui sont interdites de mariage, comme ses filles, afin qu'il sente, au moment où il s'en rend compte, qu'il a des parents qui l'abritent, s'occupent de lui et l'aiment. En ce qui concerne le phénomène des enfants des rues, des enfants mendiants et des

enfants soumis au travail forcé, le Conseil a décidé qu'il ne fallait pas laisser les enfants utiliser les voies publiques comme résidence permanente ou temporaire ou comme source de revenus, ni les utiliser pour mendier dans les rues, dans les bureaux et dans les maisons. Ils ne doivent pas être employés à des travaux pénibles qui mettent leur vie en danger et les privent de leurs droits à l'éducation, à la santé et aux soins. Le Conseil a invité les universitaires, les imams et les



prédicateurs à sensibiliser le public au caractère sacré du travail des enfants dans les mines, les usines, les bureaux et les foyers. En ce qui concerne la mise en œuvre des objectifs de la charia dans les transactions, le Conseil a appelé les érudits, les organes de la charia et les comités des institutions financières islamiques à prendre en compte la mise en œuvre des objectifs lors de l'ijtihad dans les questions financières contemporaines et les développements, tout en adhérant aux contrôles importants de la charia



tels que la non-violation des objectifs qui sont plus forts que les preuves de la charia considérées, en tenant compte des types et des rangs d'objectifs, tenir compte des cinq objectifs de la charia globale lors de la mise en œuvre des objectifs des transactions, utiliser les objectifs légitimes des transactions financières dans la rédaction et l'interprétation des contrats et des transactions financières modernes, et résoudre les litiges qui en découlent en cas de pandémies et de situations d'urgence à la lumière des objectifs des transactions financières tels que la monnaie, la clarté et la stabilité, ainsi que l'importance de travailler avec les objectifs de la charia pour vérifier les réalités des transactions contemporaines et leur non-fictibilité. En ce qui concerne la question du changement de sexe, le Conseil a déclaré que ce que l'on appelle aujourd'hui le changement de sexe, c'est-à-dire la transformation



d'un homme en femme ou d'une femme en homme, est interdit par la loi parce qu'il s'agit d'une modification de la création de Dieu. Les règles juridiques relatives aux devoirs et aux droits religieux et civils des hommes et des femmes restent fixées pour chacun d'eux telles qu'elles étaient avant que l'un d'eux ne se transforme ostensiblement d'homme en femme ou de femme en homme, notamment en ce qui concerne les dispositions relatives à la garde des enfants, à la pension alimentaire et à l'héritage,



car la conversion de soi-même en femme ou en homme n'est pas un changement réel, mais plutôt un changement apparent tel que décidé par les médecins, et n'a aucun effet sur les règles établies avant que l'un d'entre eux ne commette cet acte. Le Conseil a appelé les gouvernements et les États à empêcher la réalisation de telles opérations, à sensibiliser à leurs dangers et à leurs conséquences destructrices pour l'auteur et les sociétés, et à orienter vers un traitement les personnes qui, pour des raisons psychologiques ou autres, souffrent de troubles ou d'obsessions liés à l'identité de genre. D'importantes résolutions et recommandations portent sur le rôle des



mécanismes islamiques de financement social dans le soutien de l'action humanitaire visant à soulager les victimes de catastrophes et de crises, ainsi que sur les dispositions relatives aux applications contemporaines de la dette changeante. Les résolutions et les recommandations de la 25ème session peuvent désormais être consulté sur le site web de l'Académie. Allah est le Garant du succès.

Images des Participants



SUPERVISION GÉNÉRALE
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

www.iifa-aifi.org

Rédaction
MOURAD TLILI
JAWZI B. LARDJANE

info@iifa-aifi.org

PHOTOGRAPHE
AMJAD MANSI

[@aifi_org](https://www.facebook.com/aifi_org)

CONCEPTION
SAAD ESEMMAR

[@aifi.org](https://twitter.com/aifi.org)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661



NUMÉRO. 29

La 25ème session de l'Académie commence à Djeddah sous le patronage de SAR Prince Khalid Al-Faisal



Dans ce numéro...

Depuis deux ans et demi, le bulletin des Infos de l'Académie s'est engagé à vous fournir un rapport mensuel détaillé sur les activités et les programmes les plus importants organisés par le Secrétariat général de l'Académie, dans un effort actif pour renforcer la coopération et la communication avec vous, et avec le ferme désir de permettre aux membres et aux experts de l'Académie de se familiariser avec les projets et les initiatives mis en œuvre par le Secrétariat général afin de parvenir à une plus grande intégration et coordination entre l'Académie et d'autres institutions et centres scientifiques, intellectuels et religieux pionniers à travers le monde. En outre, les numéros précédents du bulletin des Infos de l'Académie contenaient des informations et des biographies de ses érudits et penseurs éminents et bien établis qui n'ont ménagé aucun effort pour servir la jurisprudence islamique, la Oummah et le monde par leur participation avérée et distinguée aux sessions et séminaires de l'Académie, avec leur pensée lumineuse, originale et raffinée, et leur approche correcte, rationnelle et sublime. Nous leur rendons hommage en priant Allah le Tout-Puissant d'avoir pitié d'eux et de leur pardonner ; et qu'Allah bénisse ceux qui sont en vie et prolonge leur survie. Le Secrétariat Général de l'Académie prévoit de publier ces biographies dans un livre dans les mois à venir, in sha Allah. Cher lecteur, Du 29 Rajab au 3 Chabane 1444, soit du 20 au 23 février 2023, le Secrétariat Général de l'Académie a pu tenir la vingt-cinquième session de son Conseil à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, après une interruption de près de quatre ans, sous le généreux patronage de Son Altesse Royale le Prince Khaled bin Faisal Bin Abdulaziz Al Saud, Conseiller du Gardien des Deux Saintes Mosquées, Gouverneur de la Région de La Mecque. Grâce à Allah, ce fut une session réussie et distinguée, considérée comme la plus grande session dans l'histoire de l'Académie depuis sa création il y a quatre décennies, en termes de nombre de ses sujets,

qui s'élevaient à dix-sept (17) sujets, et en termes de nombre de recherches qui lui ont été soumises, qui s'élevaient à cent soixante-cinq (165) documents de recherche, et en termes de nombre de participants, hommes et femmes, parmi les chercheurs et les penseurs, estimés à environ trois cents (300) chercheurs de plus de soixante-cinq (65) pays. Ce qui a rendu cette session de l'Académie plus distinguée, rayonnante et splendide, c'est l'honneur royal immortel et historique, à savoir l'approbation par les sages dirigeants des Deux Saintes Mosquées, de permettre à tous les participants à la session d'entrer dans la Kaaba et d'y prier, ce qui prouve la révérence des dirigeants saoudiens pour le savoir et l'honneur qu'ils accordent aux érudits, Cela prouve la vénération des souverains saoudiens pour le savoir et l'honneur qu'ils accordent aux savants, l'unité de la voix des musulmans, le resserrement des rangs et l'affirmation de la grande importance dont jouissent les gens de savoir et le Gardien des deux saintes mosquées, le roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, et son digne prince héritier, Son Altesse Royale le prince Muhammad bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, qu'Allah les protège. Afin de jeter une lumière plus vive sur les résolutions conclues par les éminents savants de la Ummah lors de la 25e session, qui comprennent des réponses satisfaisantes aux questions et aux demandes que le monde attendait, ainsi que des recommandations pour éclairer le chemin des marcheurs, et montrer une orientation à ceux qui aspirent à mener leur vie avec les sages enseignements de la charia. Le 29e numéro des Infos de l'Académie comprendra exclusivement les résolutions et les recommandations émises par la 25e session de l'Académie, dans l'espoir que les lecteurs y trouveront une déclaration adéquate et une base solide pour les dispositions de la Charia sur de nombreuses questions modernes et les développements actuels, y compris le jugement sur l'éducation religieuse et laïque pour les deux sexes, sur la prière derrière le téléphone, la radio et la télévision, sur la prière dans une langue autre que l'arabe, sur la pandémie de Covid-19, sur les médias sociaux modernes et les règles de leur

utilisation, sur le phénomène des enfants de filiation inconnue, sur le phénomène des enfants de la rue, des mendiants et des enfants travaillant dans les travaux forcés, sur l'impact des maladies mentales modernes sur l'aptitude juridique, sur les dispositions relatives à l'avortement en cas de viol, sur le changement de sexe, sur la clarification des contrôles relatifs à l'utilisation des objectifs juridiques pour guider les transactions financières contemporaines, sur la clarification du rôle des testaments en tant qu'outil efficace de lutte contre la pauvreté dans les sociétés, sur les dispositions relatives aux frais de garantie et de crédit documentaire, etc. . Le succès de cette session n'aurait pas été possible sans la grâce et l'aide d'Allah, et le grand soutien apporté par le pays hôte, le Royaume d'Arabie Saoudite, à travers son ministère des Affaires étrangères, la délégation permanente du Royaume auprès de l'Organisation de la coopération islamique, et la branche du ministère des Affaires étrangères dans la région de Makkah Al-Mukarramah, le soutien généreux apporté par le président du Forum Al-Baraka pour l'économie islamique, Son Excellence M. Abdullah Kamel. Qu'Allah récompense le Gardien des deux saintes mosquées, son digne prince héritier et l'honorable peuple saoudien pour le soutien continu de l'Académie et que le Royaume et tous les pays musulmans perpétuent dans la sécurité, de la sûreté, de la stabilité et le développement. En conclusion, nous prions Allah le Tout-Puissant, de récompenser l'Académie, en tant que membres et experts, le Président de l'Académie, S.E. Cheikh Dr Saleh Al-Humaid, pour sa sage animation des discussions et des débats de la 25ème session, et nous prions le Tout-Puissant pour que ces résolutions et recommandations apportent le bien à l'humanité et à la terre. Nous ne souhaitons rien d'autre que la réforme, car Allah est notre seul soutien et notre seule réussite, nous lui faisons confiance et nous nous en remettons à lui.

Prof. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire général de l'Académie

Au nom d'Allah,
Le Tout Miséricordieux, Le Très
Miséricordieux
Louanges à Allah, Seigneur des Mondes.
Que les éloges, et le Salut soient sur notre
Maître Mohammed, Ultime Messager,
sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 239 (1/25) Le jugement sur l'enseignement religieux et séculier pour les hommes et les femmes dans l'Islam

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Ayant pris connaissance de la résolution n° 38 (13/4) de l'Académie sur les moyens de la lutte contre la dégradation des mœurs et les domaines de l'unité islamique et les moyens d'en tirer profit, ainsi que sur l'islamisation de l'enseignement dans les pays musulmans aujourd'hui, publiée lors de la 4ème session à Djeddah, du 18 au 23 Jounada Al-Akhira 1408H (6-11 février 1988), Ayant examiné les résolutions de l'Académie no. 164 (2/18) sur le développement des ressources humaines dans le monde islamique et n° 169 (18/7) sur les droits et les devoirs des femmes musulmanes, adoptées lors de la 18ème session à Putrajaya (Malaisie) du 24 au 29 Jounada Al-Akhira 1428H (9-14 juillet 2007), Ayant examiné la résolution de l'Académie n° 236 (24/7) sur le rôle de l'éducation religieuse dans la promotion de la paix, publiée lors de la 24e session à Dubaï, du 7 au 9 Rabi' al-Awal 1441H (4-6 novembre 2019), Ayant pris connaissance de la déclaration du Secrétariat général de l'Académie sur la suspension de l'enseignement des filles et des femmes dans les écoles et les universités d'Afghanistan, publiée le 28 Jounada Al-Oula 1444H (22 décembre 2022), Ayant examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur le "Jugement sur l'enseignement religieux et séculier pour les hommes et les femmes dans l'Islam". Après avoir écouté les discussions des membres de l'Académie et des experts, Décide ce qui suit Premièrement : en Islam, l'éducation est

le processus d'acquisition des valeurs, des principes, des connaissances et des compétences qui aident les humains à adorer Allah, à faire prospérer l'univers et à atteindre le bonheur et la prospérité dans ce monde et dans l'au-delà. Deuxièmement, l'enseignement des sciences bénéfiques aux hommes et aux femmes est un droit de la famille, de la société et de l'État. C'est leur droit dans tous les types d'enseignement et à tous ses niveaux. Les savants n'ont pas divergé sur ce point depuis l'époque des compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, jusqu'à aujourd'hui, en suivant les paroles du Tout-Puissant : { Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'une adhérence. Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble, qui a enseigné par la plume [le calame], a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas. }. Al-Alaq : 1-5, { Que soit exalté Allah, le Vrai Souverain ! Ne te hâte pas [de réciter] le Coran avant que ne te soit achevée sa révélation. Et dis : « O mon Seigneur, accroît mes connaissances ! ». Taha : 114, et : { Il y a pareillement des couleurs différentes, parmi les hommes, les animaux, et les bestiaux. Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur. }. Fatir : 28, Et conformément au hadith du Prophète Mohammed (bénédiction et paix d'Allah soient sur lui) rapporté par Ibn Majah d'après Anas bin Malik (qu'Allah soit satisfait de lui), qui est élevé au Prophète (marfou') : (La recherche de la connaissance est une obligation pour tout musulman). Troisièmement, l'éducation, qui a été ordonnée, comprend toute éducation qui aide à atteindre les cinq bénéfices suprêmes que sont la préservation de la vie, de la religion, de la famille, de l'intellect et des biens, ainsi que toute éducation qui aide également à atteindre les besoins nécessaires d'embellissement (tahseen). Cela comprend l'éducation religieuse qui permet de savoir ce qu'Allah a ordonné et confié en termes de paroles et d'actes, et ce qu'il a interdit en termes de paroles et d'actes, comme les sciences de la croyance et les sciences de la jurisprudence et ses principes. Elle comprend également l'éducation mondaine qui permet de comprendre l'univers, la vie et la réalité et de bien se comporter dans ce dont Allah

les a dotés, comme les sciences médicales, les sciences d'ingénierie, l'économie, les sciences sociales, les sciences humaines et les sciences naturelles, entre autres. Quatrièmement, l'éducation est l'un des devoirs légitimes de la famille, de la société et de l'État, car elle constitue la base de la religion, de la mondanité et de la bonté de l'humanité dans ce monde et dans l'au-delà. Cinquièmement, la Charia ne permet pas de priver un homme ou une femme d'un enseignement utile, car cela constituerait une violation des textes de Charia qui ont ordonné leur éducation, ainsi qu'une violation du consensus de la Ummah à travers les âges, selon lequel ils doivent être éduqués, et en raison des nombreux maux que le fait de ne pas les éduquer entraîne, y compris la propagation de l'ignorance, de la pauvreté, de la maladie, parmi d'autres.

Recommandations

- 1- Combattre les fatwas aberrantes qui contredisent les enseignements du Coran et de la Sounna et qui empêchent les femmes d'apprendre et d'enseigner.
- 2- Confronter les points de vue qui tendent à priver les femmes d'éducation religieuse et séculière à des arguments non valables contre leur droit à l'éducation et y répondre de manière à mettre en évidence leur fausseté.
- 3- Appeler les gouvernements à accorder plus d'attention et de soin pour permettre aux hommes et aux femmes de recevoir une éducation religieuse et séculière à tous les niveaux, en particulier l'éducation des filles qui est d'une importance primordiale pour assurer l'éducation des générations futures.
- 4- Appeler les États et les communautés à s'attaquer à tous les problèmes et obstacles susceptibles d'empêcher ou de limiter la participation des filles à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.
- 5- Les centres scientifiques des universités, les académies de jurisprudence, les centres de recherche, les revues scientifiques, les savants, les intellectuels, les imams, les prédateurs doivent accomplir un travail étendu pour guider les gens et les sensibiliser à l'importance de l'éducation pour les hommes et les femmes, car l'éducation est le pilier de la force des nations dans tous les aspects de la sécurité, de l'économie, de la politique, de la société et de

la santé. C'est l'une des raisons qui permettent de nourrir la modération et d'ouvrir la voie au rejet de l'extrémisme et du fanatisme.

6- Appeler les institutions et les centres pédagogiques dans les universités à développer leurs programmes pour préparer des générations capables de transformer les défis de l'époque en opportunités de prospérité, de progrès et de développement, tout en renforçant l'engagement envers le programme d'éducation islamique comme étant le plus approprié pour fournir des solutions pratiques aux problèmes de la vie contemporaine avec ses défis et ses opportunités.

7- Encourager la recherche scientifique, développer la pensée créative et critique, soutenir les innovations et les inventions, et renforcer l'intégration cognitive entre l'éducation religieuse et séculière, afin de préparer une génération intégrée, équilibrée sur le plan spirituel et physique, religieux et mondial. Le Conseil de l'Académie salue les efforts de nombreux États membres de l'OCI qui ont fait de l'enseignement aux hommes et aux femmes un pilier de leur renaissance et de leur progrès.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah,
Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 240 (2/25) Impact de la pandémie de Covid-19 sur les jugements relatifs au culte, à la famille et aux crimes

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les jugements relatifs au culte, de famille et de criminalité, l'Académie a décidé de publier un rapport sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les jugements en matière de culte et de famille, Ayant examiné les recommandations du 2ème Symposium médico-juridique tenu par le Secrétariat Général de l'Académie par vidéoconférence le 23 Chabane 1441H (16 avril 2020), intitulé «Novel Coronavirus (Covid-19) : Traitements médicaux et jugements de Charia», Ayant examiné les recommandations du symposium sur le Fiqh médical sur les «jugements de Charia concernant les vaccins Covid-19, leur achat et le financement de leur distribution avec les fonds de la Zakat», tenu par le Secrétariat général de l'Académie par vidéoconférence le 10 Rajab 1442H (22 février 2021), Avoir écouté les discussions des membres et des experts de l'Académie,

Décide ce qui suit

Premièrement : La pandémie fait référence à l'épidémie qui s'est largement répandue dans de vastes zones de pays voisins, affectant un grand nombre d'individus, et le nouveau coronavirus fait référence au coronavirus qui provoque une inflammation du système respiratoire, également connu sous le nom de Covid-19.

Deuxièmement, la nouvelle corona (Covid-19) est une pandémie parce qu'elle a envahi le monde entier, et les jugements de Charia sur les pandémies et les épidémies dans la jurisprudence islamique s'appliquent à elle. Troisièmement : Les jugements relatives aux pandémies en général, et à la pandémie de Covid-19 en particulier,

comprennent les éléments suivants :

1- Le gouvernement doit prendre des mesures pour empêcher la propagation de la pandémie, telles que la suspension des prières du vendredi et des congrégations dans les mosquées, la suspension de la participation des musulmans au Hajj et à l'Umrah, l'imposition de couvre-feux, la fermeture des écoles, ainsi que d'autres mesures d'auto-préservation.

2- Il est permis d'utiliser les fonds de la zakat pour l'achat de vaccins, de médicaments ou d'équipements médicaux pour les pauvres, les nécessiteux et ceux dont les cœurs ont besoin d'être réconciliés, car ils font partie des huit bénéficiaires de la zakat. L'achat de vaccins, de médicaments et de matériel médical peut être financé par d'autres sources, telles que la charité, les dons, l'awqaf ou d'autres types de dons.

3- Il est permis à un musulman d'accélérer le paiement de la zakat si nécessaire et de payer la zakat pendant la pandémie au patient qui n'est pas en mesure de payer les frais de traitement, aux travailleurs, aux employés et aux autres personnes qui ont perdu leur emploi à cause de la pandémie s'ils n'ont pas suffisamment d'argent sur eux.

4- La personne décédée du coronavirus doit être lavée, enveloppée dans un linceul, recevoir des funérailles, faire l'objet de prières et être enterrée, tout en prenant les mesures sanitaires de précaution. Si cela n'est pas possible, on peut le faire par tayamoum (ablution sèche).

5- Il n'est pas permis d'incinérer un corps décédé du coronavirus, mais l'enterrement doit se faire avec des précautions sanitaires.

6- Les funérailles de la personne décédée avec le coronavirus, et la prière

sur elle, dépendent de la possibilité et d'une manière qui ne cause pas de préjudice aux personnes en bonne santé.

7- La propagation délibérée du coronavirus à des personnes en bonne santé est un crime punissable d'une manière proportionnelle au crime commis.

Le Conseil de l'Académie salue les fatwas et les résolutions émises par des conseils de Charia et des conseils de Fiqh dans un certain nombre d'États membres de l'OCI, qui ont contribué à réduire la propagation de la pandémie.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah,
Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 241 (3/25)

Impact de la pandémie de Covid-19 sur la réglementation des transactions, des contrats et des obligations financières

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les jugements de Charia concernant les transactions, les contrats et les obligations financières, Avoir écouté les discussions et les délibérations des membres et des experts de l'Académie, Suite à la résolution précitée de l'Académie concernant l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les jugements du culte, de la famille et des crimes et aux délibérations qui en ont découlé, Décide ce qui suit Premièrement : La pandémie de covid-19 est l'une des excuses d'urgence qui permettent de reconstruire les obligations contractuelles, soit par report, résiliation, omission ou autre, et ses jugements dans la section des transactions sont soumis aux jugements sur les pandémies et les épidémies dans la jurisprudence islamique. Deuxièmement : La partie affectée a le droit, dans les contrats dont la réalisation ou l'exécution est suspendue pendant la pandémie avec un dépôt ou une marge de gravité, de résilier le contrat, de récupérer le dépôt, de concilier la suspension temporaire de l'exécution des obligations du contrat ou de réduire l'obligation de la partie affectée d'une manière qui concilie les intérêts des deux parties. Troisièmement : la pandémie de Covid-19 n'a pas d'incidence sur le loyer résidentiel après l'utilisation du bien loué, et le loyer reste une dette du locataire s'il ne peut pas le payer. Quatrièmement : il n'est pas permis d'appliquer la clause de pénalité si la pandémie de grippe Covid-19 entraîne un retard dans la mise en œuvre.

Cinquièmement : sous la supervision de l'État, il est permis de distribuer les salaires en fonction de l'impact de la pandémie sur la vie publique ; et il est permis de réduire les salaires avec la réduction des heures de travail tant qu'il y a un avantage moindre afin de réaliser la justice pour toutes les parties pendant la pandémie. Sixièmement : il est permis de recourir à l'assurance commerciale autant que nécessaire pour faire face aux conséquences du coronavirus si l'assurance coopérative islamique n'est pas disponible. Septièmement, les arriérés financiers résultant des différents contrats de financement que la pandémie de Covid-19 a empêchés de payer leurs échéances devraient être réconciliés d'une manière qui exige la justice. Huitièmement : Si certaines épidémies et pandémies ressemblent à la pandémie de covid-19, elles prennent les mêmes jugements de Charia concernant le coronavirus.

Recommandations

1- Appeler les gouvernements à mettre en œuvre des initiatives humanitaires organisées et durables au niveau local et mondial afin d'atténuer les effets matériels désastreux de la faillite de nombreuses entreprises et institutions en apportant un soutien aux pays les moins avancés et aux secteurs locaux touchés, ainsi qu'en fournissant l'assistance nécessaire, partielle ou totale, aux personnes déplacées, aux réfugiés, aux personnes affligées et aux victimes de conflits, de catastrophes naturelles et d'épidémies, chaque fois que cela s'avère possible.

2- Appeler les entreprises, les banques et les philanthropes de la société à accroître les dons, les cadeaux et les aumônes en faveur des personnes financièrement touchées par la pandémie de covid-19, en mettant en place des programmes et des projets de bénévolat visant à atténuer les effets de la pandémie sur ces personnes.

Le Conseil de l'Académie salue les principes et les résolutions émises par les autorités judiciaires dans un certain nombre d'États membres de l'OCI qui ont abordé l'impact de la pandémie sur les jugements relatives aux contrats, aux transactions et aux obligations financières et appelle les chercheurs à en tirer parti.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah
 Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
 Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 242 (4/25) Le phénomène de la récitation de la salat sans utiliser l'arabe

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur le phénomène de la récitation de la salat sans l'arabe, A la lumière de ce qui a été présenté aux membres de l'Académie sur le nouveau phénomène qui appelle à la salat en non-arabe en récitant des traductions des significations du Saint Coran, en traduisant les significations des invocations obligatoires (adhkaar) dans la salat comme une alternative à la lecture du Saint Coran, et les invocations obligatoires dans la salat dans la langue arabe dans laquelle le Saint Coran a été révélé, Ayant déterminé que ce phénomène n'a rien à voir avec la célèbre querelle jurisprudentielle sur la question de la lecture de la salat dans une langue autre que l'arabe, Après avoir écouté les discussions et les délibérations des membres et des experts de l'Académie, et afin de prévenir les maux résultant de ce dangereux phénomène, Décide ce qui suit Premièrement, la Salah en arabe est l'une des choses les plus fréquentes en termes de mots et de signification, et c'est l'un des rites de l'Islam sur lequel la Ummah a été établie depuis l'époque des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, jusqu'à aujourd'hui, il n'est donc pas permis de la violer. Deuxièmement, il n'est pas valable de prier en non arabe, et il n'y a pas d'excuse pour ceux qui n'ont pas appris de l'arabe ce qu'il faut lire du Noble Coran et les invocations obligatoires dans la salat comme le takbeer, le tasbeeh, la récitation, la glorification du nom d'Allah, le tashahud, et autres, sauf

pour le nouveau venu à l'Islam, qui est totalement incapable d'apprendre l'arabe. Troisièmement, la traduction des significations des mots du Saint Coran n'est pas considérée comme un Coran par le consensus des musulmans parce que le Saint Coran est un nom qui désigne à la fois des mots et des jugements, et qu'il s'agit des paroles miraculeuses et fréquentes d'Allah qui ont été révélées au Messager d'Allah, que les bénédictions et la paix d'Allah soient sur lui, dans une langue arabe claire, et qu'il faut adorer en les récitant. Quatrièmement, l'accomplissement de la salat en traduisant les significations du Saint Coran et en traduisant les significations des invocations obligatoires dans la salat est invalide, et son exécutant doit la répéter parce qu'il ou elle a manqué l'un des piliers de la salat, qui est l'abandon de la récitation du Saint Coran révélé au Messager d'Allah (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui). Cinquièmement, il est permis, sous la supervision des autorités, d'appliquer le taazir (punir ou pénaliser) à quiconque prie ou appelle à la salat dans une langue autre que l'arabe en raison des maux qu'il a apportés en détournant les gens du Saint Coran, en s'en passant avec les traductions des significations, et en dispersant l'unité de la Ummah en propageant la discorde ethnique et raciale.

Recommandations

- 1- Appelant les gouvernements des Etats membres de l'OCI et les institutions concernées par les questions des communautés musulmanes à faire face à ceux qui appellent à la salat en traduisant le sens du Saint Coran et en traduisant le sens des invocations obligatoires dans la salat, qui ont commencé à se répandre à l'intérieur et à l'extérieur de certains Etats membres de l'OCI et de leurs communautés musulmanes, et derrière lesquels des parties et des organisations anti-islamiques suspectes cherchent à semer la discorde entre les musulmans.
- 2- Appeler les autorités de la fatwa, les conseils de Charia, les institutions et les académies de Fiqh, les imams et les prédicateurs à souligner la gravité de ce phénomène et ses effets néfastes sur l'unité de la Oummah.
- 3- Appeler les institutions, les universités, les instituts et les centres

scientifiques à faciliter l'apprentissage de la langue du Saint Coran afin d'aider chaque musulman à lire le Saint Coran en arabe, langue qu'Allah Tout-Puissant a choisie pour ses mots majestueux et miraculeux en termes de rythmes et de prononciation.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah
Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Louanges à Allah, Seigneur des Mondes.
Que les éloges, et le Salut soient sur notre
Maître Mohammed, Ultime Messager,
sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 244 (6/25)

Jugements sur les réseaux de médias sociaux, leurs contrôles et la diffusion et la transmission d'informations et de nouvelles par leur intermédiaire à des fins de dénonciation, de rumeur ou d'abus

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Ayant pris connaissance de la résolution n° 52 (3/6) de l'Académie sur le règlement relatif à la passation de contrats avec des appareils de communication modernes, Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie concernant les jugements sur les réseaux de médias sociaux, leurs contrôles, et la diffusion et la transmission d'informations et de nouvelles par leur intermédiaire à des fins de dénonciation, de rumeur ou d'abus, Avoir écouté les discussions et les délibérations des membres et des experts de l'Académie, Décide ce qui suit

Premièrement : les médias sociaux désignent un système de réseaux numériques qui permet aux abonnés de créer leurs propres sites web et de les relier à d'autres membres par l'intermédiaire d'un système social électronique ; quant aux médias d'information, ils désignent les contenus médiatiques caractérisés par une nature personnelle, transmis entre plusieurs parties par l'intermédiaire d'un réseau social, avec la liberté du message pour l'expéditeur et la liberté d'y répondre pour le futur, et ces moyens comprennent Twitter, WhatsApp, Facebook, Snapchat, et d'autres qui sont actuellement disponibles, ainsi que ceux qui pourraient exister à l'avenir. Deuxièmement : il est interdit de transmettre, de diffuser, de publier et d'enregistrer les maux par ces moyens et d'autres, ainsi que

de répandre de fausses nouvelles, des rumeurs et tout ce qui nuit à la société en termes de sécurité, de stabilité et d'intégrité de sa religion, de ses croyances et de sa morale. Troisièmement : la dénonciation d'un vice par le biais des médias sociaux est restreinte à moins que les conditions mentionnées par les savants pour la dénonciation ne soient remplies, notamment que le bénéfice soit atteint en le dénonçant, que la dénonciation du vice ne conduise pas à un mal plus grand, et ne transgresse pas l'autorité du dirigeant (gouvernement).

Recommandations

- 1- Inclure dans les programmes scolaires les jugements de Charia à respecter lors de l'utilisation des différents types de médias sociaux, afin que les jeunes puissent faire la distinction entre ce qui est bénéfique et ce qui est néfaste.
- 2- Éviter l'utilisation de ces moyens lors de la conduite de véhicules tels que les voitures, etc., lors de l'accomplissement de certains actes d'adoration, tels que le tawaf (circumambulation), en raison de la distraction qui en découle. Cela peut être une cause de mépris et d'hypocrisie, ce qui peut affecter la perfection de l'adoration.

Allah est le Garant du succès.
Au nom d'Allah
Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Louanges à Allah, Seigneur des Mondes.
Que les éloges, et le Salut soient sur notre
Maître Mohammed, Ultime Messager,
sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 245 (7/25)

Le phénomène des enfants trouvés et des naissances de parents inconnus dans une perspective islamique

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur le phénomène des enfants trouvés et des naissances de parents inconnus dans une perspective islamique, Avoir écouté les discussions et les délibérations des membres et des experts de l'Académie, Décide ce qui suit

Premièrement : Un enfant trouvé est un enfant dont les parents ne sont pas connus, qui est ostracisé ou perdu ; et une filiation inconnue est un enfant dont les parents ne sont pas connus à cause d'une guerre, d'un tremblement de terre ou autre, c'est-à-dire ceux qui avaient une mère connue et un père inconnu, ainsi que ceux qui avaient un père illégitime. Deuxièmement : la prise en charge des enfants trouvés et des enfants de parents inconnus dans la Charia est une obligation et une responsabilité de l'État lorsqu'il n'y a pas de parrain pour eux. Cette prise en charge comprend le droit à la garde, à l'assistance, à l'éducation, à la santé et à la protection contre tout ce qui menace leur vie et leur sécurité, ainsi que la fourniture de tous les éléments nécessaires à une vie décente. Troisièmement : un enfant de filiation inconnue doit être affilié à la personne qui l'a réclamé si cette personne n'a pas perdu la raison ou le sens, ou à la personne dont il est prouvé qu'elle est son enfant selon l'une des méthodes de preuve de Charia ; et l'enfant dont le parent est prouvé doit subvenir à ses besoins et s'occuper de lui. Quatrièmement : L'enfant trouvé et l'enfant

de filiation inconnue doivent recevoir un nom et la nationalité du pays où ils ont été trouvés. Cinquièmement : L'enfant trouvé et l'enfant de parents inconnus doivent se voir accorder tous les droits religieux et civils inaliénables des autres, et il n'est pas permis de les discréditer ou de les dégrader, et quiconque le fait est puni de manière à le dissuader d'agir de la sorte. Sixièmement : il n'est pas permis de confier un enfant trouvé et un enfant de filiation inconnue à des organisations non islamiques ou à des personnes non dignes de confiance.

Recommandations

- 1- Appeler les gouvernements à promulguer des lois et des règlements et à prendre des mesures pour assurer la prise en charge et la protection des enfants trouvés et des personnes de filiation inconnue.
2. La personne qui recueille un enfant trouvé doit lui permettre d'être allaité par sa femme ou par la femme interdite de mariage, comme ses filles, afin qu'il ait le sentiment, une fois adulte, d'avoir des parents qui l'abritent, le soignent et l'aiment.
- 3- Encourager les musulmans, les individus et les organisations caritatives à s'occuper des enfants trouvés et des enfants de parents inconnus, à les parrainer et à créer des centres d'accueil pour les prendre en charge et les éduquer, en particulier dans les pays les plus touchés par les catastrophes, les guerres et les conflits.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 246 (8/25)

Perspective de la Charia sur la lutte contre le phénomène des enfants des rues, des enfants mendiants et des enfants astreints à des travaux forcés

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Ayant examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur la perspective de Charia dans la lutte contre le phénomène des enfants des rues, des enfants mendiants et des enfants astreints à des travaux forcés, Ayant examiné la résolution n° 113 (7/12) sur les droits des enfants et des personnes âgées et la nécessité d'activer ce qui est énoncé au paragraphe I : Tous les points (1-10), car ils se rapportent à la même question, Avoir écouté les discussions des membres et des experts de l'Académie,

Décide ce qui suit
 Premièrement : les enfants des rues sont des enfants n'ayant pas atteint l'âge de la puberté qui utilisent les rues et d'autres lieux similaires comme lieu de résidence ou source de subsistance, que ce soit avec ou sans la connaissance de leurs parents. Les enfants mendiants sont des enfants n'ayant pas atteint l'âge de la puberté qui sont contraints de mendier injustement afin d'obtenir de l'argent, de la nourriture ou des boissons pour eux-mêmes ou pour d'autres, que ce soit sous la direction et la surveillance de leurs parents ou non. Les enfants astreints à des travaux forcés sont des enfants n'ayant pas atteint l'âge de la puberté qui sont contraints d'effectuer un travail pénible mettant en péril leur vie, leur santé, leur éducation et ce qui est bénéfique pour leur avenir, que ce soit sous la direction et la surveillance de leurs parents ou non. Deuxièmement : il n'est pas permis d'autoriser

les enfants à utiliser les rues et autres lieux similaires comme résidence permanente ou temporaire ou comme source de revenus, ni de les utiliser pour mendier sur la voie publique, dans les maisons, les bureaux ou autres lieux, ni de les employer à des travaux pénibles dans les mines, les usines, les fermes, les maisons, etc. La pauvreté, l'indigence ou le besoin ne doivent pas servir de prétexte à tout ce qui précède en raison de la violation des textes juridiques qui protègent les droits des enfants à la vie, à l'éducation et à la santé, étant donné les effets graves qui en résultent, à savoir la mise en danger de leur vie, la privation de leurs droits, et le fait qu'ils deviennent la proie de bandes criminelles et de l'abus de drogues.

Recommandations

- 1- Appeler les gouvernements à protéger les enfants contre les abus, l'injustice, la cruauté et l'exploitation en appliquant des lois et des règlements qui criminalisent le travail des enfants.
- 2- Appeler les savants, les imams et les prédateurs à sensibiliser les membres de la société à l'interdiction d'exploiter les enfants sur la voie publique, que ce soit pour gagner leur vie ou pour mendier, et à l'interdiction de les employer à des travaux forcés.
- 3- Appeler les pays dont les lois et législations n'incluent pas encore l'interdiction du travail des enfants à adopter des réglementations et des lois qui protègent les enfants et préviennent les injustices et les agressions à leur encontre.
- 4- Renforcer le rôle de la famille, inciter les parents à s'occuper des enfants et à adhérer à des valeurs vertueuses et morales dans leurs relations avec les enfants.
- 5- Exhorter les différents médias des pays musulmans à jouer leur rôle dans la prise de conscience globale de la gravité de ces trois phénomènes (enfants des rues, enfants mendiants et enfants travaillant dans des conditions pénibles) et à unir leurs efforts pour limiter leur propagation et tenter de remédier à leurs causes.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah,
Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Louanges à Allah, Seigneur des Mondes.
Que les éloges, et le Salut soient sur notre
Maître Mohammed, Ultime Messager,
sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 247 (09/25)
Contrôles pour la mise en œuvre
de la Maqasid Al-Charia dans la
gestion des transactions financières
contemporaines conformément à
la Charia

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Ayant pris connaissance de la résolution de l'Académie n° 167 (18/5), Ayant examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur Contrôles pour la mise en œuvre de la Maqasid Al-Charia dans la gestion des transactions financières contemporaines conformément à la Charia, Avoir écouté les discussions des membres et des experts de l'Académie, Décide ce qui suit Premièrement : Affirmation de la résolution n° 167 (18/5) de l'Académie sur la Maqasid Al-Charia et son rôle dans l'élaboration des jugements. Deuxièmement, les Maqasid dans les transactions financières est le sens et les objectifs que la Charia vise à atteindre dans les transactions financières, tels que l'objectif de justice dans la transaction, la circulation de l'argent, sa clarté, sa préservation et son développement. Troisièmement : les conseils de Charia doivent envisager l'invocation de la Maqasid dans les transactions, ses contrôles et son application aux incidents et calamités, dont les plus importants sont les suivants :

- 1- Il ne s'agit pas de contredire ce qui est plus solide que les preuves juridiques considérées.
- 2- En tenant compte des types de Maqasid et de leur rang en termes d'originalité, de dépendance, de total et de partiel, et en termes d'inconditionnel et de présomption, de sorte que le présomptif ne prenne pas le pas sur le catégorique, ni le partiel sur

le total, ni le conséquent sur l'original.

3- Prendre en compte les cinq Maqasid universelles et les valeurs de Charia globale lors de la mise en œuvre des objectifs des transactions.

4- Distinguer dans les jugements relatifs aux transactions entre les objectifs et les moyens, afin que les moyens ne révoquent pas et n'invalident pas les objectifs permanents, ni le but fixe laissé en suspens en empêchant l'un de ses moyens.

5- Les Maqassid des transactions financières peuvent être utilisée dans la formulation et l'interprétation des contrats et des transactions financières en cours et dans la résolution des litiges qui en découlent en raison de pandémies et de situations d'urgence, à la lumière de l'objectif de justice et d'autres objectifs des transactions financières tels que la monnaie, la clarté et la stabilité.

6- Utiliser les Maqassid Al-Charia pour vérifier la réalité et la non-fictivité des transactions contemporaines.

7- Prise en compte des résultats des transactions financières à la lumière de la Maqasid Al-Charia.

R e c o m m a n d a t i o n s

1. Appeler les universités, les instituts et les centres scientifiques à accorder plus d'attention à la Maqasid, tant dans l'étude que dans l'enseignement, afin de préparer une génération qui allie la compréhension des textes et de leurs objectifs, d'une part, et la compréhension des textes et de la réalité, d'autre part.
2. Attirer l'attention des chercheurs et des universitaires spécialisés dans la jurisprudence, les principes de la jurisprudence et le Maqasid sur l'importance de la maîtrise de l'économie et de la finance contemporaines.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah,
Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 248 (10/25)
Jugements sur les applications
contemporaines des Soukouk
inversés, composés et hybrides

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Ayant examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur les jugements relatifs aux applications contemporaines de l'inversion de la dette, des Soukouk composés et hybrides, Avoir écouté les discussions des membres et des experts de l'Académie, Décide ce qui suit Premièrement : Jugements sur les demandes de contre-passage de dettes

- 1- Renversement de dette : conversion de la dette fixe en une dette plus importante, en échange d'une prolongation de délai, ce qui est considéré comme l'annulation d'une dette par une dette.
- 2- L'Académie affirme sa résolution n° 101 (4/11) sur la vente de dettes et d'obligations d'emprunt, qui stipule : «Il n'est pas permis de vendre une dette différée d'un non-débiteur avec des liquidités accélérées de sa nature ou de ne pas la conduire à l'usure. Il n'est pas non plus permis de la vendre avec des liquidités différées de son type ou autres que son type, car il s'agit de la vente d'une dette pour une dette, ce qui est interdit par la Charia». L'Académie affirme également sa résolution n° 158 (7/17), qui se lit comme suit : «Quiconque résilie la dette par la dette que la Charia interdit est considérée comme ayant tout ce qui conduit à une augmentation de la dette sur le débiteur en échange d'une augmentation du terme ou sert de prétexte à cela. Il s'agit notamment de l'extinction de la dette par une transaction entre le créancier et le débiteur en vertu de laquelle une nouvelle dette naît sur le débiteur afin de payer tout ou

partie de la première dette, que le débiteur soit solvable ou insolvable, telle que l'achat par le débiteur d'une marchandise au créancier à un prix différé et sa vente à un prix courant afin de payer tout ou partie de la première dette.»

3- Toute forme d'annulation de la dette qui conduit à une augmentation de la dette du débiteur en échange d'une augmentation du délai ou qui en est le prétexte est considérée comme l'annulation de la dette par une dette, ce qui est interdit par la Charia.

4- La Charia limite l'autorité des parties contractantes à amender les contrats en ne conduisant pas l'amendement à quelque chose qui viole les jugements de Charia, et l'augmentation de la dette fixe dans la responsabilité avec une augmentation de sa durée, qu'elle provienne de Mourabaha, Istisna, Salam, ou autre et ne pas violer ce qui a été unanimement interdit, qui est l'usure des dettes.

Deuxièmement: Soukoukhybrides et composés
Après avoir examiné les recherches présentées sur ce sujet, le Conseil de l'Académie a décidé de reporter la publication d'une résolution en attendant des recherches et des études plus approfondies.

Recommandations

Premièrement : Se référer aux recommandations précédentes émises par l'Académie qui comprennent des solutions multiples concernant les débiteurs défaillants dans sa résolution n° 23 (2/218) concernant les jugements de l'insolvabilité et de la faillite dans la Charia islamique et les réglementations contemporaines.

Deuxièmement : appeler les institutions financières islamiques à aider les débiteurs défaillants par le biais d'un plan de financement qui leur permette de promouvoir leurs activités et donc de rembourser leurs dettes.

Troisièmement: appeler les conseils de Charia des institutions financières islamiques à respecter les résolutions de l'Académie concernant la vente, la dissolution et l'annulation de la dette.

Allah est le Garant du succès.

<p>Au nom d'Allah</p> <p>Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux</p> <p>Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.</p>	<p>Au nom d'Allah,</p> <p>Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux,</p> <p>Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.</p>
---	---

Résolution n° 249 (11/25) Impact des maladies psychiatriques modernes sur l'éligibilité dans la Charia

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur l'impact des maladies mentales modernes sur l'éligibilité dans la Charia, Avoir écouté les discussions des membres et des experts de l'Académie,

Décide ce qui suit

Report de l'adoption d'une résolution sur ce sujet en vue de recherches et d'études supplémentaires, avec la recommandation d'organiser un séminaire spécialisé à ce sujet.

Allah est le Garant du succès.

<p>Au nom d'Allah</p> <p>Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux</p> <p>Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.</p>	<p>Au nom d'Allah,</p> <p>Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux,</p> <p>Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.</p>
---	---

Résolution n° 250 (12/25) Jugement sur l'avortement en cas de viol

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur l'arrêt relatif à l'avortement pour cause de viol, Après avoir écouté les discussions des membres et des experts de l'Académie,

Décide ce qui suit
Report de l'adoption d'une résolution sur ce sujet en vue de recherches et d'études supplémentaires, avec la recommandation d'organiser un séminaire spécialisé à ce sujet.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah
Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 251 (13/25) Jugement sur le changement de sexe dans l'Islam

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur le jugement relative à l'islam de réassiguation sexuelle, Avoir écouté les discussions des membres et des experts de l'Académie, Décide ce qui suit Premièrement : «Changement de sexe» signifie la transformation d'un homme en femme ou la transformation d'une femme en homme. Deuxièmement, la Charia interdit de changer de sexe, car il s'agit d'une altération de la création divine, comme l'a dit Allah le Tout-Puissant : «Et je les égarerai, et je susciterai en eux des désirs [de péché], et je leur commanderai de couper les oreilles des bêtes, et je leur commanderai d'altérer la création d'Allah». Et quiconque prend le Diable pour allié au lieu d'Allah a certainement subi une perte évidente. [La tradition prophétique rapportée par al-Bukhari selon laquelle Anas (qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : «Le Messager d'Allah (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui) a maudit les hommes efféminés et les femmes travesties et a dit : «Sortez-les de vos maisons : «Sortez-les de vos maisons. Troisièmement : si le mari se transforme ostensiblement en femme, la femme a le droit de demander l'annulation du contrat de mariage pour vice, et si la femme se transforme ostensiblement en homme, le mari doit divorcer. Quatrièmement : les jugements de Charia relatives aux devoirs et aux droits religieux et civils des hommes et des femmes restent inchangées telles qu'elles étaient avant que l'un d'entre eux ne se transforme ostensiblement d'homme en femme, ou de

femme en homme, en particulier en ce qui concerne les jugements de garde et d'héritage, car se transformer en femme ou en homme n'est pas un changement réel, mais plutôt un changement apparent, comme l'ont confirmé les médecins. Par conséquent, ce changement n'affecte pas les jugements qui existaient avant le changement de sexe.

Recommandations

- 1- Appeler les États et les gouvernements à interdire ces interventions chirurgicales, à sensibiliser à leurs dangers et à leurs conséquences néfastes pour ceux qui les pratiquent et pour les sociétés, et à orienter les personnes souffrant de troubles du genre et/ou d'obsessions identitaires, pour des raisons psychologiques ou autres, vers une prise en charge.
- 2- Sensibiliser au danger des appels qui défendent l'homosexualité et la transsexualité et visent à répandre le vice et l'obscénité sous le prétexte de défendre les droits et les libertés individuels.
- 3- Revenir à Allah Tout-Puissant et recourir à Lui, et à ce qui est permis par la Charia, puisque le retour à Lui est l'une des raisons de la guérison de tous les problèmes, notamment les troubles mentaux, et de même.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah
Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux
Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 252(14/25)

Le rôle des mécanismes islamiques de financement social dans le soutien de l'action humanitaire dans les zones de conflit et de catastrophe et le rôle de la promotion d'une culture du volontariat dans le renforcement de l'action islamique commune

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Ayant examiné la résolution 165 (3/18) sur l'activation du rôle de la zakat dans la lutte contre la pauvreté, Ayant examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur le rôle des mécanismes islamiques de financement social dans le soutien de l'action humanitaire dans les zones de conflit et de catastrophe et le rôle de la promotion d'une culture du volontariat dans le renforcement de l'action islamique commune, Avoir écouté les discussions et les délibérations des membres et des experts de l'Académie, Décide ce qui suit Premièrement : le financement social islamique consiste à fournir de l'argent à des fins sociales conformément aux jugements et principes de Charia, de manière à contribuer à l'autonomisation économique, au développement des communautés et à la prospérité de l'univers, par le biais d'instruments de financement social islamique, y compris des instruments obligatoires tels que la zakat, et des instruments non obligatoires tels que le prêt, le contrat al-ariya, la charité volontaire et l'awqaf. Deuxièmement : il est permis d'utiliser les instruments islamiques de financement social pour soutenir l'action humanitaire et apporter une aide aux personnes frappées par des catastrophes, touchées par des

épidémies et déplacées lors de conflits.

R e c o m m a n d a t i o n s
1- Appeler à l'inclusion de la culture du volontariat et de son importance primordiale dans les programmes des écoles et des universités afin de sensibiliser et d'augmenter le nombre de volontaires.

2- Appel aux savants, aux intellectuels et aux prédateurs pour qu'ils incitent la communauté à effectuer des travaux volontaires organisés de toutes sortes et de toutes sortes de méthodes.
3- Souligner l'importance du travail social humanitaire et soutenir le volontariat dans divers domaines au service de l'humanité tout entière, notamment lors des crises, des catastrophes et de l'augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées, indépendamment des différences de religion ou d'ethnicité.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah,

Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 253 (15/25)

Clarifier le rôle des testaments dans la Charia en tant que moyen efficace de lutter contre la pauvreté et d'assurer la circulation et la promotion des biens

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie, sur la clarification du rôle des testaments dans la Charia en tant que moyen efficace de lutter contre la pauvreté et d'assurer la circulation et la promotion des biens, Après avoir écouté les discussions approfondies et les avis des membres et des experts de l'Académie,

Décide ce qui suit

Report de l'adoption d'une résolution sur ce sujet en vue de recherches et d'études supplémentaires, avec la recommandation d'organiser un séminaire spécialisé à ce sujet.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah,

Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 254 (16/25)

Réexamen de nouvelles questions sur les applications contemporaines de l'Ijara se terminant par la propriété

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Ayant examiné la résolution de l'Académie n° 44 (6/5) sur les contrats de location-vente, Ayant examiné la résolution de l'Académie n° 110 (4/12) sur les obligations de location aboutissant à la propriété et à la location-vente, Ayant examiné la résolution de l'Académie n° 115 (9/12) sur l'inflation et la valeur changeante de la monnaie, Ayant considéré la résolution de l'Académie n° 228 (12/23) sur les Suggestions du Comité établi par le Secrétariat Général de l'Académie pour rechercher certaines questions relatives au Şukük, Ayant examiné la résolution de l'Académie n° 238 (9/24) sur les opérations de couverture dans les institutions financières islamiques, Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur le thème «Réexamen de nouvelles questions sur les applications contemporaines de l'Ijara se terminant par la propriété», Avoir écouté les discussions et les délibérations des membres et des experts de l'Académie,

Décide ce qui suit

Report de l'adoption d'une résolution sur ce sujet en vue de recherches et d'études supplémentaires, avec la recommandation d'organiser un séminaire spécialisé à ce sujet.

Allah est le Garant du succès.

Au nom d'Allah,

Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux,
Louanges à Allah, Seigneur des Mondes. Que les éloges, et le Salut soient sur notre Maître Mohammed, Ultime Messager, sur les Siens et sur Ses Compagnons.

Résolution n° 255 (17/25)
Lettre de garantie et crédit documentaire

Le Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, tenant sa 25ème session à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 29 Rajab - 3 Chabane 1444H (20-23 février 2023), Après avoir examiné les articles de recherche soumis à l'Académie sur la lettre de garantie et le crédit documentaire, Avoir écouté les discussions et les délibérations des membres et des experts de l'Académie,

Décide ce qui suit
Report de l'adoption d'une résolution sur ce sujet en vue de recherches et d'études supplémentaires, avec la recommandation d'organiser un séminaire spécialisé à ce sujet.

Allah est le Garant du succès.



NUMÉRO. 30

L'AIFI pleure le décès de son membre Prof. Abdul Wahab Abu Soulaimane



“Toute âme goûtera la mort. Ensuite c'est vers Nous que vous serez ramenés.” Al-Ankabout: 57.

“Ceux qui disent, quand un malheur les atteint: «Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons.” Al-Baqara: 156.

Avec des coeurs pleins de foi dans le destin d'Allah, et soutenus par les récompenses immenses qu'Allah le Plus Haut a réservées aux héritiers des prophètes, qui ont prêché avec sincérité. Le Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique a reçu la nouvelle du décès du grand érudit, historien et chercheur, notre père, S.E. Prof. Abdul Wahab bin Ibrahim Abu Sulaiman, qu'Allah ait son ame. Son Éminence a formé des générations d'erudits et contribué à la bibliothèque islamique par des ouvrages importants et des recherches approfondies sur la jurisprudence et ses fondations, ainsi que sur l'histoire et la civilisation. Son Éminence a fait savoir la ville de la Mecque à la Oumma, ainsi que sa mosquée sacrée, de son université, de sa bibliothèque (lieu de naissance du Prophète PSSL), de la porte d'al-Salam et de l'importance de l'Islam dans l'histoire de l'humanité. Son Éminence a également démontré les contributions de la bibliothèque d'el-Haram à la renaissance

littéraire et scientifique contemporaine. Son Éminence était un membre fondateur de l'AIFI et a apporté des contributions distinguées en tant que chercheur, présentateur et rapporteur au cours de ses nombreuses sessions et séminaires jusqu'à son décès. Je suis moi-même témoin qu'il nous a constamment rappelé l'importance du patrimoine islamique et de ses trésors. Son Éminence était méticuleux et insistait sur le fait que la jurisprudence islamique peut faire face aux développements modernes et que l'Ijtihad collectif devrait être utilisé pour gérer les calamités, rectifier les transformations négatives et rationaliser les réformes. En outre, Son Éminence a toujours été un compagnon sympathique, un homme honorable, aimable, modeste et un pacificateur, et le sourire ne quittait jamais sa présence. Son Éminence renonçait souvent son avion lorsqu'il le croyait contraire à l'opinion collective, et il s'efforçait toujours de rester calme et compréhensible lorsque les débats faisaient rage et que les directions divergeaient. L'Académie, ainsi que sa présidence, son Secrétariat général, ses membres et ses experts pleurent le défunt, décédé le lundi 26 du mois de Ramadan en 1444, correspondant au lundi 17 avril 2023. L'Académie aimerait présenter ses sincères condoléances au Gardien des Deux Saintes

Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, et à son Prince Héritier, SAR Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, ainsi qu'à S. E. Cheikh Abdul Aziz bin Abdullah Aal al-Sheikh, Grand Moufti d'Arabie saoudite et Président du Conseil des Hauts Savants, et aux proches du défunt, à sa famille, à ses étudiants et à l'ensemble de la Oumma, demandant à Allah le Plus Haut de lui accorder Sa vaste miséricorde, de l'embellir de Son pardon et de Son contentement, et de faire sa dernière demeure dans les jardins de la félicité, chez notre Seigneur le plus Puissant. Qu'Allah te fasse miséricorde, ô Abou Anas, et te récompense en notre nom, au nom de la Oumma et de ses savants, comme Il a récompensé un maître au nom de son élève; et qu'Allah le Plus Haut t'unisse à tes frères savants qui t'ont précédé, afin que tu vives parmi les prophètes, les honnêtes, les martyrs et les justes, et ce sont là les meilleurs des compagnons.

Au nom du président de l'Académie internationale du Fiqh islamique, de ses membres et de ses experts.

**Prof. Koutoub Moustapha Sano.
Secrétaire général
L'AIFI**

Le Secrétaire général salue Sa Majesté Roi Mohammed VI à Rabat

A la généreuse invitation du Ministère des Awqaf et des Affaires Islamiques du Royaume du Maroc, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a eu l'honneur de saluer Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc, lors de sa participation à la quatrième session des Conférences Al-Hassaniya, qui a été présidée par Sa Majesté le Roi le mercredi 21 Ramadan 1444, correspondant au 12 avril 2023, au Palais Royal dans la capitale, Rabat. La conférence a été donnée par Son Éminence Abd al-Rahman Ibrahim Zaid al-Kilani, doyen de la faculté de charia de l'université de Jordanie, dans laquelle il a abordé "Les objectifs du noble Coran et l'édification des communautés humaines inclusives", en se basant sur les paroles du Tout-Puissant dans la sourate al-Hujurat : "O hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait



de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez." Al Hujurat : 12. Il convient de noter que Son Excellence assiste aux conférences Hassaniya depuis deux décennies et qu'il a déjà donné un cours devant Sa Majesté en 2004, intitulé "Réfuter le terrorisme : des perspectives renouvelées", basé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme : Perspectives renouvelées", basée sur la parole du Tout-Puissant : "Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce

que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés". Al-Anfal : 60, dans lequel il a déjà eu l'honneur de donner la conférence aux savants participant aux conférences Hassaniya, devant Sa Majesté le Roi du Maroc, en 2008.

Le Premier ministre malaisien accueille le SG à l'Iftar du Consulat à Djeddah



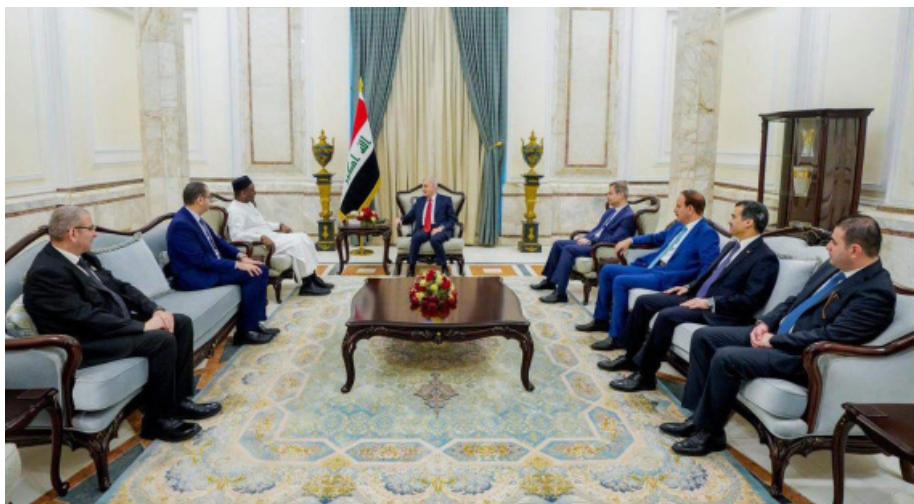
S.E.M. Dato Sri Anwar Ibrahim, Premier Ministre de Malaisie, a invité S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, à un Iftar collectif le jeudi soir, au début du mois béni de Ramadan de l'année 1444, correspondant au 23 mars 2023, au siège du Consulat Général de Malaisie à Djeddah, en Arabie Saoudite. Après l'arrivée de Son Excellence au Consulat, le Premier ministre malaisien a eu un entretien avec lui, au cours duquel il l'a remercié d'avoir accepté son invitation. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux à S.E.M. Dato Sri Anwar Ibrahim pour son accession au poste de premier ministre de Malaisie

après une longue lutte qui a duré un quart de siècle. Le Secrétaire général a prié Allah pour que le nouveau premier ministre gagne la confiance du peuple malaisien, fasse de la réussite son allié et profite à son peuple et à son pays. Ils ont ensuite échangé des conversations cordiales et discuté des moyens de renforcer la coopération, la coordination et le partenariat entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques, intellectuels et religieux malaisiens. À la fin de la réunion, le Premier ministre malaisien a invité Son Excellence à l'Iftar organisé par le Consulat général de Malaisie en l'honneur de la communauté malaisienne vivant en Arabie saoudite. Il convient de noter que l'amitié entre les deux remonte à trois décennies,



lorsque le Secrétaire général était professeur et vice-président de l'Université islamique internationale de Malaisie pendant seize ans, tandis que le premier ministre actuel était alors vice-premier ministre, ainsi que président de l'université. En reconnaissance de ses efforts et de ses contributions exceptionnelles au progrès de l'éducation en Malaisie en général, et au développement de l'Université islamique internationale en particulier, Sa Majesté le défunt Sultan Ahmad Shah, qu'Allah lui fasse miséricorde, ancien roi de Malaisie, a décerné à Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, le titre de Dato, en hommage aux milliers d'étudiants diplômés qui ont étudié sous la direction de Son Excellence.

Le Président de l'Irak reçoit le S.G. au palais présidentiel de Bagdad



S.E. M. Abdul Latif Rashid, président de la République d'Irak, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, ainsi que la délégation qui l'accompagnait, le dimanche matin 19 Ramadan 1444, correspondant au 9 avril 2023, au palais présidentiel de Bagdad. Son Excellence, le Président de l'Irak, a salué le Secrétaire général et a souligné l'importance des érudits dans la diffusion de la culture de la modération et la présentation de concepts et d'idées modérées

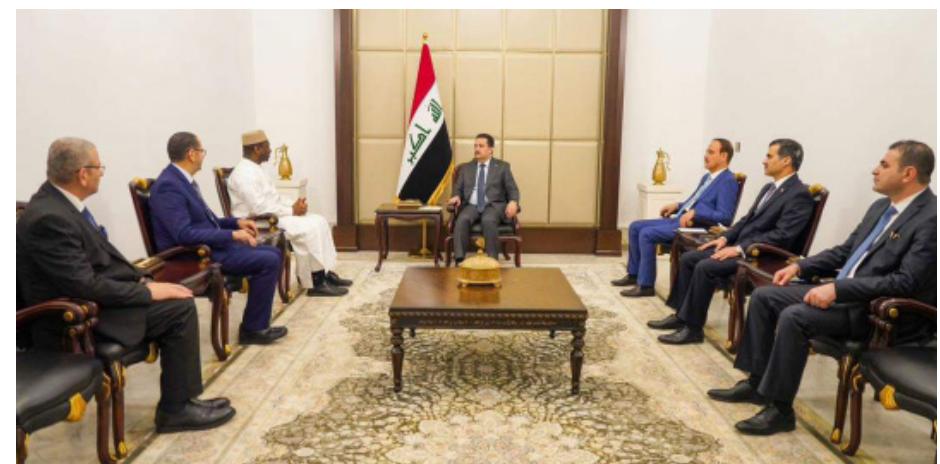
dans les relations entre les religions et les sectes islamiques, soulignant également l'importance de confronter les idées extrémistes avec la pensée modérée à travers des programmes et des projets pratiques. Son Excellence a affirmé à cet égard que l'Irak est prêt à fournir le soutien nécessaire à l'Académie, dans la réalisation de ses objectifs et de ses devoirs. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au Président pour lui avoir permis, ainsi qu'à sa délégation, de se rendre à Bagdad. Son Excellence

a saisi cette occasion pour exprimer l'aspiration de l'Académie à ce que la République d'Irak accueille l'une des prochaines sessions de l'Académie en Irak, à l'instar d'autres États membres de l'OCI. Son Excellence le Président a accueilli positivement cette proposition et a demandé au président du Diwane du Waqf Sunnite d'y travailler prochainement. Ont assisté à la réunion, S.E. M. Mishaan Al-Khazraji, chef du Diwane du Waqf sunnite, et S.E. M. Muhammad Samir Al-Naqshbandi, consul général et représentant permanent de la République d'Irak auprès de l'OCI, ainsi que M. Mohamed Adnan Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'Académie, et M. Amjad Ibrahim Mustafa, Chef de division des protocoles à l'Académie.



Le Premier ministre irakien reçoit le Secrétaire général à Bagdad

S.E. M. Muhammad Shaya Al-Sawdani, Premier ministre de la République d'Irak, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, le dimanche 19 Ramadan 1444, correspondant au 9 avril 2023, au siège du Conseil des ministres à Bagdad. Au cours de la réunion, les deux parties ont passé en revue les conditions sociales et politiques générales des mondes arabe et islamique, les principaux défis auxquels est confronté la doctrine islamique de modération et les efforts de paix et de rapprochement. Le Premier ministre irakien a déclaré que les Irakiens ont donné l'exemple en matière d'unité, de coopération et de lutte contre les groupes takfiristes, l'extrémisme et le terrorisme, et qu'ils ont offert des martyrs au nom du "monde libre" pour combattre le terrorisme. Son Excellence a également affirmé que les



réalisations du peuple irakien résultaien de leur diversité et de sa transformation en une source de force, de paix et de fraternité. Il a également salué le rôle historique de l'Académie internationale de Fiqh islamique dans la promotion de l'unité islamique, de la modération, de la coexistence et de l'épanouissement. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères remerciements au gouvernement et au peuple de la République d'Iraq et a donné un bref aperçu sur la vision, la mission, les objectifs et les projets de l'Académie, tout en saluant la position humaine courageuse adoptée par le peuple iraqui dans sa guerre contre les idéologies extrémistes et le terrorisme, ainsi que le rôle humain important et courageux

des érudits et des intellectuels iraquiens. Son Excellence a conclu son discours en se réjouissant du renforcement de la coopération, de la coordination et du partenariat entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques et religieux de la République d'Iraq. Ont assisté à la réunion, S.E. Dr. Mishaan Al-Khazraji, chef du Diwan du Waqf sunnite, et S.E. M. Muhammad Samir Naqshbandi, consul général et représentant permanent de la République d'Iraq auprès de l'Organisation de la coopération islamique à Jeddah, ainsi que M. Mohamed Adnane Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'Académie, et M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef de division des protocoles.



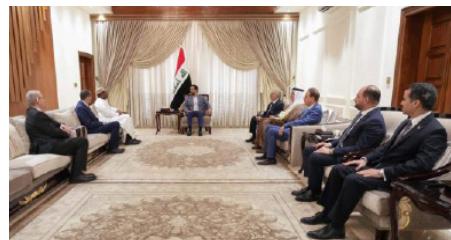
Le président de la Chambre des représentants irakienne reçoit le S.G.



Le président de la Chambre des représentants, S.E. M. Muhammad Al-Halbousi, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie, le dimanche 18 Ramadan 1444H, correspondant au 9 avril 2023, au siège de la Chambre à Bagdad. Son Excellence a exprimé ses profonds remerciements au gouvernement irakien pour son aimable accueil et sa chaleureuse bienvenue, ainsi que sa plus grande appréciation du rôle important joué par le président de la Chambre dans le domaine de la promotion de l'unité et de la réunification nationales, par la promulgation de lois et la rédaction de législations spécifiques. Il a également salué les efforts du gouvernement irakien pour promouvoir l'unité du peuple irakien et lutter contre le sectarisme. Son Excellence a présenté l'Académie internationale du Fiqh islamique comme la plus grande référence

jurisprudentielle contemporaine pour le monde musulman, étant donné que ses membres comptent parmi les juristes les plus éminents de l'Oumma, représentant les huit écoles de droit islamiques. À cet égard, Son Excellence a rappelé que l'Académie s'efforce de promouvoir le respect des mosquées et des différences, d'apprécier les imams des différentes écoles et de promouvoir l'éthique de la différence et de la coexistence. Son Excellence a conclu son discours en exprimant les remerciements de l'Académie aux dirigeants et au peuple irakiens pour leur soutien continu à l'Académie, soulignant sa contente pour la signature d'un mémorandum de coopération entre l'Académie internationale du Fiqh islamique et l'Académie irakienne de Fiqh. Pour sa part, le président du conseil de la Chambre a souhaité une nouvelle fois la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette première visite du genre, saluant le rôle important joué par l'Académie dans la promotion de la coopération, de la communication et du rapprochement entre les érudits de la Oumma issus de différentes écoles et sectes islamiques. Il a également exprimé son souhait de renforcer la coopération, la coordination et le partenariat avec l'Académie dans divers domaines intellectuels d'intérêt

commun, en particulier dans le domaine de l'importance des dotations et de leur rôle dans l'édition des nations et la préservation de leur patrimoine. Le président a remercié encore une fois le secrétaire général et la délégation qui l'accompagnait pour leur visite en Iraq, soulignant l'importance de renforcer la coopération et la communication continue, de coordonner les efforts des institutions religieuses pour servir les intérêts de l'Oumma et de diffuser une culture de modération et d'équilibre entre les écoles et les sectes musulmanes afin de réaliser les principes de coexistence pacifique, d'harmonie et de tolérance que la religion islamique nous enseigne. Ont assisté à la réunion, M. Muhammad Samir Naqshbandi, consul général et représentant permanent de la République d'Iraq auprès de l'OCI, M. Muhammad Adnan Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'Académie, et M. Amjad Mustafa, chef des protocoles.



Le Président du Waqf chiite reçoit le Secrétaire général à Bagdad



S.E. Dr. Haider Al-Shammari, président du Waqf chiite de la République d'Iraq, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, le samedi 17 Ramadan 1444, correspondant au 8 avril 2023, au siège du Waqf à Ataba, Kadhimiyah, dans la capitale irakienne, Bagdad. Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude pour l'accueil chaleureux qu'il lui a réservé, ainsi qu'à la Présidence du Bureau du Waqf chiite pour les dotations et les lieux religieux dans tout l'Iraq, en particulier à Kadhimiyah, que Son Excellence a visité avec la délégation qui l'accompagnait. Son Excellence a ensuite donné un aperçu de l'Académie internationale du Fiqh islamique en tant que plus grande autorité jurisprudentielle contemporaine pour l'Oumma, puisque ses membres sont les principaux érudits et juristes de l'Oumma

qui représentent les huit écoles de droit islamiques considérées que les musulmans suivent aujourd'hui dans toutes les parties du monde, notant à cet égard ce que l'Académie cherche à glorifier : les mosquées, le respect des différences, les imams des différentes écoles et les droits de l'homme. Son Excellence a conclu son discours en exprimant la pleine disposition de l'Académie à coopérer avec le Diwan du Waqf dans tout ce qui permet la convergence, l'intégration, la coordination et le rapprochement entre les savants et les penseurs de la Oummah, et il a également exprimé son aspiration à signer un accord de coopération et d'entente entre les deux parties à l'avenir. Pour sa part, le président du Waqf a souhaité une nouvelle fois la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette première visite d'un secrétaire général de l'Académie. Il a salué le rôle important joué par l'académie



dans la promotion de la coopération, de la communication et du rapprochement entre les érudits de la Oumma des différentes écoles islamiques et a exprimé son souhait de renforcer la coopération, la coordination et le partenariat avec l'académie dans divers domaines d'intérêt commun, en particulier dans le domaine de la sensibilisation à l'importance des awqaf et à leur rôle dans l'édition de la nation et la préservation de leur patrimoine. S.E. M. Muhammad Samir Naqshbandi, consul général et représentant permanent de la République d'Iraq auprès de l'Organisation de la coopération islamique à Djeddah, et S.E. Dr Abdul Wahhab Ahmed Al-Samarrai, ainsi que M. Muhammad Adnan Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'académie, et M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef du protocole, ont assisté à la réunion.



Le Waqf sunnite en Irak et l'AIIFI signent un accord de coopération à Bagdad



Dans le cadre des efforts de l'Académie internationale du Fiqh islamique à renforcer et renforcer la coopération et le partenariat avec les institutions et centres scientifiques officiels des Etats membres de l'OCI, S.E. Dr. Mishaan Al-Khazraji, Chef du Waqf Sunnite en Irak, et S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, ont signé un accord de coopération le dimanche 18 Ramadan 1444, correspondant au 9 avril 2023, au siège du Waqf dans la Mosquée Umm Al-Qura à Bagdad. S.E. Dr. Al-Khazraji a déclaré

après la signature de l'accord : "Cet accord s'inscrit dans le cadre du développement des institutions religieuses aux niveaux local et international, en mettant l'accent sur le discours religieux au service des questions nationales, en diffusant la modération et en renonçant à l'intolérance et à l'extrémisme afin de préserver les principes de coexistence pacifique, d'harmonie et de tolérance prônés par l'islam, en espérant que cet accord sera le début d'une coopération étroite entre les deux institutions dans des domaines d'intérêt commun. Pour sa part, S.E. Prof. Koutoub Sano a exprimé sa joie et son plaisir face à cet accord qui exprime la volonté ferme et permanente de l'Académie de conclure des partenariats stratégiques avec des institutions intellectuelles, scientifiques et administratives de premier plan dans le monde islamique, louant les efforts du Waqf dans le domaine de la sensibilisation et de l'intégration entre les différentes composantes du peuple irakien et

de ses dirigeants. Ont assisté à la réunion des membres de la Chambre des représentants, de l'Académie irakienne du Fiqh et des sous-secrétaires du ministère des affaires étrangères, notamment S.E. M. Muhammad Samir Naqshbandi, consul général et représentant permanent de la République d'Irak auprès de l'Organisation de la coopération islamique à Djedda, et M. Muhammad Adnan al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'Académie, M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef de division des protocoles.



Le SG donne une conférence à la mosquée Al-Imam Al-Azzam à Bagdad

Au cours de sa visite officielle en République d'Irak, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a prononcé un discours le samedi soir 17 Ramadan 1444H, correspondant au 8 avril 2023, devant la foule des fidèles de la Mosquée Al-Imam Al Azzam à Bagdad, dans lequel il a expliqué en détail les merveilleuses significations du hadith reporté par l'Imam Mouslim sur l'autorité d'Abi Malik Al-Ash'ari, qui a dit : Le Messager de Dieu, SAW, a dit : "La pureté est la moitié de l'imam (la foi). Al-hamdu lillah (louange à Allah) remplit la balance, et subhan-Allah (combien Allah est loin de toute imperfection) et Al-hamdoullah (louange à Allah) remplissent ce qui est entre le ciel et la terre. La salat (prière) est une lumière, la charité est une preuve, la patience est une illumination, et le Coran est une preuve pour vous ou contre vous. Chaque personne commence sa journée en tant que vendeur de son âme, la libérant ou la ruinant". Son Excellence a expliqué que la pureté morale signifie la pureté du cœur de toutes les maladies qui l'affligent, y compris l'hypocrisie, le commérage, la médisance, la haine, la jalouse, la tromperie, le mensonge, le faux témoignage, le parjure et d'autres maladies connues sous le nom de maladies des coeurs. En empêchant l'âme de commettre les péchés de la noble charia et de la Sounnah du Prophète SAW, tels que l'injustice, la transgression, l'agression, l'hypocrisie,



l'orgueil et ainsi de suite, étant donné que les choses interdites sont toutes considérées comme des impuretés et des obscénités, elles doivent être purifiées par le repentir à Allah et l'abandon de ces péchés. Quant à la pureté physique, Son Excellence a expliqué qu'elle signifie la pureté du corps, de la nourriture, de la boisson, du logement et des vêtements de toute saleté et impureté, afin de préserver l'âme de ce qui menace sa sécurité et sa capacité à se conformer aux ordres de son Seigneur et à éviter Ses interdictions. Son Excellence a précisé que la charia nous a expliqué comment réaliser les deux types de purification susmentionnés d'une manière originale et précise, et il a mentionné un certain nombre de supplications du prophète qui aident à purifier le cœur des maladies qui l'affligent, notamment : "Ô Dieu, purifie mon cœur de l'hypocrisie, mon action de la vaine démonstration, ma langue de la fausseté et mes

yeux des mauvais regards, car tu connais les regards subreptices des yeux et ce qui est caché dans les poitrines". Son Excellence a souligné que les musulmans devaient persévérer dans ces supplications et éviter de tomber dans les maladies du cœur, en évitant tous les péchés du cœur. Son Excellence a souligné que la pureté physique signifie également l'hygiène par l'utilisation de l'eau afin d'éliminer la saleté et les impuretés. L'islam a choisi de réaliser ce type de purification au moyen des ablutions, du ghusl, brosser les dents et de ce que l'on appelle les Sounnan Al-Fitrah (Sounnas de l'instinct naturel), comme se couper les ongles, s'épiler les aisselles, se raser les poils pubiens, se laver les articulations (istinja), se tailler la moustache, et d'autres encore. Son Excellence a conclu en précisant que la purification est considérée comme une partie de la foi si les deux types susmentionnés sont atteints, ce qui signifie qu'un musulman doit s'efforcer d'être moralement pur en évitant les maladies du cœur et de l'âme, et physiquement pur en persévrant à éliminer les impuretés et les saletés de son corps, de sa nourriture, de ses boissons, de sa maison et de ses vêtements. Le discours de Son Excellence a été très reçu par les fidèles, et la rencontre a été animée par S.E. Cheikh Allama Dr. Ahmed Hassan Al-Taha, l'éminent principal de l'Académie irakienne du Fiqh.

L'AIFI et le Conseil irakien du Fiqh signent un protocole d'accord à Bagdad



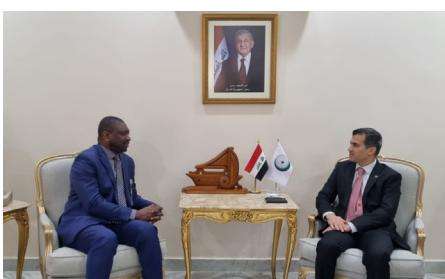
Partant de l'objectif de l'AIFI de renforcer la coopération et l'intégration avec les institutions collectives d'ijihad dans les États membres de l'OCI, et vue le statut scientifique important du Conseil irakien du Fiqh, y compris ses prestigieux érudits actifs dans le Dawah et la fatwa, et considérant l'effort de l'AIFI d'approcher les institutions religieuses face aux calamités et aux développements en s'inspirant de l'Islam pour renforcer les liens de solidarité entre les juristes et les érudits de l'Ummah, S. E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'AIFI, et S.E. Prof. Ahmed Al-Taha, président du Conseil irakien du Fiqh, ont signé un protocole de coopération le samedi 17 Ramadan 1444, correspondant au 8 avril 2023, dans la capitale irakienne, Bagdad. Ce protocole de coopération vise à élaborer un plan global pour la méthodologie d'émission des fatwas dont les musulmans ont besoin sur les questions fréquemment posées et les sujets qui devraient être abordés. Les universitaires et les chercheurs en sciences islamiques sont encouragés à se pencher sur diverses questions et évolutions et à les traiter d'une manière qui allie tradition et modernité. Le protocole d'accord vise également à renforcer la coopération et à assurer une communication et une coordination continues entre les deux institutions pour l'organisation de conférences et de séminaires, la tenue d'ateliers et de cours de formation, l'échange de publications et la représentation des deux parties lors de conférences et de séminaires organisés par chacune d'entre elles dans des domaines d'intérêt commun. Après la signature du protocole d'accord, le Secrétaire général

a exprimé sa grande joie : "Je suis très heureux de signer ce protocole dans cet ancien pays, en ce mois sacré, avec une institution d'ifta bien établie, dirigée par Son Eminence Cheikh Ahmed Hassan Al-Taha, qu'Allah le protège, et dont les membres comptent parmi les plus éminents érudits irakiens, connus pour leur engagement en faveur de la modération et de l'équilibre. Je sais que cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements aux dirigeants et au peuple de la République d'Iraq pour l'attention et le soutien constants accordés à l'Académie, ainsi que ma profonde gratitude au Conseil iraqui pour la confiance précieuse qu'il accorde à l'Académie internationale de Fiqh islamique et pour sa volonté sincère de renforcer les relations de coopération, de coordination et de partenariat, qu'il considère comme une action concrète et nécessaire à une étape historique importante pour la Oummah, où l'honneur de servir la charia a transcendé les limites des efforts individuels et régionaux, et a traversé les frontières politiques dans la plus grande organisation contemporaine d'ijihad collectif d'une part, et de fatwas collectives d'autre part, dans la conviction des dirigeants du monde islamique que l'ijihad collectif est le plus proche de la justesse, le plus fiable et le plus sage. Nous croyons sincèrement que le Conseil est une extension des conseils de fatwa et des conseils de la charia dans le monde islamique, qu'il ne remplace ni ne concurrence aucun d'entre eux, mais qu'il soutient les institutions et les organes de fatwa nationaux et régionaux, et qu'il cherche à renforcer les relations de coopération et de coordination avec d'autres institutions de fatwa éminentes dans le monde islamique et à l'extérieur, afin d'éviter les contradictions et les divergences dans les opinions et les fatwas". Pour sa part, le président du Conseil irakien du Fiqh a exprimé sa grande joie à cette occasion et a déclaré : "Nous sommes fiers de signer cet accord avec une autorité jurisprudentielle bien établie telle que l'Académie internationale du Fiqh islamique, et nous sommes fiers de coopérer avec cette institution savante bénie, en espérant que le Conseil bénéficiera de son expertise, de sa jurisprudence et de son étroite coopération avec les éminents savants de la Oummah qui sont membres

de cette Académie". La cérémonie de signature du mémorandum s'est déroulée en présence des membres du Conseil, de S.E. l'ambassadeur Muhammad al-Naqshbandi, consul général de la République d'Iraq et représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation de la coopération islamique à Djeddah, de M. Mohamed Adnan al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'académie, et de M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef des protocoles de l'académie. Il convient de noter que le Conseil irakien du Fiqh, composé d'éminents savants chargés de la Dawah et de l'émission de fatwas, est une référence juridique indépendante pour la communauté sunnite irakienne, qui interagit et coopère avec des institutions scientifiques et juridiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'Iraq, dans le but d'atteindre les objectifs souhaités conformément à la loi islamique, tout en établissant des ponts de coopération, de communication et d'échange d'expertise avec tous les organismes, organisations et institutions. Le Conseil rassemble les meilleurs érudits et juristes d'Iraq et de différentes régions, qualifiés pour émettre des fatwas, mener des recherches scientifiques et examiner les questions juridiques islamiques qui doivent être prises en compte dans l'arène irakienne. Outre cette élite, un groupe de jeunes érudits et de chercheurs assistent ces universitaires, apprennent d'eux et reçoivent une formation pratique en matière d'ifta sous leur direction. Cette institution jurisprudentielle propose des études spécialisées dans divers domaines.



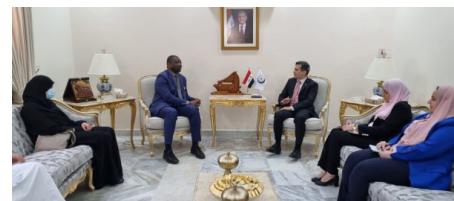
Le Secrétaire général visite le Consulat général d'Iraq à Jeddah



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, s'est rendu le lundi 21 Shaba'an 1444, correspondant au 13 mars 2023, au Consulat général de la République d'Iraq à Jeddah, en Arabie Saoudite. Son Excellence et la délégation qui l'accompagne ont été reçues par le Consul général d'Iraq, M. Muhammad Samir Al-Naqshbandi, qui s'est réjoui de cette visite et s'est déclaré personnellement honoré de rencontrer un grand savant islamique, appréciant les efforts de l'Académie pour traiter de nombreuses questions religieuses et intellectuelles intéressant le monde musulman en général et la société irakienne en particulier. Pour sa part, le Secrétaire général a

exprimé ses remerciements pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et a salué le soutien et l'attention que la République d'Iraq n'a cessé d'accorder à l'Académie depuis sa création. Son Excellence a passé en revue les résolutions les plus importantes adoptées lors de la vingt-cinquième session de l'Académie, qui comprenaient un exposé complet des résolutions de la charia concernant les calamités et les développements contemporains, telles que l'obligation d'éduquer les hommes et les femmes pour le bien de la famille, de la société et du pays, l'interdiction de les priver d'éducation et d'apprentissage à n'importe quel stade, l'interdiction de prier derrière le téléphone, la radio et la télévision, l'interdiction de prier dans une langue autre que l'arabe, l'obligation de s'occuper des enfants trouvés et de ceux dont la filiation est inconnue, l'interdiction de l'homosexualité et du changement de sexe dans l'islam, et d'autres questions que le monde attend que l'Académie clarifie du point de vue de la charia. En outre, Son Excellence a promis d'envoyer une exemplaire des résolutions et des recommandations de l'Académie à la délégation permanente de l'Iraq. À la fin de la visite, le Consul général a précisé que Son Excellence a reçu une invitation officielle de

la République d'Iraq à se rendre à Bagdad dès que possible afin de discuter avec les dirigeants politiques et les personnalités religieuses pour soutenir leurs efforts continus en vue de préserver l'unité, la sécurité et la sûreté de la société irakienne et de diffuser les nobles principes de notre vraie religion liés à la tolérance et à la coexistence pacifique entre les religions et les peuples. Le secrétaire général de l'Académie était accompagné lors de cette visite par Mme Sarah Amjad, directrice du département des femmes et de la famille de l'Académie, M. Muhammad al-Idrisi, directeur des relations publiques et des médias, M. Nawfal al-Shtawi, auditeur interne, et M. Ahmed Al-Jazouli, chef du département des archives et du suivi.



Le Secrétaire général prononce une conférence au Collège Imam al-Azzam à Bagdad

A la généreuse invitation de S.E. Dr. Salah al-Din Falih al-Taha, Doyen du Collège Imam Al-Azzam à Bagdad, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a donné une conférence le lundi matin, 19 Ramadan 1444, correspondant au 10 avril 2023, une conférence scientifique sur le rôle des académies de Fiqh pour faire face aux développements. Son Excellence a commencé sa conférence en exprimant ses sincères remerciements et sa gratitude au doyen de l'université pour l'avoir invité à donner cette conférence à la faculté et aux étudiants de troisième cycle. Il a fait l'éloge de la position intellectuelle élevée et de l'histoire scientifique ancienne de cette université, qui remonte à plus de mille ans, où de grands savants et penseurs ont étudié, notant qu'elle est restée noble et inébranlable malgré les difficultés qu'elle a rencontrées tout au long de l'histoire. À cette occasion, Son Excellence a exprimé son souhait que ce collège demeure pour lui une source permanente de refuge afin de continuer à préparer des générations capables de divers types de sciences et de connaissances, afin de préserver l'héritage des imams du savoir et de la pensée qui ont vécu dans la ville de Harun Al-Rasheed et ont enrichi la bibliothèque islamique d'une littérature scientifique précieuse et de livres intellectuels de grande valeur. L'un de ces imams est le grand imam Abu Hanifa al-Nu'man ibn Thabit, ses deux compagnons Abu Yusuf et Muhammad ibn al-Hasan al-Shaibani, l'imam al-Shafi'i, l'imam Ahmad ibn Hanbal et d'autres imams de la guidance et de la piété. Son Excellence a ensuite abordé le sujet de la conférence, en indiquant que la base de référence et la base juridique de l'ijtihad en général, et de l'ijtihad collectif en particulier. La charia dans ses textes dépend de l'ijtihad, tout comme l'application des décisions juridiques dans les incidents dépendent de l'ijtihad, et par conséquent,



elle s'est poursuivie jusqu'au jour de la résurrection, et sa porte n'a pas été et ne sera pas fermée jusqu'au jour du jugement. Son Excellence a confirmé que le plus correct des propos des savants est que le Messager d'Allah (SAW) était un mujtahid, qu'il a formé ses compagnons à l'ijtihad et qu'il les a approuvés pour nombre de leurs diligences, expliquant par ailleurs que la jurisprudence attribuée au Messager de Dieu est le caractère prédominant du groupe, à l'exception de ce qui est rare, car il a réuni les grands compagnons pour se concerter et se mettre d'accord sur ce qu'ils devaient faire. Il rassemblait les grands compagnons pour les consulter et réfléchir sur les calamités pour lesquelles aucune révélation n'avait été faite, et il rapportait ce que la majorité des personnes rassemblées approuvait et mettait en œuvre pour l'Ijtihad collectif sur les questions publiques et les calamités, inspirant ainsi l'Ijtihad collectif moderne par le biais des académies de jurisprudence locales, régionales et internationales, conduisant à une formulation mature des décisions juridiques appropriées à ces calamités et à ces développements. Son Excellence a expliqué que l'Académie internationale du Fiqh islamique, qui émane de l'Organisation de la coopération islamique, est la plus grande institution contemporaine d'ijtihad collectif, car elle est la seule référence jurisprudentielle suprême au monde dont les membres sont les principaux érudits des huit écoles islamiques que les musulmans suivent aujourd'hui dans toutes les parties du monde. Son Excellence a également précisé que l'Académie internationale du Fiqh islamique traite trois types de questions générales, à savoir les calamités générales au sujet desquelles aucun texte n'a été mentionné et qui n'ont pas eu d'incidence sur la jurisprudence des prédécesseurs à leur sujet. C'est le cas

de la pandémie de Corona et d'un certain nombre de cataclysmes contemporains dans le domaine de la médecine, de la sociologie et de l'économie. Quant au deuxième type de questions générales dont s'occupe l'Académie, il est représenté par les développements et les changements qui se sont produits dans de nombreux domaines et questions qui ont profondément affecté leur réalité, ce qui exige un renouvellement de la diligence à leur égard. La jurisprudence contemporaine qui vérifie ces changements et ces développements, et cela s'applique aux changements dans les contrats, les obligations, les transactions et les ventes. Quant au troisième type, il consiste à réexaminer la jurisprudence antérieure à la lumière des situations et des conditions qui ont connu et connaissent encore des changements continus, en application d'une règle qui ne nie pas le changement de la fatwa avec le changement des temps, des lieux et des conditions. Son Excellence a conclu son discours en renouvelant l'appel à la révision des programmes d'études dans les universités, les instituts et les collèges afin de les doter d'un contenu qui permette à leurs diplômés de participer positivement et efficacement à la gestion de leurs réalités d'une manière sobre qui intègre la transmission et la raison et qui fasse d'eux de bons citoyens qui parviennent à la vice-gérance d'Allah sur terre, à la construction de l'univers et à la réalisation du bonheur humain, immédiatement et à long terme. La conférence, animée par l'éminent érudit Sheikh Dr. Ahmed Hassan Al-Taha, directeur de l'Académie irakienne du Fiqh, a été très appréciée par l'auditoire. À la fin de la conférence, le doyen du collège a remis le bouclier du collège à Son Excellence et l'a remercié pour sa conférence.



Le Président du Conseil islamique de Guinée visite l'Académie

A l'occasion de la 25ème session de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, S.E. Cheikh Haji Muhammad Salih Camara, Président du Conseil Suprême Islamique de la République de Guinée et Imam Principal de la Grande



Mosquée Al-Faysal de Conakry, a visité le siège de l'Académie le mardi 9 Chabane 1444, correspondant au 28 février 2023. Le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue à Son Eminence

et à la délégation qui l'accompagnait, saluant sa participation à la session et ses efforts pour promouvoir l'unité, la coopération et la coexistence entre les différentes parties de la société guinéenne, appréciant ses efforts pour combler le fossé entre l'autorité dirigeante et les organisations de la société civile. A cette occasion, le Secrétaire Général a souligné la disponibilité de l'Académie à apporter tout le soutien moral de Son Eminence pour renforcer les valeurs de fraternité, de compassion, d'harmonie et de paix, ainsi que pour renforcer la coopération et la coordination avec le Conseil Islamique pour le bien de la société guinéenne. À la fin de la visite, S.E. Cheikh Haji Muhammad Salih Camara a reçu en cadeau les dernières publications de l'Académie.



Le Président et le Secrétaire général participent au 43e Forum d'Al-Baraka

À l'aimable invitation du forum Al-Baraka sur l'économie islamique, S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Hamid, conseiller auprès de la Cour royale saoudienne, membre du Conseil des hauts savants, Imam-Khatib de la Grande Mosquée, président de l'Académie, et S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, ont participé à la cérémonie d'ouverture du 43e Forum d'Al-Baraka sur l'économie islamique, intitulé "L'économie islamique et l'authenticité de la durabilité", dans la soirée du mercredi 23 Chabane 1444, correspondant au 15 mars 2023, au siège de l'Université du Prince Muqrin bin Abdulaziz Al Saud à Médine, Royaume d'Arabie Saoudite. S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid a prononcé un discours dans lequel il a évoqué l'état de la législation et des lois régissant le cours de la vie, son développement et sa durabilité, soulignant que la législation et la jurisprudence islamiques constituent une plate-forme solide et un phare élevé dans la codification des dispositions, des règles et des contrôles qui établissent le concept de la durabilité et de la survie. Son Excellence a également souligné que le concept de durabilité est ancré dans les principes de la charia et que les juristes ont stipulé que "ce qui n'est pas permis dans les fondations peut l'être permis dans la durabilité". Le symposium de cette année est un suivi par le Forum d'économie islamique d'Al-Baraka des développements et des changements qui ont lieu dans l'économie contemporaine. L'économie islamique



doit être présente et participer à leur financement et à leur orientation. Le symposium visait à discuter de nombreuses questions de développement économique et stratégique liées au concept de durabilité dans l'économie islamique, y compris le rôle du secteur à but non lucratif dans la réalisation de la durabilité, les instruments d'investissement islamiques, les projets de durabilité, les banques islamiques, et leur

impact sur l'application de la durabilité, ainsi que la présentation de modèles mondiaux pour les projets et initiatives de durabilité, ainsi que l'économie islamique et la durabilité entre la réalité et l'espoir. Il convient de mentionner que la cérémonie d'ouverture était placée sous le patronage de SAR le Prince Faisal bin Salman bin Abdulaziz Al Saoud, gouverneur d'Al-Madinah Al-Munawarah.

Le Consul de l'État de Palestine et le Doyen des Consuls à Jeddah visite l'AIFI



Le jeudi 18 Rajab 1444, correspondant au 09 février 2023, S.E. l'Ambassadeur Mahmoud Yahya Al-Assadi, Doyen des Consuls des Pays Arabes et Consul Général de l'Etat de Palestine auprès du Royaume d'Arabie Saoudite, et la délégation qui l'accompagnait, ont rendu une visite de courtoisie au siège du Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a souhaité la bienvenue à Son Excellence et à sa délégation qui l'accompagne, et l'a remercié pour cette aimable visite, appréciant son empressement de renforcer les liens de communication, de coopération et de coordination entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques et religieux palestiniens. Son Excellence a également profité de l'occasion pour exprimer ses sincères remerciements et sa gratitude à l'État de Palestine pour son soutien continu à l'Académie, puis lui a donné un aperçu des activités de l'Académie, de ses

différents programmes et des objectifs qu'elle cherche à atteindre, en particulier avec ce qui concerne la sensibilisation à la centralité de la cause palestinienne dans les résolutions et les déclarations de l'Académie, se référant à la publication de nombreuses résolutions et déclarations par l'Académie sur l'importance de défendre Al-Aqsa et de donner au peuple palestinien ses droits fondamentaux et humains de vivre dans la sûreté, la sécurité et la stabilité sur leur terre et la terre de leurs ancêtres. Son Excellence a conclu en informant Son Excellence le Consul Général que le Grand Mufti de Palestine se rendra à Djeddah dans les prochains jours pour participer à la vingt-cinquième Session de l'Académie, qui se tiendra dans les prochains jours à Djeddah. Pour sa part, Son Excellence le Consul Général a exprimé son grand plaisir et son honneur de visiter l'Académie et ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire Général pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, soulignant le désir de son pays d'établir des relations solides et durables avec le l'Académie et d'en tirer profit pour s'attaquer aux justes causes du peuple palestinien, en particulier la question des lieux saints islamiques à Jérusalem, comme Al-Aqsa et Al-Haram Ebrahimi et d'autres. Il a également exprimé sa profonde appréciation pour les efforts considérables déployés par Son Excellence dans

ce contexte, louant la grande volonté de Son Excellence d'unir la voix de la Oummah, d'unifier, d'enraciner et d'encadrer l'action islamique commune, et sa défense inébranlable du peuple palestinien et de la création d'un État palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale. Il a conclu en exprimant son aspiration à assister à la 25e session de l'Académie et ses remerciements et sa gratitude à l'Académie pour avoir invité et impliqué des savants de Palestine. La réunion s'est déroulée en présence de M. Moeen Jawdat Al-Sawafiri, Consul au Consulat Général à Djeddah, M. Mohamed Mondher El Chouk, Directeur du Cabinet et du Protocole à l'Académie, Dr Hagi Manta Drammeh, Chef du Division de la coopération et des relations extérieures de l'Académie, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général pour les médias et les relations publiques.



Le Président préside la 3ème réunion du Conseil d'administration du Fonds Waqf de l'AIFI

S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie et Vice-président du Fonds du Waqf de l'AIFI, a présidé la troisième réunion du Conseil d'administration du Waqf le mercredi 30 Chabane 1444, correspondant au 22 mars 2023, par visioconférence. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux distingués membres du conseil d'administration, en les félicitant pour l'arrivée du mois béni du Ramadan et en demandant à Allah le Tout-Puissant de les aider à jeûner et à prier pendant ce mois. Son Excellence a parlé des statuts du Fonds Waqf de l'AIFI, dans lesquels il confie au conseil d'administration le soin d'élaborer ses politiques générales et d'approuver ses procédures régulières. Il a également chargé le conseil d'administration de rechercher les moyens d'aider le Fonds Waqf à obtenir des dons en nature et en espèces et de les présenter au Conseil d'administration pour approbation. Son Excellence a fait référence aux propositions faites par le Conseil du Surveillance lors des réunions précédentes, en particulier



l'esquisse du plan exécutif, qui comprend des méthodes claires pour de collecte et d'approbation des dons envoyés des pays, des organisations et des individus, soulignant que de telles procédures nécessitent un coût financier à présenter à l'Académie afin de mettre en œuvre ce plan. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie et Secrétaire du Conseil d'Administration, a parlé des difficultés rencontrées par le Fonds Waqf en ce qui concerne les procédures réglementaires et légales pour accepter les donations dans le pays hôte,

et a informé les participants que le Secrétariat Général est toujours en communication avec les autorités compétentes afin d'obtenir l'autorisation d'accepter les donations des individus et des organisations. Son Excellence a ensuite présenté au Conseil d'administration des propositions temporaires pour résoudre certaines des questions discutées. Après délibérations et discussions, la réunion a pris quelques décisions importantes, en particulier : L'approbation unanime par les participants des propositions présentées par le Secrétaire du Conseil d'Administration du Waqf. Consulter le Secrétaire Général de l'OCI pour proposer des membres pour le Conseil de Surveillance pour une période de trois ans. La réunion a vu la participation de S.E. Dr. Cheikh Abdullah Al-Mutlaq, S.E. Dr. Ahmed Al-Haddad, S.E. Dr. Youssef Abdullah Al-Shubayli, S.E. Dr. Abdullah Mabrouk Al-Najjar et S.E. Dr. Abdullah Muhammad, représentant de la Banque Islamique de Développement.

L'AIFI et le Centre de Da'wah islamique en Amérique latine signent un protocole d'accord



Partant des objectifs de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) représentés dans le renforcement de la coopération, la coordination et le partenariat avec les institutions et centres scientifiques actifs dans le domaine de la diffusion de l'approche de modération, de tolérance et d'ouverture, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et S.E. M. Ali Ahmed Al Saifi, vice-président du Centre islamique de Da'wah en Amérique latine et les Caraïbes, ont signé un mémorandum de coopération entre les deux parties, le mercredi 10 Rajab 1444 correspondant au 01 février 2023, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Cet accord vise à lancer un partenariat stratégique basé sur le renforcement de la coopération dans de nombreux domaines, y compris le domaine de l'émission de spécifications et de normes de la Charia pour l'industrie Halal dans l'abattage, l'alimentation et les boissons, et traitant des moyens d'intégrer les musulmans vivant en Amérique latine et dans les Caraïbes dans leurs sociétés tout en préservant leur identité islamique et en respectant strictement les exigences de citoyenneté et de résidence dans leurs pays, par la recherche et la coopération scientifique, l'organisation conjointe de conférences et de séminaires, la tenue d'ateliers

et de formations, l'échange de publications et de périodiques et la représentation des deux parties aux conférences et séminaires tenus par chacun d'eux dans le domaine d'intérêt commun entre eux. Après la signature de l'accord, Le Secrétaire général a exprimé son grand plaisir de conclure ce partenariat stratégique avec l'une des institutions islamiques les plus importantes au service des musulmans dans les communautés musulmanes d'Amérique latine depuis des décennies et qui cherche avec toutes ses capacités humaines et matérielles à répandre le vrai religion loin de tout extrémisme et de toute intolérance, en inculquant l'esprit de citoyenneté et le respect de ses exigences aux citoyens et résidents musulmans des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Son Excellence a affirmé l'engagement de l'Académie à fournir le soutien intellectuel et scientifique nécessaire au Centre dans le domaine des questions de statut personnel, à former des imams et des prédicateurs et à publier des normes de la charia pour l'industrie halal des animaux abattus, qui est considérée comme l'une des plus importantes secteurs économiques dans lesquels opère la communauté musulmane au Brésil et en Argentine notamment. Son Excellence a conclu en se réjouissant d'organiser des symposiums scientifiques spécialisés, en partenariat avec le Centre, ciblant les problèmes et les préoccupations des musulmans de ces pays. Pour sa part, le Vice-président du Centre a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence pour l'accueil chaleureux, et son grand plaisir de conclure cet accord important avec la plus importante référence du Fiqh dans le monde musulman. Il a ajouté que le centre cherchait depuis un certain temps à établir une relation de

coopération stratégique avec l'Académie dans l'espoir d'obtenir le soutien de l'Académie dans la volonté du centre de faire face aux divers problèmes et causes auxquels sont confrontés les musulmans d'Amérique latine, compte tenu des capacités scientifiques et Fiqh que l'Académie possède à travers d'éminents érudits et experts dans toutes les disciplines religieuses et scientifiques, et aussi au vu des solides résolutions et recommandations scientifiques et intellectuelles émises par l'Académie, qui couvrent tous les aspects de la vie contemporaine et répondent aux aspirations et espoirs des musulmans des communautés musulmanes, non seulement sur le continent américain, mais aussi dans le monde entier. Son Excellence a conclu en exprimant son aspiration à assister à la 25e Session de l'Académie avec la délégation de son institution, et son optimisme pour un avenir prospère de coopération et de coordination continues entre les deux parties dans tous les domaines d'intérêt commun. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Dr Abdel-Fattah Abnauf, directeur du département de la planification et de la coopération internationale de l'Académie, et de M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général pour les médias et les relations publiques.



Le Secrétaire général donne une conférence sur Imam Al-Nawawi à Amman

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a prononcé, le vendredi 23 Ramadan 1444H correspondant au 14 avril 2023, une conférence scientifique dans le cadre des activités des 111èmes Conférences Hachémites, intitulée "Cheikh Al-Islam Al-Nawawi" au Centre Culturel Islamique de la Mosquée du Martyr Fondateur le Roi Abdallah I à Amman. Il a ouvert sa conférence en exprimant ses sincères remerciements et sa reconnaissance à Sa Majesté le Roi Abdullah II, à son Prince héritier, le Prince Al-Hussein Bin Abdullah, à la famille royale hachémite, au gouvernement jordanien et au peuple jordanien pour ces conférences scientifiques. Il a ensuite parlé de l'importance de connaître les biographies des grands savants et de leur impact sur l'essor et le progrès des nations : "Les nations vigilantes sont fières de leurs grands esprits, glorifient leurs héros, cherissent leur patrimoine, préservent les réalisations de leurs pères et de leurs grands-pères et s'inspirent des biographies de leurs héros pour en tirer des leçons claires qu'elles prennent comme un phare pour les guider face aux défis. Ils en tirent des leçons utiles qui deviennent une plateforme à suivre et à se tenir au courant des développements, et un refuge vers lequel ils se tournent pour orienter les transformations et les changements qui envahissent leur arène de temps à autre, mettre en lumière leurs parcours immortels et faire connaître leurs contributions distinguées et leur grand impact, dans l'espoir que les générations montantes suivront leur exemple afin de réaliser ce que leurs prédécesseurs ont réalisé en termes



de bonne mention et de présence permanente". Il a souligné que s'il était "impossible d'englober tous les détails de leur biographie, il était également impossible de présenter ces biographies en une seule conférence. C'est pourquoi nous allons éclairer certains aspects de la vie de cet imam et réformateur, Muhyi al-Din, Abu Zakariya Yahya bin Sharaf bin Mari bin Hasan al-Nawawi al-Shafi'i, né en 631 de l'hégire dans le village de Nawa. Faute de temps, je choisirai des exemples réalistes tirés de la vie du cheikh Al-Islam, le saint des saints et des justes, le prince des juristes et des spécialistes du hadith, et le cheikh des Chafis. Il a donné des exemples de ses mérites dans ces deux titres, comme sa position envers le roi Baybars lorsqu'ils étaient sur le point de mettre la main sur les vergers du Levant et de les considérer comme la propriété de l'État, de sorte que l'imam al-Nawawi lui a ordonné dans son message historique de ne pas écouter ceux qui l'ornaient de mensonges et de la saisie des biens d'autrui, Le roi Baybars s'est donc mis en colère en lisant son message et a ordonné de lui retirer son salaire et tous ses postes, et il a été

surpris lorsqu'on lui a dit qu'il n'avait ni salaire ni poste, et il l'a donc aimé et a été proche de lui. Il a également parlé de son refus lorsque le roi Baybars a demandé l'émission d'une fatwa autorisant à prendre de l'argent aux sujets afin d'obtenir la victoire sur les combats contre les Tatars, et il a commencé à tuer les savants dissidents jusqu'à ce qu'il arrive à l'imam al-Nawawi, qui a discuté avec lui vigoureusement jusqu'à ce que le roi Baybars lui réponde: «Sortez de mon pays (c'est-à-dire de Damas). Il se rendit alors dans la région de Nawa, et on demanda au roi pourquoi vous ne l'avez pas tué : "Chaque fois que je voulais le tuer, je voyais sur ses épaules soixante-dix personnes qui voulaient s'en prendre à moi, alors je m'en suis abstenu. perpétuité et qu'il augmente leurs trésors et leur conviction à travers les âges Il a conclu sa conférence en disant : "Il n'est pas étonnant que Damas et les villages et villes environnantes aient tremblé de pleurs, de chagrin et de douleur à la suite de la mort de ce pieux imam dans le dernier tiers de la nuit du mercredi 25 Rajab 676 de l'hégire, après que Dieu a bénî la Oummâ avec la vie de ce savant qui n'a pas dépassé quarante-six ans".



Le S.G. prononce une conférence sur Ijtihad à l'Institut des Imams à Rabat



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a prononcé, le mardi 20 Ramadan 1444H, correspondant au 11 avril 2023, une conférence à l'Institut des Imams à Rabat. Il a commencé sa conférence en donnant un aperçu sur le concept de l'Ijtihad, en indiquant sa légitimité est dérivée du Noble Coran et de la Sourna du Prophète, en soulignant son importance et sa nécessité à chaque époque et en tout lieu, Il a souligné que la flexibilité et l'éternité de la Charia dépendent de l'Ijtihad, ce qui rend impossible de dire que "la porte de l'Ijtihad" est fermée, et la prétention que l'Ijtihad est fermé est en soi même un Ijtihad. Il a également parlé en détail des divisions de l'Ijtihad et des types de moujtahids, en évoquant

la division la plus importante des moujtahids, qui est celle qui les divise en moujtahids indépendants, moujtahids absous et moujtahids restreints. En ce qui concerne le moujtahid indépendant, il le définit comme le savant qui remplit les conditions d'une jurisprudence bien connue et qui est unique dans le développement de méthodologies de déduction et d'inférence que personne ne lui a précédé, comme Ibn Muhammad al-Sadiq, l'imam Abdullah Ibn Ibad, l'imam Abu Hanifa al-Numan Ibn Thabit, l'imam Malik Ibn Anas, l'imam Muhammad Ibn Idris al-Shafi'i, l'imam Ahmad Ibn Hanbal, l'imam Dawood bin Ali, l'imam Al-Tabari et d'autres encore. Quant au moujtahid absolu, il est le savant chez qui les conditions bien connues de l'Ijtihad sont réunies, mais il n'a pas développé de façon indépendante des méthodes de déduction et d'inférence qui lui soient propres, mais a plutôt choisi d'adopter l'une des méthodes de déduction et d'inférence des imams qui l'ont précédé, et cela s'applique à un certain nombre de savants bien connus tels que les deux compagnons d'Abu Hanifa, Abu Yusuf, et Muhammad bin Al-Hassan Al-Shaibani, Ibn Ruchd, Ibn Qudamah, Ibn Hazm et d'autres. Ils se distinguent par le fait que leur jurisprudence est différente de celle des imams

fondateurs des écoles qu'ils suivent. Quant au mujtahid restreint, il est le savant qui a rempli les conditions de l'Ijtihad, mais il n'a pas développé unilatéralement des méthodes de déduction et d'inférence qui lui sont propres, et il ne contredit pas dans sa jurisprudence celles des imams de l'école qu'il suit. Ibn al-Qasim al-Maliki, Abd al-Karim bin Abi al-Fadl Muhammad bin Abd al-Karim al-Rafi'i al-Shafi'i, Ali bin Suleiman al-Mardawi al-Hanbali, et d'autres. Il a également expliqué qu'il n'est pas impossible d'atteindre les degrés d'Ijtihad susmentionnés, en particulier l'Ijtihad absolu et l'Ijtihad restreint, et il a expliqué l'importance de l'Ijtihad absolu et sa nécessité à chaque époque. Il a conclu sa conférence en encourageant les étudiants à se consacrer entièrement à la quête du savoir, avec sincérité, persévérance, diligence et assiduité.



Dialogue entre le S.G et les étudiantes en doctorat à Rabat

La Fondation Dar al-Hadith Al-Hassaniya§ a organisé un dialogue scientifique entre S.E. Prof. Koutoub Sano et les doctorants du collège afin de bénéficier de sa réflexion, de ses connaissances et de sa grande expérience. La rencontre a eu lieu le mercredi 21 ramadan 1444, correspondant au 12 avril 2023. Son Excellence a été accueillie par le directeur adjoint et secrétaire général de la Fondation, qui a déclaré que la visite de Son Excellence à la Fondation et son approbation de ce dialogue est une bonne occasion que les étudiants devraient investir pour se familiariser avec sa riche carrière intellectuelle et son éminent scientifique expérience. Il a également travaillé dans son pays, la République de Guinée, en tant que Ministre des Affaires Religieuses, Ministre de la Coopération Internationale et Conseiller Diplomatique du Président de la République pendant 12 ans. Il est actuellement Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique. Pour sa part, il a félicité son leadership pour la mise en œuvre réussie de son nouveau programme, qui vise à préparer une génération d'érudits dotés de connaissances religieuses et des principes des sciences humaines et sociales. Il a parlé de l'importance de la persévérance et de l'empressement à rechercher des connaissances et d'éviter la paresse, la léthargie, la complaisance et l'auto-admiration, ainsi que l'importance d'investir du temps et de l'énergie dans ce qui est bénéfique et utile, évoquant à cet égard la nécessité de persévérer dans la lecture, l'écriture, l'apprentissage, la recherche



de connaissances et la participation à des séminaires scientifiques. Il a également souligné que la discipline, la sincérité, le dévouement, la bonne gestion du temps et la priorisation sont la base de tout travail réussi, qu'il soit scientifique, administratif ou politique, soulignant l'importance de humilité, ouverture d'esprit et intégration aux autres. En même temps, il a parlé des nombreuses expériences qu'il a eues dans son travail politique, ainsi qu'avant et pendant sa carrière académique et administrative à l'université. Il a également assuré aux étudiants que le succès d'une personne dans tout travail ou activité qu'elle entreprend est dû à Dieu, puis à l'adoption des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs et les buts. Son Excellence a conclu son discours en exhortant les étudiants à ne pas désespérer et à abandonner lorsque certains des objectifs qu'ils se sont fixés ne sont pas atteints, car il faut apprendre des erreurs et des échecs auxquels on est exposé dans la vie, et se méfier du désespoir, rappelant qu'une personne

a quatre ennemis qu'elle doit combattre, à savoir l'ignorance, la pauvreté, la maladie et le désespoir. Le désespoir est le plus dangereux de ces ennemis, car l'ignorance peut être combattue par l'apprentissage, la pauvreté peut être combattue par le travail et la maladie peut être guérie. avec traitement. Son Excellence les a appelés à s'éloigner du désespoir, de l'abandon, de la paresse et de l'auto-admiration, et à embrasser l'optimisme, la confiance en Allah et en Sa bonté, l'empressement à rechercher la connaissance et la dévotion à celle-ci avec l'importance d'accompagner les personnes sérieuses, diligentes et les savants, et de s'éloigner des paresseux, de ceux qui se retirent de la vie, de ceux qui s'abandonnent à l'impuissance; et pour toujours se souvenir de ce que le cousin du Messager d'Allah, PBUH, a dit lorsqu'on lui a demandé comment il avait pu accumuler autant de connaissances dans différents domaines malgré son jeune âge, il a répondu avec sa phrase célèbre «avec une langue questionnée et un cœur attentif.» Les étudiants ont posé plusieurs questions sur le secret de la capacité de Son Excellence à innover et à exceller dans les domaines scientifique, politique et diplomatique. Leurs questions portaient également sur l'avenir de la culture arabe et des arabophones sur le continent africain, ainsi que sur leur implication dans le militantisme politique. Il a insisté sur la nécessité de faire confiance à Allah, puis à soi-même, et de ne pas céder aux tentatives d'exclusion. Au contraire, il faut s'engager à bon escient après avoir maîtrisé les facteurs de succès et envisagé les causes et les moyens.

L'AIFI participe à la Conférence internationale de gynécologie esthétique



Mme Sarah Badewi, directrice du département des affaires féminines et familiales à l'Académie, a participé à la «Première conférence internationale sur la gynécologie esthétique et sa jurisprudence» organisée par la Société saoudienne d'études sur la jurisprudence médicale affiliée à l'Université islamique de l'Imam Mohammad bin Saoud, à Djeddah; en coopération avec l'AIFI, les 12-13 Rajab 1444H correspondant aux 03-04 février 2023G, au Radisson Blue Plaza Hôtel à Djeddah.

La conférence, qui a duré deux jours, a pour objectif de présenter la gynécologie esthétique et régénérative, l'éthique de la pratique professionnelle, et de contribuer à diffuser la culture de la gynécologie esthétique. Le Dr Hanan Bint Ali Sultan, responsable de la conférence, consultante en infertilité a expliqué que la gynécologie esthétique régénérative est une spécialité délicate et relativement nouvelle issue du domaine de l'obstétrique et de la gynécologie. Les experts prédisent que ce sera l'une des tendances beauté dans un avenir proche. Dans son allocution, Mme Sarah Badewi a affirmé le vif intérêt de l'Académie pour tout ce qui touche à la santé, à la recherche de solutions charia qui faciliteraient le travail des agents de santé et les aideraient à rendre leurs services à la société de manière distinguée. Elle a expliqué que la conférence est une excellente occasion pour les médecins de coopérer avec des juristes afin d'étudier ces

développements médicaux contemporains liés à la gynécologie esthétique régénérative, ajoutant que l'approche de l'Académie pour traiter les questions liées à la santé publique est basée sur l'examen de ces problèmes à travers leurs résultats positifs et négatifs d'une part, et les conséquences de la préservation des objectifs de la charia, en particulier le but de préserver l'âme et de préserver la progéniture, d'autre part. En conclusion, le directeur des affaires familiales a appelé la Société saoudienne d'études sur la jurisprudence médicale à coopérer davantage avec l'Académie pour organiser des conférences et des séminaires conjoints afin d'étudier diverses urgences et développements médicaux. Elle a également appelé chacun à tirer le meilleur parti des résolutions et recommandations émises par l'Académie concernant de nombreuses urgences et évolutions médicales, qui incluent des réponses satisfaisantes à de nombreuses questions liées à la médecine.

Dr. M. Shoaib représente l'AIFI à la réunion stratégique de CIBAFI à Médine

S.E. Dr. Mohamed Mustafa Shoaib, superviseur du Centre de Fatwa et de Revues de l'Académie, au nom du Secrétaire Général de l'Académie, a participé à la Réunion Stratégique de l'Economie Islamique organisée par le Conseil des Banques Islamiques et des Institutions Financières (CIBAFI) intitulée : L'Ethique Bancaire Islamique et le Rôle des Parties Prenantes dans la Mise en Œuvre, le 22 Chabane 1444, correspondant au 14 Mars 2023 à Médine, Royaume d'Arabie Saoudite. Sa présentation était intitulée : L'éthique de la finance islamique et le rôle des parties prenantes dans son application, dans laquelle il a discuté de l'importance



de l'éthique et de la nécessité de la respecter, en particulier dans les transactions physiques et économiques. Contrairement à d'autres économies, l'économie islamique est basée sur les valeurs et la morale, mentionnant plusieurs textes juridiques dans ce contexte, ainsi que les sources de l'éthique en général. Il a également défini l'éthique de la banque islamique, en expliquant ses sections et en énumérant un ensemble de fondements sur lesquels elle repose, ainsi que les fruits que l'institution financière islamique récolte et ceux qui en font partie grâce à leur engagement à l'égard de ces fondements et de l'éthique.

28ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé le dimanche 14 Rajab 1444 correspondant au 05 février 2023, la vingt-huitième réunion périodique des employés de l'Académie. Au départ, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, soulignant l'importance des réunions mensuelles des employés de l'Académie, qui sont consacrées à faire le point sur le travail de l'Académie au cours du mois écoulé, et en font une occasion d'autocritique, de résolution problèmes, présenter des suggestions et discuter des questions qui préoccupent les employés librement et de manière transparente. Après avoir parlé de l'ensemble des projets et des obligations auxquels l'Académie est confrontée au cours du mois en cours et du travail supplémentaire qui est requis de tous les employés dans les

prochains jours pour le succès de la 25e Session de l'Académie, Son Excellence a exhorté tous les employés à faire un maximum d'efforts pour compléter les préparatifs nécessaires pour la Session et de coopérer et de coordonner en permanence entre les commissions et les équipes de travail. Ensuite, la réunion a discuté des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Tous les départements communiqueront avec les chefs de division par l'intermédiaire de leurs directeurs, en respect de la valeur de discipline, qui est l'une des dix valeurs de l'Académie, et en tenant compte de la hiérarchie administrative et en suivant le travail effectué de manière appropriée.
- Mettre à jour la liste des conférences mensuelles proposées et communiquer



avec les conférenciers pour confirmer leur engagement aux dates proposées.

- Demander au comité des achats de fournir une offre claire concernant les véhicules de l'Académie et la nécessité d'acheter un nouveau véhicule.
- Numériser les livres de la bibliothèque de l'Académie et placer les drapeaux des États membres sur les étagères du haut.

10ème Réunion conjointe des Départements et Divisions



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la dixième réunion hebdomadaire conjointe des départements et divisions de l'Académie, le lundi 16 Rajab 1444 correspondant au 06 février 2023, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, remerciant chacun

pour ses efforts dans le suivi des préparatifs de la Session, soulignant la nécessité d'un travail d'équipe, de coopération et d'intégration entre tous les comités, départements et divisions pour achever les préparatifs restants et entrer dans la dernière étape qui précède d'une semaine la Session, en espérant que chaque commission termine ses travaux une semaine avant la tenue de la Session, la dernière semaine étant consacrée à l'organisation et à la préparation de l'accueil des participants et des invités. Ensuite, les comités ont présenté leurs rapports hebdomadaires sur le travail accompli au cours de la dernière période, et ont soulevé à l'assemblée les difficultés et les problèmes qu'ils ont rencontrés afin d'y trouver des solutions. En conclusion, Son Excellence a exhorté tous les comités à déployer tous leurs efforts, à intensifier la coopération et la coordination entre eux et à faire part de leurs

besoins directement au Département des finances. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- La nécessité de compléter le recueil de toutes les présentations de recherche soumises à la Session après les avoir corrigées et coordonnées, puis imprimées et diffusées au cours de la Session.
- S'adresser à l'OCI concernant l'utilisation de ses traducteurs et appareils de traduction lors de la cérémonie d'ouverture de la Session.
- Communiquer avec les chercheurs et les invités de Djeddah pour connaître leurs besoins pendant la Session.
- Augmenter le nombre de membres du Comité de logement et d'accueil en y ajoutant de nouveaux noms pour assurer un bon accueil des délégations.

29ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la vingt-neuvième réunion mensuelle du personnel de l'Académie le dimanche 14 Ramadan 1444, correspondant au 06 avril 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les félicitant pour l'avènement du mois béni de Ramadan, en les appelant à profiter de ces jours propices et à les mettre à profit pour accomplir des actes d'obéissance et de droiture, pour revenir à Allah et se repentir, et pour consacrer du temps à la récitation du Saint Coran, à sa contemplation et à son étude. Il a ensuite évoqué sa prochaine visite en République d'Irak, en coordination avec le consulat général d'Irak à Djeddah, pour discuter avec les dirigeants politiques et les personnalités religieuses de leur soutien à leurs efforts continus pour préserver l'unité, la sécurité et la sûreté de la société irakienne et pour diffuser les nobles

principes de notre vraie religion sur la tolérance et la coexistence pacifique entre les religions et les peuples. Son Excellence a donné l'occasion à tous les fonctionnaires d'exprimer librement leurs suggestions et de présenter leurs problèmes et questions professionnels et sociaux, afin qu'on y réponde et qu'on essaie de les résoudre avec transparence et clarté, dans le but de réaliser le principe de la communication positive entre Son Excellence et les employés, afin d'atteindre les plus hauts niveaux de qualité et de perfection au sein du Secrétariat général de l'Académie. Son Excellence a écouté attentivement les interventions et les demandes des participants. La réunion a également passé en revue les décisions prises lors de la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été prises, notamment :

- Le département des TIC fera des mises à jour sur le site web de l'Académie, et d'autres points



de vente tels que WhatsApp, Facebook, et Twitter, et changera la supervision dans ces applications.

- Le chef du département de traduction sera le nouvel administrateur du groupe WhatsApp de l'Académie à la place de l'administrateur précédent, ainsi que d'autres tâches connexes.
- Le groupe WhatsApp de l'Académie sera spécialisé dans la publication de ce qui est uniquement lié à l'Académie et à ses activités.

SUPERVISION GÉNÉRALE

PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO



www.iifa-aifi.org

Rédaction

JAWZI B. LARDJANE



info@iifa-aifi.org

PHOTOGRAPHE

AMJAD MANSI



[@aifi_org](https://www.facebook.com/@aifi_org)

CONCEPTION

SAAD ESSEMMAR



[@aifi.org](https://twitter.com/@aifi.org)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER

VIA LES ADRESSES SUIVANTES:

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.

B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346

FAX: (+96612) 2575661



NUMÉRO. 31

Sous les auspices du Roi malaisien le S.G participe au 40ème anniversaire de l'université internationale de Malaisie

A l'aimable invitation de la direction de l'Université Islamique Internationale de Malaisie, S.E. Prof. Dr. Dato Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a participé à l'ouverture officielle de la célébration du quarantième anniversaire de la fondation de l'Université islamique internationale de Malaisie, le samedi 30 Chawal 1444, correspondant au 20 mai 2023, au siège de l'université dans la capitale, Kuala Lumpur, Malaisie, sous le patronage de Sa Majesté **Seri Paduka Baginda The Raja Permaisuri Agong Tunku Azizah Aminah Maimunah Iskandariah Binti Almarhum Al-Mutawakkil AlAllah Sultan Iskandar AlHaj**

Consort du Roi de Malaisie, et Présidente constitutionnelle de l'Université. La cérémonie a été ouverte par la récitation du Saint Coran. Sa Majesté a prononcé un discours à cette occasion, qu'elle a décrite comme le moment le plus crucial de l'histoire d'une université qui a produit et continue de produire des générations de leaders distingués dans divers domaines intellectuels, scientifiques, religieux, sociaux, économiques et politiques, louant ce que l'université a fait et continue de faire à travers ses programmes d'efforts remarquables et de travaux louables dans le domaine de la formation des générations. Il est hautement respecté ce que l'université a accompli au cours de quarante années de réalisations scientifiques remarquables, que ce soit au niveau local, régional ou international. Sa Majesté a invité l'université à aller de l'avant dans l'amélioration de ses programmes et à continuer de préparer des générations de jeunes qui travaillent à faire progresser leur société, à aider leur peuple et à contribuer à la construction de leur patrie, et à la renforcer par la sécurité, la sûreté et la stabilité. Le discours d'ouverture a été suivi d'un événement historique unique: la remise, pour la première fois dans l'histoire de l'université, d'un doctorat honorifique à Sa Majesté le Roi de la Malaisie, **Seri Paduka Baginda The Yang Di-Pertuan Agong Al-Sultan Abdullah Ri'ayatuddin Al-Mustafa Billah Shah Ibni Almarhum Sultan Haji Ahmad Shah Al-Musta'in Billah**, en reconnaissance des efforts remarquables de Sa Majesté dans le domaine des réformes et du développement, et en célébration de



la sagesse de Sa Majesté, de sa profonde sophistication, de son leadership réussi et de sa remarquable capacité à résoudre les crises internes, ainsi que de ses travaux bien connus visant à fournir les moyens d'une vie décente, et de sa grande attention pour les paroissiens à tous les niveaux. Honorable Professeur Émérite Dzulkifli Abdul Razak, recteur de l'université, a donné un aperçu de la biographie de Sa Majesté, accompagné de photos commémoratives de certaines étapes importantes de la vie de Sa Majesté. La cérémonie s'est achevée par un discours directif de Sa Majesté le Roi, dans lequel il a exprimé ses remerciements à l'université pour lui avoir accordé ce certificat honorifique, louant la vision, la mission et les réalisations de l'université au cours des quarante dernières années, et soulignant sa fierté pour ce que l'université a accompli au cours de ces quatre décennies, et a appelé les responsables de l'université à redoubler d'efforts pour promouvoir sa mission et son excellence. Sa Majesté a également appelé les diplômés universitaires du monde entier à participer activement à la construction de leurs communautés, à les servir et à mettre leurs connaissances au service de la nation et de l'humanité. À la fin de la cérémonie, l'université a offert un déjeuner en l'honneur de Sa Majesté. Sa Majesté a pris des

photos commémoratives avec les invités d'honneur et les participants, y compris le Secrétaire général, qui est venu lui saluer et prendre une photo souvenir avec lui et a demandé à Allah de le bénir avec succès. Il a également prié pour son père, le défunt roi **Seri Paduka Baginda The Yang Di-Pertuan Agong Al-Sultan Abdullah Ri'ayatuddin Al-Mustafa Billah Shah Ibni Almarhum Sultan Haji Ahmad Shah Al-Musta'in Billah**, ancien roi de Malaisie, qui a décerné à Son Excellence la médaille royale qui porte le titre "Dato" en reconnaissance de sa remarquable contribution à l'avancement de l'éducation en Malaisie en général et à l'Université islamique internationale de Malaisie en particulier. Il convient de noter que S.E. avait auparavant travaillé comme professeur et vice-recteur de l'université pendant 16 ans, et que des milliers d'étudiants de différents niveaux et nationalités ont obtenu leur diplôme auprès de lui.



Les ministres guinéens des finances, de l'infrastructure, du plan et le gouverneur de la BCRG visitent l'Académie



En marge de la réunion annuelle du Groupe de la BID, une délégation représentant la République de Guinée a visité le Secrétariat Général de l'Académie à Jeddah le vendredi 22 Chawal 1444, correspondant au 12 mai 2023. La délégation comprenait S.E. M. Moussa Cissé, Ministre des Finances et de l'Economie Nationale, M. Gando Barry, Ministre de l'Infrastructure et de l'Investissement, Mme Rose Paul, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, Dr. Karamoko Kaba, Gouverneur de la Banque Centrale, et M. Ismail Nabé, conseiller du premier ministre chargé de la coopération, et accompagné de M. Naby Suomah, chargé d'affaires de l'ambassade de la République de Guinée en Arabie saoudite, et de M. Mohamed Savané, consul général de Guinée à Djeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux ministres et à la délégation qui les accompagnait et les a remerciés d'avoir rendu visite au Secrétariat général, malgré leur emploi du temps chargé. Ils sont venus affirmer leur appréciation et leur respect pour le Secrétaire général et l'Académie, conformément aux directives du Président de la Guinée, qui exhorte les responsables à célébrer et à chercher les Guinéens qui occupent des postes de direction dans des institutions

internationales à l'extérieur du pays, à les encourager et à leur affirmer l'appui du gouvernement et du peuple guinéen. Le Secrétaire général a présenté à ses invités un aperçu détaillé de la vision, de la mission, des activités et des projets de l'Académie, exprimant ses remerciements et son appréciation pour le soutien continu apporté à l'Académie par les dirigeants et le peuple de la République de Guinée depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Il a également exprimé son aspiration à renforcer les relations de coopération, de partenariat et de coordination entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques,



intellectuels et religieux de la République de Guinée. Son Excellence a conclu son discours en exprimant la pleine disponibilité de l'Académie à tenir et à organiser des séminaires et des conférences scientifiques et intellectuelles en Guinée, en coopération avec les autorités guinéennes, sur diverses questions visant à promouvoir une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et à lutter contre l'extrémisme et le terrorisme. S.E. le Ministre Gando Barry a parlé au nom de la délégation officielle, exprimant leur grand plaisir de visiter cette grande institution scientifique, et leur fierté d'avoir son Secrétaire Général comme un Guinéen

vertueux qui a déjà laissé un bon impact, et un bon souvenir parmi tous les Guinéens, quand il a travaillé en tant que Ministre des Affaires Religieuses et Ministre de la Coopération Internationale. Il a également déclaré que le peuple guinéen éprouve de la fierté et de la joie pour les développements remarquables que le Secrétariat Général de l'Académie a connus depuis que Son Excellence en a pris la direction, a conclu son discours en transmettant les salutations du peuple et du gouvernement guinéens et du peuple, notamment celles de S.E.M le Colonel Mamadi Doumbia, Président de la République, Chef de l'Etat et Chef Suprême des Armées, et S.E. M. Gomo, Premier Ministre et Chef du Gouvernement, aux Ministres et à l'ensemble de la population guinéenne, priant Allah de les protéger et de les aider. À la fin de la réunion, Leurs Excellences ont consigné des mots d'éloge et de félicitations dans le livre d'or de l'Académie. Son Excellence les a également renseignés sur les différents départements de l'Académie et sur la bibliothèque, et leur a remis un exemplaire du livre des résolutions et recommandations de l'Académie en français



Le S.G accueille le Directeur Exécutif du Waqf BID Guinée à l'Académie



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu Monsieur Mohamed Koroma, Directeur Exécutif du Waqf de la Banque Islamique de Développement (BID) en République de Guinée, et ses deux adjoints, Monsieur Sadamoudou Modu Kaba et Monsieur Hassan Bah, le samedi 23 Chawal 1444, correspondant au 13 mai 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. M. Mohamad Koroma a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au Secrétaire général pour lui avoir donné, ainsi qu'à sa délégation, l'occasion de le rencontrer malgré son emploi du temps chargé, et a salué les développements et les changements dont le Secrétariat général de l'Académie a été

témoin depuis sa prise de fonction en tant que Secrétaire général de l'Académie. Il a également exprimé la grande appréciation du Conseil d'administration du Waqf BID pour les efforts estimés de Son Excellence dans la promotion du Waqf BID Guinée, en sa qualité de Président du Comité Permanent de ce Fonds Waqf, et membre de son Conseil d'administration, et a conclu son intervention en espérant plus de soutien et d'appui pour tous les projets que le Waqf a l'intention d'exécuter, priant Allah le Tout-Puissant de bénir Son Excellence et sa famille. Pour sa part, le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue à son honorable invité et à la délégation qui l'accompagnait et les a remerciés d'avoir visité le siège de l'Académie pour la première fois, louant leurs efforts considérables pour améliorer le Waqf de la Banque Islamique de Développement en Guinée, et soulignant sa pleine disposition à leur fournir tout le soutien, l'attention et l'orientation dont ils ont besoin, parce qu'il est convaincu de l'importance de la réussite de ce projet du Waqf en République de Guinée, qui aura un impact significatif sur la prise de conscience de l'importance du Waqf et de son rôle social, économique et de

développement en Afrique en général, et en Afrique de l'Ouest en particulier, étant donné qu'il y a une grande faiblesse dans le domaine de la sensibilisation au Waqf parmi les musulmans de cette région et dans le monde. Il a conclu son intervention en soulignant la nécessité d'aller de l'avant en soutenant tous les projets et initiatives entrepris par la direction exécutive du Waqf. À la fin de la rencontre, il a remis à son invité et à son accompagnateur le livre des résolutions et recommandations de l'Académie et quelques publications de l'Académie.



Le ministre marocain des Awqaf reçoit le Secrétaire général à Rabat



S.E. Prof. Ahmed Al-Tawfiq, Ministre des Awqaf et des Affaires Islamiques du Royaume du Maroc, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, le mardi 26 Chawal 1444, correspondant au 16 mai 2023, au siège du Ministère à Rabat. Son Excellence le Ministre a souhaité la bienvenue à son invité et à la délégation qui l'accompagnait, saluant les transformations positives intervenues au sein du Secrétariat Général de l'Académie depuis la prise de fonction de Son Excellence en tant que Secrétaire Général, et appréciant hautement les grands efforts déployés par l'Académie dans divers domaines, notamment dans la promotion de la modération, de la coexistence et de l'ouverture d'esprit en phase avec l'évolution de la pensée humaine. Son Excellence a relevé à cet égard l'importance de l'Académie en tant qu'institution scientifique importante et fiable, dirigée par une personnalité scientifique éminente

connue pour sa modération et son ouverture d'esprit, alliant science, expérience, gestion et sagesse, qui nécessite un soutien, un encouragement et une attention particulière. Son Excellence a conclu son discours en renouvelant son accueil au Secrétaire général dans le Royaume du Maroc, et a souligné le soutien du Maroc, en tant que roi, gouvernement et peuple, à l'Académie afin de l'aider à mener à bien ses activités et ses projets de la meilleure façon possible.



Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au Ministre pour l'aimable accueil et les sentiments merveilleux qu'il a eus à l'égard de sa modeste personne. Son Excellence a également exprimé sa grande gratitude au Royaume du Maroc pour le soutien généreux et les soins continus apportés à l'Académie depuis sa création jusqu'à ce jour, louant à cette occasion les grandes réalisations du ministre dans le domaine des affaires religieuses au

Maroc, et l'avancement de ses institutions au rang de la qualité et de la perfection, en plus de la réflexion, de la sophistication et de la créativité dont jouit le ministre des Awqaf. Son Excellence a également salué les contributions des savants marocains aux publications de l'Académie, en particulier l'Encyclopédie Zayed des Maximes du Fiqh. Son Excellence a ensuite évoqué l'aspiration de l'Académie à tenir sa prochaine session au Royaume du Maroc, en coopération avec le Conseil scientifique suprême, sous l'aimable patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qu'Allah le protège. Son Excellence le Ministre a accueilli favorablement cette demande et a convoqué une réunion urgente avec le Secrétariat Général du Conseil Scientifique Suprême pour étudier et discuter les détails de la tenue de cette prochaine session.



Le S.G. du Conseil scientifique suprême du Maroc reçoit le S.G. de l'AIFI

S.E. Dr. Muhammad Yasef, Secrétaire Général du Conseil scientifique suprême du Maroc, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, le mercredi 27 Chawal 1444, correspondant au 17 mai 2023, au siège du Conseil à Rabat. Le Secrétaire général du Conseil a remercié Son Excellence et la délégation qui l'accompagne pour leur visite, exprimant sa grande joie de le voir après la fin de la pandémie, la dernière visite de Son Excellence au Conseil ayant eu lieu pendant la pandémie. À cette occasion, Son Excellence a exprimé sa grande satisfaction et son appréciation pour les diverses activités de sensibilisation et d'éducation menées par Son Excellence au niveau mondial pour corriger les stéréotypes sur l'Islam et promouvoir une culture de modération, de tolérance et d'ouverture. Ils ont également discuté de la tenue de la prochaine session de l'Académie en coopération avec le Conseil scientifique suprême et ont accueilli



favorablement cette idée. Il a promis d'étudier la question avec ses assistants et d'en informer le Secrétariat général de l'Académie. Pour sa part, le Secrétaire général de l'Académie a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude à Son Excellence pour son accueil chaleureux et ses sentiments fraternels, appréciant les grands efforts déployés par le Conseil scientifique suprême pour répondre aux demandes de fatwas et de conseils dans les calamités publiques et les développements de l'époque, et louant la sage direction du Conseil suprême par Son Excellence depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Son Excellence a également exprimé sa gratitude à Son Excellence pour la disposition du Conseil à envisager la tenue de la prochaine session de l'Académie au Maroc, promettant de fournir toutes les informations relatives aux aspects organisationnels, de coordination et administratifs. Son Excellence a réitéré les

remerciements de l'Académie à Son Excellence et au Conseil pour leur contribution à la clarification, à la rationalisation et à la rectification du peuple marocain, ce qui a un grand impact sur l'ordre de la nation et la coopération entre les différentes parties de la société, ainsi que sur la promotion de la coexistence entre ses différentes composantes. À l'issue de la réunion, Son Excellence a soumis à Son Excellence une demande officielle pour la tenue de la prochaine session de l'Académie au Royaume du Maroc. Son Excellence était accompagné de M. Mohamed Adnan Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières de l'Académie, de Mme Sarah Bint Amjad Hussein, directrice des affaires de la famille, de la femme et de l'enfant, et de M. Saad Al-Samar, chef de la division des médias



Le S.G. parle des directives de la Charia relatives à la protection du droit de l'homme dans le commerce



Dans le cadre de la 21ème session de la Commission Permanente Indépendante des Droits de l'Homme de l'OIC, qui a débuté le dimanche 01 Dhul Qidah 1444, correspondant au 21 mai 2023, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a prononcé un discours sur la Perspective Islamique des Activités Commerciales et le Rôle du Patrimoine Islamique dans la Préservation des Droits et l'Inspiration des Meilleures Pratiques dans le Domaine des Affaires et du Commerce. Le texte suivant est un extrait du discours de Son Excellence Comme il s'agit d'une Oumma bénie, ses premiers savants et ancêtres dans les domaines de la croyance, de la jurisprudence, des principes et des objectifs, nous ont laissé cet héritage unificateur qui contient tout ce qui vient à l'esprit, y compris des fondations solides capables de diriger les calamités liées aux finances et aux affaires, d'aborder les développements actuels en termes de gain et d'acquisition, et de rationaliser les formes et les modèles qui se produisent dans les contrats, les obligations, les droits et les transactions. En réalité, il ne s'agit pas d'un grand effort ou d'une grande difficulté, mais d'une assimilation de ces principes, d'une digestion de ces règles et d'un engagement envers les fondements et les principes, loin de toutes les formes de trahison. Le rôle de notre patrimoine intellectuel dans la préservation des droits, la protection de la propriété, l'encouragement de la productivité et la célébration de la créativité et de l'innovation a été confirmé par nos sages lois qui considèrent la préservation de l'argent comme l'un des objectifs légitimes et des cinq intérêts nécessaires (la vie, la religion, la progéniture, l'argent et la raison) que toutes les législations ont convenu de la nécessité de préserver de toute violation ou de tout arbitraire ; En outre, la grande loi a lié l'accomplissement de l'engagement à un bon ensemble d'actes d'adoration, tels que la zakat, l'awqaf, la charité, les testaments, entre autres, à la nécessité de son existence, de sa disponibilité, de sa croissance et de sa stabilité. Il n'est donc pas surprenant que les règles qui régissent et contrôlent les affaires fassent l'objet d'une attention particulière et d'une présence frappante dans le Coran et la Sunna en tant que guide, orientation et rationalisation. Il n'est pas non plus surprenant que ces dispositions comprennent une barrière de sécurité et un bon ensemble de contrôles juridiques qui font de la richesse et des affaires un outil de construction et l'un des moyens de préserver les droits de l'homme, en particulier le droit à la dignité et à une vie décente. Ces contrôles de la charia empêchent que l'argent ne devienne un outil de sabotage, de destruction ou de confiscation des droits de l'homme. Faire des affaires commerciales fait partie de

la religion, comme la prière, la zakat, le Hajj, et d'autres, sur la base de la parole du Tout-Puissant (Dis : "En effet, ma prière, mes rites de sacrifice, ma vie et ma mort sont pour Allah, Seigneur des mondes) ; et en raison de la sagesse de la noble Charia, les textes contenus dans les transactions financières sont des textes flexibles qui permettent l'Ijtihad et l'innovation pour suivre les développements et les changements qui se produisent dans les transactions financières en général et dans les affaires en particulier. Si l'Islam reconnaît l'amour inné de l'homme pour l'argent et l'incite à le rechercher (C'est Lui qui a apprivoisé la terre pour vous – marchez donc parmi ses pentes et mangez de Ses provisions – et c'est à Lui qu'appartient la résurrection), il restreint cet amour et impose des contrôles à respecter pour gagner et posséder de l'argent par le biais des affaires. Parmi les plus importants d'entre eux : la recherche de l'honnêteté et de la fiabilité, qui sont considérées comme deux raisons d'obtenir une bénédiction en argent, et le marchand honnête et digne de confiance avec les prophètes, les véridiques et les martyrs (les deux vendeurs ont l'option tant qu'ils ne se séparent pas s'ils sont honnêtes et clairs, ils seront bénis dans leur vente, et s'ils dissimulent et mentent, la bénédiction de leur vente sera effacée). Les partenaires honnêtes en présence de Dieu selon le hadith Qoudsi : (Je suis le troisième des deux partenaires tant que l'un ne trahit pas l'autre). Afin de préserver ces deux contrôles importants,



l'avertissement sévère et la menace sûre ont été adressés à ceux qui mentent dans les transactions financières. Abou Dharr, que Dieu soit satisfait de lui, a rapporté que le Prophète (paix et bénédictons d'Allah soient sur lui) a dit : "Il y a trois personnes à qui Allah ne parlera pas le jour de la résurrection, ne les regardera pas et ne les sanctifiera pas, et leur tourment sera douloureux". Le Messager d'Allah répéta et Abou Dharr dit : "Qu'ils soient perdus et condamnés." Il ajouta : "Celui qui laisse pendre son vêtement sous ses chevilles, un vendeur qui tente de vendre sa marchandise au moyen de faux serments, et "celui qui rappelle aux gens ce qu'il leur a donné. Parmi les contrôles importants que la Charia oblige à respecter dans les affaires commerciales, il y a celui d'éviter la tricherie et la tromperie, comme il a été prouvé dans la Sunnah qu'un homme, paix et bénédictons soient sur lui, a passé une patience de nourriture et a mis sa main dedans, de sorte que ses doigts se sont mouillés. Il dit : "Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que c'est, ô propriétaire de la nourriture ? Le Messager de Dieu, que les prières et la paix de Dieu soient sur lui, a dit : "Pourquoi ne la mets-tu pas sur la



table ? Pourquoi ne le mets-tu pas au-dessus de la nourriture pour que les gens puissent le voir à cause de notre tricherie, alors ce n'est pas de nous). Parmi les contrôles importants qui doivent être observés dans les affaires commerciales, il y a la tolérance dans les transactions afin que le vendeur n'exagère pas dans la marchandise et que l'acheteur n'en sous-estime pas le prix (que Dieu fasse miséricorde à l'homme qui est tolérant s'il vend, s'il achète, et si nécessaire), et parmi les contrôles importants, il y a celui qui consiste à s'éloigner du monopole et à ne pas exploiter les besoins des gens, en particulier pendant les crises et les catastrophes, en monopolisant les produits et les marchandises jusqu'à ce qu'ils ne soient plus nécessaires et que le besoin s'en fasse sentir, et en les vendant ensuite à des prix doubles. En outre, il n'est pas possible d'énumérer ici tous les contrôles. En conséquence, nous concluons en disant que notre patrimoine est rempli d'événements et de témoignages sur l'engagement des marchands musulmans à respecter ces contrôles dans leurs activités commerciales, ce qui a eu un impact considérable sur la propagation de l'islam et de l'appel à l'islam, ainsi que sur l'acceptation des sociétés non musulmanes à l'embrasser. Comme leurs paroles étaient en accord avec leurs actions et leur comportement, ils étaient des modèles dans leurs relations avec les autres, en particulier dans les transactions financières, ce qui a eu un effet positif sur la diffusion de la tolérance, de la modération et de la justice de l'islam sur terre. Sur cette base, l'Oumma est appelée aujourd'hui plus que jamais à clarifier ces droits et à en prendre soin par le biais de l'Ijtihad collectif, qui est représenté à l'époque actuelle par sa plus grande institution, l'Académie internationale islamique de Fiqh, en tant qu'organe intellectuel et scientifique comprenant les huit écoles de droit islamique suivies par les musulmans dans le monde entier. Par le biais de séminaires, de conférences, d'ateliers et de forums visant à renforcer la sensibilisation à l'importance de l'adhésion aux contrôles de la charia dans les affaires. Il convient de mentionner à cette occasion que l'Académie s'est intéressée très tôt aux transactions financières, en les étudiant, en enquêtant, en les enracinant et en les clarifiant, en étudiant et en discutant de leurs problèmes récurrents et évolutifs afin de les orienter et de les payer de manière à ce qu'ils deviennent libres des moyens de gagner qui confisquent les droits de l'homme et portent atteinte à sa dignité, tels que l'usure, la fraude et le monopole.

Le S.G. de la Commission des droits de l'homme au Maroc visite l'AFI



Dans le cadre de sa participation à la 21ème session de la Commission Permanente Indépendante des Droits de l'Homme de l'OCI, Dhu al-2-qui s'est tenue le dimanche et le lundi 1 mai 2023 à 22-Quidah 1444, correspondant au 21 Jeddah, S.E. M. Abdul Karim Bujradi, Secrétaire Général la Commission permanente des droits de l'homme du Royaume du Maroc, a visité le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique à Jeddah, accompagné de Son Excellence le Représentant Permanent Adjoint du Royaume du Maroc auprès de l'OCI à Jeddah S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a souhaité la bienvenue à ses honorables invités et les a remerciés pour leur visite, louant le soutien continu et l'attention constante dont bénéficie l'Académie de la part du gouvernement marocain depuis sa création jusqu'à ce jour, et a également exprimé ses remerciements pour les contributions des érudits marocains et de leurs penseurs distingués dans l'avancement de l'Académie. Il a également exprimé ses remerciements pour la contribution des savants marocains et de leurs éminents penseurs à la promotion de l'Académie, notamment à la

réalisation d'une œuvre scientifique unique, historique et grandiose, l'Encyclopédie du Fiqh de Zayed, qui est considérée comme la première et la plus grande encyclopédie de maximes et de règles du Fiqh dans l'histoire de l'Islam, et qui comprend quarante-deux volumes. Son Excellence a ensuite conclu son discours en exprimant ses plus vifs remerciements au gouvernement marocain, représenté par les ministères des affaires étrangères et de la coopération et le ministère des

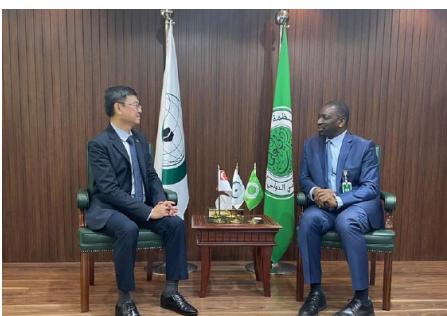
remarquables entrepris par l'Académie sous les auspices de la direction distinguée de Son Excellence, en particulier en ce qui concerne la correction des concepts et la cristallisation d'une vision islamique intégrée et claire sur les questions liées aux droits de l'homme. En effet, la plupart des visions et des idées présentées sur de nombreuses questions relatives aux droits de l'homme en général ignorent et ne connaissent peut-être pas le point de vue islamique modéré sur ces questions, ce qui rend la participation de l'Académie et d'autres institutions intellectuelles à divers forums internationaux très importante afin de présenter la véritable perspective islamique sur les droits de l'homme S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire général de l'Académie, s'est félicité des propositions présentées par son invité et a renouvelé son invitation à participer aux prochaines conférences et séminaires de l'Académie, et a remis à son invité un exemplaire du livre des résolutions et recommandations de l'Académie, ainsi que d'autres publications



Awqaf et des affaires islamiques, pour son soutien et son attention continu, et en se réjouissant que le Royaume du Maroc accueille l'une des prochaines sessions de l'Académie en coordination avec le Conseil scientifique suprême du Maroc, qui compte des savants réputés et distingués. Pour sa part, Le Secrétaire général la Commission a exprimé ses profonds remerciements à Son Excellence pour son accueil chaleureux, soulignant la volonté du Royaume du Maroc de soutenir des institutions et des centres scientifiques et intellectuels prestigieux tels que l'Académie, saluant les efforts intellectuels



L'ambassadeur de Singapour auprès de l'Arabie saoudite visite l'AFI



S.E. Mr. Wong Chow Ming, ambassadeur de Singapour auprès du Royaume d'Arabie saoudite, a visité le siège de l'Académie internationale du Fiqh islamique à Djeddah, où elle a été reçue par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, le dimanche 24 Chawal 1444 H correspondant au 14 mai 2023. Son Excellence était accompagnée du Consul général de Singapour à Djeddah, S.E. K Chandra Kumar, et du Consul politique au Consulat général, M. Syfulnizar Hamid. L'Ambassadeur Ming a remercié le Secrétaire général pour son accueil chaleureux et pour l'opportunité qui lui a été donnée de rencontrer le Secrétaire général de l'Académie et elle a exprimé son plaisir et son honneur de le rencontrer. Elle a expliqué que l'objectif de cette visite était de renforcer les relations déjà existantes entre l'Académie et l'ambassade et le consulat

général de Singapour au Royaume d'Arabie Saoudite sur des questions d'intérêt commun, en particulier la promotion de l'engagement culturel et de la coexistence pacifique. Pour sa part, S.E. Prof. Koutoub Sano a salué l'Ambassadeur et sa délégation en les remerciant de leur visite et a fait référence à la visite de S.E. M. Masagos Zulkifli en Arabie Saoudite, Ministre du Développement Social et Familial, Second Ministre du Ministère de la Santé, et

l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et ses organes affiliés, en particulier l'Académie internationale de Fiqh islamique. Le Secrétaire général, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a donné un aperçu sur l'Académie, soulignant l'importance de l'Académie en tant qu'organe religieux, juridique, intellectuel et scientifique de l'OCI afin de diffuser et promouvoir la culture de la modération, tout en combattant l'extrémisme et son idéologie qui menacent la coexistence et la paix. L'Ambassadeur Ming a remercié le Secrétaire général pour son hospitalité et sa chaleureuse réception. Ont assisté à la réunion, Mme Sara Amjad Bedwi, directrice de la famille, des femmes et des personnes âgées à l'Académie, et le Dr Alhagi Manta Drammeh, chef de la coopération internationale et des relations extérieures à l'Académie.



Ministre en charge des Affaires Musulmanes dans la République de Singapour, le mardi 17 Jourada Akhira 1444, correspondant au 10 décembre 2022, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, qui a souligné son désir d'effectuer la visite dans le cadre des efforts inlassables de son pays pour renforcer la coopération et la coordination avec



La directrice générale des Affaires islamiques de Malaisie visite l'AFI



Afin de renforcer la coopération et le partenariat, avec les institutions scientifiques, intellectuelles et religieuses des Etats membres de l'OCI, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu S.E. Prof. Datu Hakima bint Muhammad Yusuf, Directeur Général des Affaires Islamiques, le dimanche 01 Dhul Qaida 1444, correspondant au 21 mai 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue à son invitée et à la délégation qui l'accompagnait et l'a remerciée de sa visite. Il a salué les efforts remarquables déployés par le département des affaires religieuses en général et le département des affaires islamiques en particulier pour renforcer la coopération et la coexistence entre tous les segments de la société malaisienne et les adeptes des différentes religions, soulignant l'importance de l'ouverture, de la tolérance, de la coopération et de la coexistence entre les religions afin de relever les défis communs et d'unir les efforts pour lutter contre l'extrémisme et le terrorisme. Il a donné un aperçu de la vision, de la mission, des objectifs et des activités de l'Académie. Son Excellence a accueilli favorablement la proposition du Département

général des affaires islamiques concernant le projet d'accord de coopération entre l'Académie et le département, soulignant que l'Académie est tout à fait disposée à signer l'accord au lieu et à la date qui seront déterminés par le Département général des affaires islamiques, dans le but d'identifier les domaines et les aspects de la coopération, et qu'elle souhaite commencer à



mettre en œuvre ces éléments prochainement. Son Excellence a conclu son discours en se réjouissant de voir la Malaisie accueillir l'une des sessions de l'Académie dans un avenir proche. Pour sa part, Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements pour l'excellent accueil qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait, louant les activités de qualité et les programmes distingués organisés par le Secrétariat général de l'Académie, en particulier dans le domaine de l'industrie halal, de la correction des concepts, ainsi que de la réponse aux appels aux fatwas dans les questions d'actualité et les développements. À cet égard, elle a exprimé son aspiration à renforcer les liens de coopération, de coordination et de partenariat avec l'Académie, notant que la signature de

l'accord de coopération proposé marquera bientôt le début d'un partenariat stratégique entre les deux institutions, car il comprend de nombreuses activités et programmes tels que l'organisation conjointe de conférences, de séminaires, d'ateliers, l'échange d'expériences, les visites, les publications, la traduction des ouvrages, ainsi que la fourniture de réponses appropriées aux demandes de renseignements sur les questions halal et les diverses vaccinations. Il a conclu en exprimant ses remerciements pour l'accord de l'Académie de signer un accord de coopération entre les deux institutions dans un avenir proche. La réunion s'est terminée par un échange de souvenirs et une visite de l'Académie. Ont assisté à la réunion en présence du responsable des relations internationales au département général des affaires islamiques et du consul de Malaisie à Djeddah, M. Muhammad Chouk, directeur du cabinet et du protocole, M. Mohamed Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières, et Mme Sarah bint Amjad Hussein, directrice des affaires de la famille, de l'enfance et de la jeunesse à l'académie.



Le S.G reçoit l'envoyé spécial et le directeur du bureau de l'OCI à Kaboul



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a tenu une réunion le mercredi 4 Dhul Quidah 1444, correspondant au 24 mai 2023, au siège du Secrétariat Général de l'Académie avec S. E. l'Ambassadeur Tariq Bakhit, Secrétaire général Adjoint pour les Affaires Humanitaires, Culturelles et Sociales de l'Organisation de la Coopération Islamique, et son Envoyé Spécial en Afghanistan, ainsi qu'avec S. E. Ambassadeur Tariq Bakhit, Secrétaire

général adjoint aux affaires humanitaires, culturelles et sociales de l'Organisation de la coopération islamique et son envoyé spécial en Afghanistan, et avec S.E. Mr. Muhammad Saeed Al-Ayyash, Directeur général du Bureau de l'OCI à Kaboul. La réunion a été convoquée pour discuter des derniers préparatifs de la prochaine visite des érudits de l'Oumma en Afghanistan afin de rencontrer des représentants de l'autorité dirigeante. Cette visite a pour but de discuter avec eux des derniers développements relatifs à l'éducation des filles, à la participation des femmes au progrès, et à la promotion de la coopération, de la communication et de l'intégration entre toutes les parties du peuple afghan. Cette réunion fait suite aux résolutions du Conseil ministériel des ministres des affaires étrangères des États membres de l'OCI lors de leurs récentes conférences, qui ont chargé

l'Académie de conduire une délégation d'érudits pour visiter l'Afghanistan. Il convient de noter qu'une délégation d'érudits de l'Oumma s'est déjà rendue à Kaboul l'année dernière et que cette visite s'inscrit dans le prolongement de la précédente. Ont participé à la réunion, M. Mohamed Chouk, directeur du cabinet, et M. Mohamed Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières.



Le S.G. parle sur la nécessité des sciences humaines dans l'Ijtihad et l'Ifta



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a prononcé un discours sur «La nécessité des sciences humaines dans l'Ijtihad et l'Ifta à l'ère actuelle», lors de la première session scientifique du colloque international organisé par la Fondation intitulé «L'enseignement des sciences humaines dans les institutions de l'enseignement supérieur religieux : Le présent et l'avenir», le mardi 26 Shawal 1444, correspondant au 16 mai 2023, au siège de l'institution à Rabat, capitale du Maroc. Son Excellence a entamé sa conférence en adressant ses sincères remerciements et sa gratitude aux responsables de la Fondation Dar Al-Hadith Al-Hassaniya pour leur accueil chaleureux et la nécessité de multiplier les séminaires et conférences similaires visant à sensibiliser davantage à l'importance des sciences humaines. Il a ensuite parlé des concepts de sa conférence, dans laquelle il a souligné que «l'Ijtihad et l'émission de fatwas sont devenues une industrie qui n'est pas pratiquée par n'importe qui, et sont devenues une tâche noble qui ne peut être accomplie par celles et ceux qui sont scientifiquement qualifiés. Les savants du Oussoul et du Maqasid ont commencé très tôt dans l'histoire à codifier les sciences pour les entourer d'une solide clôture de conditions et de contrôles qui les empêchent d'être compromises». Il a ensuite expliqué que la Charia repose sur trois piliers : le législateur, représenté par le Coran et la Sounna, et les preuves qui en découlent, connues sous le nom de preuves secondaires ou rationnelles; le deuxième pilier correspond à la personne accusée; et le troisième pilier correspond à la personne jugée; il s'agit de l'acte qui fait l'objet de l'assignation. Son Excellence a ajouté que le but de la diligence et de la fatwa est de «réaliser un lien fiable entre la révélation du ciel et la réalité sur terre, et de permettre à l'homme de s'acquitter de son devoir de succession et de prospérité de l'univers», ce qui signifie que le sujet de chacun des deux, l'Ijtihad et l'Ifta, tourne autour de la compréhension du texte (la révélation), de la compréhension de l'être humain et de la compréhension de la réalité et ce dans le but de «garantir la conformité de l'être humain avec ce qui a été apporté par la Révélation (=le texte sacré), et garantir l'enthousiasme de la réalité avec ses nobles enseignements, afin d'éloigner le spectre du conflit et de la contradiction entre le texte et l'être humain d'une part, et entre le texte et la réalité d'autre part». Il a souligné que «celui qui médite sur les outils et les instruments considérés par les anciens savants de l'oussoul et du maqasid comme les conditions les plus importantes pour la pratique

de l'industrie trouve la plupart d'entre eux des connaissances et des sciences qui permettent à l'auditeur de comprendre le texte avec une compréhension rationnelle et gracieuse ; Quant à ces connaissances et sciences qui lui permettent de comprendre l'homme, elles sont sobres et solides en parallèle, nous pensons qu'elles n'ont pas reçu le même soin approprié, ni ce soin souhaité, afin d'enraciner leurs fondements et de libérer leurs contenus, tout comme nous pensons que l'attention souhaitée et la libération attendue de ces connaissances et sciences qui lui permettent de comprendre la réalité destinée à être adaptée et soumise à la volonté de l'honorable Législateur n'a pas encore obtenu ce qu'elle mérite en termes d'enracinement, d'analyse, et d'investigation. C'est pourquoi nous appelons d'ici, de la Fondation Dar Al-Hadith Al-Hasaniya bien établie, à la nécessité de reconsiderer la classification des sciences et des outils de l'ijtihad et des fatwas afin qu'elle devienne une classification objective, équilibrée et fiable. Avec les sciences et les connaissances qui ont aidé à comprendre le texte sacré en tant que sciences et connaissances pour l'ijtihad et les fatwas, et qui se sont également appuyées sur les sciences et les connaissances qui ont aidé à comprendre l'homme et à comprendre la réalité dans une compréhension saine et sobre qui n'était pas moins profonde et précise que les précédentes, et qui devait assurer un usage sûr et efficace des exigences et de la signification du texte qui est fixé sur l'homme et la réalité... » En ce qui concerne le premier type de sciences et



de connaissances, il est représenté par ce que l'on appelle les sciences et les connaissances légitimes, ainsi que la connaissance de la langue arabe, la connaissance des racines de la religion, la science du hadith, la science de la jurisprudence, la science de la différence (jurisprudence comparative) et la connaissance des objectifs (maqasid). Quant au deuxième type de sciences et de connaissances, il est représenté par les sciences et les connaissances qualifiées de sciences et de connaissances humaines». Il a ajouté que «permettre à l'ijtihad et à l'émission de fatwas d'apporter le changement souhaité et durable dans l'homme et la réalité d'aujourd'hui nécessite la maîtrise des principes de base qui composent ces sciences et ces connaissances, et nécessite également sa saturation avec les principales théories qui les organisent, en plus de la nécessité de superviser les programmes d'études et les outils de recherche qui sont équivalents aux méthodes d'inférence et de déduction». Et il a également ajouté : «L'implication de cette classification proposée des sciences et des connaissances du fiqh et de la fatwa est la nécessité de surmonter cette schizophrénie entre les sciences religieuses et les sciences humaines, et la nécessité de procéder à une révision prudente et honnête des programmes et des cours

afin qu'ils deviennent des programmes capables de préparer une génération habilitée et équilibrée de savants et de penseurs qui comprennent le texte sacré (= révélation = Exemple) Ils sont sobres, et ils comprennent l'être humain et la réalité qui l'affecte et qui est affectée par lui. Notre appel se fonde sur ce que le lecteur peut trouver dans de nombreux livres et ouvrages traitant des conditions de l'ijtihad et de l'émission de fatwas, avec la ferme conviction que leurs maîtres ont la connaissance de la réalité comme l'une des conditions de l'ijtihad, et que la connaissance des gens est une condition de l'émission de fatwas. Cependant, on ne trouve pas au milieu de cette analyse et de cette élaboration des sciences et des connaissances spécifiques à ces deux savoirs. Il a ensuite expliqué que «les prédecesseurs ont leur excuse pour ne pas mentionner les sciences et les connaissances appelées sciences et connaissances humaines dans les sciences et les connaissances de la charia, étant donné que ces sciences et connaissances n'étaient pas codifiées à leur époque, ce qui rendait impossible de les stipuler à ce moment-là. À notre époque, cette excuse n'est plus acceptable, car ces connaissances et ces sciences sont aujourd'hui écrites, disponibles et facilitées pour l'apprentissage et l'approfondissement, ce qui annule toute excuse ou réticence à ne pas les stipuler...». Par conséquent, il convient aujourd'hui de s'appuyer sur les sciences humaines comme l'une des conditions de l'ijtihad et des fatwas à notre époque, car ce sont des sciences qui fournissent une explication raisonnable des phénomènes entourant l'homme dans ses diverses manifestations et formations, car elles sont disponibles sur des méthodes de recherche et des outils spécifiques pour une bonne compréhension de la réalité, et pour une compréhension du devoir dans la réalité sans affection ; et bien sûr, il va sans dire qu'il n'est pas exigé de celui qui pratique l'ijtihad et émet des fatwas d'atteindre le degré de spécialistes dans toutes les connaissances et sciences mentionnées par les savants des principes du Fiqh et du maqasid, que ce soit pour connaître le texte ou pour connaître la réalité et connaître l'être humain, mais il lui suffit d'en maîtriser les principes de base, et ce, selon l'ensemble de ces sciences, instruments et moyens, et pas seulement les sciences des finalités, comme l'a souligné Ibn Khaldoun dans son introduction. » Son Excellence a conclu sa conférence en déclarant que la nécessité pour le moujtahid et le mufti d'avoir recours aux sciences humaines est considérée comme l'un des actes d'adoration les plus importants, afin d'atteindre les objectifs de son Ijtihad et de sa fatwa, qui consistent à faire prédominer la religion sur la réalité et à guider la vie grâce aux enseignements de la charia fondés sur l'équilibre, la cohérence, l'harmonie et la stabilité.



Le gouverneur de la province indonésienne de Riau visite l'Académie



S.E. Dr. Indus Haj Shamswar, Gouverneur de la Province de Riau en République d'Indonésie, et la délégation qui l'accompagne ont visité le siège de l'Académie à Jeddah, le jeudi 21 Chawal 1444, correspondant au 11 mai 2023, et ont été reçus par S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire Général de l'Académie. Son Excellence a accueilli son honorable invité et la délégation qui l'accompagnait, l'a remercié pour sa visite, a exprimé ses remerciements et son appréciation à la République d'Indonésie pour son soutien à l'Académie et sa volonté de renforcer la coopération, la communication et le partenariat, et a rassuré son invité sur l'importance de l'Indonésie en tant que plus grand pays musulman du monde et membre fondateur de l'Académie. Son Excellence a ensuite donné un aperçu de l'Académie, de ses activités et de ses réalisations, menées au cours de la période récente, et des développements dont elle a été témoin,

notant à cet égard la position prestigieuse et la grande appréciation que l'Académie reçoit des États membres de l'OCI, car elle est la principale référence jurisprudentielle contemporaine pour la Ummah, ses membres étant les principaux érudits et juristes de la Ummah représentant les huit écoles de la loi islamique. À cette occasion, Son Excellence a appelé à renforcer le rôle de l'Indonésie



au sein de l'Académie en nommant un nouveau membre représentant l'Indonésie. Pour sa part, le gouverneur de Riau a exprimé son honneur et ses remerciements pour sa visite à l'Académie et a déclaré à Son Excellence que le but de cette visite était de renforcer les relations fraternelles solides et la coopération fructueuse avec l'Académie et d'en profiter pour aborder de nombreuses questions locales et régionales. Son Excellence a également exprimé son appréciation pour le travail de l'Académie dans son pays, en particulier dans

le domaine de l'éducation et de l'économie islamiques dans la province de Riau, en Indonésie. Son Excellence a ensuite donné un bref aperçu de la province indonésienne à majorité musulmane de Riau, qui est l'un des centres de développement de l'économie islamique et de l'industrie halal en Indonésie. Son Excellence a également fait part de son souhait d'établir davantage de partenariats stratégiques avec l'Académie, de tirer le meilleur parti des résolutions de l'Académie émises par les principaux érudits de l'Oumma, en particulier dans le domaine de l'industrie halal, et d'établir une référence pour l'enseignement et la recherche sur le Saint Coran, les Hadiths et l'économie islamique en Asie du Sud-Est. Ont participé à la réunion, le Dr. Abdulqahir Qamar, directeur du département des études et de la recherche, et M. Mohamed Walid Al-Idrisi, directeur des médias et des technologies de l'information à l'Académie.



Le Consul général du Gabon et le Doyen des consuls du groupe africain rend visite à l'Académie



S.E. Prof. Koutoub Moustapha, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu le Doyen des Consuls Généraux du Groupe Africain à Jeddah, S.E. M. Abdelaziz Branly Apollo, Consul Général du Gabon, le mardi 19 Chawal 1444, correspondant au 09 mai 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a accueilli son invité, l'a remercié pour sa visite et a exprimé sa gratitude à la République gabonaise pour

son soutien continu à l'Académie, puis Son Excellence a discuté avec son invité qui, à son tour, a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie et a remercié le Secrétaire général pour cet accueil chaleureux. Le Consul général a transmis à Son Excellence



la généreuse invitation, au nom du Groupe africain des Consuls généraux accrédités à Djeddah, en tant qu'invité d'honneur lors de la célébration de la 60e Journée de l'Afrique,



qui se tiendra à la fin du mois de mai 2023 à Djeddah, et que Son Excellence est le bienvenu pour prononcer un discours à cette occasion. Son Excellence a remercié le Consul général pour cet honneur et a promis d'y assister, priant Allah de lui accorder beaucoup de succès dans ses fonctions. A assisté à la réunion M. Mohammed Al-Chouk, directeur du cabinet et des protocoles de l'Académie.

Les consuls généraux africains à Djeddah décernent le Trophée du mérite et d'excellence au Secrétaire général de l'Académie



À l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de la fondation de l'Union africaine, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a reçu un trophée du mérite et d'excellence lors de la célébration de la Journée africaine de cette année, en reconnaissance des réformes de qualité et des changements profonds qu'il a apportés depuis son ascension en tant que Secrétaire général de l'Académie, et en tant que premier Africain non arabe à occuper ce poste depuis la fondation de l'Académie. Après avoir remis le prix à son Excellence, au nom des consuls généraux, S.E. M. Abdelaziz Branly Obolo, doyen des consuls généraux d'Afrique accrédités à Djeddah et consul général de la République gabonaise à Djeddah, a déclaré : "S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano est l'invité d'honneur de cette célébration, car nous avons décidé de lui décerner le Trophée du Mérite et d'Excellence afin d'exprimer notre sincère admiration pour cette honorable personne, et notre haute appréciation pour les réformes, les changements et les développements qui ont été introduits depuis qu'il a assumé le poste de Secrétaire Général de l'Académie en 2020. Nous exprimons également notre soutien total à Son Excellence et notre engagement à ses côtés pour lui permettre de continuer à honorer l'Afrique par ses performances exceptionnelles et à montrer au monde entier que le continent africain

reorge d'hommes talentueux, distingués et créatifs comme lui. Nous sommes fiers de lui, et nous sommes très heureux de ce qu'il fait avec ses connaissances et sa position, des réformes claires et innovantes". Pour sa part, S.E. Prof. Koutoub Sano s'est exprimé à cette occasion devant une foule nombreuse réunie dans une salle magnifique, dont les consuls généraux représentant 54 pays africains et un nombre d'Africains résidant à Djeddah, et a déclaré : "En fait, je suis profondément honoré et rempli de gratitude et de reconnaissance envers vous tous pour ce grand et généreux honneur. Cette nuit restera



certainement gravée dans les mémoires. Permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements et ma gratitude à chacun d'entre vous, et en particulier à vous, mon cher frère, Votre Excellence, le Consul général de la République gabonaise, à leurs Excellences, les Consuls généraux, à tous les invités, amis de l'Afrique, et tous les citoyens africains qui sont présents avec nous. Il est vrai que je dois travailler avec assiduité et sincérité pour mériter cette grande confiance que vous m'accordez ce soir. Je sais que cette belle occasion pour vous dire haut et fort que nous, Africains, devons croire fermement que notre continent est le continent de l'avenir, de l'humanité, le continent de la fraternité, de la paix et de la sérénité, et c'est pour cela que nous avons besoin

d'investir dans nos ressources humaines et naturelles. Le développement de notre continent ne nécessite pas plus que le renforcement de la coopération entre les pays, le renforcement de la solidarité entre les peuples et l'investissement dans la jeunesse, les hommes et les femmes courageux. Au terme de ce bref discours, je tiens à vous remercier une nouvelle fois, Mesdames et Messieurs les consuls généraux. Je vous assure également que cet honneur est aussi un honneur pour le Secrétaire général de l'OCI, S.E. M. Hissain Ibrahim Taha, car l'Académie internationale du Fiqh islamique est l'un des organes de l'OCI. Je ne peux m'empêcher d'exprimer mes sincères remerciements aux dirigeants et au peuple du Royaume d'Arabie Saoudite, car ce pays béni a été et restera un pays ami de l'Afrique, qu'il reçoive tout l'amour, l'amitié, l'appréciation et le respect qu'il mérite. Qu'Allah nous protège tous et nous bénisse de sa grâce. Je vous remercie." Le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite était représenté par S.E. l'ambassadeur Adnan Murad, directeur général adjoint du ministère des affaires étrangères d'Arabie Saoudite dans la région de La Mecque, et S.E. l'ambassadeur Ahmed bin Dhafar, Secrétaire des protocoles royaux dans la région de La Mecque, ainsi que par un grand nombre de consuls généraux d'Europe, d'Asie et d'Amérique



L'AIFI participe à la réunion du groupe d'experts sur le plan d'action de l'OCI pour les handicaps



L'Académie participe à la réunion intergouvernementale du groupe d'experts sur le plan d'action de l'OCI sur les handicaps tenue à Djeddah, le royaume d'Arabie Saoudite, le 01 Dhoul Qui'da 1444 correspondant aux 21-22 juin 2023. L'Académie était représentée par Mme Sara Amjad Bedwi, directrice de la famille, des femmes, des enfants, des personnes âgées et des handicapés et le Dr Alhagi Manta Drammeh, chef de la division de la coopération internationale et des relations extérieures. Des déclarations ont été faites par le représentant de la République Islamique de Mauritanie en tant que Président de la quarante-neuvième session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères et le représentant de la Turquie en tant que Président de la Conférence Ministérielle sur le Développement

Social respectivement sur l'importance du Plan d'Action afin de développer un plan d'action qui intégrera les personnes handicapées dans les pays membres de l'OCI aux niveaux socioculturel, éducatif et politique. Ceci a été suivi par une remarque de bienvenue du Secrétariat Général pour avoir des retours d'informations enrichissant des délégués et des représentants avant de finaliser le document ou de le soumettre à la réunion Ministérielle. Le projet de plan d'action a été préparé par le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC). Le plan d'action comprend une vue d'ensemble du plan d'action de l'OCI, soulignant l'opportunité de ce document pour aborder les questions d'inégalités et les défis auxquels sont confrontées les personnes handicapées et pour développer un plan d'action global afin de relever ces défis dans la vie socio-économique et d'accroître leur participation au développement de leurs sociétés et communautés. On espère que le plan d'action sera une feuille de route pour les décideurs politiques afin de coordonner les efforts, de partager les connaissances et l'expérience entre les États membres sur l'amélioration de la situation des personnes handicapées en ce qui concerne les initiatives internationales et les objectifs de développement durable. Le plan d'action

comprend également des principes généraux de diversité, d'approche du parcours de vie, d'inclusion, de dignité humaine et d'approche multisectorielle. Le plan d'action fait état des nombreux défis auxquels les personnes handicapées sont confrontées dans les pays de l'OCI en raison, entre autres, de la faiblesse des institutions et de l'insuffisance des ressources financières. Le plan met l'accent sur les défis sociaux et économiques, sanitaires et culturels. Ainsi, le plan d'action présente certains domaines d'action, notamment l'éducation, la santé, l'intégration économique, la gouvernance et la création d'un environnement favorable, ainsi que l'articulation des valeurs islamiques qui mettent l'accent sur le respect de la diversité et l'inclusion. Après la présentation du Plan d'Action par SESRIC, les représentants des pays membres, ainsi que des institutions de l'OCI ont fait des interventions et des commentaires sur les différents aspects du projet. Les représentants de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique ont remercié le Secrétariat Général de l'OCI pour l'aimable invitation réitérant l'importance primordiale de ce Plan d'Action exprimant la volonté de l'Académie de travailler en collaboration avec l'OCI et ses autres institutions pour mettre en œuvre le Plan d'Action susmentionné à son Plan Stratégique lorsqu'il sera approuvé conformément.

Le S.G s'exprime sur les actifs numériques lors de la conférence de l'AAOIFI à Manama



A l'aimable invitation du Secrétariat Général de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit des Banques Islamiques (AAOIFI) à Bahreïn, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a participé le lundi 18 Shawal 1444, correspondant au 8 mai 2023, à une table ronde sur "les actifs numériques et la banque islamique", qui faisait partie de la 21ème Conférence du Conseil de la Charia de l'AAOIFI, qui s'est tenue récemment à Manama, Royaume de Bahreïn. Son Excellence a commencé son discours en définissant ce que signifie le terme "actifs numériques", qui désigne tout ce qui peut être stocké et transmis électroniquement via un ordinateur ou tout autre appareil numérique, et qui est lié à des droits de propriété ou d'utilisation. En d'autres termes, les actifs, les bénéfices et les droits de propriété stockés sous forme numérique. Cette perception s'applique aux peintures, documents et photographies, ainsi qu'à ce que l'on appelle aujourd'hui les monnaies numériques de différents types. Son Excellence a clarifié la situation en déclarant : "La décision de la charia concernant ces transactions et d'autres nouvelles transactions, qu'il s'agisse d'une autorisation ou d'une interdiction, doit être fondée sur les textes généraux de la charia, ses maximes générales et ses objectifs. Le principe général est la permissivité, et le principe dans les transactions est particulièrement permissivité, et les textes de la Sharia contenus dans les transactions sont des textes flexibles qui permettent l'Ijtihad et le Tajdid en tout temps et en tout lieu. Le concept de "richesse/maal" dans l'Islam s'applique aux biens, aux avantages et aux droits, et il s'applique également aux biens numériques, car ils ne sont

pas sans être représentatifs de biens, d'avantages ou de droits, ce qui signifie que la numérisation est maintenant considérée comme l'une des bénédictions et des facilités de Dieu Tout-Puissant pour nous à notre époque, car elle est devenue l'un des moyens les plus importants et les plus efficaces que nous utilisons pour préserver l'argent et les biens, et personne ne peut l'attaquer ou le contrôler sans notre permission, et jusqu'à récemment, nous avions l'habitude de transporter notre argent et nos pièces de monnaie avec nous, puis notre papier-monnaie, et maintenant, Dieu merci, nous n'avons plus besoin de transporter cet argent qui est devenu stocké sous forme de codes et de formulaires dans les ordinateurs et les montres-bracelets. C'est pourquoi nous ne devrions plus parler de la légitimité de ces moyens modernes, mais plutôt de la manière d'en tirer parti et de leur permettre d'atteindre des objectifs légitimes dans le domaine des transactions, en les soumettant aux règles et aux contrôles de la charia". Son Excellence a ensuite parlé des types d'actifs numériques, expliquant qu'ils sont divisés en deux types, à savoir : "Les actifs numériques qui représentent des actifs réels transformés en codes et formes numériques, tels que les logos, les peintures et autres actifs qui sont en fait des droits détenus par leurs propriétaires, et les droits sont un type d'argent, et tous les autres types d'argent s'appliquent à eux". Les règles sur la richesse dans la jurisprudence islamique, et quant au deuxième type d'actifs numériques, ce sont les monnaies numériques, en particulier les crypto-monnaies, qui font l'objet d'un débat continu sur les règles de la

charia en termes de permissivité ou d'interdiction". Son Excellence a souligné qu'il existe trois types de crypto-monnaies : "Premièrement, les crypto-monnaies qui sont adossées à des monnaies papier locales telles que le dollar, l'euro, le dinar et le riyal, et il n'y a aucune contestation sur le fait que leurs règles sont les mêmes que celles des monnaies qu'elles représentent, et deuxièmement, les crypto-monnaies adossées à des matières premières ou des métaux précieux, et il n'y a pas non plus de divergence juridique dans les règles de ce premier type ; Quant au troisième type, il s'agit de crypto-monnaies décentralisées qui ne sont soumises à la juridiction d'aucun gouvernement ou État, et qui sont



devenues aujourd'hui un nouveau moyen d'échange de prestations et un médiateur pour les transactions. " Son Excellence a expliqué que la position de la décision de la Charia dans ce type de cas exige la nécessité de différencier les monnaies et leurs zones d'utilisation et de circulation, et le fait qu'elle ne soit pas soumise à la juridiction du dirigeant ou des autorités officielles ne signifie pas qu'elle n'est pas soumise à la volonté d'un dirigeant, car le dirigeant a le droit de fixer des conditions et des contrôles pour son utilisation ou sa circulation à l'intérieur des frontières de son pays, et chaque individu doit se conformer à ces règles, ces contrôles et ces conditions. Le dialogue était animé par S.E. M. Shaher Abbas, fondateur de l'IFN, et a été bien accueilli par les participants qui ont eu l'occasion d'interagir avec S.E. Sheikh Dr. Kahlan Al Kharusi, assistant du Grand Moufti d'Oman, et S.E. Dr. Yusuf Sultan, directeur exécutif d'Adli Corporation, qui ont également participé à la conférence.



Le chef de la division de la coopération participe à la réunion du groupe d'experts de l'OCI sur la protection du patrimoine culturel



S.E. Dr Alhagi Manta Drammeh, Chef de la Division de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures a représenté l'Académie à la Réunion du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Etablissement d'une Plateforme de l'OCI pour la Protection et la Préservation du Patrimoine Culturel dans le Monde Musulman les 2627- Chawal 1444, correspondant aux 1617- Mai 2023, au siège de l'Organisation de la Coopération islamique à Jeddah. L'idée de la protection et de la préservation du patrimoine culturel dans les pays membres de l'OCI remonte aux années 1980 avec la création

de la Commission de l'OCI pour la préservation du patrimoine culturel islamique en tant qu'organe subsidiaire et du Centre de recherche sur l'histoire, l'art et la culture islamiques en tant qu'organe exécutif. Plus tard, la session de cette commission a été fusionnée avec celle de l'IRCICA en 2000. Le Conseil des ministres des affaires étrangères tenu au Niger les 27 et 28 novembre 2020 a, dans sa résolution 1047-C, demandé au Secrétariat général de l'OCI de mettre en œuvre la résolution sur l'établissement de la plateforme de l'OCI en collaboration avec les institutions pertinentes de l'OCI. Ainsi, la réunion des 16 et 17 mai a été convoquée pour recommander le statut, les modalités, la composition, la portée, les thèmes, les tâches et le fonctionnement de la plate-forme. La session d'ouverture a commencé par les remarques des représentants de la session étrangère du Conseil des ministres islamiques qui ont souhaité la bienvenue aux représentants des pays membres de l'OCI et aux représentants des institutions de l'OCI. Le représentant de l'IRCICA a parlé de

l'évolution du projet de création de la plate-forme et des consultations qui ont abouti à la préparation du plan d'action. Le représentant de l'ICESCO a parlé du rôle du Centre du patrimoine affilié à celle-ci. Le Secrétariat général de l'IRCICA a évoqué la base juridique de la création de la plateforme, y compris les résolutions des ministres et des sommets et les résultats des ateliers et des conférences qui se tiendront respectivement en 2017 et en 2019. Plusieurs interventions ont été faites par les représentants pour enrichir le rapport avant sa soumission à la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères qui se tiendra au Caire en juin 2023. Le représentant de l'Académie internationale du Fiqh islamique a transmis les meilleures salutations du Secrétaire général de l'Académie au participants, appréciant l'idée d'établir la Plateforme, et a ainsi transmis la volonté de l'Académie de contribuer à l'établissement d'une telle plateforme du point de vue de la Charia, étant la principale référence en la matière.

L'AIFI participe au cours de formation spécialisée de l'OCI



Le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique a organisé un cours de formation spécialisé dans la gestion des médias sociaux sous le titre "Gestion linguistique des comptes des médias officiels" le 45- Dhoul Qaida 1444H correspondant au 2425- mai 2023 au Secrétariat

général de l'OCI à Jeddah. Cette formation a été suivie par M. Muhammad Al-Idrisi, directeur des relations publiques et des médias, et M. Saad Al-Sammari, chef de la division des médias à l'Académie. L'objectif de ce cours spécialisé était de développer les compétences des participants dans la préparation et la rédaction du contenu des comptes de médias sociaux pour les institutions officielles en fonction des considérations médiatiques et linguistiques et de les gérer de manière efficace, en plus d'acquérir les compétences nécessaires dans la préparation du contenu des comptes de médias sociaux, ainsi que les mécanismes de persuasion (linguistiques et non linguistiques), et la façon d'améliorer la redaction du contenu des médias sociaux. A la fin de la formation, S.E. l'Ambassadeur Tariq Bakheet, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires

Humanitaires, Culturelles et Communautaires, et S.E. Dr. Ibrahim bin Muhammad Abanmi, Vice-Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Roi Salman pour la Langue Arabe, ont délivré aux participants des attestations approuvées par le Secrétariat Général de l'OCI et l'Académie Internationale du Roi Salman pour la Langue Arabe.



30ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie

Le dimanche 17 Chawal 1444, correspondant au 07 mai 2023, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la trentième réunion mensuelle du personnel de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant pour leur discipline et leur engagement total envers les règlements de l'Académie, en particulier la participation régulière aux réunions périodiques qui définissent les orientations générales de la politique de l'Académie, et les mesures pratiques prises concernant toutes les questions et les diverses activités que l'Académie organise continuellement. Son Excellence a également profité de l'occasion



pour féliciter tout le personnel à l'occasion de l'Aid Al-Fitr, en demandant à Allah d'accepter notre jeûne, nos prières et nos bonnes actions. Son Excellence a permis à tous les collègues d'exprimer leurs opinions sur le travail et les progrès de l'Académie, ainsi que leurs suggestions pour l'avancement de l'Académie et le développement

de ses performances. Son Excellence a écouté avec intérêt et concentration les remarques, suggestions et requêtes de plusieurs collègues, appelant chacun à continuer à faire preuve d'un esprit de coopération et de fraternité, tout en déployant le maximum d'efforts pour mener à bien les activités et les programmes de l'Académie.

La réunion a pris plusieurs décisions, notamment :

- Distribuer le rapport d'avancement du plan stratégique aux personnel afin de présenter leurs opinions et commentaires pour discussion lors de la prochaine réunion.
- Étudier le statut des fonctionnaires dont les cartes de résidence relèvent du ministère de l'Intérieur afin d'essayer de les transférer au ministère des Affaires étrangères.

99ème réunion hebdomadaire des départements



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la quatre-vingt-dix-neuvième réunion hebdomadaire des départements le lundi 11 Chawal 1444 correspondant au 1er mai 2023. Il a ouvert la réunion en présentant ses félicitations à l'occasion de l'Aid Al-Fitr, demandant au Seigneur de bénir notre jeûne, et les bonnes actions de chacun et de nous rendre Ramadan, ainsi qu'à la Ummah, dans les meilleures conditions, et qu'il accorde la sécurité et la prospérité à notre Ummah. Il a exprimé ses condoléances à l'égard du défunt Prof. Abdulwahab Abu Suleiman, ancien membre du Conseil des hauts savants et membre de l'Académie, qui est décédé le 26 Ramadan 1444, correspondant au 17 avril 2023, après une carrière savante riche en connaissances. Il a ensuite évoqué sa visite officielle en République d'Irak visant à renforcer les

relations de coopération et d'intégration avec les principales institutions scientifiques et religieuses de la République d'Irak, au cours de laquelle il a rencontré le Président de la République, le Premier ministre, le Président du Parlement et un certain nombre de personnalités politiques et religieuses, et a également donné des conférences à la mosquée Abu Hanifa et au Collège du Grand Imam. Il a également parlé de la signature d'un mémorandum de coopération entre le Conseil et l'Académie irakienne du Fiqh, ainsi qu'entre l'Académie et le Waqf Sunnite. Il a également parlé de sa visite au Waqf Shiite et de sa rencontre avec le directeur exécutif, le Dr Haider Al-Shammari. Son Excellence a ensuite parlé de sa participation aux conférences Hassani au Royaume du Maroc, sous le patronage de SM le Roi Mohammed VI, ainsi que de sa participation aux conférences hachémites au Royaume hachémite de Jordanie, où il a donné une conférence sur l'Imam al-Nawawi, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Excellence a également discuté du plan stratégique quinquennal de l'Académie et a demandé à tous les directeurs d'examiner le plan avec les employés de leurs départements et de soumettre un rapport détaillé sur ce qui a été réalisé. La réunion a discuté des décisions prises

lors de la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été prises, notamment :

- Envoyer des lettres de remerciement au Consul Général de la République d'Irak, au Président de la République, au Président du Parlement, au Premier Ministre, au Chef de la Fondation Sunnite, au Président de la Fondation Chiite, au Président de l'Académie Irakienne de Fiqh, au Doyen du Collège du Grand Imam, et au Ministre des Awqaf et des Affaires Islamiques du Royaume du Maroc, au Président du Conseil Scientifique Supérieur du Maroc, et au Ministre Jordanien des Awqaf, des Affaires Islamiques et des Lieux Saints.
- Lancer l'appel aux participants au symposium scientifique intitulé : L'utilisation du lait maternel pour les prématurés, en coopération avec l'Organisation Islamique des Sciences Médicales, et avec la participation des membres et des experts de l'Académie.
- La Transcription des enregistrements audio de la vingt-cinquième séance.

100ème réunion hebdomadaire des départements

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 100ème réunion hebdomadaire des départements le mardi 19 Chawal 1444 correspondant au 09 mai 2023, au siège du Secrétariat Général à Jeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur engagement aux réunions hebdomadaires, notant que cette réunion est la 100ème réunion, et que ces réunions ont permis à l'Académie de progresser et de renforcer le principe de transparence, et de mettre toutes les nouvelles questions sur la table à travers des discussions pour exprimer des opinions et des solutions appropriées, et de faciliter la communication et l'échange d'informations avec une transparence totale et le suivi des différents travaux et activités. Son Excellence a confirmé la date du

prochain symposium intitulé : Allaitement des prématurés avec du lait de mères connues et inconnues, qui se tiendra à la fin du mois de mai, en insistant sur la nécessité d'entamer les premiers préparatifs et en appelant tous les départements à coopérer pour assurer le succès de ce symposium. Son Excellence a également évoqué la visite d'une délégation de savants de la Oumma en Afghanistan, sous la direction de l'Académie, dans le but de discuter et de dialoguer avec les responsables et les savants afghans afin de parvenir à des résolutions pratiques qui seront bénéfiques pour le peuple afghan, en particulier l'éducation des filles et le travail des femmes. La réunion a discuté des décisions précédentes et plusieurs nouvelles décisions ont été prises, notamment :

- L'envoi d'un rappel aux pays qui n'ont pas payé leurs contributions et aux



pays qui sont en retard de paiement.

- Transcrire l'enregistrement audio de la 25e session et l'achever pour le début du mois de juillet.
- Rédiger un mémorandum de coopération entre l'Académie et le Ministère des Affaires Islamiques et des Awqaf du Royaume du Maroc.
- Rédiger un nouveau plan pour l'encyclopédie Zayed du Fiqh avec un nouveau titre.

46ème réunion périodique des divisions



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la quarante-sixième réunion périodique des chefs de division au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah le jeudi 21 Chawal 1444, correspondant au 11 novembre 2023. Son Excellence a salué les chefs de division et les a remerciés pour leur participation régulière à ces réunions périodiques importantes pour

assurer l'achèvement complet des activités et des programmes de l'Académie, puis a parlé du symposium sur le fiqh médical que l'Académie organisera sur le thème de "Lallaitement des bébés prématurés : Avec du lait de mères connues et inconnues" à la fin du mois de mai 2023, il a donc appelé tout le monde à coopérer et à faire plus d'efforts pour bien préparer ce symposium avec le reste des départements, en se basant sur les valeurs qui appellent à la productivité, à la coopération et à l'intégration afin d'atteindre les résultats souhaités. Son Excellence a également montré l'importance du travail institutionnel dans les différentes activités de la marche et la dépersonnalisation/décentralisation des actions et des responsabilités. Les participants ont discuté des points

de la réunion et plusieurs nouvelles décisions ont été prises, notamment :

- Accélérer l'achèvement de la révision de la première édition du "Dictionnaire des biographies des membres de l'Académie", en ajoutant la bibliographie complète dans la biographie de chaque membre.
- Revoir la recherche pour le symposium "Fondations familiales : Défis et perspectives".
- Préparer un rapport statistique hebdomadaire sur le nombre de visiteurs du site web de l'Académie par jour, semaine et mois.
- Publier le film documentaire sur le site web de l'Académie et sur ses médias sociaux.

14ème réunion conjointe des départements et divisions

Le Secrétaire général de l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Mustapha Sano, a présidé la quatorzième réunion hebdomadaire conjointe des départements et divisions le lundi 02 Dhoul al-Qida 1444, correspondant au 22 mai 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation à la réunion, indiquant que cette réunion sera une réunion conjointe entre les départements et les divisions pour suivre l'avancement des préparatifs du symposium prévu à la fin de ce mois et intitulé : Allaitement des prématurés avec du lait de mères connues et inconnues. Son Excellence a dé-

mandé aux comités travaillant en session de travailler dans le même ordre lors du symposium et les a exhortés à travailler ensemble entre les départements et les divisions et à coopérer afin de faire du symposium un succès. Son Excellence a ensuite écouté les opinions et les suggestions des employés concernant les préparatifs du symposium. Les décisions sui-

vantes ont été prises à l'issue de la réunion :

- Examiner les documents de recherche et s'assurer qu'ils abordent les thèmes requis, afin qu'ils puissent être approuvés dans leur forme finale pour l'impression.
- Réserver et envoyer les billets des participants directement à ceux qui ont obtenu un visa.
- Préparer un plan de couverture médiatique similaire à celui du symposium précédent.



General Supervisor
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

Editorial
JAWZI LARDJANE
MOHAMMAD WALID AL-IDRISI

PHOTOGRAPHER
AMJAD MANSI

DESIGN
SAAD ESSEMMAR



www.iifa-aifi.org



info@iifa-aifi.org

FOR FURTHER INQUIRIES YOU MAY KINDLY CONTACT US THROUGH THE FOLLOWING ADDRESSES:
KINGDOM OF SAUDI ARABIA: P.O. BOX 13719, JEDDAH 21414
PHONE: (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661

@aifi_org

@aifi.org





NUMÉRO. 32

L'AIFI organise un symposium medico-juridique sur l'allaitement des prématurés



L'Académie internationale du Fiqh islamique a organisé un symposium medico-juridique sur "l'allaitement des enfants prématurés avec du lait de mères connues et inconnues", le lundi 9 Dhoul Qi'dah 1444, correspondant au 29 mai 2023, à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Le symposium a été ouvert par la récitation de versets du Saint Coran, et un film documentaire sur l'Académie a été projeté. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a prononcé un discours souhaitant la bienvenue aux honorables invités et il les a remerciés d'avoir accepté l'invitation de l'Académie, notant à cet égard que "la prédominance de la généralité des calamités à l'ère du chevauchement des questions et des développements, a rendu nécessaire, pour tous ceux qui veulent pratiquer l'ijihad sur les calamités et les nouvelles questions de nature générale, de revenir aux institutions d'ijihad collectif dans lesquelles des spécialistes de la charia bien établis coopèrent avec d'éminents scientifiques dans différents domaines, afin de garantir un accès sûr aux jugements de la Charia appropriées à ces questions. Par conséquent, il est également nécessaire de connaître et de bénéficier des résultats scientifiques et des expériences pratiques auxquels parviennent les spécialistes des sciences humaines et naturelles afin de formuler les règles juridiques appropriées à ces calamités et à ces évolutions". Il a déclaré que ce symposium se tient aujourd'hui "conformément à la responsabilité méthodologique souhaitée qui lui a été confiée lors de sa fondation, et conformément au devoir de clarifier pour les gens les questions religieuses et mondaines qui peuvent être déroutantes pour eux, et en tant que mérite de la confiance placée en lui par les chefs d'Etats. Ce symposium vise à

clarifier la résolution appropriée sur une question bien liée aux objectifs de la Charia en matière de préservation de la progéniture. Il s'agit de la question de l'allaitement des bébés dits prématurés avec le lait de mères connues et inconnues. Par conséquent, l'Académie souhaite que les participants contribueront à donner les provisions de la Charia sur les produits que les sociétés pharmaceutiques contemporaines, comme Prolacta, ont produits avec une considération méticuleuse et une orientation solide, permettant au monde de bénéficier des découvertes et des innovations d'aujourd'hui". Il a conclu son discours en exprimant ses profonds remerciements à S.E. M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'OCI, ainsi qu'à S.E. Cheikh Dr. Salih bin Humaid, Président de l'Académie, pour leur soutien constant à l'Académie." Il a également exprimé les remerciements à



Prolacta pour la coopération fructueuse et le soutien apprécié de ce symposium. En outre, il a exprimé, en son nom propre et au nom des membres, des experts et du personnel de l'Académie, les plus vives gratitude au pays siège, le Royaume d'Arabie saoudite, en tant que dirigeant et peuple, pour son soutien continu et ses soins permanents, demandant à l'honorable Seigneur de perpétuer ses sages dirigeants et son peuple, la bénédiction, la prospérité et la stabilité. Pour sa part, S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, président de l'Académie, conseiller à la Cour royale saoudienne, membre du Conseil des Grands Savants, Imam-Khatib de la Grande Mosquée de la Mecque, a renouvelé dans son discours d'ouverture ses souhaits de bienvenue aux participants, appréciant leur présence, et il a souligné que la tenue de ce symposium s'inscrit "dans l'accomplissement de la responsabilité qui lui a été confiée ", qui est de clarifier les dispositions juridiques dans les calamités et les développements, en consultant un groupe d'éminents savants de la Oummah, ainsi que des personnes d'expertise et de science dans divers domaines, en particulier dans les domaines médicaux, économiques et sociaux, afin de réaliser la convergence intellectuelle et l'intégration scientifique entre les juristes et les spécialistes. Son Excellence a déclaré que ce sympo-

sium "est organisé pour répondre aux raisons d'émettre des fatwas et d'exprimer un avis juridique sur une question ancienne, récurrente et importante qui a été présentée au Secrétariat général dans le but de l'étudier avec l'Ijtihad afin d'y apporter des solutions pratiques efficaces qui respectent les règles de la charia, bénéficiant des technologies modernes et suivent le rythme des changements et des évolutions. Il s'agit de la question de l'allaitement des bébés nés avant que la grossesse n'atteigne son stade normal et que l'on appelle "prématurés" avec le lait de mères connues ou inconnues. Son Excellence a souligné que "la jurisprudence islamique comprend un énoncé complet des décisions juridiques et des contrôles liés à l'allaitement interdit, ainsi qu'une méthodologie permettant d'expliquer les décisions juridiques dans les calamités et les développements". Il a donc appelé les participants, hommes et femmes, à présenter une vision claire de cette question récurrente, afin d'aider les juristes à compléter les dispositions juridiques pertinentes. Son Excellence a conclu son discours en prononçant ses remerciements et ses appréciations au Gardien des deux saintes mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, roi d'Arabie saoudite, et à son fidèle prince héritier, Son Altesse Royale le Prince Muhammad bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, qu'Allah les protège, ainsi qu'au gouvernement et au peuple saoudiens, pour le soutien, les soins et les facilités dont l'Académie a bénéficié depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Après son discours, les quatre sessions du symposium ont eu lieu, et ont commencé par la présentation de recherches médicaux par des médecins, puis la présentation de la société Prolacta son produit de lait maternel, suivie de la présentation de recherches juridiques résumées par le Dr. Mohamed Mustafa Shoaib, le Superviseur de l'Observatoire de Fatwa et des Révisions à l'Académie, puis la dernière session a porté sur les discussions et les commentaires sur les recherches soumises au symposium. S.E. Prof. Koutoub Sano, qui a précisé que le Secrétariat général présentera les recommandations proposées aux participants, afin de recueillir leurs avis avant de les adopter et de les présenter au Conseil de l'Académie pour approbation.



Discours de S.E. Cheikh Dr. Salih bin Abdullah bin Humaid, Président AIFI



Louange à Dieu qui nous a guidés vers cela, et nous n'aurions pas été guidés si Dieu ne nous avait pas guidés, et prières et paix soient sur Son Prophet, qui nous a laissés sur le droit chemin, seulement les égarés s'en écartent, et sur sa bonne famille et ses radieux compagnons, et ceux qui les suivent avec bienveillance jusqu'au Jour du Jugement et après: S.E Professeur Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie; distingués erudits et vénérables juristes, chers docteurs, frères et sœurs; Que la paix soit sur vous et la miséricorde et les bénédictons de Dieu Tout-Puissant, je suis heureux au nom de vos estimés membres de l'Académie et experts, je voudrais vous souhaiter la bienvenue à tous en ce jour béni et en ce mois sacré, et dans cette ville, le porte d'entrée du pays des Deux Saintes Mosquées, le Royaume d'Arabie Saoudite, que Dieu le protège, et protège tous les pays musulmans, pour leur participation à ce symposium, que Dieu vous récompense. L'organisation de ce colloque jurisprudentiel médical par votre Académie s'inscrit dans l'accomplissement de sa responsabilité qui lui a été confié par Leurs Majestés, Altesses et Excellences, les dirigeants des États membres de l'OOCI. Il vient également dans l'accomplissement de son message honorable et de son noble objectif qui lui a été confié lors de sa fondation il y a quatre décennies. Il s'agit de présenter la noble charia de l'islam d'une manière correcte et modérée en soulignant ses avantages éternels, sa validité pour chaque temps et lieu, et en démontrant sa pleine capacité à résoudre les problèmes de la vie contemporaine et à atteindre le bonheur, la stabilité, la sécurité et la sûreté de l'humanité dans ce monde et dans l'au-delà, et cela est basé sur l'approche que le Seigneur des serviteurs a acceptée pour les serviteurs, l'approche de la modération ainsi que nous avons fait de vous une nation du milieu afin que vous soyiez des témoins sur

peuple, et le Messager est un témoin sur vous. Sur cette base, l'approche correcte de notre noble messager face aux calamités qui frappaient les musulmans, et il n'y avait pas de révélation de Dieu, comme il l'a utilisé, la paix soit sur lui, pour rassembler les grands compagnons pour cela, consultez-les à ce sujet, et ensuite émettre une résolution sur laquelle ce rassemblement bénit de ses compagnons s'est prononcé, que Dieu soit satisfait d'eux. Et suivant cette approche bénie que ses clîes bien guidés ont adoptée après sa mort, une approche immortelle pour émettre des fatwas concernant les calamités et les développements qui se sont produits dans leur domaine. Par conséquent, votre Académie a, depuis sa création, consulté un groupe de savants parmi les éminents juristes de l'Oumma, et parmi les personnes d'expertise parmi les savants dans divers domaines, en particulier dans les domaines médical, économique et social, concernant les calamités présentées, afin de parvenir à une convergence intellectuelle et à une intégration cognitive entre les juristes du pays et les savants spécialisés dans divers domaines du savoir et des sciences humaines, naturelles et appliquées, avant d'émettre des résolutions et des recommandations concernant ces événements et développements émergents. Ainsi, ce colloque se tient aujourd'hui en réponse aux raisons d'exprimer une opinion chariatique sur une question ancienne, renouvelée et importante qui a été présentée au Secrétariat général de l'Académie par des acteurs et des institutions soucieux de contribuer à apporter des résolutions pratiques conformes aux principes et aux fondamentaux de la Charia. Ces résolutions devraient pouvoir bénéficier des retombées de technologies modernes. Elles devraient également être ouvertes aux changements et aux développements qui ont eu lieu dans le monde de la médecine. Désireux d'apporter une réponse satisfaisante et intégrée à cette question pertinente que le monde attend que l'Académie lui clarifie la décision appropriée de la charia, il s'agit d'allaiter les enfants qui naissent avant que la grossesse n'atteigne son stade normal, et on les appelle bébés prématûres, avec le lait

de leurs mères autres que leurs mères, connues de leurs familles, et inconnues pour elles. Il ne vous est pas caché, frères et sœurs, que la jurisprudence islamique inclut dans ses plus un énoncé complet des dispositions légales et des contrôles liés à l'allaitement maternel interdit, et elle inclut également une approche bien établie pour expliquer les décisions juridiques dans les calamités et les développements, ses origines, et les effets et conséquences de le juger comme une solution et une interdiction, après avoir judicieusement pesé les avantages et les inconvénients, et il se termine après avoir choisi la règle de droit qui lui convient, et atteint les objectifs de la charia. En conséquence, j'appelle les médecins à présenter une vision claire de cette problématique renouvelée présentée à ce symposium, et j'appelle également mes confrères juristes à bien comprendre la vision que les spécialistes du domaine du nouveau-né dans les hôpitaux et les centres médico-sanitaires dans notre monde islamique vous présentera. En conclusion, en votre nom à tous, je renouvelle mes remerciements et ma gratitude au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, Roi du Royaume d'Arabie Saoudite, et à son fidèle Prince Héritier, Son Altesse Royale Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Royaume pour leur soutien à l'Académie, que Dieu les récompense en notre nom et au nom de l'Islam avec la meilleure récompense, et j'exprime également mes remerciements et mon appréciation à mon frère Son Excellence Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique pour son soutien continu à l'Académie, et je félicite le Secrétariat général de l'Académie pour la bonne préparation et l'organisation de ce symposium, et je souhaite que Allah nous permet de réaliser ce qui est bon pour notre Ummah et pour l'humanité, Il en est le gardien et Il en est capable. Que les bénédictons et la paix de Dieu soient sur notre maître Muhammad, sa famille et ses compagnons.

Discours de S.E. Pr Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général AIFI



Louange à Dieu qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et que prières et paix soient sur le Prophète de la guidance, sa famille, ses compagnons et ceux qui suivent leur chemin jusqu'au Jour du Jugement, et après, La succession des calamités, des développements et des changements est une manifestation irréfutable des signes brillants de l'œuvre de Dieu, qui a perfectionné tout ce qu'il a créé. Il ne fait aucun doute que Dieu, l'Exalte, a de la sagesse et du jugement dans chaque événement, et dans chaque développement il y a un secret et un but. Atteindre les jugements, les décisions, les buts et les objectifs qu'il a déposés dans les plis de son livre sacré, qu'il a fait descendre comme guide pour le peuple, et entre les plis des résumés des paroles qu'il a données à son prophète, qui a été envoyé comme une miséricorde au monde. Et partant du caractère de généralité et de généralisation qui prévaut au fil des flambées successives, et compte tenu de l'imbrication des enjeux liés aux évolutions successives, mais plutôt attentif à la prédominance de la complexité sur les évolutions successives, il est donc devenu obligatoire pour tous ceux qui aspirent à faire Ijtihad dans les questions émergentes de nature générale de se référer aux institutions d'ijtihad collectives dans lesquelles les savants s'intègrent. Les origines de la déduction et les rangs de l'inférence et des finalités au premier plan dans les sciences humaines et dans les sciences de la nature afin d'assurer un accès sûr aux règles de droit appropriées à ces calamités, et il est devenu nécessaire pour tous ceux qui veulent révéler l'intention divine dans les développements, la nécessité de recourir à ces résultats scientifiques auxquels parviennent les personnes

connaissant l'homme et la nature. En effet, c'est devenu un devoir pour tous ceux qui sont intéressés à reconstruire les changements dans les conditions, les idées et les visions, les responsables s'assoient sur ces faits scientifiques tangibles et des expériences de terrain fiables afin de contrôler les décisions juridiques appropriées à ces changements avec confiance et constance. Et dans le respect de cette responsabilité méthodologique aspirée, et dans le respect d'éclaircissement envers le peuple en matière de religion et de monde, mais plutôt de droit à la confiance des gouvernements des pays et des régions, l'Académie Internationale Islamique du Fiqh, fait son chemin depuis quatre décennies et plus, vers la réalisation de la convergence intellectuelle et de l'intégration des connaissances entre les savants et les experts, les juristes de la Oummah lorsqu'ils étudient les problèmes de la vie contemporaine avec ses calamités, ses développements et ses changements, sur la base du Livre sacré de Dieu, la Sunnah du Prophète et l'héritage de la pensée islamique. Et sur la conduite de cette approche solide, l'Académie, avec la grâce de Dieu, organise ce symposium de jurisprudence médicale pour clarifier la provision appropriée de la charia sur une question liée aux objectifs de préservation de l'âme et de préservation de la progéniture. En organisant ce symposium l'Académie a un espoir légitime que les participants élargiront ces produits pharmaceutiques modernes fabriqués par les sociétés pharmaceutiques contemporaines, dirigées par Prolacta, en termes de considération sobre et de conseils solides, afin de permettre au monde de bénéficier de ce qu'offrent les jours d'innovations et d'inventions. Avec l'espoir que le Bienfaiteur Om-

niscient accordera aux participants de ce symposium scientifique un élan de générosité et l'immensité de sa miséricorde, et qu'il leur fera comprendre comme Suleiman l'a compris, avec les prières les plus sincères sur lui et notre Prophète, le Secrétariat général de l'Académie saisit cette occasion pour exprimer ses sincères remerciements à Son Excellence M. Hussein Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, pour son soutien continu à l'Académie et exprime sa grande gratitude et sa gratitude à Son Excellence Sheikh Dr. Saleh ibn Humeid, le président de l'Académie, pour son engagement indéfectible en faveur de l'avancement de l'Académie. Le Secrétariat général saisit également cette occasion pour renouveler ses remerciements à leurs excellences, aux chercheurs et aux honorables participants, pour les épreuves qu'ils ont endurées afin de participer à ce symposium. En plus, le Secrétariat général exprime ses remerciements à la société Prolacta pour la coopération et le soutien pour la tenue de ce symposium. Enfin, au nom des membres, experts et employés de l'Académie, le Secrétariat général de l'Académie est honoré de renouveler ses louanges au pays siège, le Royaume d'Arabie saoudite, aux dirigeants et au peuple, pour leur soutien continu, les soins permanents et les soins constants. Que le Seigneur perpétue son sage leadership et son grand peuple, les bénédictions de la sécurité, de la sûreté, du bonheur, de la prospérité et de la stabilité, et les récompenses en notre nom et au nom de la Oummah. Tous nos remerciements et notre appréciation à tous ceux qui ont contribué au succès de ce symposium, et que Dieu accorde le succès.

Déclaration finale du symposium sur l'allaitement des bébés prématurés



Louange à Dieu, Seigneur des mondes, et prières et paix sur celui qui a été envoyé comme une miséricorde aux mondes, notre Maître Muhammad et sa famille et ses compagnons ensemble, et après, Avec la grâce de Dieu Tout-Puissant, le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, qui est affiliée à l'Organisation de la Coopération Islamique, s'est tenue le lundi 9 Dhi al-Qi'dah 1444 AH correspondant à le 29 mai 2023, un symposium scientifique intitulé: «Allaitement des prématurés avec le lait de mères connues et inconnues» à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Le Secrétariat général de l'Académie a nommé un certain nombre de médecins spécialisés et de spécialistes de la charia bien établis afin de préparer des recherches scientifiques traitant de l'étude, de l'analyse et de l'investigation du sujet susmentionné. Avec la grâce et le succès de Dieu, le nombre total de communications présentées au symposium a atteint vingt-cinq (25) recherches médicales et jurisprudentielles, dont neuf (9) recherches médicales et seize (16) recherches jurisprudentielles. Les activités du symposium comprenaient une séance d'ouverture et trois séances scientifiques. Le symposium s'est ouvert par la récitation de versets du Saint Coran, puis le discours de bienvenue du symposium a été prononcé par Son

Excellence Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie. Cela a été suivi par le discours d'ouverture prononcé par Son Eminence Cheikh Dr. Saleh ibn Hamid, membre du Conseil des Savants Supérieurs, imam et prédicateur de la Grande Mosquée, président de l'Académie. Puis les trois sessions du symposium ont commencé, où les médecins ont présenté leurs recherches, qui comprenaient une définition de ce que l'on entend par le terme, les raisons, les statistiques, le lait disponible et les effets. Dr. Shouayb Mustafa, le superviseur de l'Observatoire des Fatwas et des Revues à l'Académie, a présenté au symposium dans la deuxième session, un résumé de la recherche sur la charia, puis la dernière session a été consacrée aux discussions, commentaires et propositions de recommandations. Après de longues débats et discussions scientifiques sur les différentes questions jurisprudentielles et médicales liées au thème du symposium, les participants ont proposé plusieurs recommandations, compte tenu de leur abondance et de leur diversité, et d'une volonté de reformuler ces recommandations de manière plus précise et complète. Par conséquent, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de reporter l'annonce des recommandations du symposium jusqu'à l'achèvement de leurs révisions et de leur édition après l'avoir présenté aux participants, pour

recueillir leurs avis avant de l'adopter et de le soumettre au Conseil de l'Académie. En conséquence, le Secrétariat général a demandé aux participants de bien vouloir lui faire parvenir leurs notes sur les projets de recommandations dans le délai imparti pour la réception des amendements. À la fin de cette déclaration, le symposium a présenté les sincères remerciements et la profonde gratitude de l'Académie au pays hôte, le Royaume d'Arabie saoudite, à son roi, à son gouvernement et à son peuple, pour leur soutien continu, en particulier les services qui ont eu un impact sur la mise en place de ce symposium, que Dieu les récompense bien. Le mot de remerciements et d'appréciation a été adressé au président de l'Académie, Son Eminence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, à Son Excellence Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général, pour leur grande coopération dans la tenue de ce symposium, aux chercheurs et participants, pour leurs efforts scientifiques appréciables. Un merci spécial aux frères et sœurs qui ont enduré des épreuves et des sacrifices pour participer à ce symposium. Dieu accorde le succès.

Que la bénédiction de Dieu soit sur notre maître Muhammad, sa famille et tous ses compagnons.

Imam Al-Akbar reçoit le Secrétaire général au Caire

S.E. Cheikh Dr Ahmed Al-Tayeb, Imam Al-Akbar d'Al-Azhar, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, le mardi 17 Dhoul Qaida 1444, correspondant au 6 juin 2023, au siège de d'Al-Azhar Al-Charif, au Caire. Au début de la réunion, il a souhaité la bienvenue à Son Excellence et à la délégation qui l'accompagnait, et l'a remercié de sa visite, saluant le saut qualitatif dont l'Académie est témoin dans ses activités et ses programmes, et exprimant particulièrement sa satisfaction par rapport aux conclusions de la dernière session de l'Académie, qui s'est tenue à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite. Cette session a répondu aux nombreuses questions d'actualité et aux problèmes contemporains, en particulier la résolution qui appelle à joindre ces enfants de lignée inconnue leur parents si ces dernières ont été prouvées être ses parents par l'une des méthodes de preuve modernes reconnues par la Charia, telles que l'ADN et autres, et qu'il est obligatoire pour ses parents biologiques une fois prouvé de me prendre en charge.



Pour sa part, Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements et sa vénérable gratitude au Grand Imam pour l'accueil chaleureux, soulignant la volonté de l'académie de renforcer les relations de coopération et de partenariat avec une institution scientifique établie de longue date comme Al-Azhar Al-Charif. Il a ensuite informé Son Eminence de l'importance liée à la participation des éminents savants d'Al-Azhar à la délégation de savants de la Oummah qui se rendra en Afghanistan incessamment

afin de discuter avec l'autorité dirigeante Afghane la question de l'éducation des jeunes filles et la participation des femmes afghanes au développement de leur pays. Il a conclu son intervention en renouvelant ses remerciements et en priant le Seigneur de protéger et de bénir son Éminence en vue de faire bénéficier la Oummah et tout monde de sa pensée éclairante, de son abondant savoir et de sa grande moralité. Ont assisté à la réunion, le Dr. Abdullah Mabrouk Al-Najjar, membre de l'Académie et représentant d'Al-Azhar au Conseil de l'Académie, et Mr. Amjad Ibrahim Mustafa Al-Mansi, chef du département du protocole à l'Académie.



La Consule générale de France visite le Secrétariat général de l'Académie



S.E. Mme Catherine Corm-Kamoun, Consule générale et Envoyée spéciale de la France auprès de l'Organisation de la Coopération islamique, a visité le siège du Secrétariat général du Conseil à Djeddah, en Arabie saoudite, le jeudi 12 Dhoul al-Qi'dah 1444, correspondant au 1er juin 2023. Elle a exprimé ses profonds remerciements au Secrétaire général pour la l'accueil chaleureux, soulignant son grand désir de renforcer les relations de coopération avec l'OCI et ses différents organes, particulièrement l'Académie internationale du Fiqh islamique. Elle a également salué le rôle important de l'Académie et ce qu'elle fournit sous la direction de son secrétaire général en termes de pensée modérée et sobre, ainsi que les efforts distingués pour répandre la modération, la tolérance et la coexistence pacifique entre les religions. Elle a conclu son intervention en exprimant son optimisme quant à la consolidation des liens de

communication avec l'Académie afin de servir les objectifs communs devant renforcer l'entente et l'acceptation de différences entre les adeptes des religions. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé sa profonde gratitude à Mme la Consule pour cette visite, et sa volonté de renforcer les liens de coopération et de communication entre l'Académie et les différentes institutions et centres français concernés par la promotion de la coexistence pacifique entre les peuples. Il lui a également exprimé son appréciation pour l'intérêt qu'elle porte aux résultats de la visite de la délégation des érudits de la Oummah en Afghanistan. Il a également exprimé sa gratitude pour l'intérêt que la consule générale porte aux résultats de la visite de la délégation d'érudits de la Oummah en Afghanistan, soulignant que l'Islam considère qu'il est important d'éduquer les hommes et les femmes et qu'il s'agit là d'un devoir religieux établi sur lequel les érudits n'ont trouvé aucun désaccord depuis l'époque du message du Prophète Mohammed jusqu'à aujourd'hui. Ce devoir est considéré comme un droit inné pour tout être humain, homme ou femme, et il en va de même pour la participation des femmes et de toutes les composantes du peuple aux efforts de développement, de renaissance et de progrès. Il a ensuite saisi cette occasion pour donner un bref aperçu de la création de l'Académie, de ses

objectifs, de ses programmes et de ses activités, ainsi que des développements récents, en exprimant sa pleine disposition à coordonner et à communiquer avec les autorités françaises concernant les questions relatives aux musulmans en France, qu'ils soient citoyens ou résidents, en particulier la prise de conscience de l'engagement des exigences d'une citoyenneté complète, l'importance d'une intégration positive, la promotion d'une culture de modération et de tolérance, ainsi que l'intensification des efforts pour introduire l'Islam et ses principes de justice, de miséricorde, d'égalité, et le rejet total de la violence, de la haine, de l'exclusion, et de l'intolérance. Ont assisté à la réunion, M. Mohamed Mondher Chouk, directeur de cabinet et des protocoles, M. Mohamed Al-Idrisi, directeur du département des médias et des relations publiques, et le Dr. Hajj Manta Dramme, chef du département des relations extérieures à l'Académie.



Le S.G. parle de la valeur de l'amour à L'école du Croissant à Bangkok



S. E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie, a visité Bangkok, capitale de la Thaïlande, du 19 au 21 Dhul Qida 1444, correspondant au 8 au 10 juin 2023, il a été accueilli par le Dr Ibrahim Naité, directeur exécutif de l'école, et le Dr Iman Naité, vice-principal chargé des affaires académiques. Le lendemain matin, il a visité l'école et a prononcé un discours devant le personnel enseignant, en présence d'un grand nombre d'élèves de différentes classes. Dans son discours il a souligné l'importance de la prise de conscience de la valeur de l'amour à ses différents niveaux, tels que l'amour pour les parents, l'amour pour la famille, l'amour pour l'école, l'amour pour la société, l'amour pour la patrie et l'amour pour l'humanité. L'obéissance, et toute la sincérité, et il n'y a pas de conflit entre eux, car chacun a ses propres domaines et exigences. Lors d'une merveilleuse interaction entre Son

Excellence et les élèves, en particulier ceux des niveaux inférieurs de l'enseignement, Son Excellence a pu leur faire prendre conscience de l'importance de l'amour, qui s'appuie sur l'amour du milieu familial (parents, frères et sœurs, le cas échéant) et qui est renforcé dans le milieu scolaire, qui s'efforce de consolider les valeurs émanant de l'amour dans l'esprit des jeunes, et s'étend à l'environnement de la communauté dans laquelle l'homme vit et apprend les traditions, les habitudes et les coutumes, puis s'enracine dans la patrie qui lui a tant donné, y compris la sécurité et la sûreté, et une vie décente, et qui est toujours soucieuse de lui fournir les moyens du confort et de la stabilité. Il a expliqué que l'amour de l'homme pour son Créateur et Maître de l'univers l'oblige à adhérer aux manifestations d'amour susmentionnées. Enfin, il a appelé l'école, ses administrateurs, ses élèves et ses étudiants à diffuser la

valeur de l'amour, la culture de l'amour et l'approche de l'amour, afin d'éliminer toutes les formes de conflit, de dissension, de conflit, de désaccord et de violence, au service de leur école, de leur communauté et de leur pays, avec beaucoup de reconnaissance, de gratitude et d'appréciation envers leur Créateur. En outre, le discours directif de Son Excellence a laissé un bon impact dans le cœur des personnes présentes, qui ont remercié Son Excellence pour la méthode interactive créative qui a incité les élèves à suivre avec obéissance et concentration. Il convient de noter que l'International School of Crescent est l'une des écoles islamiques contemporaines qui associe des programmes modernes à l'éducation islamique, car elle enseigne des programmes modernes qui sont reconnus au niveau local et international. Cette école enseigne également les matières islamiques de base à ses élèves musulmans afin de préserver leur identité religieuse tout en leur permettant de maîtriser les matières modernes. Grâce à la préparation exceptionnelle de ses élèves, un certain nombre de ses diplômés ont remporté des prix de reconnaissance internationale aux examens généraux américains et britanniques de l'enseignement secondaire, et certains de ses diplômés poursuivent leurs études de premier cycle dans des universités américaines et britanniques, l'un d'entre eux ayant remporté un prix de l'Agence spatiale américaine (NASA) cette année, et un autre ayant reçu une bourse pour s'inscrire au MIT, une université américaine de renom.

Le S.G. prononce le sermon du vendredi à la Mosquée de Bangkok



A l'aimable invitation de la Mosquée de Bangkok, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a prononcé le sermon du vendredi à la Mosquée dans la capitale thaïlandaise le vendredi 20 Dhu Qui'da 1444, correspondant au 9 juin 2023. Il a commencé son sermon en rappelant l'importance d'observer son Créateur en secret et en public, et de se préparer à Le rencontrer après avoir quitté ce monde. Il a souligné que

nous sommes tous en transit dans ce monde et nous allons y quitter à tout moment pour l'au-delà qui est éternel. En conséquence, chacun d'entre nous devrait savoir qu'il y a un compte à rendre pour chaque mot que nous avons prononcé, pour chaque action que nous avons faite, et pour chaque action que nous avons prise. Nous devons nous préparer pour la mort avant qu'elle nous l'atteigne ou nous la surprenne, en observant perpétuellement Dieu et en se tenant responsable, en se conformant aux commandements de Dieu et en évitant ses interdictions. Il a ensuite rappelé aux fidèles que les réseaux sociaux contemporains sont une bénédiction de Dieu que le musulman doit utiliser pour plaire à Dieu et éviter de les utiliser pour désobéir au Tout-Puissant. Il a souligné qu'ils sont considérés comme l'un des moyens bénéfiques et néfastes à la fois, et qu'ils sont bénéfiques pour ceux qui les maîtrisent et les utilisent pour plaire au Seigneur, et néfastes pour ceux qui les utilisent pour répandre des rumeurs, des mensonges et des maux dans les sociétés. Il a également mentionné les adorateurs de la parole du Tout-Puissant, qui a dit: «Ce jour-là, Nous scellerons leurs bouches, tandis que leurs mains Nous parleront et que leurs jambes témoigneront de ce qu'ils avaient accompli.» Et le Messager d'Allah (PSSL) a dit

: «Soyez donc sincères, car la sincérité mène à la droiture, et la droiture mène au Paradis, et méfiez-vous du mensonge, car le mensonge mène à l'immoralité, et l'immoralité mène au feu de l'enfer, et un homme continue à dire la vérité jusqu'à ce qu'il soit inscrit auprès de Dieu comme véridique, et un homme continue à dire des mensonges jusqu'à ce qu'il soit inscrit auprès de Dieu comme menteur.» Son Excellence a conclu son sermon en invitant les fidèles à s'acquitter de leur devoir de guider et d'orienter les jeunes, les conjoints et les amis dans l'utilisation de ces moyens d'une manière qui leur sera bénéfique ainsi qu'à leur communauté, en remerciant le Créateur qui a perfectionné sa religion, Qui a promis aux reconnaissants de l'augmenter leur récompenses: Et lorsque votre Seigneur proclama: «Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtiment sera terrible». Le sermon a été très bien accueilli par les différentes nationalités qui affluent dans cette belle mosquée située au cœur de la capitale, et dont les cours et les places regorgent de fidèles venus de toute la capitale.

Le S.G. invité d'honneur de la graduation à l'école du Croissant

En reconnaissance de ses contributions remarquables à l'éducation et de ses efforts pour diffuser la modération, la tolérance et la coexistence pacifique à travers le monde, l'École internationale du Croissant a choisi S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, dans la soirée du samedi 21 Dhoul Quidah 1444, correspondant au 10 juin 2023, comme invité d'honneur à la cérémonie annuelle de remise des diplômes de cette année à Bangkok. La cérémonie a débuté par l'hymne national thaïlandais, suivi de la récitation du Saint Coran. Dr. Ibrahim Naitié, le directeur général, a ensuite prononcé un discours de bienvenue dans lequel il a exprimé les remerciements des membres du conseil d'administration et de la direction à Son Excellence pour avoir honoré l'école en répondant à leur invitation et pour avoir accepté leur choix. Il a ajouté : "Aujourd'hui, je suis très fier d'honorer Votre Excellence, d'assister à cette cérémonie, au cours de laquelle nous célébrons ensemble la remise des diplômes aux étudiants distingués qui ont réussi avec excellence les examens généraux de l'enseignement secondaire internationalement reconnus, et je ressens une gratitude particulière, car je suis l'un des fruits de votre éducation et de votre solide formation lorsque vous étiez professeur et éducateur à l'Université islamique internationale de Malaisie, vous avez été pour moi, et pour de nombreux étudiants étrangers



compris les chauffeurs de bus, les cuisiniers, les agents d'entretien, les gardiens, etc. Je vous remercie tous de m'avoir invité et de m'avoir fait l'honneur de participer à cet événement historique intemporel, que je considère comme l'une des occasions les plus chères, et que j'aime moi-même, parce qu'elle me rappelle de beaux souvenirs d'un monde que j'ai aimé de tout mon amour, et que j'aime encore beaucoup. C'est le monde de la science, de la connaissance, de l'éducation et de l'enseignement. Je voudrais vous féliciter, vous les parents d'élèves dont nous célébrons leur réussite après des années de suivi, d'orientation et de conseils; je vous félicite pour l'investissement le plus cher et le plus noble que vous ayez fait, un investissement généreux et grandiose dans l'éducation de vos enfants. C'est un investissement durable dans l'avenir et dans la société. Le sacrifice remarquable de votre temps et de votre santé pour l'éducation de ces jeunes, et s'il n'y avait pas eu Dieu et ensuite vos efforts, votre sincérité et votre dévouement, ils n'auraient pas atteint ce qu'ils ont aujourd'hui. Je voudrais aussi féliciter la direction de l'école pour son engagement, sa sagesse et son succès incontestable de créer une atmosphère idéale et merveilleuse d'harmonie, d'intégration, de communication et d'harmonie entre les différentes composantes du processus éducatif, que Dieu l'augmente en succès et en réussite. Quant à vous, diplômés, je vous félicite pour l'obtention de votre diplôme, pour avoir apporté bonheur et joie dans le cœur de vos familles et de vos proches, pour votre assiduité et votre diligence, et le célèbre proverbe "Celui qui cherche la gloire reste éveillé toute la nuit". Cependant, avec ce grand succès, je voudrais vous rappeler que ce diplôme n'est rien d'autre que le début d'un nouveau voyage de plusieurs parcours de vie, et une nouvelle étape de la vie pleine de défis et de difficultés dans un monde qui ne montre aucune pitié pour les paresseux, aucune compassion pour les désespérés, et aucune préoccupation pour les négligents. Une confiance totale et permanente en votre Créateur, puis en votre capacité à transformer les défis en opportunités, à faire bon usage et à investir les potentiels et les opportunités qui s'offrent à vous, qu'ils soient grands ou petits. Je suis convaincu que si vous continuez à montrer ce que vous avez montré auparavant en termes de détermination et d'ardeur vous obtiendrez des succès plus grands et plus importants que ceux que vous avez obtenus dans cette école. Je demande à Allah de vous aider et de vous bénir. Enfin, je vous invite, diplômés, à ne pas oublier tous ceux

qui vous ont rendu service, à vous souvenir de vos parents, de vos tuteurs, du soutien, du sacrifice et de la vigilance qu'ils vous ont apportés, à les remercier à tout moment. Souvenez-vous de vos honorables professeurs et remerciez-les pour leur dévouement à votre éducation et pour avoir sacrifié leur temps. N'oubliez pas l'administration de votre école et remerciez-la pour ses efforts indéniables de planification et d'orientation. N'oubliez pas ce beau pays, le Royaume de Thaïlande, qui vous a offert une atmosphère de sécurité, de sûreté et de stabilité, qui vous a permis d'étudier dans une atmosphère stable, avec facilité et confort. Le succès que vous avez atteint n'aurait pas été possible sans la sécurité dont jouit ce pays hospitalier. Je voudrais conclure cette intervention par un hadith du Prophète Mohammed, Paix et Salut sur Lui, qui dit: Lorsque l'homme meurt, toutes ses œuvres s'arrêtent sauf trois choses: une charité permanente, un savoir bénéfique et un fils vertueux qui fait des duas pour lui. En conséquence «Félicitations à ceux qui ont fondé cette école, en particulier S.E. l'ancien ambassadeur du Qatar en Thaïlande, qui est l'actuel ambassadeur en Espagne, ainsi que l'homme d'affaires Cheikh Fofana, et d'autres, afin d'éduquer les jeunes générations sur leur religion et leur monde, ces enfants qui prioront pour vous tant qu'ils seront en vie, ainsi que leur progéniture. Je place beaucoup d'espoir en Allah, puis en vous tous, pour diffuser le message d'amour, de fraternité et d'humanité. Que Dieu prenne soin de vous, et vous récompense en mon nom pour cet honneur, et pour cette mise à l'honneur de ma modeste personne. Priez Allah pour moi, car c'est une tâche difficile que je m'apprends à entreprendre. Il s'agit d'aider nos filles en Afghanistan à retourner dans les écoles et les universités. Je crois que l'éducation est un droit sacré inné pour chaque être humain, homme ou femme. Dieu est avec vous. La célébration s'est poursuivie par la remise du bouclier d'honneur à Son Excellence par le directeur exécutif et le représentant du conseil d'administration, ainsi que par la remise de certificats de fin d'études aux diplômés et de médailles d'excellence aux étudiants qui se sont distingués par leur excellence. S.E. Prof. Jaran a prononcé un discours au nom du conseil d'administration, dans lequel il a remercié Son Excellence de sa présence, de son discours plein de sagesse et de ses conseils, avant de donner des conseils aux nouveaux anciens élèves.



un père généreux, un mentor sage, un grand soutien et un appui solide. Vous avez tout fait pour nous élever, nous enseigner, nous guider et nous orienter. Nous nous avons également appris que notre réussite est entre nos mains, après Allah le tout-puissant, si nous prenons les bonnes mesures. Nous nous avons appris ce jour-là à ne jamais céder au désespoir et à ne pas nous laisser berner par le succès, mais plutôt à avoir confiance en nos capacités et à investir dans nos capacités à réaliser nos rêves dans la vie. Je vous dis, en mon nom et au nom de mes collègues, merci pour votre éducation, merci pour votre instruction, merci pour votre volonté de réussir, et je demande à Allah de vous récompenser en notre nom, et de prolonger votre vie et votre santé" Après ce discours impressionnant, Son Excellence a prononcé l'allocution suivante: »En cette occasion, nous commençons par remercier, louer et remercier le Créateur, et que les bénédictions et la paix soient sur le Messager de Dieu, ainsi que sur sa famille et ses compagnons. Les élèves, les parents et l'ensemble du personnel de l'école, y



Le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'OCI visite l'Académie

Le professeur Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie, a reçu S.E. l'Ambassadeur Syed Muhammad Fouad Sher, Représentant permanent de la République islamique du Pakistan auprès de l'Organisation de la coopération islamique, OCI, et sa délégation qui l'accompagne, le lundi 23 Dhul Qi'dah 1444 AH correspondant au 12 juin 2023 AD au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Jeddah. L'Ambassadeur a exprimé ses sincères remerciements à Son Excellence pour l'accueil chaleureux. Il a également exprimé sa gratitude pour l'opportunité que lui et ses compagnons ont eue de rencontrer Son Excellence afin de renforcer les relations de coopération, de coordination et de communication entre



dans les efforts de construction en Afghanistan, exprimant une fois de plus l'entièbre disposition de son pays à apporter son plein soutien à l'Académie dans tous les axes. Pour sa part, il a remercié S.E. l'Ambassadeur et sa délégation pour cette visite, et pour le souci de son Excellence de renforcer et d'approfondir les relations de coopération, de coordination, de partenariat et de communication entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques, intellectuels et religieux de la République du Pakistan. Il a également exprimé ses sincères remerciements et sa grande gratitude au gouvernement du Pakistan pour son soutien continu à l'Académie et à ses diverses activités, louant la position prestigieuse dont jouit l'Académie auprès des différentes autorités et institutions pakistanaises, en particulier la délégation permanente auprès de l'organisation, et il a souligné et salué la coopération plus étroite entre Son Excellence et l'ancien représentant permanent, S.E. l'Ambassadeur Radwan. En plus il a exprimé son souhait d'approfondir impatiemment la même coopération et coordination avec Son Excellence. D'autre part, il a informé Son Excellence des derniers préparatifs du Secrétariat général de l'Académie pour conduire la délégation des érudits

de la Oummah pour la deuxième visite en Afghanistan, en application de la décision du Conseil ministériel des ministres des Affaires étrangères de la États membres de l'Organisation de la coopération islamique, qui a été prise à Islamabad il y a un an, notant à cette occasion le rôle pivot qui est confié à la République islamique du Pakistan en vue de régler la question afghane en général et les questions immédiates liées à la l'éducation des filles et des femmes, et la participation des femmes aux efforts de construction, de renaissance et de progrès en Afghanistan notamment. Il a particulièrement salué la participation active de la délégation d'universitaires pakistanais à la première visite des universitaires à Kaboul l'année dernière, et a promis à Son Excellence d'évoquer les noms des érudits qui représenteront le Pakistan lors de la prochaine visite de la délégation au cours du mois de juillet, si Dieu le veut. La réunion a été suivie par M. Moundher Chouk, directeur des affaires du Cabinet et du protocole, M. Muhammad Al-Idrisi, directeur du département des médias et des relations publiques, et le Dr Hajj Manta Drammeh, chef de la division de la coopération internationale de l'Académie.



la Délégation permanente et l'Académie, appréciant hautement les efforts de l'Académie pour présenter le vrai visage de l'islam en promettant la coexistence entre différents peuples et cultures. Ensuite, il a affirmé que son gouvernement suit avec grand intérêt le cours des événements en Afghanistan, en particulier les conclusions et les résultats de la visite des érudits de la Oummah en Afghanistan sur les questions d'éducation des hommes et des femmes, et la participation des femmes



Le S.E. reçoit le Consul Général du Nigeria au siège de l'Académie à Djeddah



Son Excellence Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu Son Excellence Bello Kazur Hosseini, le nouveau Consul Général de la République Fédérale du Nigeria à Djeddah, et sa délégation qui l'accompagne, le lundi 01 Dhu al-Hijjah 1444 AH correspondant au 19 juin 2023 au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, Royaume

d'Arabie saoudite. Il a souhaité la bienvenue à son honorable invité et l'a remercié de sa visite. Puis il a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude au gouvernement du Nigéria pour son soutien et son parrainage de l'Académie depuis sa création jusqu'à nos jours, souhaitant au nouveau Consul général plein succès dans ses fonctions. Il a également donné à l'invité et à ses compagnons un aperçu des activités de l'Académie et de ses différents projets visant à promouvoir la modération et la coexistence pacifique entre les peuples et les différentes religions. Pour sa part, il a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie et ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence pour l'accueil chaleureux et la délégation qui l'accompagnait, soulignant son souci d'établir des relations solides et durables avec l'Académie, et d'en tirer profit dans

abordant de nombreux problèmes locaux et régionaux qui occupent son pays et la région. La réunion s'est déroulée en présence de M. Muhammad Moudher Chouk, directeur du cabinet et des affaires du protocole, et de M. Muhammad Al-Idrisi, directeur du département des médias et des relations publiques.



Le S.G. donne une conférence sur la promotion de la coexistence en Écosse



Son Excellence le professeur Dr. Koutoub Moustapha Sano a prononcé une conférence publique intitulée: "Promouvoir la coexistence pacifique et combattre l'idéologie extrémiste", le jeudi 26 Dhul Qi'dah pour l'année 1444 correspondant au 15 juin de l'année 2023. Il a commencé sa conférence en remerciant la faculté pour l'invitation et les participants pour leur présence. Il a exprimé son immense joie pour le changement qualitatif dont la faculté a été témoin au cours de cette période sous la direction consciente et sage de son directeur, Dr Abu Bakr Jaber. Puis il a abordé le contenu de sa conférence, qu'il a résumé en trois questions, dont la première est: Pourquoi l'intérêt pour ce sujet à cette époque, quelles sont les causes de l'extrémisme et de l'intolérance, quels sont les moyens efficaces pour éliminer l'extrémisme? En ce qui concerne la première question, il a expliqué: «En effet, nous parlons de ce sujet en raison de notre sentiment profond que les religions se plaignent des attaques de ceux qui ont une idéologie extrémiste, représentée dans leur comportement scandaleux et leurs mauvaises pratiques qui sont rejetées au nom des Religions. L'islam, par exemple, est une grande religion qui appelle ses fidèles à adhérer et à diffuser les valeurs d'amour, de miséricorde et de gentillesse, de respect, de justice et de respect entre les personnes de religions, de couleurs et de langues différentes. Cela exige également d'éviter toute forme de violence et d'agression contre une personne en raison d'une religion, d'une croyance ou d'un mode de vie. Cela nécessite également l'importance de répandre l'harmonie et la concorde entre les gens, d'être gentil avec les faibles et les infirmes, et d'être gentil avec les enfants, les femmes et les personnes âgées, et un engagement envers la justice dans les relations avec les autres. Et avec ces enseignements clairs de l'islam et des autres religions, c'est plutôt leur agression pendant la journée qui nous incite à parler ouvertement de ce sujet, en espérant que le monde entier se rendra compte que l'islam, avec ses origines et ses valeurs, ses buts et ses enseignements reposent sur la promotion de la coexistence et le rejet de l'extrémisme et du terrorisme. Ceux qui ont transgressé le

caractère sacré de cette religion en versant du sang, en violant les honneurs et en gaspillant de l'argent, nous devons continuer à défendre les valeurs et les enseignements de l'islam jusqu'à ce que l'extrémisme disparaîsse et que le terrorisme cesse. Ensuite, il a expliqué que l'extrémisme a de multiples causes. Certains sont psychologiques, certains sont éducatifs et sociaux, et certains sont également économiques et politiques. Il a mis l'accent sur les raisons éducatives, en disant: « La réflexion sur les causes de l'émergence et de la propagation de l'idéologie extrémiste les trouve multiples, imbriquées et entrelacées, dont les plus importantes sont : la méconnaissance des valeurs de la Religion et de ses enseignements, l'interprétation corrompue et fausse des textes juridiques et la propagation de hadiths fabriqués qui sont faux au sujet du Messager de Dieu, que Dieu le bénisse et lui accorde la paix. Quant à l'ignorance, il est bien connu qu'elle est une base claire pour l'idéologie extrémiste, puisque la plupart de ses victimes sont ignorantes. Ils ont quelques informations superficielles sur les principes de l'islam, et ils ignorent l'application de ses valeurs comme ils ignorent les objectifs et la sagesse de la charia. Ils sont, comme Messager, que Dieu le bénisse, les a décrits: Coupures de dents, fous de rêves, ils récitent le Coran, mais il ne va pas au-delà de leurs clavicules, et ils s'éloignent de l'Islam comme la flèche traverse la proie.. » En ce qui concerne l'interprétation corrompue et fausse, on considère également que l'une des raisons de l'émergence de l'idéologie extrémiste est que "parce que la plupart de ceux qui ont une idéologie extrémiste ne font pas la différence entre le général et le spécial, et non entre l'absolu et restreints, et frappent les textes les uns avec les autres. Ils attaquent également le caractère sacré des dispositions des textes et négligent les événements historiques de manière flagrante ». Par conséquent, ils commettent toutes sortes de pratiques et d'actes répréhensibles. est clair dans leur pensée, car "beaucoup d'idées et d'opinions qu'ils répandent sont basées sur de faux hadiths au sujet du Messager de Dieu, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui et sa famille, et on trouve une présence de cela dans tous les hadiths sur lesquels

ils s'appuient pour empêcher les femmes d'accéder à l'éducation et s'efforcent de les exclure de la participation aux efforts de construction et de renaissance et au progrès et au développement des patries, ainsi que le cas dans un certain nombre de faux hadiths qui font l'origine dans le relation entre Al-Muslim et les autres ». En général, il existe d'autres raisons qui ne suffisent pas à les énumérer. En ce qui concerne la dernière question, S.E. a expliqué que le traitement le meilleur, le plus efficace et le plus durable réside dans l'octroi d'une éducation de qualité, le cours correct et complet qui permettent notamment aux jeunes d'acquérir des valeurs qui éclairent leur chemin et améliorent la coexistence, la pensée pacifique, le comportement et la pratique, comme ainsi que de les faire renoncer à toutes les formes de violence, d'agression, d'exclusion, d'injustice et de haine en raison de la religion, ou des convictions, de la couleur ou de la langue, c'est l'éducation qui se fonde sur la consolidation de la croyance en la dignité et la liberté de l'homme et son droit de choisir sa croyance en toute liberté et direction, et croit que les gens sont de deux types, votre frère en religion ou votre frère en humanité, il a ce que vous avez, et il a ce que vous devez. Son Excellence a conclu sa conférence en insistant sur le dicton : "Les musulmans sont plus que jamais tenus de se démarquer par leurs paroles, leurs actes et leur comportement, que l'islam est une religion de paix, d'amour, de miséricorde, de justice, de gentillesse, de bienveillance et de respect. Pour y parvenir, il leur incombe à tous, en tout temps et en tout lieu, de combattre toute pensée qui appelle à la violence, à la haine et à l'exclusion. Ils doivent promouvoir et respecter la diversité, la différence et le pluralisme, qui ont été énumérés comme les signes de la grandeur et de la puissance du Seigneur, selon le Saint Coran: "Et parmi Ses signes se trouve la création des cieux et de la terre, et les différences dans votre langues et couleurs. En effet, en cela se trouvent des signes pour les mondes». A la fin de la conférence, Son Excellence a répondu à un certain nombre de questions posées par les participants, soulignant que l'ampleur du défi qu'il est constitué en tant qu'incubateur de la pensée extrémiste d'exclusion. Elle doit être confrontée à un discours de renouveau éclairé, conscient et assimilé, conscient des effets néfastes. Les conséquences de l'avenir de la sécurité, de la sûreté, de la stabilité et de la prospérité pour les peuples et les sociétés, et donc « les circonstances exceptionnelles qui traversent l'humanité aujourd'hui en raison de l'émergence et de la diffusion de cette pensée chez de nombreux adeptes de religions et de croyances, tant musulmans que chrétiens, Les Juifs et les autres exigent des efforts intellectuels concertés et l'intégration de démarches scientifiques étudiées pour le combattre, le réfuter et le vaincre afin de sauver le monde et l'humanité de son fléau et de ses tragédies ».

Le S.G. rencontre le directeur de la faculté d'Al Maktoum en Ecosse



Dans le cadre du renforcement des relations de coopération, de partenariat et de communication entre l'Académie et les principales institutions et centres scientifiques des pays des communautés musulmanes, le Dr Abu Bakr Jaber, directeur de la faculté d'Al Maktoum de l'enseignement supérieur, a reçu S.E. Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie, le jeudi 26 Dhu al-Qi'dah pour l'année 1444 AH correspondant au 15 juin 2023, dans le bâtiment du collège à Dundee, en Ecosse. Le Directeur a souhaité la bienvenue à Son Excellence, le remerciant d'avoir accepté l'invitation et louant les efforts scientifiques appréciés de Son Excellence dans le domaine de la diffusion de la modération, de la promotion de la tolérance, de la coexistence et du rejet de l'extrémisme, il a également exprimé sa grande gratitude à Son Excellence pour avoir donné l'occasion de participer à la dernière session historique de l'Académie, au cours de

laquelle il a été témoin de ce rôle scientifique, du grand rôle de l'Académie et de la grande responsabilité intellectuelle qui lui a été confiée dans la réalisation de la convergence et de l'intégration intellectuelles parmi les spécialistes des sciences religieuses et experts en sciences humaines face aux calamités, à ses évolutions et à ses problèmes, notant à cet égard l'aspiration du collège et sa pleine disponibilité à aller de l'avant dans l'activation des termes de l'accord de coopération signé entre le collège et l'Académie, en particulier en ce qui concerne l'organisation conjointe de séminaires, de conférences et d'ateliers, la réalisation de recherches et d'études scientifiques sur des questions et des problèmes d'intérêt commun. A la fin de son allocution, il a transmis à Son Excellence les salutations de S.E. L'ambassadeur Mirza Al-Sayegh, président du Collège, et Lord Elder, conseiller du Collège. Pour sa part, Son Excellence a exprimé ses grands remerciements et sa grande appréciation pour l'invitation et pour l'accueil chaleureux, louant le grand développement que connaît le collège sous son administration à différents niveaux, en particulier dans le domaine des disciplines scientifiques importantes et des programmes qui elle propose de suivre le rythme de son temps et de contribuer au développement des connaissances et de la pensée humaine. Il a également exprimé la

pleine volonté de l'académie de construire un partenariat stratégique dans le développement de programmes scientifiques visant à promouvoir la coexistence et à consolider les valeurs de tolérance et de modération parmi les universitaires et les décideurs. Pour y parvenir, Son Excellence a dirigé le Dr Al-Hajj Manta Drammeh, chef du département de la coopération internationale à l'Académie, qui accompagnait Son Excellence pour tenir une réunion urgente avec l'administration du collège afin de discuter d'un moyen d'activer les autres éléments liés au MoU en proposant des projets et des activités scientifiques et intellectuelles pouvant être mises en œuvre selon des délais précis.



Le S.G. appelle à enseigner les religions dans les universités en Occident

La faculté d'Al Maktoum pour l'enseignement supérieur a organisé le jeudi 26 Dhu al-Qi'dah 2023, correspondant au 15 juin 2023, une séance de dialogue sur les études islamiques dans les établissements d'enseignement supérieur en Grande-Bretagne à Dundee en Ecosse. La session a débuté par une intervention scientifique présentée par le professeur Martin Percy, théologien chevronné et universitaire britannique et ancien directeur du Ripon College d'Oxford où il a parlé de l'importance de l'éducation et de son rôle dans la lutte contre l'idéologie extrémiste en référence à la conférence du Prof. Sano. Il a expliqué qu'il existe un besoin scientifique et méthodologique d'initier les gens aux valeurs d'amour, de miséricorde et de gentillesse, de respect et de justice qui sont incluses dans les enseignements de l'Islam, et ces sont les valeurs que le Prof. Sano a souligné dans sa conférence, se référant au fait que le monde est confronté à un grand défi de la pensée laïque extrémiste négative qui rejette toute discussion sur les religions, nous devons donc bénéficier des valeurs prônées par les religions. De plus, la nécessité d'enseigner les religions ne vise pas à convertir les gens à la conviction religieuse, mais à comprendre les valeurs et les objectifs des religions. Puis le Professeur Sano a fait part de son point de vue sur le thème du dialogue et a salué l'importance qu'il a d'aborder ce thème pour le dialogue et la discussion, en raison



de son rôle dans la sensibilisation et la définition de l'importance de ce domaine de la connaissance, appelé études islamiques. Il a également salué la précieuse intervention du professeur Martin, notamment en ce qui concerne la réalité des études islamiques dans les établissements d'enseignement supérieur en Occident, et a expliqué entre-temps qu'il y a aujourd'hui un besoin audacieux de faire découvrir aux jeunes dans les universités les grandes religions contemporaines afin de leur permettre de bien traiter les adeptes des religions, et de corriger de nombreux stéréotypes autour des religions, dont la source est due à la méconnaissance de la réalité des religions, de leurs valeurs et finalités. Entre-temps, il a noté que l'enseignement des religions dans les établissements d'enseignement supérieur en Occident peut contribuer efficacement à combattre l'extrémisme et la haine des religions, en particulier l'islamophobie, qui est l'ignorance de la religion islamique et de ses valeurs humaines. L'impeccabilité est

l'une des raisons les plus importantes, car le mépris des symboles religieux islamiques et non islamiques est considéré comme une expression et un reflet de l'ignorance des personnes impliquées. Ensuite, il a souligné que l'enseignement des études islamiques dans les établissements d'enseignement supérieur au Royaume-Uni est l'un des moyens de lutter contre toutes les formes d'attaques contre les religions. Dès lors, enseigner les religions aiderait les décideurs politiques à prendre les bonnes décisions dans leurs relations avec le monde musulman, et cela rendrait également justice au phénomène de l'islamophobie, cela renforcerait même les relations de coopération, partenariat et communication entre l'Est et l'Ouest. Il a conclu son discours en invitant les établissements d'enseignement supérieur à dispenser des cours sur le thème «Religions pour la diplomatie; Religions pour un partenariat stratégique; Religions pour la paix et la sécurité mondiales, etc. et d'autres titres qui définissent le but de l'enseignement des religions dès le départ. Pour ce faire, il a appelé la faculté d'Al Maktoum à prendre les devants en initiant cette proposition après une étude sérieuse de toutes les questions de fond et méthodologiques connexes et des questions pratiques. La séance de dialogue a été animée par le Dr. Murat Seifoglu, maître de conférences de l'histoire du Moyen-Orient à la faculté, et en présence d'universitaires et d'étudiants.

Le S.G. prononçant le sermon du vendredi sur la citoyenneté et la droiture en Écosse



S.E. Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie, a prononcé le sermon du vendredi 27 Dhul Qidah 1444 AH, correspondant au 16 juin 2023 à la mosquée du Collège Al Maktoum à Dundee, en Écosse. Il a ouvert la voie à son sermon avec une conférence qui précède le sermon du vendredi, et l'a consacrée à parler de la citoyenneté, de son concept et de son importance, où il a souligné que l'appartenance à la patrie et la loyauté envers les pays sont une question religieuse et un devoir sur chaque musulman. Comme nous devons être fidèles à notre religion et à notre peuple, nous devons également être fidèles à nos patries et à nos dirigeants. De plus, il n'y a pas de différence entre les pays en termes de statut devant le Tout-Puissant. Ils sont tous égaux et leur existence est une volonté divine qui réfléchit sur la création de personnes à partir d'hommes et de femmes et en a fait des peuples et des tribus afin d'apprendre à se connaître. En conséquence un musulman devrait être fier du pays dont il détient la citoyenneté. Il doit l'aimer, le défendre et contribuer à son développement, et rejeter toutes les actions d'anarchie telles

que les actes de vandalisme, les comportements scandaleux et les violations flagrantes des lois et de la législation. Il a souligné que l'amour de la patrie se traduit par le respect de sa constitution, de ses lois, de ses législations, de ses traditions et de ses valeurs. Ce serait une expression de gratitude pour lui avoir fourni, à lui et à sa famille, la sécurité et une vie décence. Il a conclu sa déclaration en invitant les musulmans britanniques à aimer leur royaume et à le remercier ainsi que leurs dirigeants pour ce qu'il leur a apporté: sûreté et sécurité, stabilité et vie décence et ils doivent être fiers d'en faire partie, de le défendre et de le faire avancer. Il a appelé les musulmans résidant dans ce royaume à respecter ses lois et législations, et s'abstenir de toute forme de violence et d'agression c'est préserver la réputation de l'islam et le statut de l'islam. Le vrai musulman est le celui qui adhère aux enseignements de sa religion qui lui ont été imposés; il doit obéir à son Seigneur, obéir à Son messager et obéir aux dirigeants. Quant au sermon du vendredi, il l'a consacré à parler de la droiture et de son importance pour les musulmans à cette époque. Il a souligné le hadith du grand compagnon Sufyan bin Abdullah Al-Thaqafi, il a dit: J'ai dit: O Messager de Dieu, dis-moi quelque chose sur l'islam que je ne demanderai à personne après toi. Il dit: Dis: Je crois en Dieu, et sois droit. Cette réponse prophétique résume la religion en deux piliers essentiels, celui de la croyance et de la droiture. À ce qui concerne la croyance, elle se résume dans la croyance en Dieu, c'est la croyance en Ses anges, Ses messagers, Ses livres, le jour

dernier et le destin, Son bien et Son mauvais. Quant à la droiture elle veut dire l'adhésion à tout ce que Dieu et Son messager a ordonné: la prière, la zakat, le jeûne, le Hajj et le respect de ses parents, honorer l'invité, bienveillance envers le voisin, secours aux nécessiteux, maîtrise du travail, créativité, innovation, et bien d'autres choses encore, faire de bonnes actions, car la droiture exige de rester à l'écart de tout ce qui est interdit par Dieu et Son Messager, que Dieu le bénisse, du polythéisme, du mensonge, de la tricherie, de l'arrogance, de l'injustice, de l'agression, de la désobéissance, de la paresse, du vol, de l'usure et de l'adultére et d'autres interdictions. Certainement la droiture est la clé du paradis, et l'une des raisons de la tranquillité et de la stabilité, c'est plutôt la bonne nouvelle qu'une personne ressent lorsqu'elle est en état de mort, la crédibilité de ce qu'elle dit ((En effet, ceux qui ont dit que notre Seigneur est Dieu et sont ensuite devenus fermes et droits, les anges descendront sur eux: Ne craignez pas, ne vous affligez pas, et annoncez de bonnes nouvelles. Au paradis que tu as promis que nous sommes les premiers d'entre vous dans cette vie mondaine et dans l'au-delà. Et vous y aurez tout ce que vous réclamerez)) verset: 30-31. Il a conclu son sermon en soulignant que l'un des fruits les plus importants de la droiture est qu'elle apporte plaisir et réconfort à son propriétaire, à ses héritiers, y compris les épouses, les enfants et les êtres chers, lorsqu'il quitte ce monde, c'est parce que Dieu a promis de les garantir, de prendre soin d'eux et de les protéger. Le sermon a été bien accueilli par les fidèles.

47ème réunion périodique des chefs de département

Le Secrétariat Général de l'Académie a tenu sa quarante-septième réunion périodique des chefs de départements, présidée par S.E. Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, le jeudi 24 Dhu al-Qidah 1444, correspondant au 13 juin 2023, au siège de l'Académie à Djeddah. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, puis il a parlé du récent colloque de jurisprudence médicale organisé par le Secrétariat général de l'Académie, intitulé Allaitement des prématurés félicitant tout le monde pour le succès du Symposium. Il a précisé qu'il n'y a aucun lien entre cette coopération et ce qu'on appelle



un conflit d'intérêts, car les résolutions de l'Académie et ses recommandations sont complètement indépendantes, et aucune partie ne peut les influencer ou interférer dans leur formulation. Dans un souci de transparence, d'impartialité et d'intégrité, que ce soit dans ses relations avec les pays, les institutions ou les entreprises, l'Académie a déclaré

ouvertement les coordonnées des organisations et des entreprises avec lesquelles elle collabore dans l'organisation des conférences et colloques. La réunion a passé en revue les points des décisions de la réunion précédente, et a émis plusieurs nouvelles décisions, dont les plus importantes sont:

- Travailler à la conception et à l'impression d'un livret contenant tous les accords conclus dans les trois langues.
- Préparer un rapport statistique sur le nombre de visiteurs du site dans les pays.
- Réviser de façon finale le "Dictionnaire des érudis de l'Académie" en vue de le soumettre à l'impression.

32ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général, a présidé, le dimanche 15 Dhu Qidah 1444, correspondant au 04 juin 2023, la 33ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie. Il a souhaité la bienvenue à tous, puis a par-

lé de sa visite en République arabe d'Égypte pour participer à la Conférence des ministres des Affaires sociales qui se tiendra en Egypte, notant qu'au cours de la visite, il rencontrera le Grand Imam Cheikh Dr. Ahmed Al-Tayyib, Cheikh d'Al-Azhar. Il a donné à tous le personnel l'occasion d'exprimer leurs opinions et observations ainsi que leurs suggestions susceptibles de contribuer à l'amélioration des performances des employés, appelant chacun à continuer à faire preuve d'un esprit de coopération, de synergie et de fraternité. La réunion a pris plusieurs déci-

sions dont les plus importantes:

- Révision des recommandations et propositions présentées par les participants au symposium de jurisprudence médicale sur l'allaitement des prématurés, en vue de les soumettre au Président de l'Academie, puis de les envoyer aux participants au symposium.
- Impression du livre des résolutions en ajoutant la 25ème session et révision de la traduction française et anglaise de cette dernière.
- Faire une étude sur l'avancement du plan stratégique annuel.

15ème réunion conjointe des départements et divisions

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'AIFI, a présidé la quinzième réunion hebdomadaire conjointe des départements et des divisions, le jeudi 5 Dhoul Qaida 1444, correspondant au 25 mai 2023, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés d'avoir pris part à la réunion, expliquant que cette réunion s'inscrit dans le prolongement d'une série de réunions conjointes entre les départements et les divisions pour suivre l'avancement des travaux de préparation et les derniers préparatifs des travaux du séminaire médico-juridique prévu à la fin de ce mois, intitulé : L'allai-

tement les prématurés avec le lait de mères connues et inconnues. Au cours de son allocution, Son Excellence a exhorté tout le personnel à redoubler d'efforts pour accomplir toutes les exigences de ce séminaire, à intensifier la coopération et la coordination entre les départements et les sections, et à veiller à ce que toutes les tâches qui leur sont assignées soient maîtrisées dans les délais impartis. Son Excellence a ensuite écouté les interventions des collègues concernant la préparation du séminaire. En outre, la réunion a pris les décisions suivantes :

- Assurer que les articles de recherche traitent des thèmes reçus, et les réviser minutieusement



- puis l'imprimer en un seul livret.
- Préparer la couverture médiatique et le film documentaire qui sera projeté lors de l'ouverture du symposium.

16ème réunion conjointe des départements et divisions

L'Académie a tenu sa seizième réunion hebdomadaire conjointe des départements et des divisions, présidée par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, le mercredi 11 Dhoul Qaida 1444, correspondant au 31 mai 2023, au siège du Secrétariat général à Jeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation régulière, soulignant que cette réunion sera spéciale pour évaluer le récent " Symposium de jurisprudence médicale " organisé par le Secrétariat général de l'Académie, intitulé " Allaitement des prématurés avec le lait de mères connues et inconnues ", le lundi 9 Dhoul Qaida 1444, correspondant au 29 mai 2023, dans la ville de Jed-



dah, félicitant tout le monde pour le succès du symposium, et sa réalisation des objectifs fondamentaux pour lesquels il a été établi, soulignant que ce succès évident n'empêche pas une évaluation complète de toutes les questions et problèmes liés à la planification, l'organisation et la mise en œuvre, dans l'espoir d'éviter les lacunes et les erreurs dans

les séminaires et les conférences à venir. Son Excellence a ensuite écouté les opinions et les interventions sur les préparatifs. La réunion a pris les décisions suivantes:

- Le "comité scientifique" doit à l'avenir examiner les recherches dès qu'elles sont reçues, et à les évaluer directement afin de gagner du temps.
- Le comité des dons et publications doit préparer les livres, brochures et sacs disponibles dès que la date du symposium ou de la conférence est fixée.
- Préparer des lettres de remerciement au DG des affaires étrangères de Makkah, à la société Prolacta, à la société des médias, et à la société du transport pour leur contribution à la réussite du symposium.

101ème réunion hebdomadaire des départements

Son Excellence Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 101ème réunion hebdomadaire des départements le jour lundi 23 Dhu al-Qi'dah 1444H, correspondant au 12 juin 2023 AD, au siège du Secrétariat général à Djeddah. Il a souhaité la bienvenue aux participants, puis a parlé de sa participation à la Conférence des ministres des affaires sociales, qui s'est tenue en République arabe d'Égypte du 5 au 6 juin 2023, alors qu'il parlait de sa rencontre avec Son Eminence, le Grand Imam, Cheikh Dr Ahmed Al-Tayyib, Cheikh d'Al-Azhar, au siège du Cheikh d'Al-Azhar Al-Sharif au Caire. Il a discuté avec lui de nombreuses questions d'actualité et problèmes de l'époque, notamment l'importance de la coordination et du renforcement des relations de coopération et de partenariat et de communication avec une institution scientifique réputée comme Al-Azhar Al-Sharif. Ensuite, Son Excellence a parlé de sa visite dans la ca-

pitale thaïlandaise Bangkok, où il était l'invité d'honneur de la cérémonie de remise des diplômes de l'International Crescent School, en reconnaissance de ses contributions distinguées dans le domaine de l'éducation pendant des décennies, et de notre gratitude pour l'appréciation appréciée efforts qu'elle déploie pour diffuser l'approche de la modération, de la tolérance et de la coexistence pacifique à l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI. Ensuite, la réunion a discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, parmi les plus importantes:

- Finaliser la formulation des recommandations du colloque sur l'allaitement des prématurés dans sa forme définitive et de les soumettre au Secrétariat Général.
- Catégoriser les contributions des États membres dans des dossiers propres à chaque pays, à condition que le dossier comprenne toutes les



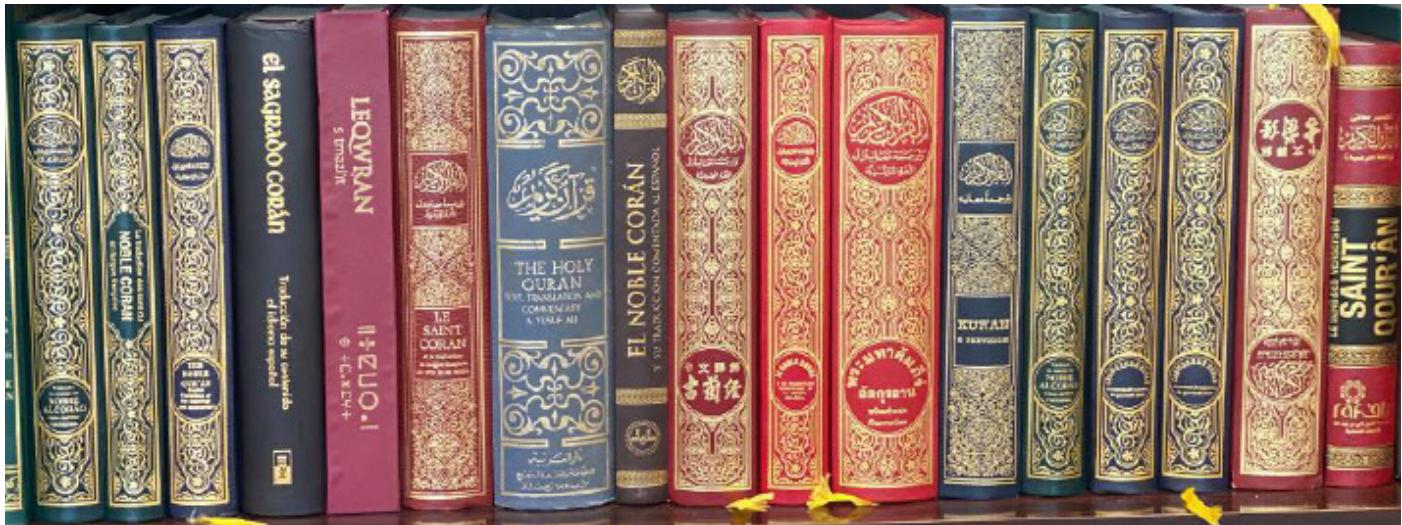
correspondances entrantes et sortantes, les billets de banque de réception, les lettres de remerciements, etc.

- Envoyer de certificats de remerciement et d'appréciation à tous les participants au symposium sur l'allaitement des bébés prématurés, mères connues et inconnues.



NUMÉRO. 33

Déclaration de l'AIFI concernant le brûlage d'un exemplaire du Saint Coran par un extrémiste en Suède



Louange à Allah, Seigneur des mondes. Eloge et paix sur notre Prophète Mohammed, sa famille et tous ses compagnons. Avec un profond ressentiment et une vigoureuse dénonciation, l'Académie internationale du Fiqh islamique condamne fermement l'incendie d'un exemplaire du Noble Coran par un extrémiste mercenaire, le mercredi 10 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 28 juin 2023. Non seulement c'était une manifestation claire de la haine profonde qui a rempli le cœur de cet extrémiste et de ses acolytes envers la belle et pacifique religion de l'Islam, mais c'était aussi un mépris flagrant pour les sentiments de ses deux milliards d'adeptes, qui étaient au milieu de la célébration de l'un de ses plus grands festivals connus sous le nom d'Eid Al-Adha. Cet acte odieux sert de confirmation apparente de l'islamophobie croissante dans les âmes et les coeurs des victimes de l'idéologie extrémiste et du terrorisme. En tant que tel, sur la base de la position de l'Académie entant qu'autorité jurisprudentielle suprême de la Oummah; en référence au devoir divin et à la responsabilité des érudits dans la lutte contre l'idéologie extrémiste, d'oùqu'elle vienne ; afin de

préserver une relation de coopération et de communication entre les communautés musulmanes et toutes les autres qui croient en la coexistence et défendent la paix mondiale ; dans un effort pour consolider l'harmonie entre les peuples, l'Académie estime qu'il lui incombe de renouveler son appel aux États, organisations internationales et autres entités promouvant la paix et la coexistence entre les adeptes de différentes religions pour renforcer la coopération et la coordination dans la lutte contre toutes les formes de conduite sournoise, en particulier ceux alimentés par la haine et le mépris des croyances et des symboles religieux. L'un des moyens efficaces d'atteindre cet objectif serait de criminaliser les actions haineuses commises sous prétexte de «liberté d'expression», car elles entraînent un préjudice délibéré et sont considérées comme une attaque brutale contre les sentiments et les valeurs d'autrui. Cela ne peut être appliqué que par des résolutions internationales exécutées et ratifiées par les entités susmentionnées. En conséquence, dans l'espoir que la résolution internationale proposée concernant cette question soit adoptée bientôt, in ChaAllah, l'Académie appelle tous les pays et institutions islamiques

à travers le monde à intenter des poursuites devant les tribunaux locaux et internationaux compétents contre des personnes comme cet extrémiste et d'autres qui s'engagent dans des actions aussi lâches et démagogiques avec l'intention de violer le caractère sacré des religions et de leurs symboles. Enfin, l'Académie réaffirme qu'un tel acte malveillant n'a en aucune façon sapé ni dégradé le caractère sacré du Saint Coran ; un Livre qui a été révélé comme une miséricorde, une lumière et un guide pour tous les peuples. De plus, cela n'a en aucun cas changé la position du Noble Coran dans le cœur des musulmans. En fait, ils ont accru leur fermeté, ajoutant à leur foi, leur révérence et leur engagement envers ses enseignements, ses valeurs et ses résolutions. Et que les bénédictions d'Allah soient sur notre Prophète Mohammed, sa famille et ses compagnons, et ceux qui les suivent dans de bonnes actions jusqu'au Jour du Jugement.

S.E. Le Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, OCI

Jeddah, 12 Dhoul Hidja 1444,
correspondant au 30 juin 2023.

L'AIFI se félicite de la résolution du Conseil des droits de l'homme des NU sur la haine religieuse adoptée lors de sa 53ème session



Louange à Allah, avec Sa grâce les bonnes actions sont accomplies, et les éloges et la paix les plus parfaites et les plus complètes soient sur celui qui a été envoyé comme miséricorde aux mondes, le Prophète Mohammed, sur sa pure famille, et ses compagnons, et ceux qui les suivent avec bienveillance jusqu'au Jour du Jugement. L'Académie internationale du Fiqh islamique émanant de l'Organisation de la Coopération islamique, en tant que référence jurisprudentielle suprême pour les États membres de l'OCI et les communautés musulmanes dans le monde, est heureuse de saluer vivement et de saluer l'adoption par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies lors de sa cinquante-troisième (53) session d'une résolution sur la haine religieuse qui s'adresse contre l'incitation à la discrimination, à l'hostilité et à la violence contre les religions; où la résolution exhortait à divulguer l'opposition à l'appel à la haine religieuse, à identifier les motifs et les manifestations de cette haine, à poursuivre ses auteurs conformément aux lois et à proposer des mesures visant à lutter contre la haine religieuse, la résolution encourageait également les États à adopter des lois nationales et des politiques pour prévenir et combattre les actes de haine religieuse et défendre. Le Secrétariat général de l'Académie, tout en appréciant hautement cette résolution internationale capitale et importante à ce stade critique de l'histoire de la relation turbulente entre les adeptes des religions et des croyances à la suite de la déformation des extrémistes, de l'interprétation

des ignorants, et le plagiat du faux. Le Secrétariat général réaffirme l'importance et la nécessité d'intensifier, d'unir et d'intégrer les efforts scientifiques, intellectuels, culturels, sociaux et politiques des sages, des savants, des penseurs, des décideurs et des faiseurs d'opinion partout dans le monde, afin de promouvoir et de diffuser la culture du dialogue, de la tolérance, de la coexistence, de l'acceptation des différences, du respect des religions et des symboles religieux, et de la protection des libertés publiques et des droits de l'homme, d'une manière qui n'entre pas en conflit avec les religions insultantes ou la profanation de ses saintetés et le renoncement à toutes les formes de violence, d'extrémisme, d'intolérance et de terrorisme; il profite également de cette occasion bénie pour exprimer ses remerciements et sa gratitude à l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) pour sa coordination distinguée de la publication de cette importante résolution, et exprime ses remerciements et sa gratitude à tous les États membres de l'OCI, les pays amis et les organisations et associations internationales qui ont soutenu cette résolution historique responsable au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Il exprime particulièrement sa grande gratitude et sa profonde révérence à la République islamique du Pakistan pour avoir soumis ce projet de résolution au Conseil au nom des États membres de l'OCI. Aussi, Le Secrétariat général exprime une mention distinguée et un profond éloge au Royaume d'Arabie Saoudite, Président en

exercice du Sommet Islamique de l'OCI et Président du Comité Exécutif de l'OCI, pour l'initiative de cette résolution après la réunion urgente du Comité exécutif, qu'il a convoqué, et de cette réunion une déclaration importante a été émise, en plus de cela, pour le grand rôle central qu'il a joué avec les pays et les organisations islamiques et amis qui aiment la paix, l'harmonie, la communication civilisée et un dialogue constructif entre les adeptes des religions et des croyances pour soutenir cette résolution. Le Secrétariat général de l'Académie profite également de cette occasion pour appeler les États membres de l'OCI, les organisations et les institutions à mettre en œuvre sa Résolution n° 166 (18/4) émise par le Conseil de l'Académie lors de sa dix-huitième session à Putrajaya, Malaisie, le 29 Djoumada al-Akkhirah 1428 correspondant au 14 juillet 2007, car il contient des suggestions constructives visant à combattre ce phénomène. En conclusion, nous demandons à Allah, le Tout-Puissant, de récompenser les dirigeants des États membres de l'OCI en notre nom et au nom de la Oummah pour leur soutien à cette résolution historique, et de récompenser tous ceux qui aiment la paix, la sécurité et la sécurité dans le monde pour leur soutien. Et Louange à Allah, le Seigneur des Mondes.

**S.E. Pr. Koutoub Moustapha SANO
Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique**

Recommandations du Symposium de l'AIFI sur l'allaitement des bébés prématurés



Louange à Allah, Seigneur de l'univers, et que les éloges et la paix soient sur notre maître Mohammed, le sceau des prophètes, ainsi que sur sa famille et ses compagnons. Après avoir présenté les recherches effectuées par d'éminents juristes et médecins spécialisés lors du symposium sur la jurisprudence médicale intitulé "L'Allaitement des bébés prématurés avec le lait de mères connues et inconnues", qui s'est tenu le lundi 9 de Dhul Qidah 1444, correspondant au 29 mai 2023, à Jeddah, au Royaume d'Arabie saoudite. Après avoir écouté les discussions qui s'y sont déroulées, et sur la base de la Résolution 6 (62/) de l'Académie sur les Banques de lait, le Symposium recommande ce qui suit:

Premièrement: L'allaitement maternel est le nom donné au lait d'une femme pour atteindre la cavité d'un enfant âgé de deux ans et moins par la succion du sein à travers la succion par la bouche ou l'aspiration par le nez.

Deuxièmement: un bébé prématuré est un bébé né avant d'avoir atteint trente-sept (37) semaines de grossesse.

Troisièmement: l'allaitement d'un enfant est un devoir religieux

pour ses parents, que l'enfant soit prématuré ou non, et cette obligation est plus exigée pour les enfants prématurés en raison de leur besoin urgent d'être allaités, ce qui fait de l'utilisation de moyens légitimes pour les allaiter une question d'importance.

Quatrièmement: La mahramiya (l'interdiction d'épouser quelqu'un) se propage avec l'arrivée du lait pur ou teinté (mélangé) avec un liquide qui n'est pas sorti de sa réalité, comme de l'eau, un médicament ou autre, d'une femme connue à la cavité d'un enfant prématuré en suçant le sein, ou en le reniflant par la bouche ou le nez.

Cinquièmement: Il n'est pas permis à quiconque d'allaiter délibérément un enfant prématuré avec le lait de mères connues d'eux, mais inconnues des parents de l'enfant prématuré, en raison de l'annulation de la propagation de la mahramiya par l'allaitement, sachant que permettre aux parents de l'enfant prématuré de connaître les mères qui font don de leur lait est devenu possible et facile à notre époque grâce aux technologies modernes.

Sixièmement: les donneuses de lait aux prématurés ont le droit de stipuler que leurs parents ne doivent

pas publier d'informations à leur sujet, et les parents des prématurés et les autorités compétentes doivent se conformer à cette condition.

Septièmement: les entreprises, institutions et organisations qui souhaitent fournir du lait de donneuses à des bébés prématurés doivent permettre à leurs familles de connaître ces donneuses afin d'éviter l'annulation de la mahramiya.

Huitièmement: les autorités sanitaires concernées doivent établir des règlements et une législation régissant le don de lait maternel aux bébés prématurés afin de les protéger et d'atteindre l'objectif d'autoconservation.

Neuvièmement: Appeler les autorités concernées dans les Etats membres de l'OCI, en coopération avec l'Organisation islamique des sciences médicales, à œuvrer pour fournir davantage de soins et de protection à cette catégorie d'enfants.

Qu'Allah nous accorde le succès.
Que les éloges et la paix d'Allah soient sur notre maître, le prophète Mohammed, sur sa famille et sur tous ses compagnons.

Le Secrétaire général prononce le sermon de l'Aïd Adha à la Mosquée de l'Université internationale de Malaisie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a prononcé le jeudi 10 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 29 juin 2023, le sermon de l'Aïd Adha à la mosquée Sultan Ah-mad Shah de l'Université islamique internationale dans la capitale malaisienne, Kuala Lumpur. Dans ce sermon, Son Excellence a fait un exposé ciblé sur l'honneur des parents et les principes à respecter dans les relations avec eux, en commençant par une analyse scientifique minutieuse des implications d'une belle histoire coranique qui nous a transmis le plus merveilleux exemple d'abandon et de soumission à Allah par le Prophète Ibrahim, le prophète Ibrahim, que la paix soit avec lui, lorsqu'il a dit à son fils unique à l'époque Je vois en rêve que je t'égorgue, par obéissance à Allah, que Sa Majesté soit glorifiée, comme cette histoire nous a été racontée, l'exemple le plus merveilleux d'obéissance aux parents lorsque le prophète Ismaïl, que la paix soit avec lui, a dit à son père : «Fais ce qu'on t'ordonne, tu n'en seras que plus heureux : Fais ce qu'on t'ordonne, tu me trouveras, In Cha Allah, parmi les patients. Comme il n'a pas discuté avec son père, ni ne l'a accusé de démence ou d'il-lusion, Son Excellence a commenté cette histoire en disant : «Ô croyants, venez avec nous pour que nous réfléchissions un instant sur un noble verset des versets du rappel sage dans la sourate Al-Safat, qui est Sa parole, qu'il soit glorifié ! «Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, [Abraham] dit : «O mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler. Voir donc ce que tu en penses». (Ismaïl) dit : «O mon cher père, fais ce qui t'es commandé : tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants». Ce verset résume pour nous l'une des histoires les plus merveilleuses, les plus belles et les plus grandes, une histoire qui comporte deux chapitres, dont le premier est une profonde expression d'abandon et de soumission d'un serviteur à son Seigneur, le Créateur et le Régisseur de l'univers, le Donateur et le Dispensateur. Quant au deuxième chapitre, il s'agit d'un grand discours sur l'obéissance, la confiance, la loyauté, le respect et l'appréciation d'un fils obéissant, digne de confiance et respectueux envers un père qui était la raison de son existence. Ce serviteur doux et aimable est notre prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui. Quant à ce fils vertueux, qui sert d'exemple de bonté et de bienveillance envers les parents, il est le grand-père de notre Prophète, notre maître Ismaïl, sur lui et sur notre Prophète la meilleure des éloges et la plus complète des bénédictions. Les deux chapitres de l'histoire sont intégrés en harmonie, car ils se rejoignent dans le fait que chacun d'entre eux est un sacrifice humain de ce que l'homme possède de plus précieux, dans l'obéissance et la gratitude. Notre maître Ismaïl, paix sur lui, le jeune homme, fils unique à l'époque, était le bien le plus précieux de notre maître Ibrahim, qui



avait alors atteint l'âge de quatre-vingt-dix ans, et il décida donc de se conformer à l'ordre de son Seigneur par obéissance et soumission. «Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, [Abraham] dit : «O mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler. Voir donc ce que tu en penses». Quant à notre maître Ismaïl, que la paix soit sur lui, il sacrifie ce qu'il possède de plus précieux, c'est-à-dire sa vie, par obéissance à son père qui lui a dit avec confiance, constance et respect. Le Prophète Ismaïl a dit : «O mon cher père, fais ce qui t'es commandé : tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants». Quelle obéissance !!! Quelle confiance !!! Quel respect !!! Pas de discus-sion, pas d'hésitation, pas d'apprehension, pas d'objection, pas de tergiversa-tion, pas d'arrogance... Le résultat fut que le prophète d'Allah, Abraham, reçut les louanges du Seigneur reconnaissant et miséricordieux, et mérita à juste titre ce grand et immortel attribut, qui est l'attribut de l'ami d'Allah Dont l'amour n'a pas de défaut, et Allah l'a choisi, et l'a aimé d'un amour complet (Et qui est meilleur en religion que celui qui remet son visage à Allah alors qu'il est un faiseur de bien et suit la religion d'Abraham, car Allah a pris Abraham comme un ami). Quant à notre maître Ismaïl, le fils juste, obéissant et fidèle, le Tout Puissant l'a récompensé en faisant de lui un prophète (et mentionne Ismaïl dans le Livre, car il a tenu sa promesse, il a été prophète, il a ordonné à sa famille la prière et l'acquittement de la zakat, et il a été agréable à son Seigneur). Après avoir présenté cette histoire touchante et expressive, il a ajouté : «Un rapide coup d'œil à ce que nous lisons et entendons aujourd'hui des nouvelles terrifiantes sur les relations des fils et des filles avec les pères et les mères dans nos foyers, nos sociétés et le monde qui nous entoure, et ce dont nous sommes témoins des événements horribles et déchirants de la désobéissance des fils et des filles, de leur insolence, de leur arrogance et de leur entête-ment...». Combien d'entre vous, pères et mères, vous plaignez de l'ingratitude de vos fils et de vos filles ? Et ils souffrent de leur déni et de leur délin-quance !!! Ils sont indifférents aux nouvelles de leurs pères et mères, ils ne demandent pas de leurs nouvelles, ils ne se soucient pas d'eux et ils ne se soucient pas de leurs conditions.

Oui, ils ont répondu à tout cela par un déni et une arrogance constante, ils n'ont pas supporté d'entendre leurs conseils, et ils ne se sont pas souciés de leurs directives. Et ils ne sont pas prêts à accepter des directives ! Désobéissance et pas de désobéissance ensuite, déni et pas de déni ensuite. Ils ne savaient pas, et j'aimerais qu'ils sachent qu'en désobéissant, ils seront désobéis, et qu'ils n'échapperont pas à ce qu'Allah a préparé pour les enfants désobéissants, tôt ou tard. Son Excellence a lancé un appel aux fils et aux filles qui désobéissent à leurs pères et à leurs mères, en disant : «O fils et filles désobéissants, revenez à la raison avant qu'il ne soit trop tard; Repentez-vous sincèrement à Allah.» Retournez vers vos pères et mères, rectifiez vos erreurs avant d'être surpris par le départ de vos pères et mères de votre monde, car ce jour-là, vous re-gretterez leur perte et vous vous affligerez de votre négligence à leur égard...». Il a conclu son sermon en rappelant l'attachement aux principes importants mentionnés dans la sourate Al-Isra dans le cadre des relations avec les parents, et il a dit : «Lisez matin et soir, et répétez les principes de la sourate Al-Isra: «Lisez matin et soir, et répétez jour et nuit la parole du Tout-Puissant : (Et votre Seigneur a décrété que vous n'adoriez que Lui, et soyez bons envers les parents. L'un d'eux ou les deux atteignent la vieillesse avec vous. Ne leur dites pas «Ouff» et ne les réprimandez pas, mais parlez-leur avec honneur, comme ils m'ont élevé quand j'étais petit). Rappelez-vous et conservez ces six principes dans vos relations avec les parents, à savoir : Le premier principe : la gentillesse envers eux en paroles, en actes et en comportement, et c'est un nom complet pour tout ce que les parents aiment et dont ils sont satisfaits. Le deuxième principe : éviter de les in-sulter et de se lasser de leur comportement. Le troisième principe : éviter de les critiquer, de les réprimander et de les blesser... Et le quatrième principe : S'adresser à eux avec des mots gentils à tout moment. Le cinquième principe : l'humilité à leur égard et l'absence d'arrogance à leur égard. Et le sixième principe : la supplication continue pour eux avec le pardon, la miséricorde et le contentement. Avec ces principes, vous obtiendrez ce que le Prophète d'Allah et Son Messager, notre maître Ismaïl, a atteint. Que les meilleurs éloges et la paix soient sur lui et sur notre Prophète. Rentrons tous chez nous aujourd'hui, et nous sommes tous des Ismaïls. Heureux ceux d'entre nous qui préservent ces principes et les mordent à pleines dents, car ils sont le salut, le bonheur, la pros-périté et la justice. Dans les deux demeures...» Le sermon a été bien accueilli et a laissé des traces dans les âmes, et des larmes ont été versées par beaucoup de ceux qui ont écouté le sermon. Il convient de mentionner que Son Excellence a prononcé le sermon en trois langues, le premier en arabe et en anglais, et le second en malais.

Le représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'OCI fait ses adieux au Secrétaire général de l'AIFI



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a reçu l'Ambassadeur M. Echo Hartono, Représentant permanent auprès de l'Organisation de la Coopération islamique et Consul général de la République d'Indonésie au Royaume d'Arabie saoudite, le mardi 23 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 11 juillet 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation à Son Excellence pour l'accueil chaleureux et la bonne réception, notant à cet égard que cette visite sera sa dernière visite au Secrétariat général de l'Académie, car il est à la fin de son service officiel en tant que représentant permanent de son pays auprès de l'OCI.

Son Excellence est venue spécialement pour faire ses adieux au Secrétaire général, exprimant sa grande gratitude et son appréciation à Son Excellence pour la coopération fructueuse qu'il a reçue tout au long de son mandat, et a exprimé son aspiration à renforcer les relations de coopération et de communication entre le Secrétariat général de l'Académie et la République d'Indonésie en activant les accords de coopération signés entre l'Académie et le ministère indonésien des Affaires religieuses. Il a également confirmé l'approbation par les autorités officielles de la participation de savants indonésiens à la délégation de savants de la nation qui se rendra prochainement en Afghanistan, sous la conduite de l'Académie, In Cha Allah. Son Excellence a conclu son discours en priant pour lui afin qu'il connaisse davantage de succès et de réussite. Pour sa part, Son Excellence a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette visite qui témoigne de l'estime que Son Excellence et la délégation portent à l'Académie. Elle confirme également le désir sincère et la grande volonté de Son Excellence de consolider les relations de coopération et de communication entre le Secrétariat général

de l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses de la République d'Indonésie. A cette occasion, Son Excellence a exprimé sa profonde appréciation et sa grande gratitude à Son Excellence pour le soutien et l'attention qu'il a apportées à l'Académie durant son mandat en tant que Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation, exprimant son regret à la nouvelle du départ de Son Excellence, à tous ceux qui l'ont connu et côtoyé, et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles tâches. A assisté à cette réunion, Mohamed Al-Idrissi, directeur des relations publiques et des médias à l'Académie.



Le représentant permanent de la Jordanie auprès de l'OCI fait ses adieux au Secrétaire général de l'AIFI



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu dans son bureau à Jeddah, le jeudi 02 Muharram 1445, correspondant au 20 juillet 2023, l'Ambassadeur M. Jaafar Mohammed Jaafar, Représentant Permanent et Consul Général du Royaume Hachémite de Jordanie auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI). Au début de la réunion, Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation à Son Excellence pour l'accueil chaleureux et la bonne réception, notant à cet égard que cette visite sera sa dernière visite au Secrétariat général de l'Académie, car il est à la fin de son service officiel en tant que représentant permanent de son pays à l'OCI, exprimant son appréciation et ses remerciements à Son Excellence pour la coopération fructueuse qu'il a reçue tout au long de son travail. Il a exprimé son appréciation et ses remerciements à Son Excellence pour la coopération fructueuse dont il a bénéficié tout au long de son travail, et a apprécié le rôle distingué et les efforts considérables déployés par l'Académie sous la direction de Son Excellence au service de l'Islam et des Musulmans, notamment en ce qui concerne la clarification des dispositions de la Charia sur

les calamités, les questions et les développements qui intéressent les Musulmans du monde entier, et a souligné la volonté du Royaume Hachémite de Jordanie de poursuivre la communication et la coopération avec l'Académie, notamment en ce qui concerne les aspects d'intérêt commun. Son Excellence a également exprimé ses sincères remerciements, son appréciation et sa grande gratitude à Son Excellence pour les efforts louables qu'il a déployés en vue de renforcer les relations de coopération et de communication entre l'Académie et les principales institutions

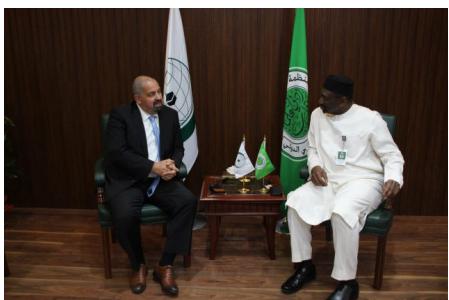


scientifiques du Royaume hachémite de Jordanie, appréciant en particulier la sincérité de Son Excellence qui a soutenu toutes les activités et tous les programmes de l'Académie durant son mandat en tant que représentant permanent de son pays auprès de l'OCI. Son Excellence a conclu son discours en priant pour son bonheur, son succès et sa prospérité dans ses nouvelles tâches, et pour qu'Allah le récompense abondamment. Pour sa part, le Secrétaire général de l'Académie a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette visite qui confirme le grand intérêt de Son Excellence pour le renforcement de la coopération et de la communication entre le

Secrétariat général de l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses du Royaume Hachémite de Jordanie. À cette occasion, Son Excellence a exprimé son regret d'apprendre la nouvelle du départ de Son Excellence en raison de la fin de son mandat au Royaume d'Arabie Saoudite, exprimant ses sincères remerciements, son appréciation et sa grande gratitude à Son Excellence, pour les efforts louables qu'il a déployés en vue de renforcer les relations de coopération et de communication entre l'Académie et les principales institutions scientifiques du Royaume hachémite de Jordanie, appréciant en particulier la sincérité de Son Excellence qui a soutenu toutes les activités et tous les programmes de l'Académie durant son mandat en tant que représentant permanent de son pays auprès de l'OCI. Son Excellence a conclu son discours en priant pour son bonheur, son succès et sa prospérité dans ses nouvelles tâches, et pour qu'Allah le récompense abondamment. Ont assisté à la réunion, M. Mohamed Al-Mundhir Chouk, directeur du cabinet et des affaires protocolaires, M. Mohamed Al-Idrissi, directeur du département des médias et des relations publiques, et M. Amjad Ibrahim Mustafa Al-Mansi, chef de la division des protocoles.



Le Président du Conseil des musulmans d'Allemagne visite l'AFI



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, le Secrétaire général de l'Académie, a reçu au siège du Secrétariat général de l'Académie à Jeddah, le jeudi 4 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 22 Juin 2023, Dr Ayman Mazik, président du Conseil supérieur des musulmans d'Allemagne, accompagné de M. Abdul Samad Al Yazidi, Secrétaire général du Conseil. Le Secrétaire général a accueilli son honorable invité, louant les efforts appréciés et distingués du Conseil en Allemagne comme l'un des conseils islamiques les plus prestigieux d'Europe pour les communautés musulmanes, notamment dans le domaine de la diffusion de la modération et des valeurs de tolérance, de coexistence, une citoyenneté globale et corriger le stéréotype erroné sur

l'islam et les musulmans en Allemagne en particulier et en Europe en général. Son Excellence a également renouvelé ses remerciements à M. Ayman pour l'accueil chaleureux que lui et sa délégation ont reçu lors de sa récente visite officielle en Allemagne, au cours de laquelle il a signé un accord de coopération avec le Conseil. Il a également prononcé une conférence publique sur la citoyenneté qui a trouvé un écho parmi les musulmans d'Allemagne. À cet égard, il a noté le souci du Conseil de coordonner, coopérer et communiquer avec le Conseil et avec toutes les institutions, conseils et centres islamiques actifs dans le domaine de la promotion d'une culture de citoyenneté inclusive et de coexistence au sein des pays des sociétés musulmanes. Pour sa part, le Président du Conseil lui a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation pour cette bonne occasion de visiter le Secrétariat général de l'Académie, appréciant le rôle scientifique distingué et de longue date que l'Académie joue dans le domaine de la consolidation de la approche de modération et de diffusion des valeurs

de modération, de tolérance et de coexistence, et éduquer les communautés musulmanes sur l'importance de respecter les exigences de la citoyenneté tout en préservant leur identité islamique dans leurs communautés, louant les résolutions discrètes du Conseil liées à la modération, la citoyenneté, et la résidence en dehors du monde islamique. Au cours de la réunion, ils ont discuté des voies et mécanismes d'activation de l'accord de coopération signé entre l'Académie et le Conseil. La réunion a également examiné un nombre de questions préoccupant les musulmans en Europe en général, en particulier la question des horaires et l'industrie halal en général.



Le Chef de l'Autorité judiciaire chariaque du Tchad visite l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu Son Eminence Cheikh Al-Quni Ibrahim Senoussi Bakhit, membre du Conseil Suprême des Affaires Islamiques au Tchad et chef de l'Autorité Judiciaire chariaque, et la délégation qui l'accompagnait, le mercredi 17 de Dhoul Hidja 1444, correspondant au 05 juillet 2023, au siège de l'Académie à Jeddah,



Son Excellence a souhaité la bienvenue à son invité et à la délégation et les a remerciés de leur visite. Il a également exprimé les remerciements de l'Académie à la République du Tchad pour son soutien continu à l'Académie. Il a ensuite donné un bref aperçu de la vision et de la mission de l'Académie, ainsi que de sa volonté de coopérer avec le Conseil supérieur des affaires islamiques du Tchad en signant un protocole d'accord entre les deux institutions dans le domaine de l'organisation conjointe de conférences



et de séminaires sur les problèmes de la vie contemporaine auxquels sont confrontés les musulmans d'Afrique en général et de la République du Tchad en particulier. Pour sa part, S.E. Cheikh Senoussi a exprimé sa gratitude à Son Excellence pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et pour l'honneur qu'il a eu de visiter l'Académie, qui est considérée comme la première référence jurisprudentielle dans le monde islamique, notant la bonne réputation dont elle jouit grâce aux grands services rendus aux musulmans à l'intérieur et à l'extérieur des pays du monde islamique. Il a ajouté qu'il se réjouissait, grâce à cette visite, de consolider les relations de coopération et de coordination avec l'Académie et de mettre à profit les résolutions

fermes prises par l'élite des savants de la Oummah, qui sont nombreux à l'Académie. Ont assisté à la réunion, le Dr. Al-Quni Mohamed Abdul Qadir, directeur de l'éducation et de la réhabilitation et coordinateur général des délégués du Conseil supérieur des affaires islamiques, et Cheikh Haroun Mohamed Salih Al-Issa, commissaire du Conseil supérieur des affaires islamiques en République du Tchad au Royaume d'Arabie saoudite, et Dr. Abdel Fattah Mahmoud Abanouf, directeur du département de la planification, de la coopération internationale et des relations extérieures, et M. Mohamed Walid Al-Idrisi, directeur du département des médias et des relations publiques, des technologies de l'information et de la communication de l'académie.



Depuis Genève, le Secrétaire général affirme que brûler un exemplaire du Saint Coran est une agression contre la liberté d'expression



A l'aimable invitation du Forum des Jeunes Artisans de Paix du Conseil Musulman des Sages, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique et membre du Conseil Musulman des Sages, a participé le jeudi 25 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 13 juillet 2023, à Genève en Suisse, à une conférence sur le rôle des religions dans la propagation de la paix, dans le cadre des activités de la deuxième édition du Forum des Artisans de Paix. Il a commencé sa conférence en soulignant que «les religions sont venues pour répandre la paix, l'amour, la miséricorde, la fraternité, la justice et l'égalité entre les êtres humains. Elles sont également venues mettre fin aux guerres, aux conflits, aux disputes, à l'injustice et à l'agression, car tout cela est contraire à la disposition naturelle (fitra) qu'Allah a inculqué aux gens, et par conséquent, tout appel à la violence ou à la haine n'a rien à voir avec les religions, en particulier les religions révélées par Allah le Tout-puissant, telles que le judaïsme, le christianisme et l'islam». Il a également expliqué que les religions sont aussi venues pour préserver la liberté de croyance, la liberté d'expression, la liberté de mouvement et d'autres libertés publiques bien connues, soulignant que tous les hommes naissent libres et égaux comme les dents d'un peigne, et qu'ils ne se différencient les uns des autres que par leurs actions bénéfiques pour le développement de

l'univers et le bonheur de l'humanité. Ils ne se distinguent les uns des autres que par leurs bonnes actions devant créer la prospérité de l'univers et le bonheur de l'humanité. Aussi, il a expliqué que l'incendie d'un exemplaire du Coran ou de tout autre livre par certains extrémistes est une attaque flagrante contre le principe de la liberté d'expression. En effet, le Saint Coran est un livre qui contient des principes, des valeurs et des enseignements déposés révélés par le Seigneur à son Prophète, paix et bénédictions soient sur lui, afin de les diffuser parmi les gens qui ont le choix d'y croire ou de le rejeter, d'obeir ou de nier les valeurs, les principes et les enseignements contenus dans ce livre. Par conséquence brûler est acte ignoble visant à empêcher autrui d'y lire. C'est comme le cas de ceux qui brûlent une copie de la constitution ou de la loi d'un pays, ou un livre, cela constitue un acte d'empêcher les gens de voir les valeurs, les principes et les enseignements de cette constitution ou de ce livre, et il n'est pas un secret pour personne que cela est considéré comme un acte excessif et agressif. Son Excellence a conclu sa conférence en appelant les jeunes à s'informer sur les religions et sur leurs valeurs, leurs enseignements et leurs principes, avant de les juger de manière normative, fanatique et extrémiste, car on constate aujourd'hui que les extrémistes et les terroristes détournent les religions et commettent leurs crimes en leurs noms, alors que les religions sont innocentes de toute effusion de sang en leurs noms, de tout honneur qui est violé en leurs noms et de tout bien qui est détruit en leurs noms». Il a également expliqué l'importance de croire au principe de l'acceptation de la différence en tant que manifestation de la liberté de croyance et de la liberté d'expression, car «la différence est une volonté divine et une

réalité universelle, et nous devons l'utiliser au service de l'humanité et pour répandre la paix, l'amour, la fraternité et la miséricorde. Elle doit également être utilisée pour lutter contre la haine, l'intolérance, la discrimination et l'exclusion, car il est réellement impossible de construire une société saine et stable sans la diversité et les différences entre ses membres». Il a conclu sa conférence en soulignant que le Forum des jeunes artisans de la paix est l'une des initiatives les plus importantes du Conseil musulman des anciens, croyant au président du Conseil, Son Eminence Cheikh Dr. Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar Al-Charif, qu'Allah le protège, qui affirme à chaque occasion que les jeunes sont les leaders de l'avenir, et qu'ils sont ceux qui peuvent changer le monde positivement, parce qu'ils représentent aujourd'hui un grand pourcentage de 70-75% de la population mondiale, en raison de leur forte capacité et volonté de faire la paix, l'espoir est en vous; après Allah; pour devenir des messagers de la paix, de la fraternité humaine, de la justice et de l'égalité pour conduire le monde pour le meilleur. En outre, la ville de Genève en Suisse, a été témoin des activités de la 2ème édition du Forum des jeunes artisans de la paix organisé par le Conseil musulman des anciens, en partenariat avec le Conseil œcuménique des Églises et la Fondation Rose Castle, avec la participation de 50 jeunes hommes et femmes du monde entier.



L'AIFI participe à la réunion d'urgence du comité exécutif de l'OCI concernant le brûlage d'un exemplaire du Coran en Suède

Dr. AbdulFatah Mahmoud Abnauf, Directeur de la Planification, de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures, représentant le Secrétaire général de l'Académie, a pris part à la réunion d'urgence du Comité Exécutif avec des membres ouverts, concernant l'incident de l'incendie du Coran en Suède, le dimanche 14 Dhul Hijja 1444, correspondant au 2 juillet 2023, au siège du Secrétariat général de l'OCI à Jeddah. La réunion a débuté par un discours de la délégation saoudienne, qui a souligné la nécessité d'opérationnaliser l'Observatoire de l'islamophobie afin qu'il joue le rôle souhaité et tire parti de la Journée internationale contre l'islamophobie, d'organiser davantage de réunions éducatives et culturelles pour faire connaître les symboles religieux, de renforcer les activités des bureaux de l'OCI à l'étranger et d'inclure la profanation du Saint Coran et de la religion parmi les priorités des réunions des ministères des affaires étrangères et des conseils



mesures plus concrètes contre ce phénomène. Pour sa part, le Secrétaire général de l'OCI a souligné le besoin urgent d'activer les lois et règlements internationaux pour atténuer les insultes répétées aux symboles islamiques et promouvoir une compréhension correcte du principe de la liberté d'expression, avec l'aspiration, à travers cette réunion, de prendre des mesures pour répondre aux actes d'intolérance, de discrimination et de mépris de la religion en vue de protéger

notre livre divin et notre noble religion. Cette intervention a été suivie par celles des États membres du Comité exécutif, dont la Turquie, le Pakistan et le Cameroun. Ils ont tous exhorté à activer l'Observatoire de l'islamophobie, à activer l'aile diplomatique de l'OCI en faisant pression sur les parlements et les organisations de la société civile dans ces pays, en plus de nommer un envoyé spécial pour l'islamophobie au sein de l'OCI, et à publier des communiqués de presse avec une intensité particulière, en particulier ceux de l'Europe occidentale. Il convient de noter que le représentant de l'Académie a indiqué au représentant permanent du Royaume d'Arabie Saoudite, président de la session, S.E. l'Ambassadeur Dr. Al-Suhaihani, que l'Académie avait publié une déclaration dénonçant l'incident en arabe, en français et en anglais. La réunion du Comité exécutif a donc publié une déclaration finale, dont un nombre de paragraphes sont inspirés par la déclaration publiée par l'AIFI.

Une délégation de la Faculté de Dawah islamique en Palestine visite l'Académie

S.E. Dr. Abdel Fattah Mahmoud Abanouf, Directeur du Département de la Planification, de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures, a reçu une délégation du Collège de l'Appel Islamique en Palestine, dirigée par le Dr. Abdullah Yousef Abu Alyan, Doyen du Collège, et membre du Conseil de Jurisprudence Fiqh en Palestine, le lundi 15 de Dhoul Hidja 1444, correspondant au 03 du mois de juillet 2023, au siège de l'Académie à Jeddah, en Arabie Saoudite. Son Eminence a souhaité la bienvenue à la délégation et l'a remerciée pour sa visite, qui témoigne de sa volonté de tirer profit de l'Académie, en particulier de ses résolutions. Il a ensuite présenté la vision, la mission et les objectifs

de l'Académie, ses contributions scientifiques par le biais de conférences et de symposiums scientifiques spécialisés, ainsi que ses projets et ses activités. Il a répondu aux questions posées par la délégation sur les membres, les experts, la participation aux séminaires et le déroulement des travaux à l'Académie. Pour sa part, le Dr Abu Alyan et la délégation qui l'accompagnait ont exprimé leurs sincères remerciements pour l'accueil réservé par l'académie à cette visite, qui leur a donné l'occasion de découvrir les efforts scientifiques de l'académie et ses réalisations au cours des quatre dernières décennies, y compris la présentation du vrai visage de l'Islam par l'émission de journaux scientifiques et en s'occupant des



causes des pays musulmans et des communautés musulmanes. A l'issue de la rencontre, le Dr Abnauf a confirmé que l'AIFI est prêt pour tous les projets et les activités scientifiques en Palestine.

102ème réunion hebdomadaire des départements

Le Secrétariat général de l'Académie a tenu sa cent deuxième réunion hebdomadaire des départements le lundi 01 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 19 juin 2023, au siège du Secrétariat général à Jeddah. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a présidé la réunion et souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite évoqué sa visite à Dundee, en Écosse, où il a rencontré le directeur de la Faculté d'Al-Maktoum et donné une conférence publique intitulée «Promouvoir la coexistence pacifique et combattre l'idéologie extrémiste». Cette conférence visait à promouvoir la coexistence et à consolider les valeurs de tolérance et de modération parmi les universitaires et les décideurs. Il a également prononcé le sermon du vendredi à la mosquée du collège. Il a insisté sur la nécessité pour les musulmans vivant en



Occident en général et au Royaume-Uni en particulier de défendre les valeurs d'amour, de bonté, de compassion, de respect et de justice dans leur vie quotidienne. Il a également appelé les communautés musulmanes à respecter les règles de droit et la législation des pays choisis. Après avoir rendu compte de sa visite en Écosse, il a évoqué la nécessité de profiter de la saison du Hadj

pour exploiter l'appartement du waqf à La Mecque. La réunion a revu les décisions prises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été prises, dont les plus importantes sont:

- Expédier la publication en ligne des résolutions de la vingt-cinquième session, de les imprimer et de remettre au service d'impression.
- S'assurer que tous les montants dus aux réviseurs, aux commis et aux employés en défaut sont transmis, avec l'obligation de produire un rapport à cet égard.
- Envoi de certificats de remerciement et d'appréciation à tous les participants qui ont participé à la vingt-cinquième session de l'Académie.

103ème réunion hebdomadaire des départements

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présidé la 103ème réunion hebdomadaire des départements le mercredi 17 Dhoul Hidja 1444, correspondant au 05 juillet 2023 AD, à son siège à Jeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a félicités à l'occasion de l'Aïd Al-Adha, priant Allah d'accepter le Hadj de ceux qui l'accomplissent et de tous les pèlerins musulmans. Il a ensuite parlé du sermon de l'Aïd qu'il avait prononcé à l'Université islamique internationale de Malaisie, intitulé «Un regard analytique sur l'obéissance aux parents à la lumière du verset d'As-Saffat», qui traitait de l'histoire du prophète Ismaïl, la paix soit sur lui, avec son père, le prophète Ibrahim, la paix soit sur lui, expliquant que cette histoire établit le modèle le plus élevé d'obéissance aux parents dont la génération contemporaine devrait s'inspirer, car le prophète Ismaïl a donné le plus bel exemple

d'obéissance lorsqu'il a dit à son père : «Ô père, fais ce que tu as à faire» : «O père, fais ce qu'on t'ordonne, tu me trouveras, In Cha Allah, parmi les patients». Il répondait ainsi à la résolution de son père d'exécuter l'ordre d'Allah, comme le dit le Coran : Lorsqu'il atteignit l'âge de l'effort, il dit : «Ô mon fils, je vois en rêve que je te tue ; vois donc ce que tu vois». Sourate As-Saffat; 103. Son Excellence a ensuite parlé des principes à observer dans les relations avec les parents à la lumière des six principes mentionnés dans la sourate Al-Israa, puis de l'importance de préparer une brochure d'introduction sur le fonds waqf de l'académie et de joindre les documents requis pour le waqf afin de s'adresser à la Banque islamique de développement et aux autorités concernées dans le but de contribuer à l'achat d'une maison d'habitation. Ils attendent également la construction d'un bâtiment à Makkah Al-Mukarramah au profit du Fonds



du Waqf afin qu'il puisse accomplir sa mission de la meilleure façon possible. La réunion a ensuite examiné décisions de la réunion précédente, et plusieurs décisions ont été prises, dont les plus importantes sont les suivantes:

- Préparation d'une brochure d'introduction au Fonds Waqf pour les organisations caritatives et les personnes intéressées à soutenir le Fonds dans le but de contribuer à l'achat d'un immeuble résidentiel à Makkah Al-Mukarramah.
- Recherche d'un locataire pour l'appartement du Waqf à Makkah Al-Mukarramah.

SUPERVISION GÉNÉRALE
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

www.iifa-aifi.org

Rédaction
JAWZI B. LARDJANE
MOHAMMAD WALID AL-IDRISI

info@iifa-aifi.org

PHOTOGRAPHE
AMJAD MANSI

[@aifi_org](https://www.facebook.com/@aifi_org)

CONCEPTION
SAAD ESSEMMAR

[@aifi.org](https://twitter.com/@aifi.org)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER
VIA LES ADDRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661



NUMÉRO. 34

Qu'Allâh vous fasse miséricorde notre vénérable Cheikh Ali Al-Salous



«Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore; et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagement)» Al-Ahzab, 23. C'est avec des coeurs qui croient en la volonté et le destin d'Allah, et avec des coeurs qui se soumettent à Son jugement et à Son commandement, que l'Académie internationale du Fiqh islamique a reçu la triste nouvelle du décès de notre honorable cheikh, le vénéré érudit, le prédicateur sincère, Professeur Ali bin Ahmed bin Ali Al-Salous, le mardi soir, 7 Mouharam 1445, à l'âge de 90 ans, a passé sa vie au service de la religion, de la science et de la Oumma, en tant qu'enseignant dévoué, éducateur diligent, auteur affiné et appelant sincèrement à Allah avec perspicacité, sagesse et sophistication. Son Éminence – qu'Allah lui fasse miséricorde – a été l'un des membres désignés distingués et loyaux de l'Académie, qui l'a

accompagnée depuis sa création et a contribué à son développement et a participé à ses sessions et séminaires en tant qu'érudit sérieux, débatteur énergique et commentateur plein de tact. Je témoigne – et ce témoignage est pour Allah et pour l'histoire – que sa préoccupation pour l'avenir de la finance et de la banque islamiques était grande, orientant sa voie, ses activités, et rationalisant ses transactions et contrats renouvelables. Il ne se lassait jamais de mettre en garde contre les nouvelles transactions et les nouveaux contrats qui n'adhéraient pas aux normes islamiques en termes de structure et de signification, et il ne se lassait jamais de mettre en garde contre les conséquences désastreuses des transactions usuraires. Je témoigne également qu'il était très attaché à la méthodologie des Compagnons et de leurs disciples en matière d'appel et de conseil. Il défendait et soutenait avec sincérité cette approche dans toutes les parties du monde ! Notre vénérable cheikh quitte notre monde mortel après une vie

bienheureuse. Il nous a légué, ainsi qu'à la nation, des connaissances utiles à travers ses livres et ses conférences. Qu'Allah les pèse sur la balance de ses bonnes actions, qu'Il le récompense en notre nom, en celui de ses étudiants et de ses admirateurs, et qu'Il nous réunisse avec lui et ceux qui l'ont précédé parmi nos vénérables cheikhs, nos honorables maîtres et savants, dans les jardins de la félicité, dans un siège de sincérité auprès de notre Seigneur. La Présidence du Conseil de l'Académie, le Secrétariat général, les membres, les experts et les affiliés pleurent Son Éminence, qu'Allah l'embellisse de Son pardon et de Sa grâce, et l'implorent d'avoir pitié de lui, de le pardonner et de l'accueillir dans Ses vastes jardins, et de le rassembler avec les prophètes, les véridiques, les martyrs, les justes et les meilleurs d'entre eux en tant que compagnons, et de leur donner ; à sa famille et à ses proches la patience et la consolation, car nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons.

Prof. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire Général
de l'Académie

Le S.G. présente ses condoléances suite au décès de l'ancien Président, M. Henri Konan

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, accompagné d'une délégation de l'Académie, a présenté les condoléances du Secrétariat Général de l'Académie au Consulat Général de la République de Côte d'Ivoire à Djeddah, le jeudi 20 Mouharram 1445, correspondant au 7 août 2023, à l'occasion du décès de M. Henri Konan Bidier, ancien Président de la République de Côte d'Ivoire, survenu le 1er août 2023. En outre, Son Excellence a consigné ses condoléances dans le registre prévu à cet effet, en disant: "Au nom de l'Académie Internationale



du Fiqh Islamique émanant de l'Organisation de la Coopération islamique,

de sa présidence, de son secrétariat général, de ses membres, de ses experts et de ses employés, nous présentons, en cette triste occasion, à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, nos condoléances les plus sincères, au peuple ivoirien et à la famille du défunt, notre profonde sympathie. Fasse Dieu, le Tout-Puissant accorder Sa Miséricorde au défunt, le pardonner et accorder à sa famille et à ses proches patience et réconfort. Il convient de noter que le président Henri M. Konan a dirigé la République de Côte d'Ivoire de 1993 à 1999.

Le Secrétaire général reçoit le Recteur de l'université internationale de Malaisie



Dans le cadre de l'accord de coopération entre l'Académie et l'Université islamique internationale de Malaisie (IIUM), S.E. Prof. Tan Sri Zulkifli Abdulrazzaq, Recteur de l'Université Islamique Internationale de Malaisie, a visité l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, accompagné de Dato Sri Syed Hussain Abdul Qadir, membre du Conseil des Gouverneurs de l'IIUM, le dimanche 04 Safar 1445, correspondant au 20 août 2023, et ont été reçus par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie. S.E. le Recteur a exprimé ses profonds remerciements et son appréciation au Secrétaire général pour l'accueil chaleureux, la bonne réception et la généreuse hospitalité, louant les efforts intellectuels distingués de l'Académie dans la promotion des valeurs de modération, de tolérance, d'ouverture et de coexistence entre les États membres de l'OCI. Son Excellence a exprimé son désir de renforcer les relations de coopération, de partenariat et de communication entre l'Académie et l'IIUM dans de nombreux domaines, notamment en invitant les membres de l'IIUM à participer aux activités scientifiques, aux programmes,

aux conférences et aux séminaires organisés par l'Académie sur les questions et les développements émergents. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé son grand plaisir et ses remerciements à Son Excellence et à la délégation qui l'accompagne, notant qu'il s'agit là d'une expression sincère du désir de l'IIUM de consolider les liens de communication et de coopération entre les deux parties. Il a présenté l'Académie comme un lieu de



rencontre et d'échange d'idées, d'objectifs, de moyens et de membres, et a également souligné le statut de l'Académie en tant que référence jurisprudentielle suprême et principale à laquelle les États membres de l'OCI se réfèrent pour clarifier les

décisions juridiques dans les calamités, les développements et les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, ce qui en fait un modèle vivant pour l'institution de l'Ijtihad collectif. Réaliser la convergence intellectuelle et l'intégration scientifique entre les juristes et les penseurs de la Oummah qui représentent cinquante-sept (57) pays musulmans, en outre les communautés musulmanes du monde entier. Son Excellence a également expliqué que l'Académie organise des sessions et des séminaires pour étudier les questions et les développements contemporains, ainsi que pour appliquer un Ijtihad dans ces domaines, dans le but de clarifier les dispositions juridiques appropriées en émettant des Résolutions de Charia. Il est accepté par les érudits de la Oummah à l'époque actuelle. Il a souligné que la participation des membres de l'IIUM aux diverses activités, programmes, conférences et séminaires organisés par l'Académie, est la bienvenue. Ont assisté à la rencontre, le Dr Abdelfattah Mahmoud Abnauf, directeur du département de la planification, de la coopération internationale et des relations extérieures, M. Muhammad Al-Idrisi, directeur du département des médias et M. Hajj Manta Drama, chef du département de la coopération internationale.



Le Secrétaire général adjoint de la Ligue islamique mondiale visite l'AFI



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu le jeudi 01 Safar 1445, correspondant au 17 août 2023, S.E. Dr. Abdulrahman bin Abdullah Al-Zaid, Secrétaire général Adjoint de la Ligue islamique mondiale (LIM) au siège de l'Académie à Jeddah. S.E. Dr. Abdul Rahman Al-Zaid a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au Secrétaire général pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. S.E. a transmis les salutations du Secrétaire général de la LIM, S.E. Cheikh Muhammad bin Abdelkarim Al-Issa, soulignant la volonté de la LIM de soutenir et de renforcer les liens de coopération, et a également souligné la volonté de la LIM de soutenir et de renforcer les liens de coopération et de coordination avec l'Académie sur les questions et les sujets qui préoccupent les musulmans du monde entier et a apprécié les efforts considérables déployés par l'Académie pour diffuser la modération et les valeurs de modération, de coexistence et de tolérance. Il a également évoqué la grande importance accordée au document de La Mecque, qui est le document

contemporain le plus important et le plus approuvé, ayant été publié par plus de 1200 personnalités musulmanes représentant le monde musulman, y compris des mouftis, des érudits de premier plan, notant que la LIM est prête à coopérer avec l'académie de la LIM pour mettre en œuvre des activités, des programmes et des initiatives. Le travail scientifique contenu dans ce document, à travers l'activation du Mémorandum d'Entente signé entre l'OCI et la LIM. Pour sa part, S.E. a souhaité



la bienvenue à son honorable invité, le remerciant de sa visite et exprimant son appréciation pour les efforts précieux et les réalisations majeures entrepris par la LIM mondiale sous la direction de S.E. Cheikh Dr. Muhammad bin Abdelkarim Al-Issa, notamment en mettant en lumière les enseignements tolérants de l'Islam fondés sur la modération et la retenue. Il a également souligné l'importance de la LIM, mondiale des droits de l'homme dans la promotion du dialogue et de la compréhension entre les peuples dans les forums internationaux, et a salué la présence distinguée de la LIM, ainsi que

sa précieuse contribution à la correction des idées fausses sur les valeurs pures de l'islam et ses grands enseignements. Son Excellence a noté qu'il existe un accord entre les nobles objectifs de l'OCI et de la LIM mondiale, d'une part, et entre cette dernière et l'AFI, d'autre part. Il s'est réjoui à l'idée de renforcer les liens de coopération sur les questions d'intérêt pour la Ummah, en particulier dans la mise en œuvre des activités scientifiques contenues dans le document de La Mecque, en commençant par son adoption dans le cadre des résolutions de l'Académie lors de la prochaine session. Il a conclu en exprimant l'espoir que les deux organisations organiseraient conjointement des symposiums scientifiques spécialisés sur les calamités et les développements. Ont assisté à la réunion, Abdelfattah Mahmoud Abnauf, directeur de la planification, de la coopération internationale et M. Mohamed Al-Idrissi, directeur des médias et des relations publiques.



Le représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'OCI visite l'AFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu l'Ambassadeur S.E. Dr. Shafiq Samim, Représentant Permanent de la République Islamique d'Afghanistan auprès de l'OCI, le lundi 06 Muharram 1445 correspondant au 24 juillet 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. S.E. l'Ambassadeur a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux et Il a également exprimé son honneur de visiter l'Académie et a apprécié les efforts considérables sous la direction de S.E. au service de l'islam et des musulmans, en particulier en ce qui concerne l'unification du mot "Oumma", la diffusion des concepts corrects sur l'Islam et la promotion des valeurs de modération, de retenue et de coexistence pacifique, saluant la récente visite de l'Académie avec une délégation d'érudits musulmans dirigée par Son Excellence en Afghanistan et les efforts bénis pour renforcer les relations de coopération entre l'Académie et l'actuel gouvernement afghan. Pour sa



part, S.E. lui a souhaité la bienvenue et l'a remercié pour son rôle dans le succès de la première visite des érudits de la Oumma en Afghanistan pour dialoguer avec les érudits afghans et l'autorité en place sur un certain nombre de questions d'actualité. Il a également parlé de la deuxième visite de la délégation des savants de la Oumma en Afghanistan dans les prochains jours afin de poursuivre le dialogue avec l'autorité en place sur les derniers développements liés aux sujets précédemment abordés

par la délégation, en particulier en ce qui concerne la question de l'éducation des filles, la participation des femmes aux efforts de construction et de progrès, et la promotion de l'intégration entre toutes les composantes du peuple afghan. À la fin de la réunion, il a renouvelé son grand espoir quant à la réalisation des objectifs de la prochaine visite de la délégation des savants musulmans. Ont assisté à la réunion, M. Muhammad Chouk, directeur du Cabinet, et M. Muhammad Al-Idrissi, directeur du département des médias.



S.E. appelle à s'appuyer sur les trois fondamentaux de l'action islamique

En réponse à une aimable invitation de l'Académie canadienne des arts de la Dawah au Canada, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a donné une conférence en ligne intitulée le Fiqh de la Oumma et son impact sur l'action islamique, dans le cadre du célèbre programme de l'Académie canadienne intitulé le Forum de dialogue ouvert, le samedi soir 11 Mouharam 1445, correspondant au 29 juillet 2023. À l'ouverture de la conférence, il a expliqué que le terme Oumma, ou nation, comporte deux concepts, un concept général et un concept spécifique. Le concept général désigne tous les habitants d'un pays qui vivent ensemble en harmonie sur une parcelle de terre, quelles que soient leurs croyances et leurs appartенноances. Quant au concept spécifique, il est utilisé pour désigner un groupe de personnes appartenant à une religion spécifique, indépendamment de leur lieu de résidence et de leur présence. Son Excellence a souligné l'existence de droits et d'obligations pour les individus qui vivent au sein d'un État ou partagent une croyance particulière, en insistant sur le fait que la force et la faiblesse des nations dépendent de l'ampleur de l'engagement de leurs individus à l'égard des fondamentaux de leur existence et de leur stabilité. Au cours de l'histoire, aucune nation n'a adhéré à ses fondamentaux si ce n'est qu'elle a été heureuse, élevée, exaltée et a triomphé, et aucune nation n'a négligé ses fondamentaux si ce n'est qu'elle s'est affaiblie et que son destin a été l'effondrement. Il a noté entre-temps que ce que l'on entend par Oumma dans cette conférence est le concept général, et cela est vrai aujourd'hui pour deux milliards de



personnes qui croient en une seule religion, tournent leurs prières vers une seule qibla, jeûnent un mois, et les plus riches d'entre eux paient la zakat une fois par an, et accomplissent le Hadj chaque année dans une seule maison, et cette nation est caractérisée par sa bienveillance et ses témoins sur les autres nations de la terre, comme l'indiquent les paroles du Tout-Puissant: "Vous êtes la meilleure nation pour l'humanité." et "Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu afin que vous soyez les témoins des gens et que le Messager soit le témoin de vous". Il a expliqué que le succès de l'action islamique dans le temps et dans l'espace dépend de l'ampleur de l'engagement de la Oumma et de trois fondements, dont les origines sont expliquées par le hadith rapporté par l'imam Mouslim qui cite : "L'exemple des croyants dans leur amour, leur compassion et leur sympathie est comme le corps. Si un organe se plaint, le reste du corps réagit par l'insomnie et la fièvre". Ces fondements sont représentés par l'affection, la compassion et la sympathie. Ces fondements ont en commun d'être profondément liés au cœur, qui en est la source, la source et le lieu. Cela signifie que s'ils sont établis dans le cœur, leurs effets seront évidents dans le comportement et

la conduite, et il en va de même pour leur faiblesse et leur instabilité. S.E. a appelé les acteurs de l'action islamique, partout et surtout en dehors du monde musulman, à se souvenir de ces fondements, à y adhérer et à s'y accrocher, en s'éloignant totalement des compétitions stériles et destructrices, de la répétition fragmentaire des efforts, de la course effrénée vers l'autodestruction, ainsi que de la rivalité, de l'envie, de la querelle, de la haine et de la tromperie. Tout cela empêche le succès de l'action islamique, ce qui signifie que le succès du travail islamique contemporain dépend toujours et à jamais de l'évocation constante de ces fondements et de l'adhésion continue à ceux-ci dans chaque activité ou comportement qu'entreprend une personne musulmane. Pour y parvenir, il a appelé à une attitude positive, à une interaction positive et à une gestion responsable de la différence, que ce soit dans le domaine de la foi, de la jurisprudence ou de l'éducation. Il a conclu sa conférence en soulignant l'importance de l'optimisme, de ne pas désespérer de la réalité actuelle et de travailler dur pour la transformer en une réalité plus solidaire, plus positive et plus synergique. À la fin de la conférence, S.E. a répondu à un certain nombre de questions posées par les participants, et la conférence a été très bien accueillie par les auditeurs. La séance était animée par S.E. le Dr Moaz Al-Bayouni. L'Académie est une institution canadienne à but non lucratif spécialisée dans la science du plaidoyer islamique (Dawah) qui offre une variété de programmes visant à développer les compétences professionnelles et sociales liées à l'art de la Dawah, et dont le siège se trouve dans l'Ontario, au Canada.

La Directrice du Centre de Recherche du Droit Chaafi au Brunei visite l'AFI



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu Dr. Mas Noorani bint Haji Mohiuddin, Directrice du Centre de Recherche du Droit Chaafi, et Dr Amni Suhaila Abrahan, Doyen Adjoint de la Faculté d'Economie et de Finance Islamique de l'Université Sultan Sharif Ali du Brunei, le jeudi 01

Safar 1445, correspondant au 17 août 2023, au siège de l'Académie. Le Secrétaire général a accueilli ses invités et les a remerciés de leur visite. Il leur a présenté la vision et la mission de l'Académie, ainsi que sa volonté de coopérer avec les universités et les institutions scientifiques et religieuses de Brunei. Dr. Mas Noorani a remercié Son Excellence pour son accueil chaleureux et pour l'honneur qu'il lui fait de visiter l'Académie, qui est considérée comme l'autorité suprême en matière de Fiqh dans le monde musulman. Dr. Noorani s'est rappelé de la prestigieuse réputation dont jouit l'Académie grâce aux grands services qu'elle rend à la Oummah à travers ses résolutions, recommandations et déclarations, et s'est réjoui de développer des relations de coopération et de coordination entre l'université et l'Académie, notamment

en ce qui concerne les visites scientifiques du personnel de l'université et du centre, ainsi que la participation à des conférences et des séminaires conjoints sur des questions d'intérêt commun. Il a conclu son discours en invitant le Secrétaire général de l'académie à visiter l'université et son centre. Ont assisté à la réunion, M. Muhammad Walid Al-Idrisi, directeur du département des médias et M. Hagi Manta Drame, responsable de la coopération internationale de l'Académie.



Le SG participe au Colloque de Marrakech sur la Fatwa dans le contexte africain

A l'aimable invitation de la Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a participé au colloque scientifique international organisé par la Fondation les samedi et dimanche 20-21 Dhoul Hidja 1444, correspondant aux 8-9 2023, dans la ville de Marrakech, Royaume du Maroc. S.E. a exprimé aux médias marocains son grand plaisir de participer à ce colloque scientifique opportun, qui se tient dans une période historique importante où l'institution des fatwas juridiques dans les pays du continent passe par un tournant historique difficile, à cause de ces savants qui ont osé recourir à la fatwa avant qu'ils ne soient capables de ses outils. Cette situation est due aux savants qui ont osé recourir à la fatwa avant de connaître ses outils, son étiquette et ses conditions, et à la déformation des extrémistes qui prétendent connaître la Charia, alors qu'ils ne connaissent pas les règles d'inférence et de déduction et ignorent les objectifs et les vertus de la Charia, d'où l'importance d'intensifier les efforts scientifiques et intellectuels afin de formuler des dispositions claires, cohérentes et exhaustives de la charia qui éclairent l'opinion publique, l'institution



de la fatwa, dans le contexte africain, transcende l'isolement passif face aux attaques constantes de la part de ceux qui n'ont aucune relation avec les institutions qualifiées de la fatwa et s'ouvre de manière responsable et rigoureuse aux changements et aux développements dont le monde en général et le continent africain en particulier sont les témoins, et le continent africain en particulier, notamment dans le domaine de l'utilisation de tous les moyens modernes de communication et par le biais d'institutions scientifiques officielles de fatwa qui adhèrent aux principes généraux de la charia, se fondent sur des objectifs globaux, s'accompagnent de fondements jurisprudentiels et tiennent compte des conséquences des actes, lorsqu'elles émettent des fatwas sur des questions d'intérêt public. Son Excellence a également souligné qu'il était urgent d'organiser davantage de séminaires et de conférences scientifiques de ce type afin de protéger la foi des personnes contre les fatwas déviantes qui contredisent les principes de la religion, incitent à la violence et à l'exclusion, à la discorde et au mépris des coutumes et des traditions, comme il l'a demandé. Il a cherché à formuler une législation qui

criminalise toute personne qui se soumet à une fatwa fondée sur la charia avant d'en maîtriser les outils et l'étiquette et qui interdit aux individus d'émettre des fatwas sur des questions publiques sans l'autorisation des institutions légales de la fatwa autorisées par la loi et le droit à adresser des fatwas sur ces questions. Il a également souligné la nécessité de se référer à des académies jurisprudentielles solides lorsqu'il s'agit de clarifier les décisions juridiques appropriées en cas de calamités et de développements, car il s'agit d'institutions de fatwa générales dont les membres sont les meilleurs, établis et distingués savants de la Oumma. Il a conclu son discours en exprimant ses sincères remerciements et sa grande gratitude à Sa Majesté le Commandeur des croyants, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qu'Allah le protège, pour la grande attention et les soins généreux qu'il accorde à la science et aux scientifiques en général, et aux scientifiques africains en particulier, en mettant l'accent sur le renforcement des relations profondément enracinées d'amour, de communication, de soutien et d'appui. Dans l'histoire entre l'Emirat des Fidèles et les pays d'Afrique, et pour documenter le statut de la pensée, de la créativité et de l'innovation dans le Royaume du Maroc, demandant au noble Seigneur de protéger le Commandeur des Fidèles, d'approuver son fidèle Prince héritier, et de perpétuer l'honorable peuple marocain avec la bénédiction de la sécurité, de la sûreté et de la stabilité. Il a également exprimé ses remerciements au Ministre des Dotations, S.E. M. Ahmed Tawfiq, et aux responsables de la Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains pour l'excellente et organisation de ce colloque.



Dr. Abnauf participe au cours de formation du Comité permanent du DIH

Dr. Abdel Fattah Abnauf, Directeur du Département de la Planification, de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures, a participé au cours de formation organisé par le Comité Permanent du Droit International Humanitaire au Royaume d'Arabie Saoudite intitulé: Mesures préventives pour protéger l'aide humanitaire et les services de santé pendant les conflits armés, avec la participation de divers secteurs militaires et civils et des représentants des Etats Membres de l'OCI, à Jeddah, entre le 5-8 Muharram 1445, correspondant au 23-26 juillet 2023. Le cours comprenait une série de conférences scientifiques spécialisées de grande valeur données par des spécialistes et des experts dans le domaine du droit international humanitaire, qui portent spécifiquement sur le concept du droit international humanitaire, ses sources,

ses principes, son champ d'application et ses mécanismes de mise en œuvre, avec une mention de ses termes les plus importants, ainsi que sur les droits et les devoirs des travailleurs de la santé et des journalistes pendant les conflits armés, les mesures préventives pour protéger l'action humanitaire dans les zones d'opérations militaires, la protection des emblèmes des organisations humanitaires dans les conflits armés, et le rôle des dirigeants stratégiques nationaux dans la promotion du droit international. Le cours s'est conclu par une présentation des modèles contemporains les plus importants d'application du droit international humanitaire en République arabe d'Égypte et au Royaume du Maroc, avec des discussions scientifiques et pratiques de la part de chefs militaires, de civils, de volontaires, de juges et d'experts pratiquant le travail humanitaire dans les



zones de conflit armé. Il convient de noter que la création du Comité permanent du droit international humanitaire a été approuvée par une résolution du Conseil des ministres le 14 mai 2007, et qu'il a été constitué sous la présidence de l'Autorité saoudienne du Croissant-Rouge. Il vise également à contribuer au développement du droit international humanitaire par le biais d'études et de recherches nationales.

L'AIFI participe à la 5ème session de la réunion consultative du Comité islamique du CI-OCI

Le Dr. Abdulfatah Abnauf, Directeur du Département de la Planification, de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures, représentant le Secrétaire Général de l'Académie, a participé à la cinquième session de la réunion consultative du Comité Islamique du Croissant international et des Associations nationales du Croissant Rouge de l'Organisation de la Coopération islamique, à Jeddah du 5 au 8 Mouharam 1445, correspondant au 23-26 juillet 2023. La session du premier jour comprenait les discours d'ouverture du Croissant-Rouge turc, suivis d'un discours du Secrétaire général de l'OCI, puis d'un discours du président du Comité islamique du Croissant-Rouge international, d'un discours du président de l'Autorité saoudienne du Croissant-Rouge et de la cérémonie de transfert de la réunion consultative de la présidence du Croissant-Rouge turc à la présidence de l'Autorité saoudienne du Croissant-Rouge. A travers divers documents de travail scientifiques et expériences pratiques présentés aux pays de l'OCI dans le domaine du travail caritatif et humanitaire, la réunion visait à unifier les efforts des organisations humanitaires et



des organismes de bienfaisance travaillant dans le domaine du travail humanitaire pour servir les entreprises internationales afin de refléter l'échange d'expertise et d'expériences pratiques pour la transformation numérique des associations nationales dans les domaines du travail humanitaire. Après quatre jours de délibérations, la réunion a conclu plusieurs recommandations qui contribuent au

développement de l'action humanitaire commune, notamment : L'importance de tenir la réunion consultative périodique entre le Comité islamique du Croissant international et les organes nationaux et les sociétés du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge dans les pays membres de l'OCI et de la considérer comme une plate-forme dans le cadre de l'Organisation et la nécessité de partenariats bilatéraux et multilatéraux entre les sociétés nationales et avec le Comité islamique du Croissant international pour renforcer la coopération conjointe dans les domaines du développement des capacités humaines et de développement dans toutes les tâches de base des sociétés nationales liées au travail humanitaire. Il convient de mentionner que la cinquième session de la réunion consultative a été suivie par des représentants des sociétés nationales concernées de plus de cinquante (50) des États membres de l'OCI, ainsi que des hauts fonctionnaires du Comité international de la Croix-Rouge, de la Fédération internationale du Croissant-Rouge et de l'Organisation arabe de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

L'AIFI participe à la réunion du Fonds de l'ONU pour l'enfance au Sri Lanka

À l'aimable invitation du bureau régional de l'UNICEF au Népal, le Dr. Alhagi Manta Dramme, responsable de la coopération internationale et des relations extérieures, a représenté l'Académie à l'Atelier régional sur les Acteurs religieux dans les droits et la protection de l'enfant" entre le 26 et le 28 Mouharam 1445, correspondant aux 13-15 août 2023, à Colombo, au Sri Lanka. Cette réunion fait suite au Groupe consultatif régional d'Asie du Sud pour l'initiative Foi et changement positif pour les enfants, les familles et les communautés, qui a été organisé par le Forum régional népalais pour la participation religieuse à Katmandou en 2022, et qui a réuni des chefs religieux, des parties prenantes et des représentants Népal, Pakistan et Sri Lanka. Le Dr.



Alhagi Manta Dramme a prononcé un discours dans lequel il a exprimé son appréciation et ses remerciements au nom du Secrétaire général de l'Académie pour l'aimable invitation et leur a transmis les salutations et les meilleurs voeux de Son Excellence. Il leur a également donné un aperçu de l'Académie, l'un des organes les plus importants de l'OCI, créée en 1981 pour être la principale référence pour les États membres de l'OCI et les communautés musulmanes en ce qui concerne les dispositions de la Charia sur les questions émergentes et les sujets de préoccupation pour les musulmans du monde entier. Il a également parlé des résolutions et déclarations importantes de l'Académie concernant la femme dans l'Islam, la coexistence et l'éducation. Les notes d'ouverture ont été suivies d'ateliers axés sur le contexte national, soulignant le rôle que les acteurs religieux peuvent jouer dans la promotion des droits et du bien-être des enfants par le biais de conseils et de programmes éducatifs axés sur l'enfant, et la mise en place de systèmes de services psychosociaux. Plus de soixante délégués de huit pays d'Asie du Sud et des représentants de l'UNICEF ont participé à la réunion. Il convient de noter que cet

événement était organisé par l'UNICEF en partenariat avec Religions pour la paix et l'Initiative d'apprentissage mutuel sur les croyances et les communautés locales.



33ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie



Le Secrétariat général de l'Académie a tenu la trente-troisième réunion mensuelle périodique du personnel de l'Académie, présidée par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général, le dimanche 19 Mouharram 1445, correspondant au 06

août 2023, au siège du Secrétariat général à Jeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés de leur présence, rappelant l'importance de telles réunions pour améliorer la communication

et la coordination entre les différents départements, tirer profit des suggestions et identifier les difficultés. Il a ensuite parlé de sa récente visite au Royaume du Maroc et de sa rencontre avec un certain nombre de responsables pour discuter de la possibilité d'accueillir la vingt-sixième session à Rabat. Son Excellence a donné la parole aux employés pour qu'ils expriment leurs opinions et leurs observations sur l'avancement des travaux à l'Académie. Son Excellence a écouté avec intérêt les remarques et les propositions. La réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont les suivantes :

- Préparer et équiper la salle de réunion pour permettre au personnel de participer en distance.
- Soumettre un rapport complet sur les derniers développements de la traduction des décisions dans les langues convenues.
- Commencer à rédiger les noms des chercheurs pour le prochain symposium sur la viande cultivée.

104ème réunion hebdomadaire des départements

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 104ème réunion hebdomadaire des départements le lundi 27 Mouharram 1445, correspondant au 15 août 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur présence régulière aux réunions hebdomadaires, réitérant l'importance de ces réunions, au cours desquelles la consultation et la coordination sur les questions et les problèmes urgents sont poursuivies afin de prendre des décisions collectives qui impliquent tous les départements. Son Excellence a souligné que ces réunions sont l'occasion de se familiariser avec les dernières mises à jour concernant l'Académie, ses événements, ses activités et ses enjeux, ainsi qu'avec la mise en œuvre et le suivi des activités et des programmes de l'Académie. Son Excellence a ensuite évoqué sa participation à la conférence internationale organisée par le ministère saoudien des Affaires islamiques, de l'Appel et de l'Orientation, intitulée Communication avec les départements des affaires religieuses et de l'Ifta' dans le monde : Communication et intégration, sous les auspices du Gardien des deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, Roi d'Arabie Saoudite, qu'Allah le protège. Quelque 85 pays y ont participé, représentés par des ministres et des chefs des affaires religieuses, de l'Ifta et des organisations islamiques. En marge de la conférence, Son Excellence

a rencontré le ministre des Affaires islamiques, Sheikh Dr Abdullatif bin Abdulaziz Aal-Sheikh, et le sous-secrétaire du ministère, Dr Awad Al-Enezi, et ils ont discuté des moyens de renforcer la coopération entre l'Académie et le ministère en organisant des programmes et des activités conjoints. Son Excellence a également félicité le Cheikh Dr Abdul Rahman Al-Sudais pour avoir renouvelé la confiance royale en son honorable personne, en le nommant responsable des affaires religieuses pour les deux Saintes Mosquées et lui a souhaité beaucoup de succès. La réunion a passé en revue les décisions de la réunion précédente et a pris plusieurs nouvelles décisions, dont les suivantes :

- Préparer une liste des universités

affiliées à l'Association des universités islamiques dans le monde musulman et à la Fédération internationale des universités dans les États membres de l'OCI, afin de leur offrir comme cadeau les publications de l'Académie.

- Soumettre des propositions de programmes et d'activités conjoints que l'Académie peut organiser en partenariat avec le ministère des affaires islamiques et la présidence générale des affaires religieuses de deux Saintes Mosquées.
- Préparer une lettre de félicitations à S.E. Cheikh Dr Abdul Rahman Al-Sudais et à S.E. Dr Tawfiq Al-Rabiah pour leur nomination.



105ème réunion hebdomadaire des départements



Le Secrétariat général de l'AIFI a tenu sa 105e réunion hebdomadaire des départements le jeudi 08 Safar 1445, correspondant au 24 août 2023, au Secrétariat général à Jeddah. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'AIFI, a présidé la réunion et souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite évoqué sa rencontre avec

la délégation de l'Institut d'économie islamique de l'Université du Roi Abdulaziz lors de leur visite à l'AIFI. La réunion a permis d'examiner les moyens de renforcer les relations entre l'Institut et l'AIFI sur des sujets économiques d'intérêt commun pour la Oummah. Dans le cadre des activités et des programmes que l'AIFI a l'intention

de mettre en œuvre, il a demandé aux départements de présenter une vision pour l'organisation d'un symposium scientifique sur les calamités du Hadj et ses nouveautés, afin d'étudier certaines calamités importantes qui n'existaient pas dans le passé, et d'inviter des érudits et des muftis de haut niveau des pays du monde musulman à participer à ce symposium. La réunion a passé en revue les décisions prises lors de la réunion précédente et plusieurs nouvelles décisions ont été prises:

- Préparer une vision pour des activités et des programmes conjoints afin de renforcer les relations entre l'AIFI, la présidence générale des affaires religieuses d'Al-Haramain et le ministère des affaires islamiques, de l'appel et de l'orientation.
- Révision finale des transcriptions des enregistrements audio de la vingt-cinquième session et remise du format final à l'imprimeur.
- Coordonner des visites dans un certain nombre de grandes universités du Royaume d'Arabie saoudite et examiner les possibilités de coopération avec elles.

48ème réunion périodique des divisions

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'AIFI, a présidé la quarante-huitième réunion des chefs de division, le mercredi 07 Safar 1445, correspondant au 23 août 2023, au Secrétariat Général à Jeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux chefs de division et les a remerciés de leur participation régulière à ces réunions périodiques. Son Excellence a ensuite évoqué la deuxième visite de la délégation des savants de l'Oumma en Afghanistan, sous la supervision de l'AIFI, prévue dans les prochains jours pour poursuivre le dialogue et la discussion avec les savants afghans et les représentants de l'autorité en place. L'objectif de cette visite est de poursuivre les discussions et le dialogue avec eux sur les dernières questions abordées lors de la visite précédente, en particulier en ce qui concerne la question de l'éducation des femmes, la participation des femmes au développement et le renforcement de la coopération, de la communication et de l'intégration entre toutes les composantes du peuple afghan. Les participants ont ensuite discuté des décisions de la réunion

précédente et de nouvelles décisions ont été prises, notamment :

- Revoir et coordonner le document de recherche du symposium "Foundation de la Famille : Défis et perspectives" et le livrer dans sa forme finale pour l'impression.
- Achèvement de la traduction du "Dictionnaire des personnalités

de l'Académie" et révision de l'ensemble de la traduction en vue de son impression.

- Préparer un rapport statistique hebdomadaire sur le nombre de visiteurs du site web de l'AIFI par jour, par semaine et par mois.
- Impression des accords de coopération dans les trois langues.





NUMÉRO. 35

Le Secrétaire général de l'OCI préside la réunion du Bureau de l'AIFI



S.E.M. Hissein Ibrahim Taha, Secrétaire général de l'OCI et Président du Bureau de l'Académie, a présidé la première réunion du Bureau pour l'année 2023, par visioconférence le jeudi 22 Safar 1445, correspondant au 7 septembre 2023, avec la participation de S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président du Conseil de l'Académie, Vice-Président du Bureau de l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et Secrétaire du Bureau, S.E. Dr Abou Bakr Doukoure, représentant du Groupe africain au Bureau, et Prof. Dr Ajeel Al-Nashmi, représentant du Groupe arabe au Bureau, Dr Ahmed Al-Haddad,



représentant du Groupe arabe au Bureau, et le Dr Mortada Badr, représentant du Groupe asiatique au Bureau. Le Président du Bureau a souhaité la bienvenue aux membres distingués du Bureau, félicitant le Président de l'Académie pour ses conseils et son suivi afin d'atteindre les nobles objectifs de l'Académie. Il a remercié le Secrétaire général de l'Académie pour ses efforts appréciés pour développer l'Académie, lui

souhaitant du succès, soulignant que l'OCI considère l'Académie comme l'un de ses organes les plus importants dont la Oummah a besoin à cette époque compte tenu des nombreux défis, des questions critiques, et les transformations rapides que connaît le monde d'aujourd'hui. Il a également exprimé



ses sincères remerciements aux membres du Bureau, leur souhaitant une réunion fructueuse. Pour sa part, le Président de l'Académie a accueilli le SG de l'OCI et les membres de l'Académie, remerciant chacun pour leur soutien continu à l'Académie, et saisissant cette occasion pour exprimer ses remerciements au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le roi Salman bin Abdulaziz Al Saud et son fidèle prince héritier, S.A.R. Prince Mohammed bin Salman bin Ab-dulaziz Al Saud, Premier ministre – qu'Allah les protège – pour les grands services fournies par le gouvernement du Royaume pour permettre à l'Académie de tenir la vingt-cinquième session à Djeddah sous le patronage de SAR

le Prince Khaled Al-Faisal, Gouverneur de la région de Makkah Al-Moukarramah. De son côté, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a remercié le pays hôte, le Royaume d'Arabie Saoudite, tant ses dirigeants que son peuple, pour l'apport dont l'Académie a bénéficié depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, ce qui lui a permis d'organiser ses activités facilement. La réunion a ensuite discuté des points inscrits à son ordre du jour, notamment l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente du Bureau, ainsi que la présentation



aux membres des recommandations des colloques, des réunions et des déclarations entre Shaban 1444 et Mouharam 1445, qui incluent le symposium sur l'allaitement des bébés prematurés avec du lait des mères connues et inconnues, les accords signés par le Secrétariat Général avec de nombreux ministères, conseils et institutions scientifiques à l'intérieur et à l'extérieur des pays de l'OCI, ainsi que le rapport financier et les arriérés de contributions des États membres au budget de l'Académie pour l'année en cours.



Les érudits de la Oummah se réunissent à l'AIFI avant de se rendre en Afghanistan



En présence de l'Ambassadeur Tariq Ali Bakhit, Secrétaire général adjoint de l'OCI pour les affaires humanitaires, culturelles et sociales, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour l'Afghanistan. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a tenu, mercredi 14, une réunion de coordination au siège de

l'Académie, avec la délégation d'érudits du monde musulman, venue à Djeddah pour préparer son voyage en Afghanistan entre le 31/08 et le 05/09/2023. Il a exprimé sa grande gratitude aux États membres de l'OCI pour avoir approuvé la nomination d'éminents érudits de leurs pays pour participer à la délégation en visite en Afghanistan entre le 31 août et le 5 septembre 2023, saluant l'aide apportée par l'Arabie Saoudite, en tant que pays hôte et en remerciant les délégations permanentes des États membres auprès de l'OCI. Il a expliqué que cette visite faisait suite à la première visite de la délégation en Afghanistan il y a plus d'un an pour poursuivre un dialogue fructueux sur l'éducation des filles et le travail des femmes. La réunion a

également discuté de différentes stratégies et suggestions pour parvenir à l'harmonie et à la complémentarité au sein de la délégation. Il convient de noter que la délégation comprend S.E. Dr Sami Al-Suqiar et Shaikh Dr Salih Al-Harbi d'Arabie Saoudite, Dr Abdullatif Al-Mahmoud de Bahreïn, Dr. Salim Al-Dawbi des ÉAU, Dr Sulaiman Sidibe de la République de Guinée Professeur Dr Qibla Ayaz du Pakistan, Dr Abuabkar Walar du Tchad, Dr. Khawala Al-Noubani, Dr Younus al-Zouabi, Dr Hamza Al-shudayfat et M. Yusuf Abu Hussain de Jordanie, Dr Imam Aldarqutni, SE Cheikh Zulfa Mustafa d'Indonésie, Dr Mustafa Dadash et Dr. Abduljalil Al-Bakry de Turquie, Shaikh Wan Zahidi Wan, Dr Ahmad Azam et M. Ridwan Ridhan de Malaisie.

Le Vice Premier ministre s'entretient avec les érudits de la Oumma

S.E. Mawlawi Abdulkabir, vice-Premier ministre chargé des affaires politiques du pouvoir en place en Afghanistan, a accueilli la délégation d'érudits de la Oumma en visite en Afghanistan, le vendredi 15 Safar 1445, correspondant à au 1er septembre 2023, à Kaboul. Il a exprimé ses sincères remerciements à la délégation d'érudits pour cette deuxième visite en Afghanistan. Il a également exprimé sa grande joie que l'arrivée de la délégation coïncide avec le deuxième anniversaire de l'Émirat, saluant les grandes réalisations accomplies par l'Émirat au cours de la période écoulée dans divers domaines, notamment dans les domaines de sécurité et d'économie, notant que des écoles religieuses à tous les niveaux sont désormais accessibles aux filles et aux garçons. De son côté, S.E. Prof. Sano, chef de la délégation, a exprimé ses remerciements et sa gratitude au pouvoir en place pour l'accueil chaleureux qu'il a réservé à la délégation, ainsi que pour les réalisations et les changements qu'il a vus en tous les aspects de la vie, notant positivement la récente décision des autorités d'ouvrir des écoles religieuses à tous les niveaux pour les filles et les garçons. Il a souligné que l'éducation, dans ses aspects religieux et laïcs, à tous les niveaux et dans



tous les domaines, est un droit sacré pour les femmes et les hommes ainsi de recevoir une bonne éducation est la responsabilité de tous, famille, société et État envers les garçons et les filles. Par conséquent, les savants de la Oumma appellent l'Émirat à faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre aux filles de retourner le plus rapidement possible dans les écoles et les universités pour poursuivre leur éducation dans tous les domaines disponibles, notamment la médecine, l'architecture, les mathématiques, la physique et chimie expliquant que «les sciences dont les femmes et les hommes doivent être dotés comprennent les sciences religieuses et les sciences mondiales, et il n'est pas permis de les priver de n'importe quel type de science». En effet, la Charia n'a pas distingué entre les hommes et les femmes, ni entre

les niveaux d'éducation, et il n'est donc pas permis de les différencier, ni d'en priver les hommes ou les femmes, en particulier car les besoins scientifiques de la communauté afghane sont plus grands que jamais, en raison des circonstances difficiles qu'elle a connues au cours des quarante dernières années de guerre. Il a conclu son discours en soulignant la volonté des États membres de l'OCI de permettre au pouvoir en place de bénéficier de son expérience et de son expertise dans le domaine de l'éducation des femmes. La parole a également été donnée aux commentaires d'éminents membres de la délégation, qui ont tous souligné l'importance d'intensifier les efforts pour permettre aux filles et aux garçons afghans de recevoir une éducation, tant religieuse que mondaine. A la fin, le Vice-Premier Ministre a accueilli la délégation pour un dîner en leur honneur.



Le ministre de la Justice reçoit e les érudits de la Oumma au siège du ministère



S.E. Le mollah Abdulhakim Shar, ministre de la Justice de l'actuelle autorité afghane, a reçu une délégation d'ulémas de la Oumma le samedi 16 Safar 1445, correspondant au 2 septembre 2023, au siège du ministère dans la capitale, Kaboul. Il a remercié la délégation d'érudits pour cette deuxième visite en Afghanistan et a salué les préoccupations de la délégation à l'égard du peuple afghan. De son côté, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, chef de la délégation, a exprimé sa sincère gratitude aux autorités afghanes pour sa généreuse hospitalité. Il a également salué les réalisations et les changements dont l'Afghanistan a été témoin au cours des deux dernières années, saluant en particulier la sage décision des autorités d'ouvrir des écoles religieuses à tous les niveaux pour les filles. Il a ensuite exprimé la grande satisfaction de la délégation de voir des filles déambuler dans les rues de Kaboul, leur cartable sur le

dos. Il a conclu son discours en soulignant l'importance de permettre aux filles de recevoir une éducation, tant religieuse et mondaine, à tous les niveaux et dans tous les domaines, sachant que l'éducation en Islam, est un droit légal sacré pour les filles et les garçons. Il n'est permis à personne de priver quiconque de l'un de ses types tant que cela est bénéfique. En effet, permettre aux filles d'acquérir une éducation et doter les femmes de sciences utiles est une des grandes responsabilités que les parents et l'État devront assumer. Par conséquent, les érudits de la Oumma appellent les autorités responsables de l'Émirat à permettre aux filles de reprendre leurs études dans les écoles et les universités dès que possible, afin de poursuivre leur éducation dans tous les domaines dont le peuple afghan a besoin, notamment la médecine, l'ingénierie, l'architecture etc., ainsi que d'autres sciences utiles. Car la charia n'a fait aucune distinction entre les sciences lorsqu'elle ordonnait de les rechercher et de les acquérir, selon les hadiths authentiques » «Elle n'a fait aucune différence entre les hommes et les femmes, ni entre les niveaux d'éducation et il n'est donc pas permis de les différencier, ni d'en priver une femme ou un homme, d'autant plus que la communauté musulmane afghane a de plus en plus besoin des sciences mondiales, en

raison aux circonstances difficiles qu'elle a connues au cours des quarante dernières années de guerre. Il a ensuite conclu en soulignant la volonté des Etats membres de l'OCI de permettre au pouvoir en place de bénéficier de son expérience dans le domaine de l'éducation des femmes. La parole a été donnée aux érudits participants, qui ont tous souligné l'importance de redoubler d'efforts pour permettre aux filles et aux garçons de recevoir une éducation, tant religieuse que mondaine, et à tous les niveaux. A l'issue de la réunion, le ministre a appelé la délégation à rassurer le monde musulman sur la situation du peuple afghan et la nécessité de se tenir à ses côtés et d'apporter soutien et assistance à ce peuple et a demandé à la délégation de travailler vers la réouverture des missions diplomatiques à Kaboul.



Le ministre de l'Intérieur accueille les érudits de la Oumma à Kaboul

S.E. Le mollah Sirajuddin Haqqani, adjoint de l'émir des fidèles et ministre de l'intérieur, a reçu la délégation des savants de la Oumma lundi 18 Safar 1445, correspondant à Le 4 septembre 2023, à l'Hôtel Intercontinental de Kaboul. S.E. Prof. Koutoub Moustapha, chef de la délégation, a prononcé un discours dans lequel il a remercié l'autorité pour sa généreuse hospitalité, saluant les réalisations remarquables dans divers domaines, notamment dans le domaine de la sécurité. Cela a été confirmé à la délégation par les agences des Nations Unies travaillant en Afghanistan et les ambassades accréditées en Afghanistan. Il a également expliqué que le mérite en revient à Allah le Tout-Puissant, puis à S.E. la compétence, la persévérance, la loyauté du ministre et son profond amour pour le peuple afghan, soulignant le rôle central joué par le ministère de l'Intérieur à travers ses différentes agences de renseignement, et de surveillance. Il a expliqué que son travail en tant que ministre dans son pays pendant douze ans lui a permis de prendre conscience de l'ampleur des sacrifices consentis par le ministère de l'Intérieur pour établir la sécurité dans tout le pays, ainsi que pour éliminer le terrorisme, et éradiquer la criminalité. Il a ensuite parlé de l'importance de maintenir cet acquis à travers l'atteinte de la sécurité intellectuelle en donnant à tous les membres de la Société, hommes et femmes, une bonne éducation à tous les



niveaux comme le meilleur moyen de faire face aux causes profondes de l'extrémisme, de l'ignorance et de la violence. Il a ensuite exprimé la gratitude de la délégation au Ministre pour cette réalisation remarquable visant à défendre la question de l'éducation des femmes, aboutissant à l'ouverture d'écoles religieuses à tous les niveaux pour les filles dans tout le pays. Il a demandé au ministre de poursuivre ses efforts pour permettre aux filles de recevoir une éducation dans des matières scientifiques parallèlement aux matières religieuses, et pour permettre aux filles de reprendre leurs études dans les universités et collèges conformément aux directives juridiques et éthiques établies par l'Émirat. La parole a ensuite été donnée à leurs Eminences les membres de la délégation, qui ont souligné l'importance de l'éducation, tant religieuse et mondaine, pour les femmes et les hommes. Pour sa part, S.E le Ministre a exprimé ses sincères remerciements pour cette deuxième

visite de la délégation, qui confirme la confiance de l'Émirat dans les savants de la Oumma qui se tiennent aux côtés du peuple et des autorités afghanes, et leur préoccupation pour l'avenir de l'Émirat. Il a souligné qu'au lieu de parler des réalisations de l'Émirat, dont la délégation avait déjà été témoin, ou de parler de l'éducation des femmes, sur laquelle Son Excellence et la délégation étaient déjà sur la même longueur d'onde, il s'est donc adressé à la délégation avec un certain nombre de propositions pratiques qu'elle souhaiterait voir se réaliser, soulignant qu'il existe une unanimité totale dans le fait que l'éducation mondaine et religieuse est obligatoire pour tout homme et femme musulmane et qu'il s'agit d'un devoir sacré droit des hommes et des femmes. A la fin de la réunion, S.E. prof. Sano, chef de la délégation, a réitéré sa gratitude au ministre pour sa chaleureuse hospitalité. Son Excellence a remercié une fois de plus la délégation en espérant les revoir dans quelques mois plutôt qu'après une année entière.



Le ministre Afghan des Affaires étrangères reçoit les érudits de la Oumma



S.E. Mawlawi Amir Khan Muttaqi, ministre des Affaires étrangères du pouvoir en place en Afghanistan, a reçu la délégation d'érudits de la Oumma dans la soirée du jeudi 14 Safar 1445, correspondant au 31 août 2023, au siège du ministère à Kaboul. Il a remercié la délégation pour cette visite, qui fait suite à la première visite, exprimant sa joie de l'arrivée de la délégation à un moment où l'Émirat connaît des développements importants et rapides à différents niveaux, notamment en ce qui concerne la situation économique, qui connaît une amélioration significative grâce à des politiques judicieuses, dont la lutte contre la corruption, la rationalisation des dépenses et la diversification des sources de revenus. Il a informé la délégation qu'au cours de cette période, l'Émirat a ordonné l'ouverture d'écoles religieuses à tous les niveaux d'enseignement pour les filles, soulignant qu'un comité travaille à la révision

des programmes de matières scientifiques pour les niveaux moyen, secondaire et niveaux universitaires pour les filles, ce qui signifie que permettre aux filles afghanes de recevoir une éducation à la fois religieuse et scientifique n'est qu'une question de temps. De son côté, S.E. Prof Sano Koutoub Moustapha Sano, chef de la délégation, a exprimé les sincères remerciements de la délégation à l'autorité pour l'accueil chaleureux, saluant les évolutions positives sur les plans sécuritaire et économique, notamment les efforts dans la lutte contre la corruption et la drogue. Aussi il a exprimé la satisfaction de la délégation quant à la décision d'ouvrir des écoles religieuses pour les filles, aspirant de poursuivre les efforts devant permettre aux filles à avoir accès à l'éducation, religieuse et mondaine, à tous les niveaux et dans tous les domaines du savoir «parce que le peuple afghan a un besoin urgent d'un nombre important de femmes médecins, infirmières, ingénieurs, physiciennes, chimistes, mathématiciennes et expertes dans tous les domaines des sciences humaines, sociales et naturelles pour lutter contre la pauvreté, l'ignorance et la maladie». Il a également expliqué que «dans l'Islam, la religion et le savoir sont complémentaires et ne s'excluent pas mutuellement, et que la communauté musulmane a besoin de

toutes les sciences bénéfiques et utiles, et que l'ordre de rechercher la connaissance selon le hadith «La recherche de la connaissance est obligatoire pour tout musulman» ne fait pas de différence entre les sciences, ce qui signifie que la recherche de la connaissance a des aspects à la fois religieux et mondains. En effet, l'éducation est considérée comme un droit sacré aussi bien pour les garçons que pour les filles, et il n'est pas permis qu'une fille ou un garçon en soit privé. Il a ensuite lancé un appel pressent vers l'autorité à considérer la possibilité de bénéficier de l'expérience et de l'expertise des États membres de l'OCI dans le domaine de l'éducation des filles. Des érudits, membres de la délégation ont tous souligné l'importance de prêter attention à l'éducation des filles et de leur permettre de poursuivre des études religieuses et mondaines à tous les niveaux. A la fin de la réunion, S.E. le Ministre a invité la délégation à un dîner en leur honneur.



Les érudits de la Oumma rencontrent le ministre du Pétrole à Kaboul

S.E. Cheikh Mawlawi Shihab al-Din Dilawar, ministre du Pétrole et des Mines, a rencontré la délégation des savants de la Oumma à la résidence de la délégation, le dimanche 17 Safar 1445, correspondant au 3 septembre 2023. S.E. le ministre a exprimé la grande appréciation de l'Émirat islamique pour la visite de la délégation, les remerciant pour leur deuxième visite, qui témoigne de la solidarité des érudits avec le peuple afghan. Il a parlé des réalisations de l'émirat au cours des deux dernières années dans divers domaines, dont le ministère qu'il supervise qui a été en mesure de signer de nombreux contrats et accords avec des sociétés locales, régionales et internationales spécialisées dans le gaz, le pétrole et l'exploration de l'or, du cuivre, des émeraudes, du zinc, du fer et des métaux précieux des pierres. Ces contrats sont estimés à des milliards de dollars, notant que ces accords aideront l'Émirat à parvenir à un développement global et offriront des opportunités d'emploi à des milliers d'Afghans à la recherche d'une vie décente. Il a ensuite évoqué les développements récents dans le domaine de l'éducation, que l'autorité actuelle considère comme l'une des priorités de l'Émirat, soulignant que la révision des programmes scolaires est en cours, sur la base



des valeurs islamiques et tout en préservant les coutumes et traditions afghanes. De son côté, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, chef de la délégation, a remercié les autorités pour la générosité et l'accueil chaleureux, saluant le succès de l'autorité actuelle à assurer la sécurité dans toutes les provinces du pays et félicitant le ministre pour les réalisations remarquables de son ministère sous sa sage direction, notant que l'avenir est prometteur grâce aux contrats et accords conclus par le ministère récemment. Cependant, il a souligné que les ressources naturelles qui abondent dans les riches terres afghanes ne peuvent être pleinement exploitées que si les enfants afghans disposent des moyens d'accéder à une éducation, tant religieuse que mondaine, à tous les niveaux. Conformément à la charia, qui stipule que

l'éducation est un droit légitime et sacré partagé par tous, hommes et femmes. Il n'est donc pas permis, selon la charia, de faire une distinction entre les hommes et les femmes en ce qui concerne ce droit, tout comme il n'est pas permis de faire une distinction entre les sciences religieuses et les sciences du mondaine. Et pour cause S.E. le Ministre le sait mieux, en sa qualité de grand érudit des sciences du hadith, de la jurisprudence, de la logique et de l'usul. Il a conclu son discours en soulignant que la délégation souhaite que les autorités afghanes ajoutent des matières scientifiques aux côtés des matières religieuses dans les écoles qui ont été ouvertes. La délégation a également exprimé son désir de voir les filles inscrites dans les universités et les écoles pour poursuivre leurs études dans tous les domaines disponibles.



Les érudits de la Oumma s'entretiennent avec le ministre du Hadj à Kaboul

La délégation des savants de la Oumma a rencontré S.E. Cheikh Mawlawi Muhammad Noor Saqib, ancien président de la Cour suprême et actuellement ministre du Hadj, des Awqaf et de l'Orientation, le dimanche 17 Safar 1445, correspondant au 3 septembre 2023, à Kaboul. S.E. Prof. Koutoub Sano, chef de la délégation, a remercié les autorités pour l'hospitalité et a chaleureusement salué sa décision d'ouvrir des écoles religieuses à tous les niveaux pour les filles. Il a expliqué que la délégation attendait avec impatience de voir les filles reprendre leurs études universitaires dans les domaines scientifiques, médecine, architecture, physique, mathématiques etc.. aux côtés des sciences islamiques, car l'éducation, qu'elle soit religieuse ou mondaine, est un droit sacré pour les femmes et les hommes. Il a affirmé la confiance de la délégation dans l'Honorable Ministre pour jouer ce noble rôle de conseil et d'orientation, compte tenu de la position scientifique et professionnelle du Ministre et de sa solide expérience dans les sciences religieuses et mondiales. Il a souligné que la suspension des études des filles en raison du mélange ou du non-port du hijab peut être facilement résolue par un système éducatif basé sur la séparation des filles et des garçons, où les écoles de filles sont séparées, de manière à éliminer les causes de mixité, tout comme les causes de non-adhésion au hijab. Il a souligné que ce système est déjà



en vigueur dans plusieurs pays musulmans. En outre, il a appelé les autorités afghanes à bénéficier de l'expérience des États membres de l'OCI dans le domaine des programmes éducatifs combinant des sujets religieux et mondiaux, car la Oumma n'a pas seulement besoin d'érudits religieux, mais aussi des scientifiques dans des domaines mondiaux. De son côté, S.E. le ministre a exprimé la grande appréciation de l'Émirat pour la visite de la délégation qui confirme la solidarité des savants de la Oumma avec le peuple afghan. Il a ensuite fourni à la délégation de plus amples informations sur les réalisations de l'Émirat au cours des deux dernières années dans les domaines de la sécurité, de l'économie et de l'éducation. Il a également évoqué les difficultés et les défis auxquels sont confrontées les autorités afghanes dans divers domaines, notamment dans le domaine de l'éducation, étant donné que les envahisseurs ont tenté pendant plusieurs décennies

d'occupation de laver le cerveau du peuple afghan pour l'amener à l'athéisme et à la révolte contre les nobles valeurs et coutumes. C'est pourquoi les autorités afghanes ont suspendu temporairement les études des filles afin de préparer le climat et de développer des programmes respectueux des valeurs islamiques et des coutumes afghanes. Il a expliqué que les autorités afghanes envisagent de rouvrir les études pour les filles dans certaines spécialisations nécessaires, comme la médecine et l'agriculture. Il a demandé à la délégation de comprendre la situation en Afghanistan et de continuer à fournir soutien et conseils. Il a également appelé le monde musulman à soutenir le peuple afghan en apportant aide et soutien au développement d'institutions, telles que des programmes éducatifs, l'impression de manuels scolaires et d'autres formes de soutien permettant aux autorités de surmonter leurs difficultés financières. Des érudits ont tous appelé les autorités à agir rapidement pour permettre aux filles afghanes de recevoir une éducation, tant religieuse que mondaine, à tous les niveaux.



Le ministre de la Promotion de la Vertu et la Prévention du Vice rencontre les érudits de la Oumma

La délégation des erudits de la Oumma en visite en Afghanistan, conduite par l'Académie internationale du Fiqh islamique, a rencontré S.E. Cheikh Muhammad Khalid Hanafi, ministre de la Promotion de la Vertu et de la Prévention du Vice, le samedi 16 Safar 1445, correspondant au 2 septembre 2023, à la résidence de la délégation à Kaboul. La réunion a débuté par une récitation du Saint Coran, ensuite Son Excellence le Ministre a prononcé un discours de bienvenue aux invités et les a remerciés de leur visite en Afghanistan par solidarité avec le peuple afghan qui a un grand amour et respect pour les savants. Son Excellence le Ministre a donné une brève présentation des réalisations les plus significatives de l'Émirat islamique dans les domaines de la sécurité, de l'économie et de l'assistance aux pauvres, aux orphelins et aux veuves au cours des deux dernières années. Il a également parlé des défis rencontrés pour répondre aux besoins des victimes de la guerre en raison de quarante années de conflit et d'instabilité. Il a affirmé la volonté de l'Émirat pour le retour des filles dès que les nouveaux programmes et programmes



seront prêts. De son côté Prof. Koutoub Moustapha Koutoub Moustapha Sano, chef de la délégation, a exprimé les sincères remerciements et la grande appréciation de la délégation pour la générosité et l'hospitalité reçue au siège du ministère, et a salué les informations complètes qu'elle a reçues de Son Excellence sur les réalisations visibles et significatives que l'émirat a accomplies au cours des deux dernières années, notamment dans les domaines de la sécurité et du soutien apporté aux familles pauvres, aux orphelins et aux veuves à la suite de décennies de guerre et de conflit. Son Excellence a exprimé le réconfort de la délégation quant au fait que l'autorité afghane actuelle autorise les filles à retourner dans les écoles religieuses à tous les

niveaux, notant que la délégation attend avec beaucoup d'impatience et d'empressement d'enseigner des matières scientifiques et que l'autorité peut bénéficier de l'expérience et l'expertise des États membres de l'OCI dans le domaine de l'éducation des femmes. Son Excellence a également affirmé la volonté de l'OCI de rassembler des fonds pour imprimer des manuels scolaires et alléger le fardeau des salaires des enseignants. La parole a ensuite été donnée à la distinguée délégation, qui a souligné sa demande de permettre aux Afghans, hommes et femmes, de recevoir une éducation religieuse et mondaine à tous les niveaux.



Le président du Croissant-Rouge s'entretient avec les érudits à Kaboul



La délégation des érudits a tenu une réunion avec l'un des savants les plus éminents d'Afghanistan, S.E. Cheikh Mawlawi Matiu alhaq Khalis, président du Croissant-Rouge afghan, dans la soirée du samedi 16 Safar 1445, correspondant au 2 septembre 2023, à la résidence de la délégation en Afghanistan capitale, Kaboul. La réunion a débuté par un discours de bienvenue de S.E. Cheikh Mawlawi, exprimant la grande gratitude des autorités afghanes actuelles pour la visite de la délégation d'érudits, les remerciant pour cette visite qui témoigne de leur attachement au peuple afghan, qui aime, apprécie et respecte les érudits. Son Excellence a parlé des réalisations majeures de l'émirat dans tous les domaines au cours des deux dernières années, notamment dans les domaines de la sécurité et de l'économie, ainsi que de l'assistance apportée aux veuves et aux orphelins dans le besoin. Il a également évoqué les difficultés rencontrées par les autorités pour répondre aux besoins des nécessiteux et de ceux touchés par les guerres brutales menées en Afghanistan au cours des quatre dernières décennies, et

a appelé le monde islamique à soutenir le peuple afghan en apporter aide et assistance à ceux qui sont en détresse et dans le besoin. Il a conclu son discours en évoquant les difficultés financières rencontrées par l'autorité suite à la cessation de toute aide fournie par d'autres pays pendant l'occupation. Le Cheikh a souligné, par exemple, le manque de soutien des pays pour imprimer les programmes scolaires et contribuer au paiement des salaires des enseignants, ajoutant que les autorités travaillent toujours dur pour rouvrir les écoles et les universités, pour les hommes et les femmes après l'impression des nouveaux programmes élaborés par l'autorité. De son côté, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie et chef de la délégation, a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation à Son Excellence d'avoir rencontré la délégation à sa résidence, saluant les efforts estimés du Croissant-Rouge afghan dans le domaine de l'aide et de l'assistance aux familles, en particulier aux orphelins et aux veuves qui se comptent par millions, suite aux guerres dont l'Afghanistan a été le théâtre au cours des dernières décennies. A cette occasion, Son Excellence a appelé les autorités à exploiter au maximum les programmes et expériences pratiques en matière d'éducation féminine en vigueur dans certains États membres de l'OCI, comme le Royaume d'Arabie Saoudite, car ils ont permis aux hommes et aux femmes de recevoir une éducation, tant religieuse

que mondaine, à tous les niveaux, tout en adhérant aux valeurs et principes de la charia. Il a souligné que l'OCI est pleinement prête à mobiliser le soutien de ses États membres pour imprimer les programmes et aider à alléger le fardeau du gouvernement afghan en ce qui concerne les salaires des enseignants. En conséquence, la délégation appelle les autorités à permettre aux filles et aux femmes de recevoir une éducation, tant religieuse que laïque, et à tous les niveaux, au même titre que les garçons et les hommes, soulignant qu'il s'agit d'une question de confiance sur les épaules de l'autorité, « parce que l'éducation, tant religieuse que laïque, et à toutes ses étapes, est considérée comme un droit sacré et légal pour les femmes et les hommes, et un grand devoir imposé par Dieu à la famille, à la société et à l'État, et il n'est pas permis dans la charia de priver une femme ou un homme de toute sorte de science ».

A la fin de la réunion, le président du Croissant-Rouge afghan a assuré à la délégation que son appel parviendrait au chef de l'Émirat islamique, dans l'espoir d'une nouvelle rencontre avec les universitaires dans les temps à venir.



Les érudits s'entretiennent avec le ministre de l'Éducation à Kaboul

S.E. Mawlawi Habibullah Agha, ancien président du Conseil de la Choura des savants de Kandahar et actuellement ministre de l'Éducation, a rencontré la délégation des savants mardi 19 Safar 1445, correspondant au 5 septembre 2023, à la résidence de la délégation à Kaboul. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, chef de la délégation, a remercié les autorités pour l'accueil généreux et a exprimé les sentiments de joie ressentis par la délégation en voyant des écolières du primaire, du collège et du lycée parcourir les rues de Kaboul portant sacs d'école. Il considère également que c'est un devoir de la famille, de la société et de l'État envers les enfants, hommes et femmes, et que personne, quel qu'il soit, ne peut priver une femme ou un homme de aucune sorte d'éducation, et il n'est pas non plus permis, selon la charia, de donner une préférence ou une différenciation entre les hommes et les femmes en ce qui concerne ce droit humain inné. » Il a ensuite parlé de la Ministère de l'Éducation et sa grande responsabilité de permettre aux filles afghanes de recevoir une éducation à tous les niveaux, soulignant que l'éducation religieuse et l'éducation mondaine sont obligatoires et qu'il n'y a aucune différence entre elles, car le but de l'éducation est de permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances, les compétences et les valeurs qui l'aideront



à adorer Dieu, à développer l'univers et à atteindre le bonheur dans ce monde et dans l'au-delà, et cet objectif ne peut être atteint qu'avec les deux types d'éducation. Il a conclu en disant : « Les savants de la Oumma demandent à Votre Excellence de transmettre à l'Emir des Fidèles leurs remerciements pour avoir pris la décision d'ouvrir des écoles religieuses pour filles dans tout le pays. Nous espérons que cette décision sera suivie d'une décision stipulant la nécessité d'enseigner des matières scientifiques parallèlement aux matières religieuses dans ces écoles. Les savants de la délégation ont rappelé. De son côté, S.E. le ministre a remercié la délégation d'universitaires pour avoir souligné un certain nombre d'efforts que son ministère continue de déployer pour permettre à tous les fils et filles d'Afghanistan de recevoir une éducation tant religieux que mondains, et soulignant que des travaux sont en cours pour revoir

les programmes d'études abandonnés par les forces d'occupation afin de les purifier des idées contraires aux valeurs et aux enseignements de l'Islam, ainsi qu'aux coutumes afghanes et les traditions. Il a souligné que le ministère avait achevé la préparation des programmes d'études pour les niveaux primaire et intermédiaire et qu'il achèverait bientôt le niveau secondaire, et a souligné à cet égard la nécessité pour le ministère de soutenir les pays islamiques dans l'impression de nouveaux programmes, en rénovant les établissements d'enseignement et en construisant des écoles dans les zones reculées pour permettre aux enfants de toutes les régions d'avoir accès à l'éducation dans tout le pays. Il a parlé des efforts du ministère pour éliminer tous les obstacles et difficultés auxquels il est confronté, réitérant l'appel au monde islamique à soutenir l'émirat et à l'aider à supporter les coûts d'impression et à fournir des moyens de transport.



Les érudits rencontrent le ministre de l'Enseignement supérieur



La délégation des savants de la Oumma a conclu sa visite en Afghanistan le mardi 19 Safar 1445, correspondant au 5 septembre 2023, par une rencontre avec S.E. Le mollah Nada Muhammad Nadeem, ministre de l'Enseignement supérieur au siège du ministère à Kaboul. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, chef de la délégation, a exprimé les remerciements de la délégation aux autorités afghanes pour l'hospitalité durant les cinq jours passés à Kaboul. Il a souligné que la délégation considère la rencontre avec le ministre chargé de la sécurité intellectuelle et de la préservation des valeurs comme l'une des rencontres les plus importantes pour la délégation, « parce que le principal objectif de la visite de la délégation est de remplir les devoir de donner des conseils sur cette question importante de l'éducation des filles ». « Votre Excellence, les érudits de la Oumma lancent un appel à l'Emir et à son gouvernement, par l'intermédiaire des ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, pour

permettre aux filles d'Afghanistan de recevoir une éducation, tant religieuses et mondaines, à tous les niveaux. une profonde tristesse après avoir lu les résultats du lycée en Afghanistan, qui ne comportaient le nom d'aucune fille! : « Ceci Cela signifie que cette année, aucune fille n'entrera à l'université. Ce sera une triste année universitaire, j'espère que vous ferez tout votre possible pour résoudre ce problème le plus rapidement possible afin que nos filles puissent obtenir des certificats secondaires qui leur permettront de poursuivre leurs études dans les universités et collèges de toutes les spécialisations dont la chère société afghane a besoin. Mon frère, Votre Excellence, la délégation des universitaires estime que les raisons invoquées pour suspendre les études des filles dans les universités peuvent toutes être résolues facilement et sans qu'il soit nécessaire d'attendre longtemps, en adoptant un système de séparation entre les établissements d'enseignement supérieur pour filles et les établissements d'enseignement supérieur pour garçons, ainsi que c'est le cas dans un certain nombre de pays musulmans. Quant à la question des programmes, la révision ne devrait pas prendre beaucoup de temps, notamment en ce qui concerne les spécialisations purement scientifiques. » De son côté, S.E. le ministre a exprimé

ses sincères remerciements à la délégation d'universitaires pour sa visite dans l'émirat pour vérifier l'état de leurs frères, et a souligné qu'il appréciait tous les précieux conseils offerts par la délégation, car il est convaincu qu'ils sont sincères. conseils fraternels émis par des universitaires qui souhaitent bien et prospérité à l'Afghanistan. Il a ensuite abordé la question de la suspension des études des filles dans les universités, attribuant cette situation à des difficultés logistiques et à la qualité des infrastructures, en termes de programmes d'études incompatibles avec la vision du Emirates soulignant que l'Émirat croit pleinement au droit des filles d'étudier dans les universités et les collèges. Il a ensuite confirmé qu'un comité travaillait à la révision des programmes et qu'une fois ceux-ci terminés et les exigences logistiques satisfaites, les filles reprendraient leurs études dans les universités et collèges.



Les érudits visitent l'Académie afghane des sciences

S.E. Cheikh Farid al-Din Mahmoud, l'un des savants les plus éminents du gouvernement afghan, président de l'Académie afghane des sciences, a reçu la délégation des savants de la Oummah en visite en Afghanistan, dirigée par l'Académie internationale du Fiqh islamique, le lundi 18 Safar 1445, correspondant au 4 septembre 2023, au siège de l'Académie. La réunion a commencé par une récitation du Saint Coran. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie et chef de la délégation, a prononcé un discours dans lequel il a exprimé les remerciements de la délégation à l'autorité afghane pour son accueil chaleureux et la générosité, louant le rôle de l'académie afghane dans la diffusion du savoir et de la science, et soutenant la recherche scientifique, et espérant que cette Académie jouera un rôle central en renforçant la sensibilisation de la société à l'importance de l'éducation. Si le djihad mené par le peuple afghan pendant quarante-cinq ans était un djihad pour la défense de l'honneur et de la patrie, le djihad attendu que le peuple afghan devrait entreprendre est un djihad constructif et de reconstruction qui vise à lutter contre l'ignorance, la pauvreté et la maladie. Ce djihad est considéré comme l'un des types de djihad les plus honorables et l'un des plus difficiles; il doit donc être mené afin de préserver les

réalisations de l'émirat et de permettre au peuple afghan de bénéficier de ses abondantes ressources naturelles. Son Excellence a déclaré que permettre aux filles et aux garçons afghans de recevoir une éducation est un devoir religieux et légitime, car l'éducation est un droit légal sacré, et l'Oummah est unanime quant à son obligation depuis l'époque des Sahaba. En outre, la délégation des oulémas a appelé le président de l'Académie afghane des



sciences à transmettre leur messager et leur ambassadeur auprès des autorités actuelles afin de rouvrir les universités et les écoles afin de permettre aux filles de poursuivre leurs études. Pour sa part, le Président a déclaré que l'Académie des sciences tient à remercier la délégation pour sa visite, et pour son soutien au peuple afghan. Il a ensuite fourni à la délégation des informations détaillées



sur ce à quoi le peuple afghan a été exposé au cours des quatre décennies, y compris les types de persécution, de tribulations, d'injustice et d'oppression, et les tentatives des forces d'occupation et d'agression d'éliminer l'identité islamique afghane et sa glorieuse histoire, et de remplacer l'islam et la culture afghane par l'athéisme et la décadence. En ce qui concerne l'éducation des filles et des garçons, le président a souligné que les autorités croyaient fermement en leur droit à l'éducation mais en travaillent encore à la révision des programmes et à la recherche de solutions aux difficultés qu'elles rencontrent dans ce domaine. À l'issue de la réunion, la délégation a visité la bibliothèque de l'Académie afghane, qui contient des ouvrages précieux dans divers domaines, notamment les sciences religieuses, humaines, naturelles et appliquées, ainsi que des ouvrages de culture générale.

Les érudits rencontrent les agences des Nations Unies basées à Kaboul

La délégation d'érudits de la Oummah en visite en Afghanistan a rencontré un certain nombre d'agences des Nations Unies travaillant en Afghanistan dans la soirée du jeudi 14 Safar 14 h 45, correspondant au 31 août 2023, à la résidence de la délégation à la capitale, Kaboul. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, chef de la délégation, a accueilli mesdames et messieurs qui supervisent les différentes agences humanitaires internationales actives en Afghanistan, saluant leurs efforts pour apporter un soutien au peuple afghan qui souffre depuis des décennies. du fléau de la guerre et des combats, soulignant l'importance de coordonner les efforts sur un certain nombre de questions d'une importance vitale telles que l'éducation des femmes, les droits des femmes et la participation des minorités. Il a brièvement présenté la délégation et le but de la visite, qu'il a décrite comme une continuation de la première visite de la délégation d'universitaires, soulignant l'importance primordiale d'intensifier les efforts et de renforcer la coopération pour permettre aux filles et aux garçons afghans de rentrer chez eux aux écoles et aux universités, et assurer la participation des femmes afghanes aux efforts de construction et de reconstruction de leur pays. Il a demandé aux participants à la réunion de faire part à la délégation



de leurs points de vue sur les évolutions et les changements observés récemment sur la scène afghane, et de soumettre toutes propositions qu'ils jugeraient appropriées pour permettre à la délégation d'atteindre les objectifs de cette visite, compte tenu de leurs contacts quotidiens avec le peuple afghan. Pour sa part, l'Ambassadeur Takashi Wakada, ambassadeur du Japon en Afghanistan, a accueilli la délégation et l'a remerciée pour sa visite, saluant les bons résultats obtenus lors de la première visite, et a exprimé son souhait voir la délégation contribuer à l'élaboration des programmes scolaires que le pouvoir en place envisage d'adopter, afin que ces programmes ne se limitent pas aux matières religieuses. Il s'est dit confiant dans la capacité de la délégation à persuader les autorités gouvernementales de s'attaquer le plus rapidement possible aux questions en suspens soulevées par l'ambassadeur du

Japon. Il a également souligné qu'il y avait eu une nette amélioration de la situation sécuritaire, devenue stable, et que la plupart des responsables résidant à Kaboul étaient clairement ouverts à l'éducation des filles et des garçons. Un petit groupe au siège du gouvernement. Il a également souligné que le travail des femmes se développe, depuis que le pouvoir en place a approuvé leur travail dans les domaines de la santé, de l'agriculture, du commerce et de l'éducation, et qu'à l'exception de ces domaines, il reste encore du travail à faire en raison de considérations logistiques et habituelles. A la fin de la réunion, il a exprimé ses sincères remerciements aux agences pour leur soutien continu au peuple afghan, soulignant l'engagement de l'OCI et de l'Académie à résoudre tous les problèmes et questions soulevés par les agences dans le futur proche



Les érudits rencontrent les ambassadeurs des États membres de l'OCI à Kaboul

Sous la direction de l'Académie et avec la participation de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI, la délégation d'érudits de la Oumma en visite en Afghanistan a rencontré jeudi 14 un certain nombre d'ambassadeurs des États membres de l'OCI accrédités en Afghanistan. Safar 1445, correspondant au 31 août 2023, à la résidence de la délégation dans la capitale, Kaboul. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Academie Conseil, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à Leurs Excellences les Ambassadeurs, les remerciant pour leurs efforts appréciés dans le renforcement des relations de coopération, de partenariat, de communication et de coordination entre les États membres de l'Organisation de la coopération islamique et les autorités au pouvoir en Afghanistan, concernant l'introduction de changements significatifs observés en Afghanistan depuis que l'autorité actuelle a pris le pouvoir. Il a donné un bref aperçu de la délégation et du but de cette visite, qu'il a qualifiée de prolongement de la première visite de la délégation, notant à cet égard la participation de nouveaux érudits éminents et distingués. dans cette délégation, et soulignant la volonté du Secrétaire Général de l'OCI, H. E. M. Hussein Taha et tous les États membres de l'OCI sur la nécessité d'œuvrer pour permettre aux filles et aux garçons afghans de retourner à l'école et à



l'université, et pour que les femmes afghanes participent aux efforts de construction et de développement. Il a demandé aux ambassadeurs de bien vouloir informer la délégation des derniers développements et changements observés récemment sur la scène afghane, et de lui faire part de toutes suggestions qu'ils jugeraient appropriées pour lui permettre d'atteindre les objectifs optimaux de la visite, sur la base de leur connaissance précise et fiable de la situation grâce à leur communication quotidienne avec l'autorité en place et leur contact direct avec le peuple afghan. Les ambassadeurs ont rassuré la délégation sur les changements et développements les plus importants survenus sur la scène afghane, notamment en ce qui concerne la capacité de l'autorité à étendre son contrôle total sur toutes les terres afghanes et à maintenir une sécurité stable, la situation sécuritaire ayant stable d'une manière sans précédent, comme ils l'ont

assuré à la délégation. L'un des résultats les plus importants de la première visite a été l'acceptation par les autorités actuelles de ne pas lier la question de l'éducation des filles à la religion islamique, car il a été avancé que la suspension de l'éducation des filles et l'éducation des femmes est due à des raisons logistiques étroitement liées aux coutumes et aux traditions. L'autorité a également approuvé le travail des femmes afghanes dans les domaines de la santé, de l'agriculture, du commerce et de l'éducation. En dehors de ces domaines, les femmes ne peuvent toujours pas travailler pour les mêmes raisons logistiques et coutumières. Les ambassadeurs ont avancé un certain nombre de suggestions importantes et constructives, souhaitant à la délégation plein succès dans ses tâches. La réunion s'est déroulée en présence des ambassadeurs de la République de Turquie, de la République islamique du Pakistan et de la République islamique d'Iran, ainsi que du chargé d'affaires de l'ambassade d'Indonésie.



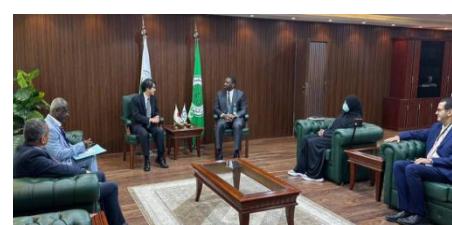
Le Consul général du Japon à Djeddah visite l'Académie



Le Consul Général du Japon à Djeddah, S.E. M. Shimmura Izuru, a visité le siège du Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, le mardi 25 Safar 1445, correspondant au 12 septembre 2023. Son Excellence a été reçue par le Secrétaire Général de l'Académie, S.E. prof. Koutoub Moustapha Sano. S.E.M. Shimmura Izuru a exprimé ses profonds remerciements et sa gratitude au Secrétaire Général de l'Académie pour son accueil chaleureux, soulignant son grand intérêt et sa disponibilité à effectuer cette visite à l'Académie dans le cadre des efforts

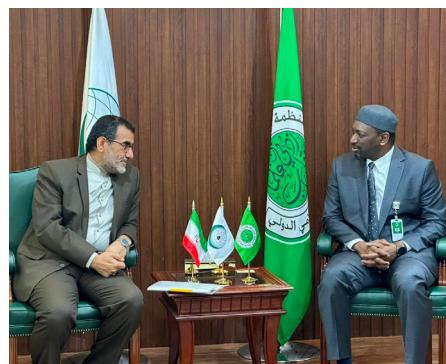
incessants de son pays pour renforcer les relations, de coopération et de coordination avec l'OCI et ses organes affiliés, en particulier l'Académie. Son Excellence a félicité le Secrétaire général pour le succès de la dernière visite en Afghanistan par des érudits de la Oumma musulmane dirigée par l'Académie. De son côté, S.E. prof. Koutoub Moustapha Sano a accueilli et remercié le Consul Général du Japon pour sa visite, qui démontre les excellentes relations entre l'Académie et le Japon ainsi qu'avec les autres missions permanentes de l'OCI. Son Excellence a ensuite informé son invité de la visite en Afghanistan et a indiqué que la délégation était composée d'une trentaine d'éminents savants venus de différents pays du monde musulman. Il a souligné sa rencontre avec l'ambassadeur japonais à Kaboul et la discussion utile que la délégation a eue avec l'ambassadeur. Nous avons également eu des rencontres utiles avec des érudits afghans au cours de la visite. Il a ajouté : « Nous avons eu de bonnes discussions avec le gouvernement afghan et rencontré les

hauts responsables de l'émirat afghan. Nous avons constaté des progrès remarquables et une attitude positive envers la réouverture des écoles et des universités pour les filles dès que certains problèmes logistiques auront été résolus ». Son Excellence les a également assurés de la volonté des États membres de l'OCI, des agences des Nations Unies et d'autres pays d'aider les Afghans à reconstruire leur pays après un demi-siècle de guerres. La réunion s'est déroulée en présence de M. Mohamed al-Fihri, directeur des affaires financières et administratives, de Mme Sarah Badawi, directrice de la famille et de la femme, de M. Moez Al-Riahi, directeur du financement, et Dr. Alhagi Manta Drammeh, responsable de la coopération internationale et des relations extérieures.



Le Représentant permanent de l'Iran auprès de l'OCI visite l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie a reçu S.E. M. Nasir Kamali Abadi, Représentant permanent par intérim de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), au siège de l'Académie à Djeddah, le mardi 25 Safar 1445, correspondant au 12 septembre 2023. Il a félicité M. Abadi à l'occasion de sa nomination au poste de Représentant permanent par intérim de la République islamique d'Iran auprès de l'OCI et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions. Il a exprimé sa satisfaction quant à la reprise des relations entre le Royaume d'Arabie saoudite et la République islamique d'Iran, et a déclaré que cette initiative renforcera le rôle de l'OCI dans la diffusion de la modération, de la tolérance et de la coexistence. Il a également parlé du rôle important et des contributions apportées par l'Ayatollah Taskhiri, ancien



membre représentant de l'Iran à l'Académie, ajoutant que l'Académie espère collaborer avec les institutions religieuses et scientifiques iraniennes afin de travailler ensemble à promouvoir la mission et la vision de l'Académie, fondées sur la modération, la tolérance, la coexistence pacifique, ainsi que la compréhension et le dialogue entre les écoles de pensée islamiques. De son côté, S.E. M. Abadi a réitéré le rôle central que joue l'Académie au niveau intellectuel et

scientifique dans la clarification des concepts sur l'Islam et dans le rapprochement des écoles de droit islamiques, ainsi que dans la propagation des valeurs de modération et de tolérance. Il a également exprimé sa volonté de renforcer la coopération entre l'Académie et les institutions scientifiques iraniennes. Il a ensuite remis une invitation officielle au Secrétaire général à participer à la prochaine conférence iranienne sur l'unité musulmane, qui se tiendra à Téhéran en octobre 2023. La réunion s'est déroulée en présence de M. Adnan al-Fihri, Directrice des affaires financières et administratives, Mme Sarah Amjad Badewi, Directrice des affaires familiales et féminines, M. Moez Abdulrazaq Riahi, Directeur du financement et des investissements, Dr Alhagi Manta Drammeh, Chef de la Division de la Coopération Internationale, et M. Saad Sammar, Chef de la Division des Médias à l'Académie.

La cheffe de la section politico-économique du Consulat général des États-Unis visite l'Académie



S.E. Prof. Dr. Koutoub Moustapha Moustafa Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu Mme Zohra Atmer, la nouvelle Cheffe de Section Politique et Economique au Consulat Général des Etats-Unis d'Amérique à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, le 28 Safar 1445, correspondant au 13 septembre 2023 au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a accueilli son invitée et l'a félicitée pour sa nomination en tant que nouveau chef du département des affaires politiques et économiques au consulat général de Djeddah, lui souhaitant beaucoup de succès dans ses fonctions et être le meilleur successeur du meilleur prédecesseur, et exprimant à cette occasion, les sincères remerciements et appréciations de l'Académie à son successeur, M. Allen, pour sa coopération et sa communication avec

l'Académie au cours de son travail. Ensuite, Son Excellence a présenté à son invité un aperçu de la vision, de la mission, des objectifs, des initiatives et des efforts de l'Académie pour promouvoir les valeurs de modération et de tolérance, de coexistence, d'ouverture et de dialogue constructif entre les adeptes des religions du monde entier, ainsi que son rôle apprécié initiatives visant à défendre le droit des femmes à l'éducation et à participer aux efforts de construction. Il a conclu son discours en exprimant la pleine disposition de l'Académie à coopérer et à communiquer avec son Bureau et le Consulat Général dans tous les domaines d'intérêt commun, dans le cadre de l'activation des domaines de partenariat stratégique entre l'Organisation de la Coopération Islamique et l'État américain. Département, dont les deux parties ont discuté au cours de l'année écoulée à Washington. Pour sa part, Son Excellence a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence pour l'accueil chaleureux et l'accueil chaleureux, saluant les efforts appréciés et louables de l'Académie pour promouvoir les valeurs de modération, de tolérance, de coexistence et de dialogue à travers le monde, en particulier ses efforts distingués dans défendre le droit des femmes

à l'éducation partout dans le monde, lutter contre toutes les formes de violence et d'intimidation à leur encontre et corriger les idées fausses sur son rôle dans la vie publique. Entre-temps, elle a noté la disponibilité de son bureau et du consulat général en général à poursuivre la coopération et la communication dans tout ce qui permettrait aux femmes du monde islamique de s'éduquer, de travailler et de participer aux efforts de construction, de renaissance et de développement partout dans le monde. À la fin de la réunion, Son Excellence a renouvelé ses remerciements et son appréciation à Son Excellence qui lui a remis un exemplaire des publications de l'Académie, ainsi que le livre des résolutions et recommandations de l'Académie en anglais. de Mme Sarah Amjad Bedwi, directrice des affaires familiales et féminines à l'Académie.



Le Secrétaire général participe à la conférence internationale sur le cyberspace et le discours religieux au Caire



A l'aimable invitation de S.E. Prof. Mohamed Mokhtar Gomaa, ministre des Awqaf et président du Conseil suprême des affaires islamiques, tenue sous le haut patronage de S.E. M. Abdel Fattah El-Sisi, président de la République arabe d'Égypte, du samedi 24 au dimanche 24 et 25 safar 1445, correspondant aux 9 et 10 septembre 2023, au Caire. Son Excellence a prononcé un discours lors

considéré comme l'un des priviléges d'Allah, Qui a perfectionné Sa religion et complété Sa bénédiction, mais n'y a pas mis fin. Il y a une différence entre l'achèvement et la perfection, car l'achèvement n'accepte pas plus, mais plutôt une diminution. Quant à la perfection, elle peut accueillir davantage de perfection. C'est également considéré comme une arme à double tranchant et nous devons donc l'utiliser et exploiter son potentiel pour servir la religion, la société, la Oumma et le monde. Nous devons y être ouverts et travailler dur pour le comprendre et le maîtriser, avant de révéler si cela est permis ou interdit. À cet égard, Son Excellence a souligné que le discours sur la licéité et l'interdiction du cyberspace est un discours dépassé, car le principe de base des moyens dans notre charia est la licéité. Nous pouvons le rejeter ou le contourner parce qu'il s'est imposé à nous et il n'y a pas d'échappatoire à lui être ouvert, en traitant avec lui, et le subordonner en le guidant et en le rationalisant, afin qu'il devienne un moyen utile et bénéfique que nous employons pour promouvoir le discours religieux représenté par des déclarations, des nouvelles, sermons et opinions attribuées à la charia. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a conclu son



de la séance des ministres, dans lequel il a exprimé ses sincères remerciements et son appréciation au ministre des Awqaf pour avoir invité l'Académie à participer à cette importante conférence internationale. Il a également exprimé ses remerciements aux dirigeants et au peuple égyptiens pour leur générosité et leur hospitalité. Son Excellence a ensuite précisé que le cyberspace, avec ses réseaux, ses moyens, son développement continu et ses changements rapides, est devenu une réalité que nous ne pouvons ni rejeter ni contourner. Au contraire, c'est devenu une partie de notre vie qui nous affecte et nous n'avons d'autre choix que de suivre le rythme en l'absorbant, en la maîtrisant et en tirant le meilleur parti de celui-ci. C'est également

discours en soulignant qu'un comportement responsable à l'égard du cyberspace, de ses réseaux et de ses moyens renouvelables, en expansion et en développement, doit commencer dès trois fondements de base que sont le paiement, l'accompagnement et la rationalisation. Quant au paiement, il s'agit de s'appuyer sur les bénéfices et les intérêts contenus dans le cyberspace, et de corriger les maux et les dangers qu'il peut contenir pour qu'il devienne un moyen efficace dont bénéficiera le discours religieux modéré. Nous visons à utiliser ce cyberspace dans une direction qui apporte bénéfice, bonté et droiture à l'individu, à la société, à la Oumma et au monde entier, loin de tout danger. usage qui propagerait l'extrémisme, le fanatisme, et le terrorisme. Quant à la rationalisation du cyberspace, elle signifie permettre aux jeunes d'appréhender le cyberspace de manière approfondie et précise, afin que leurs relations avec lui deviennent rationnelles, basées sur la distinction entre ses avantages et ses inconvénients, avec une compréhension globale et consciente de la manière de l'utiliser dans le discours religieux, dans le temps et dans le lieu. Ainsi, invoquer ces trois fondements dans l'utilisation du cyberspace au service du discours religieux, où qu'il la trouve, il devrait en bénéficier. Il convient de mentionner que cette conférence annuelle, organisée par le ministère des Awqaf à travers le Conseil suprême des affaires islamiques, a récemment connu un saut remarquable dans les sujets et les questions abordés depuis S.E. Prof. Mohamed Mokhtar Gomaa a assumé le poste de ministre des Awqaf. S.E. Prof. Sano l'a décrit dans son discours comme quelqu'un qui suit avec compétence et habileté tous les développements et changements. qu'apporte le monde numérique, ce qui a fait de son ministère un pays développé, témoin, et un ministère à jour.



Le S.G. appelle à classer le racisme comme crime contre l'humanité



Religions for Peace



Opening Session



Ms. Deepika Singh
Associate Secretary General &
Director of Programmes
Religions for Peace



H.E. Dr. Taha Ayhan
President
Islamic Cooperation Youth Forum
(ICYF)



H.E. Dr. Koutoub Mustapha Sano
Secretary-General
International Islamic Fiqh Academy
(IIFA)

En marge de la 78 ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies et en coopération avec le Forum des jeunes de la Coopération islamique, les Religions pour la paix et l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général, a participé le jeudi 6 Rabi' al-Awal 1445H, correspondant au 21 septembre 2023, à un débat intellectuel intitulé: «Engager les jeunes dans l'abolition de toutes les formes de racisme d'un point de vue religieux pour parvenir à un avenir durable pour tous». Dans son intervention, il a félicité S.E. Taha Ihan, président du Forum de la jeunesse, et la Secrétaire générale associée de l'Organisation des religions pour la paix, pour ce symposium à New York, exprimant ses regrets pour le manque de participation effective et soulignant le souci de l'Académie de participer à tous les événements, réunions et colloques intellectuels. Cela repose sur sa conviction de l'importance de corriger les

notions stéréotypées sur la position de l'Islam sur de nombreuses questions contemporaines. mettre en lumière les contributions immortelles de l'Islam et des musulmans à la construction de la civilisation, au progrès des êtres humains et au rejet de la violence, de la haine, de l'intolérance et de l'extrémisme sous toutes leurs formes et sources. Il a expliqué que l'Islam considère les gens comme égaux comme les dents d'un peigne, et que le noir n'a aucune supériorité sur le rouge, ni le rouge sur le noir, ni un Arabe sur un non-Arabe, ni un non-Arabe sur un Arabe. et que les gens diffèrent dans leurs actes et dans ce qu'ils peuvent apporter à leurs communautés. Ensuite, Son Excellence a souligné qu'impliquer les jeunes dans de tels séminaires intellectuels est nécessaire et important pour leur permettre de connaître la position de toutes les religions sur le racisme, car il s'agit d'une maladie incurable et d'un crime impardonnable. jour de la

mission du Messager de l'Islam, Muhammad bin Abdullah, que Dieu le bénisse ainsi que sa famille, il a mené une guerre acharnée contre le racisme, le fanatisme et la violence, et a établi des enseignements éternels et des systèmes solides qui ont éliminé toutes les formes de racisme, d'esclavage, car tous les hommes naissent libres et il n'est pas permis de les asservir ou de les discriminer. sur la base de la couleur, de la race, de la religion ou de la langue. Il a conclu son intervention en appelant les Nations Unies à classer le racisme parmi les crimes odieux contre l'humanité et à rejeter toutes les formes et images de racisme, ainsi que la nécessité de poursuivre en justice quiconque le pratique ou est impliqué dans toute forme de racisme. Il a également appelé les universitaires, en particulier les jeunes à unir leurs efforts, à se coordonner et à coopérer afin de faire de ce rêve une réalité tangible, car le racisme n'est pas un crime moins grave et moins odieux que les crimes de meurtre, de viol et de violence. l'extermination, qui nécessite de les combattre par tous les moyens afin de parvenir à l'harmonie et à la paix entre les peuples et les nations sur la base de l'amour, du respect, de l'intégration, de la coopération et de la solidarité dans tous les domaines, pour le bénéfice et la bonté du monde entier.



34ème réunion mensuelle du personnel

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la trentiquatrième réunion mensuelle des salariés de l'Académie, le dimanche 03 Rabi' al-Awal 1445, correspondant au mois de septembre. Le 17 décembre 2023, au siège du Secrétariat général à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, les a remerciés d'avoir participé à la réunion et a parlé de l'importance de ces réunions pour coordonner, compléter et suivre les travail en équipe. Son Excellence a également parlé de la nécessité de revoir ce qui a été accompli et ce qui n'a pas été accompli au cours des trois dernières années, et de connaître les obstacles et leurs causes, ainsi que les obstacles pour y parvenir. Son Excellence a parlé de l'importance de la discipline et de la gestion du temps, de la nécessité de respecter le temps et du fait que notre religion est une religion de discipline, à commencer par la prière, qui est le pilier de la religion, car il est effectué selon des heures précises du jour et de la nuit afin de permettre au musulman de gérer son temps



pendant le jour et la nuit, et Dieu, Gloire à Lui, est vérifique : { En effet, la prière a été décrétée sur les croyants avec un décret à des heures précises. } Comme c'est la coutume lors de telles réunions, Son Excellence a ouvert la voie aux employés de l'Académie pour qu'ils expriment leurs opinions et leurs observations sur le travail à l'Académie. Il a écouté avec beaucoup d'intérêt et de concentration les observations et les propositions, puis la réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes étaient:

- Réfection de l'éclairage de la façade extérieure de l'Académie, car une partie de celle-ci était cassée.
- Pulvériser le bâtiment avec des

pesticides et des désinfectants.

- Publier le documentaire de l'Académie directement sur le site Internet de l'Académie sans que le spectateur ait besoin de revenir sur YouTube.
- Vider l'entrepôt avant la prochaine réunion mensuelle, à condition qu'un rapport hebdomadaire soit soumis au Secrétaire Général de l'Académie à cet égard.
- Le Comité des cadeaux devrait distribuer le «Manuel des règles de jurisprudence» aux membres du Conseil des érudits, des universités saoudiennes et des universités affiliées à l'OCI.
- Envoi d'un exemplaire du bulletin de l'Académie et de toutes les publications disponibles de l'Académie à la délégation qui a visité l'Afghanistan et certaines universités d'Afghanistan.
- Fournir des rapports annuels aux employés en temps opportun et l'importance pour les gestionnaires de rechercher la justice, l'équité et la crainte de Dieu

106ème réunion hebdomadaire des départements

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 106ème réunion des directeurs de départements, le mardi 27 Safar 1445, correspondant au 12 septembre 2023, à le siège du Secrétariat général à Djeddah. Son Excellence a commencé par souhaiter la bienvenue aux participants, puis a parlé de la visite des savants de la Oumma en Afghanistan entre le 31 août et le 5 septembre 2023, saluant les installations fournies par l'Émirat islamique d'Afghanistan, et a exprimé ses remerciements à la délégation permanente de l'Afghanistan auprès de l'OCI, ainsi qu'au bureau de l'OCI à Kaboul. Son Excellence a également salué

le soutien des délégations permanentes d'un certain nombre de pays membres de l'OCI, qui a abouti à la participation d'un nombre important d'érudits à cette visite, qui a permis : merci à Allah – beaucoup de bons résultats. La réunion a discuté des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, notamment :

- Préparation d'une lettre de remerciement et d'appréciation aux ministres afghans qui ont reçu la délégation de la Oumma.
- Préparer une lettre de remerciement et d'appréciation à tous les scientifiques, hommes et femmes, qui ont participé à la visite.
- Préparer un rapport détaillé sur la visite de la délégation de la Oumma pour le Secrétaire général de l'OCI, en vue de le soumettre à la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI.



107ème réunion hebdomadaire des départements



IL. prof. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie, a présidé, mercredi 6 Rabi' al-Awal 1445, la 107ème réunion hebdomadaire des directeurs de départements, correspondant au 20 septembre 2023, au siège de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue à l'auditoire, puis a parlé de l'importance de la critique constructive des événements historiques liés aux conflits survenus entre musulmans,

appelant à l'importance de la vigilance et à n'accepter les nouvelles et les biographies racontées qu'après enquête, profondément et en garantissant leur authenticité et leur exactitude. Son Excellence a également parlé de certains des résultats de la visite des savants de la Oumma en Afghanistan entre le 31 août et le 5 septembre 2023, soulignant la réponse positive ressentie par le autorités locales en ouvrant des écoles religieuses à tous les niveaux pour les garçons et les filles, soulignant qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction et que Dieu soit loué. La réunion a discuté des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, notamment:

- Envoi de tous les numéros du Journal de l'IIFA que le comité a déjà examinés à partir du 21ème numéro à la société d'impression et d'édition Al-Mufakiron pour les composer et les préparer à l'impression avec les

mêmes spécifications et formats précédents.

- Préparer un document conceptuel pour un symposium scientifique sur : les calamités et les développements du Hajj, afin d'étudier certaines calamités importantes qui n'existaient pas dans les époques passées, et d'inviter des universitaires de haut niveau et des muftis des pays du monde musulman à y participer. dedans.
- Vider au plus vite l'entrepôt de l'Académie situé rue Quraish à Djeddah.
- Recherche d'un organisme de financement pour aider à concevoir une application pouvant contenir la version numérique des publications, sessions et magazines de l'Académie, en plus de communiquer avec Jarir Bookstore pour convenir avec elle de la commercialisation des publications de l'Académie en formulaires papier et numériques.

49ème réunion des divisions



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la quarante-neuvième réunion des chefs de division, le jeudi 29 Safar 1445, correspondant au 14 septembre 2023, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Au

début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux chefs de divisions et les a remerciés pour leur présence régulière à ces réunions périodiques. Son Excellence a informé l'auditoire du succès de la deuxième visite en Afghanistan avec la participation d'une délégation comprenant une trentaine d'universitaires de divers pays, faisant suite à la première visite de la délégation l'année dernière. Les participants ont ensuite discuté des décisions de la réunion précédente ; de nouvelles décisions ont été prises, notamment :

- Préparation d'un symposium: «La Fondation familiale: défis et perspectives» à Djeddah, en coopération avec le Forum de la jeunesse islamique de Turquie.
- Envoi de la dernière version de «

l'Encyclopédie des savants de l'Académie» au Département de traduction pour traduire les nouveaux ajouts et réviser l'intégralité de la traduction pour impression.

- Composition et impression des accords de coopération signés dans les trois langues.
- Doublage du documentaire de l'Académie en anglais et en français et publication sur le site Internet.
- Reconsidérez les accords précédents et assurez-vous que les parties signataires sont disposées à les renouveler.
- Créez un compte officiel pour l'Académie sur «Instagram», et le Directeur du Département Famille le gérera.





NUMÉRO. 36

Le Secrétaire général prononce un discours devant le Président de l'Iran à Téhéran



Suite à l'aimable invitation de Forum mondial pour la proximité des écoles de droit musulman (WFPIST) à Téhéran, et sous le patronage de S.E. Ayatollah Sayyed Ebrahim Raisi, Président de la République Islamique d'Iran, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a participé à la séance d'ouverture de la Trente-septième Conférence de l'Unité Islamique le dimanche 16 Rabi' al-Awal 1445, correspondant au 1er octobre 2023, dans la capitale, Téhéran. S.E. a prononcé un discours devant le président de la République dans lequel il a parlé de l'unité islamique en tant que concept, types, valeurs et fondements. Il a commencé son discours en exprimant ses sincères remerciements et sa grande gratitude à la République islamique d'Iran, à la présidence, au gouvernement et au peuple pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qu'ils lui ont réservés. Il a également félicité le Président de la République et la Oumma pour le retour des relations fraternelles et affectueuses entre l'Iran et le Royaume d'Arabie Saoudite afin de renforcer l'action islamique commune et de consolider la solidarité islamique, priant Allah le Tout-Puissant de renforcer les relations de coopération et d'intégration entre les États membres de l'OCI. Il a expliqué que les défis majeurs auxquels la Oumma est confrontée aujourd'hui, tant au niveau des États que des peuples, exigent des érudits et des sages de la nation qu'ils renforcent la prise de conscience de l'unité islamique à notre époque. Cette unité, à notre avis, est représentée par l'unité de sentiment qui consiste à approfondir le sentiment d'appartenance à la nation et la loyauté à son égard et à l'égard de ses principaux enjeux. Cette unité est également représentée dans l'unité des rituels par la fierté et l'adhésion aux rituels éternels de l'Islam dans le culte, les transactions, les mariages et tous les domaines de la vie. Son Excellence a expliqué que l'unité à laquelle nous aspirons est l'unité dans la diversité et la diversité dans l'unité, et l'unité dans la diversité signifie qu'il

faut prendre conscience que l'existence de la diversité et du pluralisme parmi les pays, les peuples et les communautés musulmans n'est pas en contradiction avec l'unité souhaitée, mais que la diversité et le pluralisme sont plutôt une raison d'intégration, de solidarité, de synergie et de soutien. Quant à la diversité dans l'unité, elle signifie la nécessité d'être ouvert à de multiples formes et modèles d'unité, et de ne pas limiter l'unité à un seul domaine. Ces modèles et formes sont des domaines fertiles et importants qui nécessitent un renforcement de la coopération, de la coordination et de la communication entre les États membres de l'OCI et les sociétés, institutions et organisations islamiques dans

la Oumma et la solidarité de son peuple afin de tirer le meilleur parti de ses capacités, de ses ressources, de ses expériences et de son expertise. Il a souligné que le Verset dans le Coran (En effet, cette nation qui est la vôtre est une seule nation, et je suis votre Seigneur, donc adorez-moi) est une phrase déclarative, mais elle est dans le sens de la construction, et ce qu'elle signifie, c'est que nous devons être une seule nation dans nos sentiments, dans notre vie et dans nos pratiques. Son Excellence a également souligné que l'unité souhaitée repose sur des fondements et des principes que le Prophète d'Allah (PSSL) a résumés dans un hadith authentique : "Les croyants, dans leur amour mutuel, leur compassion et leur sympathie, sont comme un seul corps ; si l'un de ses organes souffre, le corps tout entier y répondra par l'insomnie et la fièvre". Ce dictum prophétique comprend une clarification précise des manifestations les plus importantes de l'unité islamique recherchée en tout temps et en tout lieu, à savoir l'amour, la compassion et la sympathie entre les pays, les peuples et les sociétés islamiques pour faire face à tous les défis, les crises et les calamités auxquels ils sont exposés de temps à autre. Son Excellence a conclu son discours en priant et en suppliant le Seigneur de préserver et de bénir les dirigeants et le peuple de la République islamique d'Iran, de perpétuer sur elle la bénédiction de la sécurité et de la stabilité, de protéger les pays musulmans de tout mal et d'accroître la solidarité et la coopération de la Oumma.



les domaines de l'éducation, de la culture, de l'économie et de la politique. Son Excellence a parlé de l'importance d'adhérer aux valeurs d'unité islamique, car aujourd'hui, plus que jamais, la Oumma doit sensibiliser davantage ses membres à l'importance de la modération et de l'équilibre dans la pensée, le comportement et la pratique, en rejetant l'extrémisme, l'intolérance et la violence, et consolider les valeurs de tolérance, de coexistence et d'acceptation de l'autre parmi ses peuples, ses pays et ses sociétés par l'ouverture et la flexibilité, car l'ampleur des défis, la succession des développements et la poursuite des changements exigent tous la nécessité d'approfondir la coopération et de consolider le travail de lutte contre l'idéologie extrémiste, le sectarisme et le communautarisme. Tout cela exige plutôt de travailler ensemble pour préserver l'unité de



Le ministre iranien des affaires étrangères reçoit le Secrétaire général



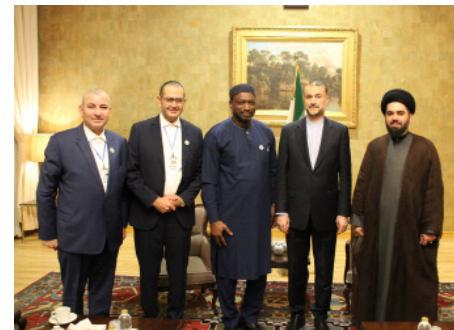
S.E.M. Hossein Amir Abdullahian, ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie, dans la soirée du lundi 17 Rabi' al-Awal 1445, correspondant au 2 octobre 2023, dans la capitale, Téhéran. Le ministre a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour sa participation à la trentiquatrième conférence mondiale organisée par le Forum mondial pour la proximité des écoles de droit musulman (WFPIST), et s'est félicité de la signature d'un accord de coopération entre les deux institutions, exprimant sa gratitude et l'appréciation de la République pour les efforts appréciés de l'AIFI dans la promotion des valeurs de modération. Son Excellence a conclu son discours en exprimant son souhait de voir se développer les relations de coopération et de partenariat entre AIFI et les institutions, organisations, universités et centres scientifiques basés en Iran dans les jours à venir, in sha Allah. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé

ses sincères remerciements et sa plus grande reconnaissance au gouvernement et au peuple de la République islamique pour leur généreux soutien et leur hospitalité depuis son arrivée à Téhéran. Il a remercié tout particulièrement S.E. Cheikh Dr Hamid Al-Shahriari, Secrétaire général du Forum mondial, de l'avoir invité à participer à la conférence. Son Excellence a félicité le ministre pour les efforts considérables qu'il a déployés afin de rétablir les relations d'amour et de fraternité entre la République islamique d'Iran et le Royaume d'Arabie saoudite, notant que le mérite en revient à Allah, puis au travail acharné, à la compétence et à la sagesse dont son



Excellence et son équipe font preuve dans le cadre de leurs activités diplomatiques. Son Excellence a ensuite saisi l'occasion pour exprimer ses condoléances au feu Ayatollah Muhammad Ali Tashkiri, qu'Allah lui fasse miséricorde, ancien représentant de l'Iran au Conseil de l'Académie, louant ses contributions bénies à l'avancement de

l'Académie et à son élévation au niveau qu'elle occupe aujourd'hui dans le monde en tant que plus haute autorité juridique mondiale pour les États membres de l'OCI et les communautés musulmanes. Son Excellence a présenté un bref aperçu de la vision, de la mission et des objectifs de l'Académie, en soulignant les réalisations les plus importantes de l'Académie, ses initiatives et son aspiration à renforcer les relations de coopération, de communication et de partenariat avec les institutions et les centres scientifiques iraniens. Les deux parties ont eu des conversations cordiales sur les moyens de soutenir l'AIFI et de lui permettre de mener à bien ses activités, ses initiatives et ses programmes avec facilité, et elles ont échangé des souvenirs. Ont assisté à la réunion, M. Mohamed Al-Fahri, directeur des affaires administratives et financières, et M. Amjad Ibrahim Mustafa Al-Mansi, chef du département du protocole de l'Académie, ainsi que M. Muhammad Reda Mortazavi, représentant du Forum mondial



Signature d'un protocole d'accord entre l'AIFI et le Forum pour la proximité

Afin d'atteindre la convergence intellectuelle et l'intégration scientifique entre les juristes et les savants de la Oummah, et d'encourager la coopération, l'intégration et le rapprochement entre les juristes des différentes écoles de droit sur ce qui est nécessairement connu de la religion, par respect pour les mosquées, par respect des différences et par attachement à l'éthique du débat juridique, S. E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et S.E. Cheikh Dr. Hamid Shahriari, Secrétaire général du Forum mondial pour la proximité des écoles de droit musulman (WFPIST), ont signé un accord de coopération entre les deux parties, le lundi 17 Rabi' al-Awwal, 1445, correspondant au 2 octobre 2023, dans la capitale iranienne, Téhéran.



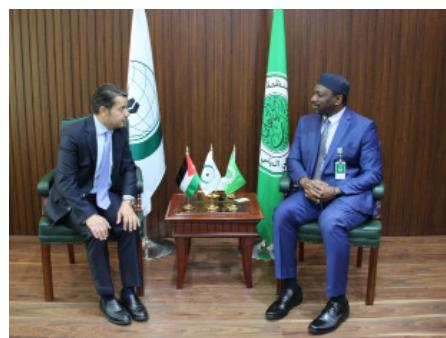
La réunion a commencé par la récitation du Saint Coran, puis S.E. Cheikh Al-Shahriari a prononcé un discours dans lequel il a exprimé la grande fierté du WFPIST pour la participation de S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano à sa conférence annuelle de cette année, ainsi que l'autorité fiable et pionnière de l'AIFI dans le domaine de la diffusion des valeurs de modération, de tolérance et de coexistence. Il s'est également réjoui de la signature d'un accord de coopération entre les deux institutions, espérant qu'il s'agira d'un début heureux pour une coopération étroite et profonde entre les deux institutions dans divers domaines d'intérêt commun. Pour sa part, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation

pour cette honorable occasion qui représente une nouvelle étape pour la construction d'un partenariat stratégique entre les deux institutions dans tous les domaines dans lesquels elles sont actives, en particulier dans le domaine de la diffusion de l'approche de la modération, des valeurs de modération, de tolérance, du rejet de l'extrémisme, de la violence et de l'extrémisme dans la pensée, le comportement et la pratique. Les deux parties ont ensuite signé l'accord en présence des membres du Conseil exécutif du Forum Mondial. Ont assisté à la réunion, M. Mohamed Al-Fihri, directeur des affaires administratives et financières, et M. Amjad Al-Mansi, chef des protocoles.



Le Représentant permanent de Jordanie auprès l'OCI visite l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu l'Ambassadeur Muhammad Salah Sobhi Hamid, Consul général et nouveau Représentant permanent du Royaume hachémite de Jordanie auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le jeudi 13 Rabi' al-Awal 1445, correspondant au 28 septembre 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en félicitant son invité pour sa nomination en tant que Consul général et nouveau délégué permanent du Royaume hachémite de Jordanie auprès de l'OCI, en priant Dieu pour qu'il réussisse dans ses fonctions. Son Excellence a ensuite exprimé les sincères remerciements et la grande appréciation de l'Académie au Royaume hachémite de Jordanie, à son Roi, à son gouvernement et à son peuple, pour le soutien et l'attention continus dont l'Académie a bénéficié depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui, louant les efforts inestimables de son prédécesseur, S.E. l'Ambassadeur Jaafar Al-Shishani, dans le renforcement des relations entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques et religieux de Jordanie pendant son mandat. Son Excellence a saisi l'occasion pour prier pour l'âme de feu S.E.



Prof. Abdulsalam Al-Abadi, le fils juste de la Jordanie et l'ancien Secrétaire général de l'Académie, pour les grands services qu'il a rendus à l'Académie tout au long des années où il a été membre et Secrétaire général de l'Académie, qu'Allah lui fasse miséricorde. Son Excellence a donné à son invité un aperçu complet de la vision, de la mission, des objectifs, des activités, des initiatives et ses divers programmes. Pour sa part, le Consul général a exprimé son grand plaisir et son grand honneur de visiter l'Académie et de faire connaissance avec Son Excellence, ainsi qu'avec les divers programmes et activités scientifiques de l'Académie, soulignant le soutien continu de la Jordanie aux efforts louables de l'Académie, en particulier dans le

domaine de la glorification des mosquées et de la promotion des valeurs de modération, de tolérance, de coexistence et de dialogue, et de la consolidation des liens de coopération, de coordination et de communication entre l'Académie et les institutions et les centres scientifiques et religieux jordaniens. Il a également remercié Son Excellence pour ses efforts distingués dans la promotion de l'Académie et pour les bons sentiments qu'il a exprimé à l'égard du défunt Prof. Abdulsalam Al-Abadi, demandant à Allah de le couvrir de son immense miséricorde et de son pardon. Ont assisté à la réunion, M. Mohamed El-Chouk, directeur des affaires du cabinet et des protocoles, Mme Sarah Amjad Hussein, directrice de la famille et des femmes, et M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef des protocoles à l'Académie.



Une délégation du Département d'État des États-Unis visite l'Académie



Une délégation du Département d'État des États-Unis a rendu une visite de courtoisie à l'Académie, le 12 Rabi Al-Awal 1445, correspondant au jeudi 28 septembre 2023. La délégation comprenait M. Hady Elneil, chef adjoint de la section politico-économique au consulat général d'Amérique à Djeddah, de M. Oliver Wileox, conseiller principal pour l'OCI-USA au département d'État et de M. Steve D. Leu, responsable régional pour la Chine à l'ambassade des États-Unis d'Amérique aux Émirats arabes unis. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu la délégation au siège de l'Académie à Jeddah et s'est félicité de la visite qu'il a décrite comme : "une manifestation de la relation actuelle entre le Consulat Général des Etats-Unis et l'Académie ainsi qu'avec d'autres organes de

l'OCI à Djeddah". Son Excellence a donné aux invités un aperçu de l'Académie relativ à sa vision, sa mission et ses activités visant à promouvoir un discours intellectuel équilibré, la lutte contre les idéologies extrémistes, la culture de la citoyenneté mondiale et la cohésion sociale. Il a salué l'idée d'une collaboration et d'un partenariat avec les établissements d'enseignement américains concernés pour défendre les valeurs fondamentales de la liberté de religion, du dialogue interreligieux, de l'acceptation de la différence et de la défense des droits des personnes à l'éducation et à la dignité. La délégation américaine a remercié le Secrétaire général, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, pour son accueil chaleureux et son hospitalité. La délégation est mis d'accord avec Son Excellence sur les questions qu'il a soulevées, car il y a des valeurs fondamentales que l'Amérique partage avec l'Académie. M. Hady Elneil a assuré Son Excellence de la nécessité de travailler ensemble à l'élaboration de mesures pratiques pour mettre en œuvre les valeurs partagées dans tous les domaines. L'accent a été mis en particulier sur l'éducation des femmes, les droits des minorités, l'engagement des jeunes et la réponse aux crises humanitaires et sociales dans le monde, ainsi que sur le rôle que les États musulmans

peuvent jouer par l'intermédiaire et sous les auspices de l'Organisation de la Coopération islamique. M. Steve Leu et M. Oliver Wileox, qui ont fait partie de la délégation, ont tous deux souligné l'importance du partenariat et de la collaboration dans le développement d'activités pratiques afin de relever les défis et traiter les questions discutées, en se référant aux réunions précédentes entre l'Académie et les représentants américains à Djeddah et à Washington. Ont assisté à la réunion, M. Mohamed Mondher Redha Chouk, directeur du cabinet, des protocoles et des affaires juridiques, Mme Sarah Bedewi, directrice de la famille, des femmes, des enfants et des personnes âgées, et le Dr Alhagi Drammeh, responsable de la coopération internationale et des relations extérieures de l'Académie.



Le Président de l'Université du Roi Saoud reçoit le Secrétaire général



S.E. Prof. Badran bin Abdulrahman Al-Omar, Président de l'Université du Roi Saoud, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, le lundi 24 Rabi al-Awal 1445, correspondant au 9 octobre 2023, au siège de l'Université à Riyad. Le Président de l'Université a commencé son discours en souhaitant la bienvenue à son invité et à la délégation qui l'accompagnait, et en exprimant sa joie pour cette visite, qui confirme l'appréciation et le respect du Secrétaire général de l'Académie pour l'université dans laquelle il a étudié, et dont il a été un modèle pour les étudiants distingués et exemplaires. Le Président a noté à cet égard que l'Université du Roi Saoud suit le parcours de ses anciens étudiants et se félicite de leurs réalisations et de leurs contributions au développement de leurs pays et leurs communautés. Il a également souligné l'excellence de ses diplômés dans les domaines de l'éducation, de la recherche scientifique et du service à la communauté, ce qui représente une source de fierté et de joie pour les dirigeants et

le peuple du Pays des Deux Saintes Mosquées. Pour sa part, le Secrétaire général, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au président de l'université pour son accueil chaleureux, ainsi que sa fierté d'être l'un des anciens étudiants de cette prestigieuse université, qui lui a tout apporté et a fait de lui ce qu'il représente aujourd'hui en termes de réussite, de leadership et de volonté – grâce à Allah le Plus Haut -, puis à la formation distinguée de cette université, soulignant qu'il restera fidèle et reconnaissant envers cette université et envers les dirigeants et le peuple



saoudiens pour les soins et l'attention qu'il a reçus. Son Excellence a ensuite présenté un aperçu sur l'Académie, en soulignant le statut intellectuel de l'Académie en tant que référence jurisprudentielle la plus connue et la plus importante à laquelle les États membres de l'OCI se réfèrent pour obtenir des dispositions de la Charia sur les calamités et les questions d'actualités qui préoccupent les

musulmans dans le monde entier. Son Excellence a fait l'éloge du soutien continu et spécial que l'Académie reçoit de la part des dirigeants et du peuple du pays du siège, avec à leur tête le Gardien des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, et S.A.R. Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, qu'Allah les protègent. A l'issue de la réunion, Son Excellence a exprimé son aspiration à signer un accord de coopération entre les deux institutions visant à développer une approche complémentaire qui permet aux deux parties de bénéficier de leur potentiel dans la recherche scientifique et la coopération académique. Son Excellence a conclu son discours en invitant le président de l'université à visiter l'Académie à Djeddah afin de continuer à discuter des moyens à renforcer la coopération et la coordination entre les deux institutions. Ont participé à la réunion, M. Mohamed Chouk, directeur du cabinet et des protocoles, M. Muhammad Walid Al-Idrisi, directeur des médias et des relations publiques, et M. Amjad Al-Mansi, chef des protocoles.



Des délégations du Finnish Church Aid et du Peacemakers Network rendent visite à l'Académie



Des délégations de haut niveau du Finnish Church Aid et du Peacemakers Network ont visité l'Académie et ont rencontré S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, le Secrétaire Général de l'Académie, le dimanche 30 Rabi Al-Awal 1445, correspondant au 15 octobre 2023, à son siège à Djeddah. Les délégations comprenaient sept membres, dont Tomi Järvinen et Muhammed Elsanousi, directeurs exécutifs du Network for Religious and Traditional Peacemakers, ainsi que les directeurs nationaux de Finnish Church Aid en Ouganda, en Somalie et en Ukraine. Le chef de la délégation et directeur exécutif de Finnish Church Aid, le Dr Tomi Järvinen, s'est réjoui de l'hospitalité et de l'accueil chaleureux de l'Académie, soulignant que son organisation, FCA, est l'une des plus grandes ONG de Finlande, active dans le domaine humanitaire

dans le monde entier. Son travail se concentre sur la paix, l'éducation de qualité et les moyens de subsistance durables. M. Muhammed El-Senusi, directeur exécutif du Religious and Traditional Peacemakers Network, a exprimé sa gratitude pour l'opportunité de rencontrer S.E. Prof. Koutoub Sano en sa qualité de nouveau Secrétaire général de l'Académie, et pour le travail remarquable qu'il a accompli. Il a ajouté : "Il est extrêmement important d'établir des partenariats avec les organisations religieuses en raison de l'importance de la religion dans l'incitation



des valeurs de respect mutuel, de diversité et de coexistence pacifique", ajoutant que le partenariat avec l'Académie est vital et pertinent parce qu'elle est le principal point de référence pour la Charia et le Fiqh. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano,

Secrétaire général de l'Académie, a souhaité la bienvenue à la délégation et l'a remerciée d'avoir visité l'académie pour explorer les domaines de collaboration. Il a donné aux invités un aperçu de la vision de l'Académie, qui est ancrée dans la promotion des idéaux de paix, de modération et de compassion enseignés par l'Islam. Enfin, la délégation a remercié S.E. Prof. Koutoub Sano pour son accueil chaleureux, réitérant sa volonté de collaborer avec l'Académie. La réunion s'est déroulée en présence de M. Mohamed Mondher Redha Chouk, Directeur du Cabinet, des Protocoles et des Affaires Juridiques, de Mme Sarah Badewi, Directrice des Affaires Familiales, de la Femme, de l'Enfant et des Personnes Agées, et du Dr Alhagi Drammeh, Chef de la Division de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures.



Le S.G. appelle à soutenir les recherches relatives à bio-impression



À l'aimable invitation de l'Organisation islamique pour les Sciences médicales (OISM) basée au Koweït, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a participé en ligne au symposium international intitulé Bio-impression: Opportunités et défis d'une perspective islamique, le dimanche matin 9 Rabi al-Awal 1445, correspondant au 24 septembre 2023. Son Excellence a prononcé un discours lors de la séance d'ouverture, dans lequel il a exprimé ses sincères remerciements pour l'organisation de ce symposium scientifique international sur un sujet biomédical important qui évolue jour après jour et réalise des progrès remarquables, basé sur l'utilisation de matériaux biologiques spéciaux au lieu de matériaux plastiques et métalliques pour traiter un certain nombre de maladies chroniques et incurables, telles que la rugosité des articulations, les dommages au foie et aux reins, et les parties du corps endommagées à la suite de certaines maladies. La bio-impression vise à remplacer les os endommagés et à se passer d'articulations artificielles en traitant leur rugosité à l'aide de biomatériaux, ainsi à fabriquer certains outils chirurgicaux et de l'électronique médicale, ce qui indique que l'objectif principal de ce type de médecine régénérative est de ramener l'humain à l'état dans lequel Dieu l'a créé, comme Allah l'a dit dans le Coran : "Certes, nous avons certes créé l'homme dans sa forme la plus parfaite". Il ne s'agit en aucun cas de cloner ou d'imiter la création d'Allah, mais plutôt d'un développement qualitatif béni dans le domaine de la médecine appelée médecine régénérative. Son Excellence a expliqué l'importance d'adopter ces changements médicaux qui permettront à l'humanité de traiter de nombreuses maladies chroniques et a parlé de l'importance de les traiter avec sagesse, en commençant par les principes généraux de la Charia, qui appellent au recours des traitements médicaux. Par conséquent, la gestion des calamités et des progrès médicaux tels que la bio-impression et d'autres devrait être basée sur le fait de les considérer comme l'un des moyens de préserver les cinq objectifs nécessaires que sont la protection de la vie, de la religion, de l'esprit, de la progéniture et de la richesse. Toute découverte scientifique et médicale permettant de préserver les objectifs de la Charia est régie par les mêmes règles que les objectifs eux-mêmes, conformément à la célèbre maxime du Fiqh qui

stipule que "les moyens prennent les règles des objectifs", ce qui signifie qu'il est nécessaire d'être ouvert à ces développements et de les comprendre soigneusement avant d'émettre une décision à leur sujet. Il convient également d'utiliser au maximum les maximes jurisprudentielles lorsqu'il s'agit de calamités et de progrès médicaux, en particulier la maxime selon laquelle "la base du traitement est l'obligation" et "la base des médicaments est la permission et l'autorisation", ce qui signifie qu'il faut éviter de se précipiter pour interdire toute nouveauté et se méfier de toute découverte scientifique. En fait, il faut la louer et la chérir tout en veillant à ce qu'elle ne contienne pas de maux évidents et permanents. Son Excellence a souligné que l'Académie internationale du Fiqh islamique, depuis sa création, sollicite l'aide d'experts spécialisés dans divers domaines scientifiques, en particulier médicaux, afin de fournir une vision complète et globale de la calamité médicale ou du nouvel incident en vue de clarifier les règles de la charia appropriées. Son Excellence a salué les efforts de l'Organisation islamique pour les Sciences médicales dans ce domaine, soulignant qu'elle

a été un partenaire stratégique de l'Académie et même un membre à part entière du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique. L'Organisation islamique pour les Sciences médicales est presque le seul membre du Conseil de l'Académie dans le domaine de médecine, en reconnaissance de ses efforts dans le suivi des développements et des calamités médicales. À la fin de son bref discours, Son Excellence a renouvelé l'appel à soutenir la recherche et les efforts scientifiques dans les universités, les collèges et les instituts par un soutien moral et matériel, à permettre la participation aux découvertes scientifiques et à formuler des normes capables de préserver les objectifs bien connus de la charia. Ont participé à la conférence un certain nombre de juristes contemporains et de médecins spécialisés dans ce domaine médical qui ont souligné aux juristes les faits claires sur la bio-impression et les développements rapides dont elle fait l'objet, et les assurant qu'il n'y a pas lieu d'avoir des appréhensions et des craintes, mais qu'il est au contraire nécessaire de contribuer à son avancement.

The poster features the logos of The Islamic Organization for Medical Sciences and the National Organization for Scientific Research (NOST). It includes QR codes for the website and location. The title is "الفرص والتحديات من منظور إسلامي" (Bio-printing: Opportunities and Challenges - Islamic Perspective). The date is 26-27 September 2023, 10:00-14:00, at the National Library in Kuwait. The poster lists 24 speakers from various countries, including Kuwait, Jordan, Saudi Arabia, and the UAE, with their names and titles in both Arabic and English.

Speaker Name	Title	Country
د. عبد الله العجمي	أستاذ العلوم الطبية التطبيقية	الجامعة الأردنية - عمان - الأردن
د. جعفر الشنawi	مدير المختبر بالجامعة	جامعة الملك خالد - الرمثا - السعودية
د. سليم العطوي	مدرب طب المختبر	جامعة الملك فهد لل TECHNOLOGY - الدمام - السعودية
د. محمد العبدالله	وزير الصحة	الجامعة الإسلامية - بيت لحم - الضفة الغربية - فلسطين
د. ناصر العبد	وزير التعليم العالي	جامعة الملك عبد الله - الدمام - السعودية
د. أحمد العظيري	وزير التعليم العالي	جامعة الإمام محمد بن سعود - الدمام - السعودية
د. سعيد الوهبي	مستشار رئيس مجلس إدارة	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية
د. فائز الكباري	مستشار رئيس مجلس إدارة	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية
د. محمد الناطري	مستشار رئيس مجلس إدارة	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية
د. فؤاد بن سعيد	مستشار رئيس مجلس إدارة	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية
د. عزيز العبدالله	مستشار رئيس مجلس إدارة	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية
د. جعفر كوك	مستشار رئيس مجلس إدارة	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية
د. نورا سالم	مدرب طب المختبر	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية
د. مها سهارى	قائد باحث عالي	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية
د. حنان سلطان	أمين عام الجمعية	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية
د. تغريد عبد العليم	مدرب طب المختبر	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية
الدكتورة أسماء قرمان	أستاذ مساعد بكلية دراسات	جامعة الأمانة - الدمام - السعودية

Le S.G. affirme l'indépendance financière totale et inclusive de la femme en Islam



ISLAM and cultural practices

WOMEN'S FINANCIAL INDEPENDENCE



DR. AFNAN ALSHUAIBY
WDO - EXECUTIVE DIRECTOR



PROF. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO
IIFA - SECRETARY GENERAL

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a participé avec S.E. Dr. Afnan Al-Shuaibi, Directeur Exécutif de l'Organisation pour le Développement des Femmes (ODF), le mercredi 26 Rabi' al-Awal 1445, correspondant au 11 octobre 2023, à la dernière session de la série de séminaires en ligne de l'ODF, intitulée «L'Islam et les mauvaises coutumes sociales». Au début de son intervention, Son Excellence a félicité la directrice exécutive de l'ODF et son équipe pour l'organisation de cette série réussie, car elle constitue un moyen d'éclairer, d'éduquer et de corriger de nombreuses questions relatives aux femmes et la position claire et ferme de l'Islam sur ces questions, loin des compréhensions inversées ou erronées qui sont souvent attribuées à l'Islam. Son Excellence a souligné que nombre de ces concepts et pratiques qui portent atteinte à la dignité des femmes, confisquent leurs droits et tentent de les exclure de la vie n'ont absolument rien à voir avec l'islam, soulignant que l'islam donne aux femmes le droit à une totale indépendance financière en leur permettant de contrôler leur argent et d'en disposer comme elles l'entendent, sans tutelle ni autorité de la part de quelqu'un, et que, par conséquent, toute compréhension ou pratique qui porte atteinte à ce droit et tente de le saper n'a rien à voir avec l'islam. Son Excellence a souligné

qu'il n'y a pas de différence dans l'Islam entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la question de l'indépendance financière, puisqu'ils ont tous deux le droit absolu de disposer de leur argent en le gérant comme ils l'entendent. Il a également souligné que le travail des femmes dans l'Islam pour gagner de l'argent n'est pas seulement autorisé, mais qu'il leur est ordonné de le faire tout comme leurs homologues hommes, car le travail dans l'Islam est une forme d'adoration, et les hommes comme les femmes sont tenus d'adorer de la même manière. Son Excellence a précisé que le Coran et la Sunna mentionnés dans l'exhortation au travail n'ont jamais fait de différence entre un homme et une femme, et parmi ces textes figure la parole du Plus Haut qui dit : "Quiconque fait le bien, qu'il soit homme ou femme, alors qu'il est croyant, Nous lui ferons certes vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons certainement sa récompense [dans l'au-delà] selon le meilleur de ce qu'il faisait". Al-Nahl : 97, et "Et dis : "Faites [ce que vous voulez], car Allah verra vos œuvres, ainsi que Son messager et les croyants. Et vous serez ramenés au Connaisseur de l'invisible et du témoignage, et Il vous informera de ce que vous faisiez." Al-Tawba : 105 et "Et pour tous, Nous avons fait des héritiers de ce que laissent les parents et les proches. Et à ceux que vos serments ont liés [à vous], donnez-leur leur part.

Allah est témoin en toute chose. Al-Nissa : 32. Ces textes sacrés déclarent clairement le droit de la femme à posséder et à disposer de son argent, tout comme son homologue masculin. Par conséquent, faire une différence entre les deux est considéré comme une violation flagrante de la Charia dont les textes indiquent clairement que seules les femmes ont le droit de décider de ce qu'elles feront de leur argent et biens. La session a examiné un certain nombre d'idées sociétales qui ont conduit et conduisent encore à compromettre les droits financiers établis pour les femmes dans l'Islam. Elle a également abordé l'importance d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances en matière de travail et d'emploi pour les femmes afin de leur permettre de posséder des biens, ainsi que les défis auxquels est confrontée l'indépendance financière des femmes à notre époque. Son Excellence a conclu par une analyse minutieuse de la question de l'héritage en Islam et de la confusion qui en découle concernant la disparité des parts entre les hommes et les femmes, notant que la base de l'héritage en Islam est l'équité et non l'égalité comme beaucoup le pensent, et qu'il y a une différence entre l'équité et l'égalité, car l'équité exige de donner à chacun des héritiers ce qu'il mérite de la succession et ce dont il a besoin en fonction des responsabilités et des devoirs qui lui sont assignés à l'égard des membres de la famille. Il ne s'agit pas d'une préférence, mais d'une prise en compte de la situation de chaque héritier. Tant que l'homme est tenu par l'islam de dépenser pour sa sœur et de la soutenir si elle en a besoin, la part qui lui est accordée l'est en échange de cette responsabilité qui lui incombe à lui seul et non à sa sœur. Il n'y a donc pas de différenciation ou de supériorité, mais plutôt de l'équité et la préservation des liens de coopération, de soutien et de solidarité entre les membres d'une même famille. La réunion est conclue par des questions posées par les participants et des réponses données par les intervenants. Il convient de noter que la série de séminaires en ligne de l'ODF a été couronnée de succès et a reçu un accueil très favorable. L'ODF a décidé de la mettre en ligne sur son site web et sa chaîne YouTube.



35ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présidé la trente-cinquième réunion mensuelle des fonctionnaires de l'Académie, le dimanche 23 Rabi' al-Awal 1445, correspondant au 8 octobre 2023 au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant pour leur présence, puis a parlé de sa participation à la 37ème Conférence internationale sur l'unité islamique, tenue en République islamique d'Iran, en présence du président de la République islamique d'Iran et du Secrétaire général du Conseil mondial pour le rapprochement des écoles islamiques. Son Excellence a prononcé un



discours lors de la séance d'ouverture, dans lequel il a présenté l'Académie et son rôle dans la promotion de l'unité, ainsi que sa nécessité lors de cette époque où la Oummah est confrontée à des défis cruciaux, et où la solidarité, la sympathie et la compassion entre les peuples musulmans du monde entier sont nécessaires pour y faire face. Son Excellence a appelé tous le monde à diffuser le message

de l'Académie et à le présenter au monde de manière claire et ciblée. Son Excellence a ensuite permis aux personnel de l'Académie d'exprimer leurs opinions et leurs remarques sur le travail à l'Académie, et a écouté avec beaucoup d'intérêt leurs remarques et les propositions. La réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes:

- L'ajout des biographies du cadre professionnel de l'Académie au dictionnaire biographique de l'Académie.
- Mise en ligne du film documentaire de l'Académie directement sur le site.
- Tous les fonctionnaires de l'Académie doivent présenter leur rapport de travail annuel.

108ème réunion hebdomadaire des départements



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la cent-huitième réunion hebdomadaire des directeurs de département, le lundi 11 Rabial-Awal 1445, correspondant au 25 septembre

2023, au siège du Secrétariat Général à Jeddah. Ayant souhaité la bienvenue aux participants et les avoir remerciés d'assister régulièrement aux réunions, Son Excellence a parlé de l'importance d'économiser l'électricité et de veiller à ce que les lumières et les climatiseurs des bureaux soient éteints à la fin du travail et au moment de quitter les bureaux. Son Excellence a chargé le département financier d'étudier et de trouver les raisons de l'augmentation constante de la facture d'électricité au cours des derniers mois. La réunion a discuté des décisions de la réunion précédente et plusieurs nouvelles

décisions ont été prises, notamment:

- Préparer un projet pour la publication d'un certain nombre d'encyclopédies et de dictionnaires en langue simple; au service de l'islam et des musulmans.
- Préparer un plan de révision pour le numéro 24 de la revue scientifique de l'AIFI et le soumettre à l'impression comme les numéros 21, 22 et 23.
- Recherche des sociétés spécialisées dans l'organisation et la classification des bibliothèques afin de réorganiser la bibliothèque de l'Académie.

109ème réunion hebdomadaire des départements

Le Secrétariat Général de l'Académie a tenu sa 109ème réunion hebdomadaire des directeurs de département, présidée par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général, le mercredi 19 Rabi al-Awal 1445, correspondant au 4 octobre 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et a parlé de sa visite officielle à la République islamique d'Iran, qui vise à renforcer la coopération avec les principales institutions scientifiques et religieuses de ce pays. Il y a rencontré le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Amir Hossein Abdollahian, ainsi que le Secrétaire général de l'Académie mondiale pour le rapprochement des écoles islamiques, le Dr Hamid Shahriari. Au cours de la visite, un protocole d'accord a été signé entre l'Académie iranienne et

l'Académie internationale du Fiqh afin de rapprocher les sectes islamiques en Iran. Cette visite s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de l'Académie et des objectifs à atteindre, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'extrémisme, le fanatisme et le terrorisme, et la promotion d'une culture d'ouverture et de coexistence entre les adeptes des religions et des sectes, dans l'espoir de resserrer les rangs. La réunion a discuté les décisions de la réunion précédente et de nouvelles décisions ont été prises, particulièrement:

- Révision périodique, des infos de l'Académie sur le site web et la préparation d'un rapport hebdomadaire à cet égard.
- Recherche des sociétés spécialisées pour l'organisation et la classification des bibliothèques, afin d'améliorer la bibliothèque de l'Académie.
- Le Comité des cadeaux doit continuer d'envoyer les publications de l'Académie aux universités, bibliothèques et autres organisations concernées.



110ème réunion hebdomadaire des départements

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présidé la 110ème réunion hebdomadaire des directeurs de département le mardi 25 Rabi' al-Awal 1445, correspondant au 10 octobre 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, puis a parlé de sa visite et de la délégation qui l'accompagnait à l'Université du Roi Saoud à Riyad. Son Excellence a exprimé ses remerciements et son appréciation au président de l'université pour la réception et l'accueil chaleureux, ainsi que sa joie face au développement et à la renaissance de l'université dont il a été diplômé il y a trente ans, en particulier dans ses programmes liés à la prise en charge des personnes aux besoins spéciaux,

à l'autonomisation de la femme et à le renforcement de leur participation aux efforts de la promotion de l'université et à son développement, en priant à Allah le Plus Haut de bénir cette université, ainsi que toutes les institutions scientifiques dans le pays siège. Son Excellence a ainsi parlé de sa rencontre avec le président de l'Académie, S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Humaid, à son domicile à Riyad, et l'a mis en revue des dernières activités de l'Académie.

La réunion a revu les décisions de la réunion précédente et de nouvelles décisions ont été prises, à savoir:

- L'envoi d'une lettre de remerciement au président de l'Université du Roi Saoud et d'un projet de protocole



d'accord entre l'Académie et l'université.

- Préparer un plan de publication d'un certain nombre d'encyclopédies et de dictionnaires simples destinés à tous les musulmans.
- Préparer un rapport périodique tous les trois mois sur les activités de l'Académie pour l'envoyer au Président de l'Académie.

51ème réunion périodique des divisions



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la cinquante et unième réunion périodique des chefs de division, le jeudi 27 Rabi' al-Awal 1445, correspondant au 12 octobre 2023, au siège de l'Académie à Jeddah.

Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue à tous et en les remerciant pour leur engagement à participer aux réunions, puis a parlé du renforcement de la communication et de la coordination entre les différents départements et les employés de l'Académie, dans le but de renforcer les liens de fraternité, d'échanger des avis et des propositions, de suivre les nouveaux travaux, et de chercher à identifier les obstacles au travail et de permettre à certains départements d'achever ces travaux, afin que l'Académie puisse les supprimer. Les participants ont ensuite discuté des points à l'ordre du jour de la réunion, et de nouvelles

décisions ont été prises, principalement:

- Envoi de toutes les bulletins d'infos des deux dernières années aux ambassades, aux consulats et aux universités.
- Renouveler la communication et organiser le symposium "La Fondation de la Famille: Défis et perspectives", qu'il est proposé d'organiser à Istanbul en coopération avec le Forum de la jeunesse islamique en Turquie, et examiner les recherches et veiller à ce que les chercheurs adhèrent strictement aux thèmes.
- Commencer à recruter des chercheurs et des experts pour le symposium sur la violence à l'égard des femmes.

111ème réunion hebdomadaire des départements

Le Secrétariat Général de l'Académie a tenu sa 111ème réunion hebdomadaire pour les directeurs de département le lundi 1 Rabi Al-Aakhir 1445, correspondant au 16 octobre 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. S.E. Prof. Koutoub Sano Moustapha, Secrétaire général de l'académie a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation à ces réunions. Il a ensuite évoqué les progrès réalisés par l'académie au cours des dernières années et a rappelé que le développement est l'une des lois universelles d'Allah et que nous sommes donc tenus d'en bénéficier, notamment en nous développant nous-mêmes, en développant nos entreprises et en développant les

institutions dans lesquelles nous travaillons. Son Excellence a également démontré la flexibilité et l'étendue des enseignements de la religion islamique et leur capacité à suivre le rythme du développement dans un cadre de contrôle légal. Son Excellence a également évoqué la participation de l'Académie, en tant qu'aile religieuse de l'OCI, à la conférence des femmes prévue au Royaume d'Arabie Saoudite, en coordination avec le Secrétariat général de l'OCI, au cours du mois prochain. La réunion a examiné les décisions de la réunion précédente et plusieurs nouvelles décisions ont été prises, notamment:

- Il est nécessaire d'achever la révision finale des enregistrements de la vingt-

cinquième session et de livrer le format final à l'imprimerie après l'avoir mis en place lors de la vingt-cinquième session.

- Déposer une proposition de projet et d'un devis pour l'aménagement et le classement de la bibliothèque de l'Academie.
- Faire appel aux chercheurs et



SUPERVISION GÉNÉRALE
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

Rédaction
JAWZI B. LARDJANE
MOHAMMAD WALID AL-IDRISI

PHOTOGRAPHE
AMJAD MANSI

CONCEPTION
SAAD ESSEMMAR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B.P. 13719, DJEDDAH 21414
PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX : (+96612) 2575661

www.iifa-aifi.org

info@iifa-aifi.org

[@aifi_org](#)

[@aifi.org](#)

